gh. 206
1.N.d.
9

JUGEMENS DES SAVANS SUR LES AUTEURS

Qui ont traité de la Rhétorique,

AVEC UN PRÉCIS DE LA DOCTRINE DE CES AUTEURS.

TOME III. ET DERNIER.

CONTENANT

LES MAISTRES LES PLUS fameux qui ont écrit de l'Eloquence dans les derniers temps.

Par M. GIBERT, ancien Recteur de l'Université de Paris, l'un des Professeurs de Rhétorique au Collége de Mazarin.

A PARIS,

Chez PIERRE-ALEXANDRE MARTIN, Libraire, Quay des Augustins, à l'Ecu de France.

M. DCC. XIX.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

16

MVSEVM
BRITAN
NICVM

TABLE

DES NOMS DES AUTEURS contenus dans ce troisiéme Volume.

GERARD JEAN VOSSIUS, page 1
ALBERTI DE ALBERTIS, 21
LE P. CAUSSIN, 33
LE P. PELLETIER, 49
LE P. MASENE, 57
LE P. DU CYGNE, 65
M. BAIL, Docteur en Theol. 70
M. GUERET, Avocat, 76
M. D. L. MOTHE-LE-VAYER, 91
LE P. BEURIER, Curé de Saint Etienne du Mont, 115
LOUIS WOLZOGENE, 118
RENÉ BARY, 120
M. MACKENSE. 143

LES P. POMEY & JOUVENCY, 162
M. DUPORT, 169
LE P. RAPIN, 173
LE P. BOUHOURS, 199
M. DE VAUMORIERE, 222
M. L'ABBE' DU JARRY, 241
M. L'ABBE' DE BRETTEVILLE, 275
M. GILLET, Avocat, 266
M. DE BOISSIMON, 294
ANONYME, Auteur de la Rhét. *de l'honnête homme*, 302
M. DESBORDS, 308
Mrs ARNAUD & DE SILLERI, 317
LE P. VAVASSEUR, 344
ANONYME Auteur des Regles *de la Prédic.* 356
LE P. LAMY, *de l'Orat.* 373
LE P. ALEXANDRE, *Dominic.* 407
LE P. GISBERT, 410
Dispute sur l'Eloquence, 430
CLARMOND, ou M. RUDIGER, 449

Le P. Gaschies, *de l'Orat.* 456
M. de Fenelon, Archevêque de Cambray, 477
Supplément au second Volume,
Guillaume Fichet & Martin Delphes, Docteurs de la Maison & Societé de Sorbonne. 505

Fin de la Table des Auteurs.

ERRATA.

Pag. 21. Dans un titre, *Albert de*, &c. corrigez, *Alberti de*, &c. P. 217, ligne 20. *ce qu'il*, corrigez *ce qui*. P. 312, ligne 25, *à l'Eloquence*, corrigez *à l'élegance*.

LES MAÎTRES D'ELOQUENCE.

GERARD JEAN VOSSIUS,

De Ruremonde, mort en 1649.

IL y a peu de Rhéteurs qui aïent plus écrit sur les Préceptes de leur Art, que le célébre Gerard Jean Vossius, quoiqu'il ait composé d'ailleurs un très grand nombre d'Ouvrages considérables sur divers sujets importans *. Il commença à fleurir dès la fin du seiziéme siécle. Il enseignoit dès lors la Rhétorique d'Aristote, de laquelle il a toujours fait un cas tout particulier; & il composa les différens Ouvrages qu'il nous a laissez, tantôt * conduit par sa propre inclination, tantôt poussé

* Voss. Comment. Rhet. T. 1. ad Lect.

* Ibid.

VOSSIUS. par le deſir de ceux qui l'en eſtimoient capable, & qui les demandoient.

Les Ouvrages qui me font parler ici de lui, ſont au nombre de quatre. Il y a *une Rhétorique abrégée*: il y en a une fort diffuſe & fort étendue; il y a un Traité *ſur la Nature de l'Art*; il y en a un autre *touchant l'Imitation*.

Le premier qu'il ait fait ſur la matiere dont il s'agit, c'eſt ſon Traité *touchant la Nature de l'Art & les anciens Rhéteurs*. Ce n'eſt pourtant pas le premier qu'il ait mis au jour. Il fit d'abord paroître *ſa Rhétorique abregée*, ou *ſes Partitions*, qu'il n'avoit compoſé qu'après. Il les donna accompagnées de *ſes Inſtitutions Oratoires*, qui en étoient comme l'explication, & auſquelles par cette raiſon il donna auſſi le titre de *Commentaires ſur la Rhétorique*. Cette premiere Edition ſe fit en 1606 par l'ordre de ſes Supérieurs, lorſqu'il fut fait Recteur du College de Dordrecht, & elle fit plaiſir aux Savans (1), qui apparemment en avoient déja connoiſſance. Il paroît n'avoir imprimé ſon Traité ſur la Nature de l'Art qu'en 1621, ſelon l'Epître dédicatoire qu'il

(1) Neque id ſine aliquo eruditæ caveæ applauſu. *Voſſ. ibid.*

y a mise *, & il fit une seconde Edition de sa Rhétorique abregée, & de ses Commentaires, vingt ans entiers après la premiere.

* De Constitut. & Nat. Rhet. Lugd. Batav. 1622.

Ce qui donna lieu à cette seconde Edition, est un témoignage des plus glorieux que l'Auteur pût recevoir sur la bonté de ses Ouvrages. Les Etats de Hollande & de Westfrise, dans la Réformation de leurs Ecoles, ordonnérent d'y lire & enseigner par-tout les Partitions de Vossius *. C'est ce qui obligea l'Auteur à les retoucher, & à limer & enrichir ses Commentaires, pour les faire r'imprimer. On lui conseilloit d'employer alors, dans ces deux ouvrages, les mêmes paroles & les mêmes exemples, avec la seule différence, que les Partitions seroient plus courtes, pour l'usage des jeunes gens; & les Institutions plus étendues, pour les personnes plus avancées. L'avis ne fut point de son goût. Mais quelque différence qu'il y ait mise ou laissée, c'est tellement le même esprit, & tellement la même doctrine, qu'on ne peut les méconnoître pour les enfans du même pere.

* Comment. Rhet. ad Lect.

A la lecture de ces Ouvrages on ne peut s'empêcher de reconnoître que

VOSSIUS. Voſſius étoit d'une ſcience peu commune ſur la Nature de l'Art, & d'une érudition infinie ſur les exemples qu'on peut donner de ſes préceptes. Il n'y a Auteur Grec, Latin, ou Hebreu, qu'il ne paroiſſe avoir lû. On y voit en même temps qu'il avoit une grande paſſion pour l'avancement des Lettres, un zéle merveilleux pour en faciliter l'entrée à la jeuneſſe, une grande intelligence des bons Auteurs, un reſpect ſincere pour les premiers Maîtres de l'antiquité. De ſorte qu'il ſe fait une gloire, non ſeulement de tirer d'eux tous ſes préceptes, mais même de ne les donner que pour ſervir d'introduction à ceux qui voudront les étudier dans leurs ſources. Voilà ce qu'on peut dire de lui en général.

En particulier, ſa Rhétorique abrégée eſt d'une bonne étendue. Il eût même été difficile de la faire plus courte, dans le deſſein qu'avoit l'Auteur*, d'aider ceux qui voudront lire Ariſtote, Hermogéne, Denys d'Halycarnaſſe, Démétrius; ou qui voudroient contre ſon deſſein, connoître tous ces Auteurs, ſans avoir la peine de les lire.

* Commen. Rhet. T. 1. p. 4.

A très peu de choſe près il paroît avoir pris dans Ariſtote une idée exacte

& de l'art & de l'uſage qu'on en peut faire ; ainſi que de ſes parties, de ſa fin & de ſes devoirs. Il marque aſſez bien la différence de la Logique & de la Rhétorique, & en même temps de leurs fonctions. Sa doctrine ſur les Paſſions eſt par tout conforme à celle d'Ariſtote. Il en explique les objets, la nature, la maniere de les exciter, ſans s'écarter des vrais principes ; & on ne peut dire que ſes préceptes ſoient trop longs, encore qu'on puiſſe les donner en moins de mots. Il n'y a point oublié deux avis importans ; l'un, *qu'il faut voir avant toutes choſes ſi le ſujet eſt ſuſceptible de paſſions* ; l'autre, *que pour toucher les Auditeurs, il faut que l'Orateur ſoit touché lui-même.* C'eſt ce qu'il avoit appris de Ciceron & de Quintilien.

VOSSIUS.

Il ſeroit difficile de mieux déduire qu'il fait, les préceptes ſur les mœurs, ou de mieux dire ce que c'eſt que les mœurs dans le diſcours, ou de mieux expliquer les divers caractéres des perſonnes, ſelon leur âge, leur condition ou leur ſexe. Voſſius ajoûte ſur tout cela aux lumieres d'Ariſtote celles que Jules Scaliger lui fourniſſoit.

VOSSIUS.

C'eſt encore de ce Philoſophe qu'il a tiré ſes Réflexions ſur toutes les parties du diſcours, & ſur ſes eſpéces les plus générales, qui ſont le genre judiciaire, le Délibératif & le Démonſtratif ; au lieu qu'il a pris de Démétrius, ce qu'il dit ſur les ſtyles ; d'Hermogéne, ce qu'il dit ſur l'art de réduire les queſtions à certains chefs pour faciliter l'invention des preuves ; & de Denys d'Halycarnaſſe, ce qu'il dit ſur les eſpéces plus particulieres de diſcours, tels que ſont des complimens ſur un mariage, ſur la naiſſance, la mort, le départ, ou l'arrivée de quelqu'un.

Partit. L. 2. pag. 152. & 159.

Il reconnoît fort à propos qu'Ariſtote n'a pas eu tort de ne point deſcendre dans tout ce détail, & que les préceptes qu'il avoit donnez en général ſont ſuffiſans. Peut-être auroit-il dû l'imiter, puiſqu'il faut dans un art, & particulierement dans celui-ci, laiſſer beaucoup de choſes à la nature. Peut-être qu'il auroit dû auſſi être plus court dans ſes préceptes ſur l'Exorde, & dans l'explication des figures, dont il a rempli preſque le quart de ſon ouvrage ; peut-être enfin qu'il auroit dû dire quelque choſe de plus ſur le

VOSSIUS.

choix des preuves, afin de contenter l'eſprit ſur ce point, comme il le contente en expliquant les caractéres que doivent avoir la Réfutation & la Peroraiſon. Avec tout cela néanmoins cet ouvrage ſoûtient l'honneur que lui firent les Etats de Hollande & de Weſtfriſe, lorſqu'ils ordonnérent de le lire dans toutes leurs Ecoles. Faut-il s'étonner ſi le Bibliographe Anonyme eſtime (2) que la petite Rhétorique de Voſſius eſt *le meilleur Abregé* que nous ayions des Modernes ſur cette matiere, quoiqu'il ne le trouve ni aſſez riche en exemples, ni aſſez déciſif ſur la doctrine des Anciens.

Ce Critique juge (3) encore plus avantageuſement des Inſtitutions oratoires, & il ne fait point difficulté de dire qu'*elles tiennent lieu de tout*. Il n'eſt pas ſeul de ſon avis, & il y en a tel qui regarde Voſſius comme *le premier parmi ceux qui ont donné des Traitez entiers de Rhétorique*. On prétend qu'*il doit le ſuccès de ſon ouvrage à la grande*

(2) Cujus quoque compendium inter cõpendia eſt optimum. *Bibliog. hiſt. Polit. Philol. Cur, pag. 39.*

(3) E Recentioribus Rhetoricis, omnium inſtar eſt Gerard. Joan. Voſſ. Rhetorica major. *Idem. ibid. & p. 64.*

VOSSIUS. *connoiſſance qu'il avoit des Anciens, ſans quoi il n'auroit jamais ſi bien réuſſi ;* & on ajoûte que *Buchner* * *a eu raiſon de dire qu'il n'eſt pas aiſé de trouver un homme depuis Ariſtote, qui ait mieux expliqué l'Art oratoire que Voſſius.* Le Pere Mazéne * ne va pas ſi loin. Il ſe contente de dire que cet Auteur eſt un des principaux Maîtres de l'Eloquence parmi les Modernes, & que ſi on joint la lecture de ſes ouvrages à la lecture des Anciens, on en tirera de grands ſecours pour devenir Orateur.

* Buchner. de Commutata ratione dicendi, page 444.

* Palæſt. ſtyli Rom. p. 89.

Pour moi, j'avoue que les Inſtitutions oratoires de cet Auteur ſont un ouvrage d'un grand travail, & rempli de fort bonnes choſes ; qu'il y a de la méthode, de l'exactitude, de la Litterature, comme le diſent ces Critiques : mais je crois qu'il y a verſé avec trop de profuſion les fruits de ſes veilles, & qu'il y eſt tombé dans une longueur qui rebutte les moins pareſſeux.

Je ſai qu'on lui donne deux grands caractéres, la vertu & le jugement. On nous aſſure * que *c'étoit un excellent homme que Voſſius, & auſſi bon Critique que ceux qui en ont porté le nom avec faſte & oſtentation* **. A Dieu

* M. Baillet, T. 2. part. 2. pag 413. &c. *Jonſſius, Hiſt. Philoſ. l. 3. c. 20. p. 313. &c.*

** *Ib. p.* 414.

ne plaise que je lui ôte cette gloire. On ajoûte que *le sel de discernement*, ce sont les termes de M. Baillet, *est répandu abondamment par tous ses Ecrits; & que ce qu'il y a de considérable, est que cette grande lecture qui y paroît également par-tout, ne lui fait rien perdre de ce caractére judicieux* *, *ni de ce bon sens, qui doit regner dans tous les bons Livres:* enfin que * *ce qui l'a particulierement distingué parmi tant d'autres Savans de son siecle, c'est ce caractére de modestie & d'honnêteté qui regne par tous ses Ecrits, & qui l'a fait estimer & aimer même par tous les Catholiques raisonnables*, parceque c'est un don de Dieu que le bon usage des talens naturels dans ceux-mêmes qui sont hors de l'Eglise. Encore un coup, je ne touche point aux qualitez de son cœur: Pour *le discernement*, pour *ce caractére judicieux* qu'on lui donne, tout ce que je puis dire en sa faveur, c'est qu'il en donne des marques, lors même qu'il s'en écarte: mais il a senti lui-même qu'il s'en écartoit, & il l'avoue presque formellement.

* *Id. T. 2. part. 1 p. 208.*

* *Id. T. 2. part. 2. p. 414. Colomiez. Biblioth. Chrys.*

En effet il s'arrête à résoudre toutes les vaines subtilitez qu'on peut faire sur quelques points de sa doctrine. Il

VOSSIUS. ramaſſe tous les faits hiſtoriques ou fabuleux, qui peuvent revenir à ſon ſujet en quelque maniere que ce ſoit. Il vous dit qui ſont ceux qui ne ſe ſont pas fait une peine d'être borgnes, ou boiteux, ou aveugles, ou autrement incommodez. Parle-t-il de la Métaphore * ? il y employe près de trente pages. Il en donne vingt-deux à la Métonymie * ; ſeize à la Synecdoche ; ſept à l'Ironie ; ſoixante-dix aux autres tropes ; cent ſoixante aux figures. Où eſt ici *ce caractére judicieux ?* ou eſt *le diſcernement ?* Cependant une preuve qu'il a l'eſprit bon & le jugement ſain & ſolide, il reconnoît * qu'Ariſtote n'a point traité toutes ces choſes, & que la Rhétorique de ce Philoſophe n'eſt pourtant pas imparfaite. Il fait plus. Il avoue * que rien n'eſt ſi communément traité que cette matiere ; de telle ſorte que ce qu'il en dira, pourra ennuyer comme une répétition de ce que les autres en ont déja dit ; & néanmoins il prie qu'on lui pardonne (4), *s'il paroît ne point finir lorſqu'il en rapportera des exemples.* Une autre preuve de ſon bon goût eſt un avis qu'il nous

* *Comment. Rhet. in 4. T. 2. à pag. 83. ad 112.*
* *Ib. p. 113. &c.*
* *Ib. p. 265.*
* Pag. 82.

(4) Si alicubi in congerendis exemplis penè immodicus videar. *T. 2. pag. 83.*

donne*, qu'*il faut du choix & de la modération dans les matieres abondantes, pour ne point imiter ceux qui croyent qu'un discours n'est bon, qu'à mesure qu'il est long*, & qui ignorent le mot d'un homme sage, qu'*un gros Livre est un gros mal*. A quoi il ajoûte ailleurs*, que la grosseur d'un ouvrage est tout au plus une preuve du travail de l'Auteur, au lieu qüe la qualité des choses en est une de son jugement.

VOSSIUS.

* *Partit. p. 148.*

Callimaque.

* *Comment. Rhet. T. 2. Epist. nuncup.*

Pourquoi s'est-il écarté de ces régles ? » Il veut, dit-il, répandre des » agrémens capables de faire aimer » l'étude de l'Eloquence, & faire re» chercher par la jeunesse ce que les » bons auteurs en ont dit. Mais rien n'est plus contraire à l'esprit de l'Eloquence, que cette énorme érudition, où toutes les preuves ne sont que citations, sans aucun mélange ni de passions, ni de mœurs, & où les digressions toutes détachées du sujet, ne sont ni amplifications, ni réflexions sur ce qui s'est dit, mais une espéce d'ostentation de ce qu'on sait outre la Rhétorique. Un pareil Traité ne peut que desseicher le style, loin de le nourrir, & de donner un vrai goût de ce qui persuade, comme le donnent les Ou-

VOSSIUS. vrages de Ciceron & de Quintilien. Comment prendroit-on l'esprit de l'Eloquence dans ces étymologies sans fin, dont cet Ouvrage est tout rempli ? ou bien dans ces dissertations aussi longues que seiches, qu'il fait ou sur l'envie que Ciceron portoit peut-être à Hortensius, ou sur la juste punition de l'adultére ; sur les divers Tribunaux de Rome & d'Athénes ; sur la vérité ou la fausseté des faits alleguez pour la justification de Milon ; sur l'anacronisme de Virgile dans l'Episode de Didon ; sur le caractére de Pénélope ; sur celui d'Heléne ? ou enfin dans ces détails infinis sur les équivoques, les amphibologies, & les autres défauts qui rendent le discours obscur ; dans ces corrections de passages sans nombre, ou dans ces explications d'Auteurs, lesquelles ne devroient avoir place que dans un Commentaire ?

Une chose plaisante, c'est qu'après s'être épuisé sur l'explication des figures, dont il porte le nombre jusques environ à cent, aussi-bien que Quintilien, il finit *, en disant qu'il y a des Maîtres qui ont l'ambition d'en mettre un plus grand nombre ; qu'il croit pourtant que c'est assez pour lui d'avoir

* Comment. Rhet. T. 2. p. 413.

expliqué celles-là. C'est-à-dire qu'après nous avoir accablez, il veut encore qu'on lui sache bon gré de sa modération. En un autre endroit néanmoins il ne s'estime pas lui-même si modéré, lorsque reconnoissant (5) qu'*il s'amuse à des minuties*, il ajoûte qu'*il n'a point tant de honte de s'y être arrêté, qu'il auroit de chagrin de les avoir passées, si on venoit à se plaindre qu'il ne s'est pas donné assez de peine.* Il ne manque plus après cet aveu, que celui qu'il fait encore ailleurs*, que *ce qu'il traite actuellement, & ce qu'il a quelquefois répandu dans son Ouvrage, n'a nul rapport à la Rhétorique*; mais qu'il a eu ses raisons d'en user ainsi, & il se flatte qu'on lui saura bon gré de son travail.

* Nihil fateor ad artem, &c. p. 303. T. 2.

A chercher, par conjecture, ses raisons, puisqu'il ne les a pas dites; quelqu'un diroit peut-être, que c'est qu'un habile homme ne veut rien perdre, & qu'il veut montrer tout ce qu'il sait. Peut-être trouveroit-on du fondement à cette conjecture dans l'Ouvrage même dont est question. L'Auteur y dit* nettement qu'*ayant à pecher ou par excès, ou par défaut d'érudition dans un*

* T. 2. p. 17.

(5) Minuta hæc fateor, &c. P. 276. T. 2.

VOSSIUS. *discours, il vaut mieux pecher par excès*; s'imaginant apparemment que le Lecteur y gagne, ainsi que l'Auteur; au lieu qu'il y a peut-être à perdre pour tous deux. Pour mon particulier, je crois que c'est un désir sincére d'être utile au Public, & de l'instruire, qui a jetté Vossius dans cette profusion.

Certainement il n'a pas suivi la méthode d'Hermogéne, lequel trouvant en son chemin bien des endroits de Démosthéne à expliquer, les a renvoyez à ceux qui feroient des explications particuliéres sur les harangues de cet Orateur, & n'a pas jugé qu'elles pûssent entrer dans des préceptes généraux. Je ne doute point que Vossius n'ait connu cette conduite, mais je ne sai s'il a connu ce qu'il y a de véritablement puérile dans les préceptes & dans l'usage de la Rhétorique, puisque s'étant proposé * de l'éviter, il s'est si fort étendu sur les tropes & sur les figures, qui font une des grandes puérilitez de l'art, sur-tout, lorsqu'on s'y arrête si long-temps. C'est pourquoi, comme je l'ai remarqué ailleurs, je ne conçois rien de plus puérile que la conduite de Ramus, qui faisant l'analyse de quelques harangues de Cice-

* T. 2. Epist. Nuncupat.

ron, marque, pour en découvrir l'Eloquence, qu'il y a tant de Métonymies, tant de Métaphores, tant d'Anaphores, ou d'Epiphores, ou d'autres figures. Dieu nous préserve d'un pareil Maître d'Eloquence !

VOSSIUS.

Vossius ne donne pas dans ce mauvais goût. Car s'il ne garde pas de mesure dans l'explication de ces ornemens, il avertit * du moins expressément qu'il en faut garder beaucoup dans l'usage qu'on en fait, & il confirme son précepte par l'autorité des plus grands Maîtres, de Ciceron & de Quintilien.

* T. 2 p. 423.

Il me semble même que les excès que j'ai remarquez dans Vossius, sont moins un effet de son goût particulier que de celui du siécle * où il a commencé à vivre. Je ne veux point d'autres preuves de son bon goût que l'aveu & les excuses qu'il a fait de ses longueurs. Ce sont comme autant de protestations contre le torrent qui l'emporte malgré lui : Mais ce siécle étoit le régne de la Critique & de la Philologie. Tant que ce régne a duré, c'étoit quelque chose de beau, que ces prodiges d'érudition. Un autre goût s'est introduit, qui ne va plus à cette

* *Le seiziéme siecle.*

VOSSIUS.

vaſte & profonde Litterature, mais à un eſprit plus fin & à un diſcernement plus exquis, qui rend les gens moins ſavans, mais plus habiles aux bonnes choſes. Ce goût tend à faire voir de l'embonpoint, ſans faire montre de la nourriture, qui le produit; l'autre tendoit à montrer cette nourriture, ſans en tirer aucun embonpoint. Lorſqu'il étoit en vogue, ce mauvais goût, on s'appliquoit à reformer le texte des anciens Auteurs, on faiſoit gloire d'une interprétation recherchée, on travailloit à fonder une conjecture, ou à établir une correction; enfin on s'attachoit au ſens litteral des Auteurs. Depuis on a voulu s'élever juſqu'à leur eſprit, & cela eſt plus raiſonnable. Peut-être que par là on s'accoutumera à ne les pas ſi-bien entendre; mais on entre plus dans le caractére de leurs compoſitions, puiſqu'à leur exemple on eſt moins ſenſible à ce qui n'eſt que d'érudition, qu'à ce qui eſt d'un ſens droit & d'une raiſon épurée. Ce droit ſens néanmoins & cette raiſon ne ſe ſoutiendront point, ſi on néglige les moyens dont ils ſe ſont ſervis. C'eſt la lecture.

La réflexion que je viens de faire, eſt une penſée du P. Rapin * & ce qui

* *Prif. de la Comp. de Tucyd. & de Tit. Liv.*

VOSSIUS.

est particulier, elle est aussi en quelque façon de Vossius même qui en fait un précepte. On le trouve dans un petit Ouvrage qui peut avoir ici sa place, puisqu'il y traite de la maniére d'imiter les Orateurs, aussi-bien que les Poëtes. Car quoique selon le titre * il doive plus insister sur l'imitation des Poëtes, que sur celle des Orateurs; néanmoins ses préceptes sont communs aux uns & aux autres. L'Ouvrage est court, & il contient ce qu'il y a de plus raisonnable sur cette matiére dans les Anciens, qui n'ont pas manqué de recommander le soin d'imiter, comme un des grands moyens qui conduisent à l'Eloquence, ainsi qu'on le voit dans Horace, dans Quintilien, dans Ciceron, dans Longin, & dans d'autres. Je me contente d'observer que l'Auteur dans cet Ouvrage recommande entre autres choses de prendre l'esprit & les maniéres des grands modéles que nous nous proposons dans l'Eloquence, plûtôt que leurs paroles & leurs expressions.

Je ne dis point de cet Ouvrage comme de ses Institutions oratoires, qu'il est trop chargé de Litterature; mais je crois pouvoir le dire du petit *Traité*

* *De Imitatione tum orat. tum præcipuè poëtica.*

Vossius. *touchant la nature de la Rhétorique & touchant les anciens Rhéteurs.* C'est une érudition sans fin sur des choses qu'on traite en deux mots au commencement d'une Rhétorique avant que d'en venir aux préceptes, & qu'il a ainsi traitées lui-même au commencement de ses Partitions. Il est particuliérement diffus lorsqu'il s'agit de déterminer l'objet ou les matiéres qui conviennent à l'Orateur. C'est une vraye dissertation de Logique, assaisonnée de tous les termes de cet Art. N'en soyons pas surpris. Il croit qu'il faut l'avoir étudié, avant que d'étudier la Rhétorique; & sa maniére de le prouver est remarquable. Sa premiere raison est, *que sans la Logique le Rhétoricien n'entendra pas bien la doctrine des Tropes, & qu'il ne sera pas sûr que les Définitions & les Divisions qu'on lui en donnera, soient justes & exactes.* Sa seconde raison est, qu'*on ne peut se passer de l'intelligence des lieux de Rhétorique, ni l'acquerir, si on ne sçait les lieux de Logique :* Et c'est là son argument triomphant. Qui s'imagineroit qu'un homme aussi habile que Vossius pût donner dans deux raisons si puériles ?

Aprés cela ne mettant point de bor-

nes aux matiéres oratoires, il y comprend *ce que les Sciences ont de plus mystérieux*. Il établit néanmoins que l'invention de l'Orateur est bien autre que celle du Dialecticien ; que sa maniére de disposer est aussi-bien différente, qu'il n'a ni les mêmes vûes, ni les mêmes desseins ; & sur-tout que *les choses mystérieuses des Sciences n'accommodent point les Auditeurs* (6) ; ce qui contredit sa premiere doctrine, & réduit l'objet de l'Orateur aux choses de sens commun. VOSSIUS.

Une contradiction plus sensible est celle qui se trouve entre la fin du premier chapitre & la fin du second. Dans ce dernier l'Auteur établit que *Ciceron se trompe grossierement* (7) *quand il croit que Platon a condamné la véritable Eloquence* ; ce Philosophe, selon Vossius, ne condamnant que la fausse, *parce-qu'il ne condamne*, dit-il, *que celle qui trahit la vertu, & soutient le vice*. Ce raisonnement, ainsi qu'on le voit, suppose qu'*on cesse d'être Orateur dès qu'on cesse d'être honnête homme*, comme l'enseigne Quintilien. Or Vossius contre-

(6) Subtilitates non admittuntur à Judicibus.

(7) Spissus error. Marc. Cic.

VOSSIUS. dit très fortement Quintilien ſur ce point dans ſon premier chapitre : il ſoutient qu'un Orateur, pour être un ſcelerat, ne laiſſe pas d'être Orateur. Où étoit alors la Logique de Voſſius ?

Ce que je viens de dire regarde la premiere partie du petit Ouvrage dont je parle, *touchant la nature de la Rhétorique.* La ſeconde qui traite des Rhéteurs & des Orateurs anciens eſt auſſi toute remplie d'érudition : mais cette érudition y eſt neceſſaire ; elle eſt du caractére de l'Ouvrage, comme il eſt aiſé de le concevoir. Cet Ouvrage eſt dans le goût du Livre de Ciceron *ſur les Orateurs illuſtres :* mais bien inferieur en merite. On trouve * que ce n'eſt point une piece achevée, ni limée, non plus que ce qu'il a fait ſur les Poëtes & ſes autres Ecrits poſthumes. Celui dont eſt préſentement queſtion, n'eſt pas du nombre de ces Ecrits qui n'ont vû le jour qu'après la mort de l'Auteur. C'eſt lui * qui le fit imprimer. Il le croyoit fort utile à ceux qui veulent devenir Orateurs, pour leur faciliter l'étude de l'Eloquence. Il a pourtant vû * lui-même que c'étoit les arrêter trop long-temps à la porte. Et certainement il n'eſt nullement à propos

* *M.* Baillet *T.* 2. *part.* 1. *pag.* 192.

* De Conſtitut. Rhetor. Lugdun. Bat. 1622.

* Ibid. p. 236 & 237.

de descendre dans ces détails, lorsqu'il s'agit d'une chose comme la Rhétorique, qui dépend si fort de l'usage. Il faut courir à la pratique. VOSSIUS.

ALBERT DE ALBERTIS, JESUITE,

Lequel en 1639, imprima un Ouvrage touchant l'Eloquence de son Siécle.

A Ne regarder cet Auteur que par ses principes, c'est un guide à suivre dans l'étude de l'Eloquence, puisqu'à peu de choses près il paroît n'en avoir point d'autres, que ceux d'Aristote & de Ciceron. Il faut croire que c'est la raison pour quoi, dans les Memoires de Trévoux *, on le donne en ce genre pour une des lumieres de la Societé, c'est-à-dire, pour un Maître du premier ordre, & d'un merite sûrement supérieur sans comparaison à celui du P. Pomey; de telle sorte que tout homme peut avec honneur faire profession & d'avoir pris ses leçons, & de suivre ses idées.

* *Journ. de Trév. mois de Dec. 1713. p. 2096, &c.*

De Albertis.

Morh. Polyhist. T. 2. l. 6. c. 1. n. 17.

Il s'en faut bien pourtant que M. Morhof en ait une si haute idée ; parcequ'il s'arrête à considérer, non pas ses principes, mais sa méthode, nullement propre à instruire, mais toute bizarre, & si extraordinaire, selon le Critique, qu'il paroît extrêmement abuser de l'Eloquence, dans le tems même qu'il déploye toutes les forces de son esprit contre ceux qui en abusent. Tel est l'effet singulier de l'amour propre ! Il nous porte à crier beaucoup contre les défauts d'autrui, & nous empêche de voir que ce sont les nôtres.

L'Ouvrage en question, dans l'exemplaire dont je me sers, ainsi que dans le Journal de Trévoux, a pour titre (1) : *Plaidoyé contre les corrupteurs de l'Eloquence tant profane que sacrée.* M. Morhof le cite sous le titre de *Trésor de l'Eloquence sacrée & profane* ; mais il ajoûte que c'est *en forme de Plaidoyé contre ses corrupteurs* (2). De maniere qu'on ne peut douter que ce ne soit le même Ecrit décoré d'un titre plus ma-

(1) Actio in Eloquentiæ corruptores, &c. *Journal de Trev. ubi suprà.*

(2) Thesaurus Eloquentiæ sacræ & profanæ per actionem, &c. *Morh. ubi suprà.*

gnifique à la ſeconde Edition, qu'à la premiere*, laquelle étoit connue de M. Morhof auſſi-bien que la ſeconde*.

De Albertis.

* de Milan en 1639.

* de Cologne en 1669.

* Ad lect. n. 3.

Pour s'en former une idée juſte, & qui ſoit même au gré de l'Auteur*, il ne faut que ſe reſſouvenir de ce que Ciceron a fait contre Verrès. Ce ſont *cinq grands Plaidoyez*, ou, comme l'Orateur les appelle, ce ſont *cinq Livres*, qui font enſemble une ſeule & même action, compoſez non pour être prononcez, mais pour être lûs, & d'une longueur extraordinaire au prix de ſes Oraiſons, toujours pourtant d'un ſtyle judiciaire, & ſoûtenu avec la véhémence que demandoient les horreurs de ce fameux ſcelerat, lequel voyant l'air du bureau qui lui étoit contraire, n'attendit pas ſon jugement; mais s'en alla en exil dès le commencement de cette affaire, pour ne pas eſſuyer la honte de tant de Plaidoyez & de l'Arrêt; ce qui n'empêcha pas que Ciceron ne publiât ce qu'il auroit pû dire contre lui. C'eſt ainſi que cet Orateur s'eſt ſignalé contre Verrès; & c'eſt ſur ce modéle que notre Auteur a voulu ſe ſignaler contre les Corrupteurs de l'Eloquence par une ſeule & même action, auſſi longue que les cinq Plai-

De Albertis.

doyez de Ciceron, & divisée aussi en cinq parties, toutes d'un style judiciaire, & autant qu'il a dépendu de lui, semblable à celui des Verrines.

On ne peut disconvenir, je crois, que ce ne soit une idée fort particuliere, qu'un homme s'avise de traiter en forme de Plaidoyé une pure matiere de Dissertation. Que diroit sur cela un bon Critique, tel qu'Horace, qui refuse nettement le nom de Poëte (5), à quiconque se mêle de faire des Poësies, sans avoir l'esprit de choisir en même tems & un genre de vers & un style convenable au sujet qu'il veut traiter? Donneroit-il à notre Alberti le nom d'Orateur? le mettroit-il au nombre des Maîtres?

* *Ubi sup. n. 4.*

Mais quoi! cet Auteur * a voulu montrer aux Corrupteurs de l'Eloquence, qu'il ne ressemble pas aux autres Maîtres, à qui on reproche assez souvent & avec raison, qu'ils donnent des régles qu'ils ne sont pas en état de pratiquer. Pour lui, il a l'usage de l'Art, ainsi que la Théorie; & il est capable, à ce qu'il dit, non seulement

(5) Descriptas servare vices operûmque colores, cur ego si nequeo ignoroque Poëta salutor. *Hor. Ep. ad Pison.*

de

de reprendre ſes adverſaires, mais encore de faire mieux. De Albertis.

Peut-être ne doit-on nier que ce ne ſoit là entrer en quelque ſorte dans la penſée de Ciceron, lorſqu'il dit dans ſes Verrines, *qu'il ſe croiroit bien reprébenſible, s'il n'étoit pas honnête homme, avec le courage qu'il a de mettre un Coupable en Juſtice.* Mais s'il ſe pique d'être honnête homme, parcequ'on le peut faire ſans vanité; il ne ſe vante point d'être Orateur, parceque c'eſt toujours une préſomption odieuſe. Et comment concevoir que notre Auteur puiſſe ſe propoſer lui-même pour modéle en fait d'Eloquence, lorſqu'il bronche en cette matiere dès le premier pas, & dans le point le plus eſſentiel, qui eſt la forme du Diſcours & le choix d'un ſtyle qui convienne? Il ne prouve non plus, qu'il ſoit Orateur, lorſqu'il fait un Plaidoyé au lieu d'une Diſſertation; qu'un Avocat, qui feroit au Palais des Diſſertations, au lieu d'y faire des Plaidoyez. Et il devoit concevoir, étant inſtruit de ſon Art, qu'une Diſſertation en ſa place, ſi elle eſt bien faite, eſt l'Ouvrage d'un Orateur.

Suppoſons néanmoins qu'il ait pu

De Albertis.

faire un Plaidoyé, de quel ſtyle devoit-il le faire ? Il fait le procès aux Orateurs qui gâtent tout dans l'Eloquence ; à des gens de mauvais goût, qui répandent mal-à-propos dans leurs diſcours des pointes & des penſées auſſi froides que fardées ; il en veut au ſtyle aſiatique, c'eſt-à-dire, à un ſtyle diffus & enflé, fleuri & pathétique hors de temps & hors de lieu : Et que fait-il lui-même, ou, qu'y a-t-il, qui ſoit plus dans le mauvais goût qu'il combat, que ſon propre Ouvrage ? Ce ne ſont par-tout qu'invectives, & qu'amplifications outrées, comme s'il s'agiſſoit de crimes d'Etat ; ce ne ſont que mouvemens extraordinaires ſur des matieres qui n'en ſont pas ſuſceptibles ; que peintures fréquentes à l'excès, que digreſſions ſans fin, qu'un ſtyle prolixe au-delà de ce qu'on peut croire. En un mot, c'eſt une Déclamation également froide & puerile malgré toute ſa véhémence ; parcequ'il n'y a rien de plus froid que la véhémence même, lorſqu'elle eſt hors de ſa place.

Il eſt donc bien éloigné de prendre les manieres de Ciceron, & de pouvoir ſervir de modéle à ceux qui vou-

droient les prendre, puiſqu'il augmente le nombre de ceux qui s'en écartent. Et qu'on ne croye pas que je lui impoſe. Il a ſenti lui-même * le premier, tout ce que je dis, ſes longueurs, ſes invectives, ſes autres défauts, celui ſur-tout d'avoir traité un auſſi petit ſujet avec autant de fracas, que s'il étoit queſtion *du ſort de l'Aſie & de la Grece*, ce ſont ces termes.

De Albertis.

* *Ubi ſup.* n. 8. 9 10.

Il eſt vrai qu'il veut ſe juſtifier : mais il a beau faire. Toutes les raiſons qu'il donne dabord aux Lecteurs, les inſtances qu'il leur fait pour les engager à tout lire, la prétendue néceſſité qu'il montre dans ſes digreſſions, les agrémens qu'il y fait eſperer ; rien n'empêche qu'on ne s'apperçoive qu'il s'écarte de la raiſon dans les manieres qu'il a priſes.

Deux choſes le ſoutiennent dans ces écarts, la majeſté du Tribunal devant qui il croit parler, & l'importance de ſa matiere, ſelon l'idée qu'il s'en forme. A l'égard du premier, comme cela dépendoit de ſon imagination, il n'en a point fait à deux fois : il aſſemble *le monde entier* pour l'entendre. Falloit-il moins que *les Etats généraux*

De Albreis.

du monde (4), pour connoître d'une affaire qui les intereſſe tous, & où tous les Orateurs ſont parties ? A l'égard de ſon ſujet, il ne ſe propoſe rien de médiocre : mais la réformation générale de tous les Diſcours qui ſe font au monde, & dans leſquels il s'agit par conſéquent de la vie, de la fortune, & ſouvent du ſalut éternel des hommes : en ſorte qu'on eſt coupable d'un très grand crime, & très puniſſable lorſqu'on s'en acquitte mal.

Que manque-t-il au ridicule de ces idées, qu'un Arreſt qui y réponde ? Il le faudroit, pour cela, dans le goût de celui que feu M. Deſpreaux a composé ſur la doctrine d'Ariſtote. Ce n'eſt pas que je veuille ici prendre le parti des Accuſez, puiſque ce ſont effectivement de très mauvais Orateurs ; je dis ſeulement que quelque coupable que ſoit leur éloquence, ſes crimes pourtant ne meritent pas d'être traitez d'un air ſi grave. Elle ne fournit tout au plus par ſes défauts, que des ſujets ou de Comédie, ou de Satyre, comme ont fait les Sermons de Cotin, que M. Deſpreaux a

(4) Generalem totius orbis conventum. *Ubi ſup. n.* 11.

décriez. Il ne faut guéres chausser le Cothurne pour décrier de pareils desordres, qui ne ressemblent aucunement aux brigandages de Verrés. Il en est, du moins à mon sens, des mauvais Orateurs, comme des mauvais Poëtes. On peut répondre par ces vers à ceux qui se fâchent sérieusement contre eux.

De Albertis.

Ce qu'ils font, vous ennuye? O le plaisant détour!
Ils ont bien ennuyé le Roy, toute la Cour,
Sans que le moindre Edit ait, pour punir leur crime,
Retranché les Auteurs, ou supprimé la rime.
Ecrive qui voudra; chacun à ce métier
Peut perdre impunément de l'encre & du papier.

* *Boileau Sat. 9. Vers 100.*

Voilà, je crois, la vraye maniere de terminer ce grand procès, & de lever l'auguste Assemblée, que l'Auteur a convoqué pour en connoître. La punition de la fausse Eloquence, de *ses attentats* contre le bon sens, & de *ses voyes de fait* contre la raison, enfin de tout ce qu'elle a d'*abusif*, d'*irrégulier*, de *tortionnaire**, c'est d'en rire.

Cette décision, dira-t-on, est une espece d'amnistie en faveur de la fausse Eloquence? Pas tant qu'on diroit bien.

* *Termes de l'Arrêt touchant la doctrine d'Aristote.*

De Albertis.

Mais néanmoins si c'en est une, j'y comprens l'Auteur même, dont est question, & tous ceux qui prendront sa défense. Je m'y comprens moi-même, si j'ai été trop sérieux en montrant ce qu'il a de répréhensible. J'y comprens enfin les Approbateurs de son Livre. Je consens donc que l'un * d'entre eux puisse dire impunément, au sens du moins de l'amnistie, que *cette Action contre les Asiatiques modernes est une preuve que l'art de la persuasion reprend son premier génie.* Je consens *qu'il admire & le vrai brillant de l'Ouvrage, & tout le merite de l'Auteur.* Je consens qu'un autre * dise encore *qu'il trouve, dans cet Ecrit, l'Eloquence que l'Auteur défend contre les folies de son siecle.* J'ose dire seulement, avec M. Morhof, qu'il est lui-même tel à peu près, que lui & ses Approbateurs répréſentent ses Adversaires; & que sans accuser ni *les Académies*, ni *les Colléges* qu'il regarde * également comme la source de la dépravation du goût, on peut assurer que c'est sa propre imagination qui l'a gâté; parcequ'elle lui a fait concevoir un Auditoire, & une maniere de traiter son sujet, qu'on ne sauroit jamais goûter; & c'est elle en-

* *Joan. Raino'd. ex Ord. Pradic.*

* *Joan. Rho.*

* *Alb. P. 4. p. 429. n. 280. ad 291.*

core qui lui a fait approuver dans le Pere Caussin * des Declamations contre la fausse Eloquence, lesquelles sont certainement d'aussi mauvais goût, que les siennes.

De Albertis.

* P. 5. p. 473. &c.

Afin que le Lecteur en juge lui-même, rapportons trois échantillons; l'un, de ce qu'il condamne très justement*; l'autre, des mauvaises manieres qu'il prend pour le condamner*; & le troisiéme, de ce qu'il trouve de beau dans le P. Caussin*. Tout est dans le même goût.

* Alb. de Alb. 2. Part. p. 187. n. 122.

* Id. p. 191. n. 123. ad calc.

* Idem part. 5. p. 473. n. 314.

Le premier est celui-ci, où il est question d'un Crucifix que S. François Xavier, étant sur un Vaisseau agité par la tempête, avoit par hazard laissé tomber dans la Mer. *Enfin*, dit le mauvais Orateur, *enfin les prieres du Saint forcent la Mer à restituer. A cet effet, elle choisit une Ecrevisse pour l'envoyer vers lui en ambassade, & lui faire restitution du Crucifix volé... Elle ne députe point une Perle, elle les avoit toutes fondues pour les convertir en larmes, & pour fournir à sa douleur; mais elle députe une Ecrevisse, parceque sa maniere d'aller à reculons, exprime l'égarement de la Mer qui avoit fait la faute... L'heureuse Ambassadrice s'avance, fiere de son emploi,*

De Albertis.

mais bien triste de la cause de son message...' Elle arrive, & rougit bien en approchant ; elle confesse que la Mer avec tout son sel étoit bien fade, quand elle avoit commis le crime, &c. Tel est l'échantillon de la mauvaise Eloquence : en voici un de la maniere dont on la condamne, & qu'on nous donne pour modéle de l'Eloquence solide. *O les plaisantes rêvéries*, dit notre Alberti, *ô les agréables sornettes ! La voyez-vous, Messieurs, je ne dis pas cette description de la Mer en pleurs ; mais comme je le conçois, cette horrible, cette affreuse tempête de l'esprit ! je ne dis pas l'ambassade de l'Ecrevisse, mais le malheureux naufrage d'un esprit mal placé. Et néanmoins ces Orateurs prétendent avoir de l'esprit, & par le larcin le plus audacieux, ils s'attribuent cette louange. Que dis-je ils se l'attribuent ? O les lâches Pirates ! ô les brigans poltrons !* Voilà le style du P. Alberti. Il ne reste plus qu'à voir ce qu'il approuve dans le P. Caussin. *La fausse Eloquence*, dit ce Pere, *se pare & se farde : mais elle a beau faire. On n'a autre chose à lui dire, sinon : Vous êtes une racine & une engeance de la terre de Chanaan. Un Amorrhéen est votre pere, & votre mere est une Cethéenne.*

Au jour de votre naissance on ne vous coupa point le nombril, vous ne fûtes ni lavée, ni salée, ni emmaillotée, &c. Il y a neuf pages de cette force, où le P. Alberti trouve de grandes beautez. Que veulent-ils nous faire entendre, lui & le P. Caussin ? Ils veulent dire que c'est une raison égarée qui produit la fausse Eloquence, & leur propre raison s'égare pour le dire. Voici comme Boileau l'a dit selon les regles du bon sens *. — De Albertis. — * Art. Poët. ch. 1. v. 39.

La plûpart emportez d'une fougue insensée,
Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée,
Et croiroient s'abbaisser dans leurs vers monstrueux,
S'ils pensoient ce qu'un autre a pu penser comme eux.

LE P. NICOLAS CAUSSIN

Jesuite, de Troye en Champagne, né en 1580, mort en 1651.

L'OUVRAGE du P. Caussin est un Traité fort ample de l'Eloquence sacrée & profane, dans lequel il nous fait * lui-même remarquer trois parties. La premiere, comprise en trois

* *In operis synopsi post titul. & approbat.*

Caussin.

Livres, roule sur la véritable Eloquence des premier temps, & sur les secours nécessaires pour y parvenir. La seconde donne la division ordinaire de la Rhétorique, & en explique les préceptes, ce qui occupe six Livres. La troisiéme qui en occupe sept, traite de l'Eloquence d'apparat, de l'Eloquence civile, & de l'Eloquence sacrée.

Morhof. T. 2. l. 6. p. 147. n. 17.

M. Morhof * dit que ce Traité fut imprimé à Paris en 1643 ; la permission d'imprimer donnée par ses Supérieurs à la Flêche, est dattée du 19 Novembre 1617 ; & le Privilege est du premier Septembre 1618 : ce qui s'accorde avec ce qu'établit M. Bayle *, que *c'est l'Ouvrage d'un homme qui avoit environ quarante ans, & qu'il fut imprimé à la Fleche en 1619.* M. Morhof dit * encore, qu'on y trouve, entre autres choses, tous les caracteres du Discours, expliquez avec beaucoup de soin, & qu'il y a des exemples tant de chaque caractere, que des vices qui lui sont opposez. L'Auteur lui-même (1)

M. Bayl. Dict. sur le P. Causs. Rem. F.

Morhof. ibid.

(1) Cum libros de triplici Eloquentiâ & apparatu quondam ex florentissimâ exemplorum copiâ ad oratoriam facultatem instruerem. *Causs. Préf. sur son Liv. des Hyerogl.*

désigne son Livre comme un riche trésor d'exemples, utile à ceux qui veulent devenir Orateurs. M. Bayle dit * que ce Pere se connoissoit assez bien en Rhétorique. Vossius (2) l'appelle un Rhétoricien d'un merite distingué. Le Pere Maséne * le joint avec Vossius & avec l'Auteur du Livre qui a pour titre : *Le Palais de l'Eloquence*. Enfin le Bibliographe anonyme * en juge aussi avantageusement. Il ajoûte pourtant qu'il ne le croit pas comparable au P. Cressol, & je ne vois pas la raison qu'il a d'en juger ainsi : car s'il parle de l'Ouvrage du P. Cressol intitulé *Le Théâtre des Rheteurs*, * il est dans un genre tout différent, & ne contient point de préceptes. Que s'il veut parler de celui qui a pour titre *Les Vacances* *, l'Auteur n'y traite que de l'Action.

Caussin.

* *M. Bayl. sur Theopompe p. 2861. Remarq. C.*

* *Palestr. styl Roman. p. 89*

* *Bibl. Hist. Polit. Phil. Cur. pag. 39.*

* *Theatrum Rhetoricum.*

* *Vacationes autumnales.*

C'est tout ce que j'ai trouvé de jugemens touchant le P. Caussin. Que si on examine son Ouvrage, on trouvera que cet Ecrivain n'est ni assez ferme dans ses idées, ni assez méthodique dans la disposition de sa matiere. Par exemple, pour les idées, il en don-

(2) Caussinus Rhetor melioris notæ. *Voss. Instit. Orat. T. 2. p. 406.*

Caussin.

ne (3) d'abord une fort juste de l'Eloquence solide, & la peint de ses véritables couleurs : mais quelque temps après il en fait (4) une peinture qui ne convient qu'à une Eloquence fardée, & à un genre d'amplification, dont il ne fait pas lui-même grand cas (5). A l'égard de sa méthode, elle est aussi fort irréguliere.

Car premierement, après cette idée de l'Eloquence, & quelques Dissertations sur son origine & ses usages, l'Auteur fait * une Critique des anciens Orateurs, Historiens & Philosophes, tant Grecs que Latins, *laquelle*, dit M. Baillet *, *est d'autant moins à mépriser qu'elle paroît toute prise des anciens Critiques*. Là il s'étend particulierement dans la comparaison qu'il fait de Ciceron avec les Auteurs les plus fameux par leur éloquence ; & c'est ce qu'il appelle * *l'Eloquence ancienne*, qui fait la matiere du premier

* *L.* 1. *p.* 14.

* *Jugem. des Sc. T.* 2. *part.* 1. *p.* 192.

* *L.* 3. *de veter. Eloquent.*

(3) Virilis, sapiens, excelsa, plena virium, succi & sanguinis, & venustatis, qualis Demost. aut Ciceron. *L.* 1. *p.* 3. *col.* 1.

(4) Figurarum picta coloribus latéque persultans, qualis Cicer. *L.* 2. *p.* 78. *col.* 2.

(5) Tumens illa latéque subsultans. *L.* 5. *p.* 265. *col.* 2.

Caussin.

Livre. Ensuite il traite dans le second, du style & des varietez dont il est susceptible, & il y ramasse ce que Longin & Hermogéne en ont dit de meilleur. Après quoi il traite dans le troisiéme des moyens de devenir éloquent ; il y marque le caractere du génie oratoire, & la maniere de le cultiver ; il y dit merveille sur l'Imitation. Mais outre que la premiere partie de l'Ouvrage du P. Caussin touchant l'Eloquence des Anciens, revient absolument à la seconde, où il veut parler simplement de l'Eloquence ; certainement la Critique des Auteurs, & la connoissance des styles ne sont point des matieres à traiter dès l'entrée d'une Rhétorique ; Quintilien, Hermogéne & Longin ont réservé cette Critique à la fin de leurs Ouvrages : & les deux premiers y ont aussi rejetté l'explication des styles.

La connoissance en effet de ces deux choses n'est le fruit que des études avancées. Et ce qui marque encore que la méthode du P. Caussin n'est pas exacte, c'est qu'après avoir fait la Critique des Anciens dans son premier Livre *, il la recommence dans le troisiéme * au sujet de l'Imitation ; & après avoir parlé de la varieté du style dans

* L. 1. p. 14. &c.
* L. 3. p. 167. col. 1.

Caussin. le second, il en reparlera dans le seiziéme. Une chose qui n'est pas moins remarquable, c'est que venant d'expliquer ces deux grands points de doctrine, la Critique des Auteurs & la varieté du style, il commence son quatriéme Livre, en disant que *dans les Livres précédens on a vû l'Eloquence dans son berceau*; cependant c'est le faîte de l'Eloquence qu'on vient de voir; c'en est le comble. L'Auteur le reconnoît lui-même, puisqu'il a intitulé son second Livre (6) : *Du caractére le plus parfait de l'Eloquence.* Il seroit difficile de concevoir une plus grande confusion dans la conduite d'un Ouvrage. Après cela, quels exemples apporte-t-il? Combien d'inutilitez ! combien de digressions ! En quel style s'explique-t-il ? Il met dans le second Livre divers Discours pour & contre Ciceron, ou pour & contre l'Eloquence ; il la fait * parler elle-même. Cela demanderoit un Discours d'un caractére irrépréhensible ! Et néanmoins, c'est une déclamation d'Ecolier. Il est inconcevable comment un homme a pû mêler tant de bonnes, je dis plus, tant d'excellentes choses, avec d'autres qui sont

* L. 2. p. 111.

(6) De optimo caractere Eloquentiæ. P. 180.

très mauvaises ; ou comment, ayant connu la fausse Eloquence, & étant capable de l'éviter, à ce qu'il paroît par bien des endroits, il s'y jette cependant à tout propos, pour ainsi dire, tête baissée. J'ajoûte que cet Auteur, & par les choses qu'il loue, & par celles qu'il blâme quelquefois, & par ses raisonnemens, & par sa maniere de juger, donne lieu de croire qu'il n'a pas des idées aussi sûres du vrai & du beau, qu'il seroit à souhaiter. Caussin.

En effet, il dit * nettement que, selon lui, ce que Longin appelle *Amplification*, est ce qu'Hermogéne appelle *Circonduction*, laquelle néanmoins selon Hermogéne n'est que le tour périodique. Il dit * ailleurs que le style Historique approche du Sophistique. Et dans un autre endroit il avance * que le caractére du Discours qu'Hermogéne appelle *le Vrai*, est bon pour instruire, & non pas pour plaire. Cependant rien ne fait plus de plaisir qu'un style qui est dans le vrai. Enfin dans son quatriéme Livre il met * les *Proverbes*, les *Apologues*, les *Hyeroglyphes*, & les *Emblêmes* parmi les sources de l'Eloquence, avec l'Histoire, les Autoritez des Anciens, les Senten-

* L. 2. c. 34 p. 139. 140.

* L. 2. p. 14

* L. 2. ch. 28. pag. 139.

* L. 4. p. 181.

Cauſſin. ces, les Loix, l'Ecriture ſainte, & la connoiſſance des lieux de Rhétorique. Tout cela peut être d'uſage ; mais il eſt mal digeré. L'Invention dont il a deſſein de parler, ſe propoſe trois choſes, les preuves, les paſſions & les mœurs. C'eſt de quoi l'Auteur devoit traiter dans ce Livre. Pour ce qui eſt des avantages qu'on tire de l'érudition, de la connoiſſance de l'Hiſtoire, & d'autres choſes ſemblables, pour nourrir & enrichir l'Eloquence, il devoit en traiter dans le Livre où il parle des ſecours néceſſaires à un homme qui veut devenir Orateur.

S'il dit d'excellentes choſes touchant *l'Amplification* dans ſon cinquiéme Livre, il en dit auſſi qui ne ſont pas dignes d'un homme comme lui qui marque d'ailleurs qu'il a du goût. Il en eſt de même du ſixiéme. Pour y traiter de l'Exorde il débute * par cette penſée remarquable, *qu'on ne ſauroit croire combien la multitude de préceptes a fai dire de mauvaiſes choſes ſur cet articl*. Eſt-ce pour éviter cet écueil, qu'il employe ſeize pages in 4° de la plus fine érudition pour nous donner les préceptes de l'Exorde ? Je pourrois dire qu'il en donne autant à la Narration *, ſi je vou-

* *L. 6. pag. 207. col. 1. ad calc.*

* *L. 6. p. 325.*

lois y comprendre les exemples qu'il en rapporte ; & ce que je puis assûrer, c'est qu'on ne trouve pas l'arrangement, la netteté, ni la brieveté nécessaire dans les préceptes qu'il donne * de la Preuve, ou de la Réfutation, ni dans ce qu'il dit touchant l'ordre qu'il faut donner à ces deux parties, ou touchant le choix qu'il faut faire des preuves. Ce qu'il dit * des diverses especes d'argumens, est peu utile. Il insiste plus * sur la Réfutation, & il en rapporte jusqu'à dix exemples fort longs ; au lieu qu'il n'en donne pas un de la preuve. Caussin.

* L. 6. p. 339.

* L. 6. p. 342.

* L. 6. p. 344.

Il fait * sur l'Elocution à peu près ce qu'il a fait sur l'Exorde, & il y est trop long. Il avoue * qu'il n'en a que trop parlé dans la premiere partie de son Ouvrage ; & néanmoins, puisqu'il est, dit-il, entré dans les préceptes sur cet article, il veut rapporter ce que les plus sages Rhéteurs en ont dit, & surtout suivre en cela la doctrine de Ciceron & de Strébée de Reims. Mais il entre dans des minuties où ces Auteurs ne sont point entrez. Entre autres, il copie ce que les Rhéteurs ont dit sur les figures : il en fait * un Catalogue, & en compte jusqu'à deux cens vingt-

* L. 7. p. 350.

* Ib. p. 359. col. 1.

* L. 7. p. 379. col. 1. &c.

Cauſſin.

*L. 7. p. 414.

*L. 7 p. 435.

quatre ; & après avoir traité de toutes par ordre alphabetique, il les reprend * toutes encore une fois en les distribuant par claſſes, à quoi il ajoûte * l'indication des endroits où Ciceron s'eſt ſervi des principales ; ce qui eſt la choſe du monde la plus mal entendue, à raiſonner ſelon les bons principes qui ſont répandus dans l'Ouvrage même de cet Auteur.

*L. 8. p. 459.

Lorſqu'il s'agit des Paſſions, * il fait profeſſion de ſuivre ſur ce point la doctrine d'Ariſtote : mais ce qu'il en tire de bon, eſt étouffé par les choſes étrangeres qu'il y mêle, & qui ne regardent point les paſſions que l'Orateur excite par le diſcours. Il employe cent grandes pages ſur une matiere qu'il pouvoit traiter en moins de dix. Ceux qui ſavent la doctrine d'Ariſtote, ont peine à la reconnoître dans ce qu'en dit le P. Cauſſin : comment ceux qui ne la ſavent pas, pourront-ils ſe flatter d'y en avoir pris une idée ? Ce Pere finit au neuviéme Livre la ſeconde partie de ſon Ouvrage par les préceptes de la Prononciation. Il convient lui-

*L. 9. p. 555.

même dès l'entrée, * que les regles qu'on en donne par écrit, ne ſont bonnes à rien ; il ne laiſſe pourtant pas de

les donner, & il rapporte ſur cette matiere des choſes qu'il regarde comme inſupportables (7), ſans appréhender de ſe rendre inſupportable lui-même. Cauſſin.

Sa troiſiéme partie commence au dixiéme Livre, lequel avec le ſuivant répond aſſez bien, du moins en un ſens, au but de l'Auteur, qui eſt de traiter *des diſcours d'apparat, ou d'oſtentation.* Peut-être eſt-ce pour cela qu'il y fait montre de tout ce qu'il ſait, non pas tant en fait de préceptes, que de paſſages d'Auteurs. Il donne * à la verité des préceptes fort bons; ils y ſont même aſſez fréquens & aſſez ſerrez dans l'endroit où il rapporte * ce que Denis d'Halycarnaſſe a dit ſur les diverſes eſpeces de diſcours dans le genre démonſtratif. On peut dire néanmoins que les deux Livres, dont je parle, ne ſont preſque composez que d'extraits d'Auteurs, & des éloges de tout ce qu'on peut s'imaginer. Même le Livre onziéme ne contient rien autre choſe; & cela va ſi loin que le ſeul *Index* de ces deux Livres contient plus de cinq pages in 4°. Il ne faut pas s'étonner s'il s'eſt fait tant d'éditions de cet Ou-

* *L. 10. c. 6. &c.*

* *Ibid.*

(7) Ratio Antiquorum putidiuſcula, &c. | *L. 9. p. 565.*

Cauſſin. vrage. C'eſt un Répertoire pour les jeunes Etudians qui veulent trouver les choſes toutes faites, & qui ne manqueront jamais de courir après de pareils Recueils, pour peu qu'on s'aviſe une ou deux fois de leur propoſer des ſujets qu'ils y puiſſent rencontrer.

Il n'y avoit point d'apparence de traiter autrement du genre Déliberatif & du genre Judiciaire, que du Démonſtratif. L'Auteur s'y étend moins, puiſque les deux enſemble n'occupent * qu'un Livre. Il y donne de bons préceptes, particulierement ſur les mœurs, & ſur le caractére de l'Eloquence du Barreau, qu'il ne veut point qu'on charge de citations, comme on faiſoit autrefois. Mais avec ces préceptes il mêle beaucoup de choſes étrangeres à la Rhétorique. Il s'étend * ſur la forme que les Perſans, les Egyptiens, les Grecs, les Romains gardoient dans l'adminiſtration de la Juſtice. Il s'étend auſſi ſur ce qui concerne les Juges, les Avocats, & les connoiſſances néceſſaires aux derniers. Il parle du Droit, & de la maniere, tant de diviſer cette ſcience, que de l'étudier. Que dire de tout cela, ſinon que ce ſont des digreſſions hors d'œuvre, & que l'Auteur,

* L. 12. p. 757.

* L. 12. p. 775.

Caussin.

en s'y jettant, ressemble à un torrent qui se déborde ; d'autant plus que le treiziéme Livre n'est pas une piece plus nécessaire que toutes ces digressions. Ce n'est qu'un recueil de discours dans le genre Déliberatif & dans le Judiciaire. Il est vrai qu'il y a mis des notes avec des analyses qui peuvent passer pour des préceptes ; mais c'est accabler son Lecteur.

L'Eloquence de la chaire fait le sujet des trois derniers Livres, qui sont le quatorziéme, le quinziéme & le seiziéme. Dans le premier * des trois l'Auteur montre la dignité de cette Eloquence par la varieté, l'abondance & la noblesse des matieres dont il fait un détail suivi de quelques discours tirez de S. Chrysostome & de Salvien.

* De sacræ Elo. majestate. L. 14. p. 889.

Le titre du second promet * le caractére de l'Eloquence sacrée, & on ne le donne que dans le troisiéme. Ce second n'est qu'un Dialogue entre un Maître de Rhétorique (8) & un Predicateur, qui examinent si *l'Eloquence artificielle est convenable dans la chaire.* Le Rhétoricien soutient l'affirmative, & dit ce qui se peut dire de plus rai-

* De formâ sacræ Eloq. L. 15.

(8) Logodædalus & Theophrastus. L. 15. p. 931.

Caussin. ſonnable. Cependant le Prédicateur le réfute avec beaucoup de véhémence ; & comme s'il ne l'avoit pas réfuté, il dit enſuite que le Miniſtre de la Prédication doit *être inſtruit de la Rhétorique & de toutes les belles Lettres.*

Ce Prédicateur qui s'appelle *Théophraſte*, demande deux qualitez dans un homme qui ſe mêle de prêcher, la *vertu* & la *ſageſſe.* Il veut pour cela qu'il ſe nourriſſe de la lecture de l'Ecriture ſainte, des Peres, des Conciles ; qu'il ſoit homme d'oraiſon ; qu'il ait beaucoup d'humilité, beaucoup de reſpect pour le miniſtére, beaucoup de zéle pour les ames ; enfin beaucoup de conſtance & de courage, avec une grande pureté de mœurs, & un grand déſintéreſſement. Tout cela regarde *la vertu*, & les ſources où on la puize. Pour *la ſageſſe, il veut*, dit-il, *comme Théophraſte* *, [Remarquez que c'eſt Théophraſte lui-même qui parle,] *que le Prédicateur ſe ſoit rempli dès ſa jeuneſſe de toutes les ſciences humaines, qu'il ſache l'Hiſtoire*, les Coutumes & les Uſages du Pays ; & ſur-tout la Théologie, l'Ecriture, les Conciles, les Cas de conſcience, l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. Voilà en effet l'idée d'un Prédi-

* L. 15. p. 951.

cateur ; à quoi le P. Caussin fait ajoûter avec raison, qu'il y a plus d'Eloquence dans Moyse, dans Job, dans les Prophetes & dans S. Paul, que dans Platon ; comme aussi que les Ouvrages des Peres, & de ceux qui les ont suivis, en sont tout pleins. Il est seulement à remarquer que l'Eloquence des Peres convient à tout le monde : mais que, selon S. Augustin, celle des Ecrivains sacrez convient à ces Ecrivains, & ne conviendroit point à d'autres (9). Caussin.

Enfin ce que le P. Caussin avoit promis de faire dans le quinziéme Livre, il le fait dans le seiziéme qui est le dernier. Il y donne le caractére de l'Eloquence de la chaire. Il intitule ce Livre : *Chrysostome*, ou *l'Idée*, parcequ'il trouve dans ce Saint des exemples de tous les styles. Et comme s'il n'avoit pas assez traité des caractéres du Discours dans son second Livre qu'il n'employe qu'à cela ; ou dans le septiéme, qui traite de l'Elocution ; ou dans l'onziéme, qui parle du style du genre Démonstratif ; ou dans le douziéme, qui parle de celui du genre Dé-

(9) Nec ipsos alia [decet] nec alios ipsa. | *S. Aug. de Doct. ch.* 4.

Caussin.

liberatif ; ou dans le treiziéme, qui explique celui du genre Judiciaire ; il recommence tout de nouveau à parler des styles dans ce dernier Livre, & il en parcourt les espéces. Ainsi il traite du style grave & majestueux, des vices qui lui sont opposez ; du style sec ; de la véhémence ; de la lenteur ; du style austére, & de ses excès ; du style flatteur ; des railleries ; du style poli ; du style affecté ; du style pieux & simple ; du style pieux & grave. Il parle des Savans, des demi-Savans ; de ceux qui perdent le temps à des questions frivoles. Tout cela est accompagné d'exemples ; après quoi il applique à S. Chrysostome ce qu'il a dit en général, & montre par des extraits qu'il en rapporte, que ce Saint a excellé dans tous les caractéres dont la dignité de la chaire est susceptible. Ce qui est une imitation de la méthode d'Hermogéne.

Je conclus que le P. Caussin ayant une lecture si prodigieuse, & ayant parcouru tout ce qu'il y avoit de bon dans les Ouvrages soit des Maîtres, soit des Orateurs, auroit pu faire une très bonne Rhétorique, s'il avoit voulu s'en donner la peine. Il paroît par plus d'un endroit qu'il avoit de l'esprit

&

& de grandes connoiſſances. Mais il n'a ni bien conçû, ni bien digeré ſa matiere. Il n'a point choiſi dans ce qui ſe préſentoit à lui. Il n'a point gardé de meſure dans l'étendue qu'il a donnée à ſon ſujet. Il s'eſt ſouvent abandonné à un mauvais ſtyle. De ſorte qu'il faudroit refondre ſon Ouvrage du tout au tout, & le réduire à moins de la moitié pour le rendre bon. Et en l'état où il eſt, il me paroît dangereux à lire pour tous ceux qui n'auront pas le goût formé pour profiter de ce qu'il y a de bon, ſans ſe gâter dans ce qu'il y a de mauvais. Cauſſin.

REGINÆ PALATIUM ELOQUENTIÆ,

Du Pere le Pelletier Jeſuite.

LE Palais de l'Eloquence eſt une Rhétorique auſſi ample que celle du P. Cauſſin, & compoſée par un ſeul Pere de la Compagnie, ainſi qu'il paroît par le préambule du premier Livre, où l'Auteur ne parle de lui-même qu'au ſingulier, comme un ſeul homme qui a tout fait. Cependant la ſuite du titre

Le P. le Pelletier. dans une édition de Lyon attribue la premiere composition de cet Ouvrage aux Jesuites de France en général ; & la révision à ceux de Mayence. Elle donne en même temps aux derniers l'honneur de l'avoir accommodé au génie & aux mœurs des Allemans & des autres Nations, & de l'avoir rendu utile, *non seulement aux Amateurs de l'Eloquence, mais encore aux Prédicateurs.*

Il y a apparence que cette queue du titre est de la façon d'un Libraire également avide & ignorant, qui veut attirer des acheteurs, & qui ne sait ce qu'il dit. Quoi qu'il en soit, cet Ouvrage est divisé en dix Livres qui ont chacun un nom particulier. Le premier est *le Vestibule* de l'Eloquence, le second en est *le Trésor*, le troisiéme *l'Autel*, le quatriéme *l'Arsenal*, le cinquiéme *le Théatre*, le sixiéme *le Triomphe*, le septiéme *le Ciel*, le huitiéme *le Temple*, le neuviéme *le Trône*, le dixiéme *le Tribunal.*

On ne sauroit guéres douter que l'Auteur ne se soit donné quelques applaudissemens pour avoir trouvé tant d'expressions pompeuses : mais je doute fort qu'il en reçoive aucun de ses Le-

ceurs. Ces expressions, à mon sens, sont un exemple de ce que disent Ciceron (1) & Quintilien (2), *qu'il y a des choses qui rient d'abord à l'imagination, qu'on admire même ; mais dont on ne fait pas grand cas, lorsqu'on les a examinées.* Elles sont aussi un exemple de ce qu'a dit Longin *, *qu'il faut bien se donner de garde de prendre pour sublime une certaine apparence de grandeur bâtie sur de grands mots assemblez au hazard, & qui n'est après tout qu'une vaine enflure de paroles, plus digne de mépris que d'admiration.* Si ce défaut est considérable en quelque endroit qu'il se trouve, il est plus sensible à la tête d'un Livre, que par-tout ailleurs, puisque le titre doit paroître aussi simple que l'Exorde. Il y auroit encore à examiner si tous ces titres particuliers sont compris dans le titre général, & même si tant de titres métaphoriques sont de bon goût dans un même Ouvrage. Mais il vaut mieux que le Lecteur en juge par le détail.

Le P. le Pelletier.

* *Trait. du Sub. c. 7.*

(1) Quæ primâ specie admirationem, re explicatâ risum movent. *L. 4. de Fin. c. 22.*

(2) Inventiunculis gaudent, quæ excussæ risum habent, inventæ facie ingenii blandiuntur. *Quint. l. 8, c. 5.*

Le P. le Pelletier.

L'Auteur a donné le nom de *Vestibule* au premier Livre qui contient les réfléxions sur les secours qu'on peut, ou qu'on doit tirer soit de l'art, soit de la nature, pour devenir éloquent.

Le *Trésor* de l'Eloquence ne signifie ici que les préceptes de l'Invention, c'est-à-dire l'explication des lieux de Rhétorique, leur nombre, leur nature, leur usage, avec des axiômes sur chacun, lesquels, à dire vrai, ne sont pas d'une grande utilité.

Il restoit à parler des preuves que l'Orateur ne trouve pas, mais qu'on lui fournit, afin qu'il les traite, & qui sont les *Sermens*, les *Loix*, les *Témoins*, les *Réponses d'Oracles*, & autres choses semblables. L'Auteur comprend toutes ces choses sous le nom d'*Autel de l'Eloquence*, à cause, dit-il, que les sermens se faisoient sur les Autels, que les Oracles s'y rendoient, que les Loix en tiroient leur force, & par d'autres pareilles raisons. On ajoûte à tout cela ce qui regarde les *Enigmes*, les *Hieroglyphes*, & les *Emblêmes*.

Par l'*Arsenal* de l'Eloquence, on entend les argumens; leurs differences; la maniere de les varier; les

Transitions ; l'Amplification qui dépend des argumens ; sa nature, sa place, son usage ; toutes choses certainement que l'Auteur a expliquées avec soin. Le P. le Pelletier.

Le *Théatre* de l'Eloquence est le Livre, où l'on donne à considérer les parties du Discours, & par conséquent où il s'agit de la Disposition ; c'est-là qu'à l'occasion de l'Exorde on apprend ce que c'est que les mœurs exprimées dans un Discours.

Le *Triomphe* de l'Art consiste dans la maniere d'émouvoir, ou d'arrêter les Passions. L'Auteur comprend sous cette idée *les mœurs de l'Orateur*, & non seulement celles qui regardent la Rhétorique, ou qui s'expriment en parlant ; mais encore celles qui regardent la Morale, & qui se déclarent par les actions. Il s'étend davantage sur les Passions ; il les considére tant en général qu'en particulier, soit pour en donner des régles, soit pour en faire connoître les espéces, la nature, les effets, les caractéres & les causes. Je n'ai point vû de Rhétorique où cette matiere soit traitée plus au long. Il y a certainement de quoi s'instruire abondamment sur cet article, aussi-bien que

Le P. le Pelletier.

ſur ce qui regarde la raillerie, qui fait un des grands ornemens du Diſcours, lorſqu'on l'employe à propos. Ce n'eſt pas ſans raiſon que l'Auteur l'a jointe aux paſſions ; elle eſt du nombre des choſes qui remuent puiſſamment les eſprits.

Comme les Figures ſont au Diſcours, ce que les Etoiles ſont au Ciel, c'eſt-à-dire, qu'elles en font l'éclat & l'ornement ; c'eſt pour cela que l'Auteur a donné le nom de *Ciel* au Livre où il explique fort au long toutes ces différentes beautez.

Le *Temple de l'Eloquence* eſt, à ce que l'Auteur prétend, le Genre démonſtratif, *à cauſe qu'on y honore la vertu* ; raiſon qui prouveroit que c'eſt plûtôt le temple de la vertu même, que celui de l'Eloquence.

C'eſt ainſi qu'on peut dire que le nom de *Trône* ne convient point au Genre déliberatif ; l'Auteur lui donne ce nom, *parceque*, dit-il, *l'Orateur y eſt comme élevé ſur un ſiége, pour écouter les avis de ceux qui opinent, & pour en juger*. Or c'eſt ce qui convient moins à l'Orateur, qu'à ceux qui le conſultent. J'en dis autant du Genre judiciaire, qu'il qualifie du nom de *Tri-*

bunal de l'Eloquence, quoique ce ne ſoit point du tout l'Eloquence qui juge dans les Plaidoyez, mais la Juſtice qui y préſide. Le P. le Pelletier.

Je crois devoir remarquer que dans le Livre qui traite du *Panégyrique*, l'Auteur parle de tous les diſcours qui peuvent y avoir rapport : ainſi l'on y trouve des idées pour les diſcours qui ſe font à la reception d'un Docteur, d'un Magiſtrat, d'un Prelat, d'un Prince, d'un Intendant de Province. On y trouve pareillement des régles pour les Oraiſons funebres, & même pour les pompes, & pour les appareils qui les accompagnent. C'eſt ainſi encore qu'on y trouve ſur le Genre déliberatif, & ſur le judiciaire tous les diſcours à peu près qui ont rapport à l'un ou à l'autre.

Il y a donc de bonnes choſes dans cette Rhétorique ; mais il y en a en même temps, beaucoup d'étrangeres, beaucoup d'inutiles, non ſeulement parmi celles qui ſont hors du ſujet, mais même au nombre de celles qui ſemblent appartenir à l'Art. Il ne faut que jetter les yeux ſur les répétitions fréquentes de ce qui regarde les mœurs, les paſſions, les figures ; ou

Le P. le Pelletier.

ſur les détails dans leſquels on entre ſans néceſſité, ou enfin ſur quelques exemples à retrancher. Tel eſt, ſelon moi, celui, où l'on fait plaider l'Afrique & l'Aſie devant le Dieu Mars pour la gloire des armes, & où faiſant parler ce Dieu*, on le fait parler de Jeſus-Chriſt; ce qui ſûrement ne paroît pas convenir.

* Pag. 892.

Excepté ces endroits, & quelques autres ſemblables, on peut dire que l'ouvrage eſt bon, ou du moins qu'il y a de quoi en faire un bon. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'Auteur fait profeſſion de tirer tous ſes préceptes des premiers Maîtres de l'Antiquité. Il reconnoît que ſans cela il n'eût rien dit qui vaille, & que s'il n'en avertiſſoit, il pourroit paſſer pour plagiaire: de ſorte qu'il n'y a que la maniere de traiter ſon ſujet, & de l'arranger qui ſoit de lui; ſi l'on ne veut y joindre encore les exemples, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'il eût plûtôt pris d'ailleurs, que d'en faire quelquefois lui-même.

Pag. 1.

C'eſt le jugement qu'il faut porter de tous ceux qui ont ſuivi la même méthode. Je ne ſuis pas le ſeul qui aye remarqué qu'ils ont tous haſardé beaucoup, & qu'ils ont preſque tous échoué.

C'eſt le ſens du Bibliographe * Allemand, lorſqu'il dit qu'une des cauſes pourquoi on ne fait plus tant de progrès dans cet art, c'eſt que les Maîtres ne donnent plus de bons exemples comme autrefois. J'ajoûte ſur ce que l'Auteur fait profeſſion de ne ſuivre que les Anciens, que c'eſt le ſort des nouvelles Rhétoriques, & qu'elles ne diſent rien de nouveau, excepté ce qu'elles diſent quelquefois hors du ſujet, ou contre les régles les plus certaines de l'Eloquence.

Le P. le Pelletier.

* *Bibl. Hiſt. Pol. &c. p.* 39.

JACQUES MASENE,

Jeſuite, Regent de Rhétorique à Cologne. 1659.

MOnſieur Morhof * qui eſtime beaucoup la Rhétorique du P. Cauſſin, eſtime encore davantage celle du P. Maſene, intitulée l'*Ecole*, ou l'*Exercice de l'Eloquence* *, outre laquelle l'Auteur a fait un autre Livre, intitulé l'*Ecole*, ou l'*Exercice du ſtyle* *. C'eſt ainſi, même ſelon lui *, qu'on doit entendre le terme métaphorique, & tiré *de la Lutte*, qu'il employe dans

* *Morh. T.* 2. *L.* 6. *p.* 148. *n.* 17.

* Palæſtra oratoria.

* Palæſtra ſtyli Romani, &c.

* Palæſtra orator. p. 7.

C v

Masene. le titre, non seulement de ces deux Livres, mais encore de sa Poëtique; parcequ'apparemment il n'a pas cru que ce fût présenter trop souvent à son Lecteur une bonne métaphore.

Les deux Ouvrages dont j'ai à parler, sont deux *in douze*, & des plus grands dans leur espéce, & des plus gros. L'un est d'environ onze cens pages, l'autre d'environ huit cens. Ils sont tous deux de même datte *; mais il paroît, par la lecture, que le plus petit est l'aîné.

* de 1659.

A prendre le titre propre de ce Traité, selon l'idée ordinaire, il paroît ne promettre que des régles générales sur les mots & sur les phrases, ou tout au plus encore sur les pensées; c'est en effet ce qu'on entend communément par le *Style*. Cependant on y trouve beaucoup de choses à quoi on ne s'attendroit pas, que l'Auteur a eu soin, non seulement de comprendre dans son Ouvrage, mais d'exprimer aussi dans la suite de son titre, parcequ'il les a regardées comme faisant partie de son dessein, qui est de nous former à écrire en Latin, ou à parler cette Langue comme Ciceron.

On ne peut nier que ce qu'il traite

dans le cinquiéme & dernier Livre, n'entre en effet dans son sujet. C'est l'Art de lire & de composer des Dialogues, des Lettres, ou l'Histoire. Cet Auteur y donne fort au long, ce que les premiers Maîtres ont cru ne devoir donner qu'en peu de mots, parcequ'ils ont supposé qu'un homme qui a du génie, supplée aisément ce qu'on ne lui dit pas sur cela. Masene.

Mais quel rapport le quatriéme Livre a-t-il avec son dessein? L'Auteur n'y traite que de l'Empire des Assyriens, des Médes & des Perses; des antiquitez de la Gréce, particulierement d'Athénes & de Lacedémone; des Poëtes & des Orateurs Grecs, des Philosophes & de leurs différentes sectes; enfin des antiquitez Romaines rapportées par Rosin. Sont-ce-là, dira quelqu'un, des régles pour se former le style? Le P. Masene a prévenu * la difficulté; sans toutes ces connoissances, selon lui, il n'est pas possible d'avoir cette force de discours qu'on admire dans Ciceron; & cet Orateur les recommande lui-même dans ses Dialogues.

* Palæst. styl Rom. l. 4. c 1.

Il est visible que ce Pere prend à gauche, & dans le sens qu'il donne à

Masene. Ciceron, & dans ce qu'il nous débite pour former le style, & dans ce qu'il dit pour se justifier. A dire vrai, ces Antiquitez sont curieuses, & si on ne les sait, on ne peut bien entendre les Auteurs ; mais on peut parler comme Ciceron, sans avoir à parler des mêmes choses. Ce sont nos mœurs qu'il faut apprendre à un homme qui doit parler aujourd'hui, & non pas les mœurs des Anciens ; & s'il falloit pour former le style, donner toutes les connoissances de Ciceron, il faudroit faire de trop gros volumes. Aussi Strébée de Reims, très justement loué, & estimé par le P. Masene *, a fort bien traité tout ce qui regarde le style, sans entrer dans ces Antiquitez.

* Palaest. styl. Rom. l. 1. c. 4.

Cependant la matiere du troisiéme Livre est encore plus surprenante. Ce sont trois Recueils, l'un de Proverbes tant grecs que latins ; l'autre de mots latins qui sont véritablement grecs, mais qui ont reçû à Rome le droit de Bourgeoisie ; & le troisiéme de certains mots grecs, d'où sont encore venus certains mots latins. Sur quel fondement l'Auteur donne-t-il ces Recueils? c'est que, selon lui *, c'est une chose qui fait la richesse du style, outre qu'il

* Ibid. l. 3. c. 1.

faut avoir quelque connoiſſance du Grec pour bien parler Latin. Maſene.

Que ſi du troiſiéme Livre, il faut venir au premier, on y trouve ſept Diſſertations, tirées mot pour mot de Quintilien, comme l'Auteur le déclare lui-même, ſur l'éducation des enfans & ſur les premieres études. Pour ce qui eſt du ſecond Livre, il n'y eſt parlé que *du Style*, tant en général, qu'en particulier, & ſelon les différences dont il eſt ſuſceptible, ſoit en lui-même, ſoit dans les matieres où l'on l'applique; c'eſt pourquoi il y traite du ſtyle épiſtolaire, du ſtyle oratoire, & du ſtyle hiſtorique, avec deſſein de parler encore du ſtyle épiſtolaire & de l'hiſtorique dans ſon dernier Livre.

Si on s'étonne de la maniere dont j'ai détaillé cet Ouvrage, en rétrogradant du dernier Livre à ceux qui le précédent; ma raiſon eſt non ſeulement que je l'ai trouvée plus commode, mais que l'Auteur lui-même dans l'avertiſſement aux Lecteurs, leur propoſe un autre ordre de lire ſon Livre, que celui qu'il a ſuivi en le compoſant.

La méthode de cet Auteur différe également, & de ceux qui ne donnent

Masene. point d'exemples de leurs préceptes, & de ceux qui en donnent. Comment cela ? Il rapporte les piéces entieres, où se trouvent les exemples, ou du moins il en rapporte des parties de trente ou quarante pages. Si on lui demande pourquoi ? c'est, dit-il, qu'il compte plus sur la lecture des bons Auteurs, & sur le soin d'écrire, & de les imiter en écrivant, que sur le grand nombre de préceptes. Est-ce à dire pour cela qu'il soit nécessaire de copier les ouvrages entiers de ces Auteurs dans un Traité de préceptes ? Il en use encore ainsi dans son autre Livre, intitulé *l'Ecole*, ou *l'Exercice de l'Eloquence*, *où il se flatte d'avoir plus applani les difficultez de l'Art oratoire, qu'aucun des Maîtres qu'il eût jamais lûs*, soit pour avoir donné une méthode facile à ceux qui veulent imiter les harangues de Ciceron, soit pour avoir dissipé les ténébres qui étoient répandues dans Aphthone. Cet assemblage de Ciceron & d'Aphthone est particulier. Quel qu'il soit néanmoins, ce n'est point à quoi je m'arrête. Mais si le P. Masene * ne veut point d'exemples détachez, il donne pour raison, que *c'est*, dit-il, *arracher l'œil de la tête.*

* *Palaest. Orat. Epist. Nuncup. & p.* 224.

Il veut donc qu'on rapporte des piéces entieres. Il déclare * cependant que quelquefois il retranche lui-même de ses longues citations les endroits les moins beaux, ou qui étoient étrangers à son sujet, & il propose à ses Eléves des morceaux détachez à travailler, ou à étudier, pour imiter les peintres qui ne proposent pas d'abord un corps entier, mais quelque partie. Ce n'est point là, à mon avis, être assez ferme sur ses principes, outre que sa méthode le jette dans d'étranges longueurs. Il a pourtant beaucoup de bonnes choses, particulierement sur les styles, parcequ'il suit les principes d'Hermogéne. On estime les analyses qu'il fait des harangues de Ciceron, & les jugemens qu'il en porte. Il joint le tout à ses préceptes, avec la Vie de cet Orateur, parcequ'elle donne du jour à ses harangues. Tout cela eût été plus convenable dans un Commentaire que dans une Rhétorique. Un bon morceau dans cet Ouvrage est ce qu'il dit sur les Passions; il y met son Lecteur en état d'entendre & de pratiquer cette importante partie de l'Art *. Il y suit la doctrine d'Aristote; il la confirme, par tout ce qu'en dit Ciceron. Il ajoûte ce

Masene.

* Id. p. 7.

* Ib. p. 149. & 146.

Masene.

que cet Orateur a dit encore sur les mœurs, avec diverses Dissertations répandues dans les trois Livres de l'Orateur. Il les rapporte mot pour mot, selon sa méthode, quelques longues qu'elles soient. Il fournit des exemples sur les préceptes qui s'y rencontrent, il montre par tout un grand nombre de connoissances, il est fécond en pensées, il s'exprime en bons termes. On ne peut nier qu'en beaucoup d'endroits il ne fasse voir qu'il avoit du goût, quoiqu'en beaucoup de choses il semble n'en avoir guéres. Entre autres, je ne sai pourquoi commençant sa Rhétorique par l'invocation de Dieu & des Saints, il nomme sainte Catherine dans cette invocation, en l'appellant *la Pallas des Chrêtiens*.

Ce Pere a fait encore plusieurs Ouvrages, il a fait un *Traité des pointes, ou des pensées d'esprit*. Il en a fait un autre qu'il a intitulé *le miroir des Images*, dans lequel il donne un nombre infini d'exemples sur les Symboles, les Emblêmes, les Hieroglyphes, les Enigmes ; & c'est à quoi je ne crois pas devoir m'arrêter, quoiqu'il le croye extrêmement utile à l'Orateur.

Du Cygne.

MARTIN DU CYGNE, *de S. Omer, Jesuite. 1660.*

IL y a plus d'ordre & de netteté dans les Analyses du P. du Cygne, au jugement de M. Morhof *, que dans celles du P. Masène, & c'est ce qui le lui fait préférer. Il remarque que dans celles du P. du Cygne on trouve le sujet, les parties, les raisonnemens, les Périodes, les figures de toutes les harangues de Ciceron avec des notes sur chacune de ces harangues. Ce jugement me paroît vrai. On sait d'ailleurs que l'Ouvrage est généralement estimé de tous ceux qui le connoissent, & qu'il est très utile, tant aux Maîtres qu'aux Ecoliers pour l'explication ou l'intelligence des discours de l'Orateur Romain, ce qui a porté à en faire une nouvelle édition dans ces dernieres années. Il y en a une de 1670 : & ce n'est pas la premiere. L'Epitre dédicatoire est de 1660.

* *Morhof. T. 2, l. 6. p. 248. n. 18.*

Le Critique que je viens de citer, ne dit rien de la Rhétorique de cet

Du Cygne.

Auteur, apparemment parce qu'il a voulu que l'on conçût de cet Ouvrage, ce qu'il nous disoit du premier. En effet les analyses du P. du Cygne ne sont que l'application de ses régles sur les Ouvrages de Ciceron. On ne peut donc douter de la bonté de sa Rhétorique, d'autant plus qu'on voit que dans tous ses préceptes il suit les premiers Maîtres de l'antiquité. Le style de cet Ouvrage est fort simple, mais bon. L'Ouvrage est par demandes & par réponses, ce qui est fort commode pour les jeunes gens. On y trouve suffisamment de quoi s'instruire de l'Art Oratoire, & de toutes ses parties, excepté qu'il ne dit rien des mœurs en particulier. Mais les Passions y sont suffisamment expliquées. Il donne assez bien la maniere de les exciter, & il apprend encore mieux l'usage qu'il en faut faire. Il en découvre les causes en peu de mots d'une maniere convenable, & sans y prendre le change, ni substituer les causes physiques aux causes morales, comme a fait de nos jours M. Pourchot, ci-devant Professeur de Philosophie au College Mazarin. Il y a seulement quelque chose de ce qu'on appelle *Eloquence de l'Eco-*

le, dans l'exemple qu'il donne pour montrer la maniere dont il faut varier les Passions. Ce que je dis des mouvemens de l'ame, je le dis de l'amplification, je veux dire que l'Auteur en développe suffisamment tant l'usage que la nature. Dans ce qui regarde les diverses manieres de raisonner, il ne paroît pas assez distinguer les Syllogismes disjonctifs, des Enthymemes. On pourroit s'étonner d'une chose, qui est, qu'après avoir donné deux parties à l'Elocution dans la définition qu'il en apporte, lesquelles sont *les mots* & *les pensées*, il semble ne plus se souvenir que des mots. Car il fait consister toutes les vertus de l'Elocution, dans la *clarté*, la *pureté*, l'*ornement* & la *douceur*; de telle sorte que l'*ornement*, selon lui, ne comprend que les *tropes* & les *figures*; & que la *douceur* ne comprend que le *nombre* ou l'harmonie & la *periode*, sans plus faire mention des *pensées*, parmi lesquelles néanmoins, même selon lui, il y en a qui appartiennent à l'Elocution, & qui en augmentent la *douceur* & la *force*. Mais il y a une réponse, qui est, que l'Auteur a suffisamment compris ces sortes de pensées, dans ce qu'il dit,

Du Cygne.

Du Cygne. en parlant de la maniere d'amplifier ou d'étendre le discours.

Une chose loüable parmi beaucoup d'autres dans cette Rhétorique, c'est qu'elle est bien fournie d'exemples & neanmoins assez courte. La moderation de l'Auteur paroît encore dans son troisiéme Livre, dans lequel il a évité sur les figures & sur les tropes cette énorme profusion, où sont tombez tant d'autres Maîtres de Rhétorique, tant anciens que modernes. C'est ainsi qu'il parle très sensément & de la Memoire & de l'Action de l'Orateur. Il reconnoît que les régles qu'on donne sur la Memoire sont une illusion, qui ne peut que fatiguer inutilement ceux qui s'en servent, & qu'on ne peut guéres en donner sur l'Action. Mais il y a lieu d'être surpris de ce qu'ayant si peu de chose à dire tant de l'une que de l'autre, il n'a pas laissé de mettre à la tête de ce qu'il dit de la premiere, le titre pompeux de *Livre quatriéme*; & à la tête de ce qu'il dit de la seconde, le titre de *Livre cinquiéme*. Le premier de ces deux Livres m'a fait ressouvenir de ces animaux dont parle Ciceron *, qui naissent & finissent le même jour. Il en est de même, en sa maniere, de

* *Cic.* 1. *L. Tusc.*

ce Livre ; la même page le commence, & la même page le finit. Comment un aussi habile homme n'a-t-il pas senti qu'une si petite chose se met, sans titre, à la suite d'un autre matiere ? Avec cela on lui a obligation de nous avoir donné des Analyses exactes des Harangues de Ciceron, & il est toujours vrai de dire que sa Rhétorique est un bon Ouvrage, propre à mettre les jeunes gens en état de lire les Originaux, qui est ce qu'on doit demander dans une Rhétorique ordinaire.

Du Cygne.

Ce n'est donc pas sans raison que les Auteurs des Journaux de Trevoux * demandent qu'on lise les Ouvrages du P. du Cygne, si on veut s'instruire de ce qu'ils pensent sur l'Eloquence. Ils ajoûtent à la gloire de ce Pere, que deux célébres Professeurs de l'Université ont dicté sa Rhétorique ; & ce qui ne lui fait pas moins d'honneur, ils le mettent à la tête des plus grands Maîtres que la Societé ait produit, non pas je crois, à dessein de le préferer, mais du moins de l'égaler à ce qu'ils ont de plus illustre. L'estime qu'ils témoignent avoir pour cet Auteur, est mieux fondée que celle qu'ils ont marquée au même endroit pour Alberti de Albertis dont j'ai parlé ci-devant.

* *Mois de Dec. 1713. p. 2096, &c.*

M. Bail.

SAPIENTIA FORIS PRÆDICANS.

C'est-à-dire ; *La Sagesse parlant en Public* : 1666. Par M. Bail, *Docteur de la Faculté de Theologie de Paris.*

IL est parlé de cet Ouvrage dans le Journal de Paris, du Lundi 24 Mai 1666. C'est, entre autres, où nous renvoye M. Morhof * pour en avoir une juste idée. Elle m'a paru si juste, cette idée, en lisant ce Journal, que j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de le transcrire. Et le voici.

Plusieurs Auteurs, dit-il, ont écrit les vies des grands hommes qui ont excellé dans les autres professions ; il n'y a que de ceux qui se sont signalez dans la Prédication dont personne n'a traité exprès. La plûpart de ceux qui en ont écrit, ne les ayant point distinguez des autres Auteurs Ecclesiastiques. M. Bail entreprend dans ce Livre de faire leur Histoire, à l'exemple de Ciceron, qui a composé un Traité particulier des *Orateurs Illustres*. Mais son dessein est principalement de montrer en quoi ils ont excellé dans la Prédica-

* *L. 6. c. 4. p. 293. n. 9. il renvoye aussi à Spitzelius dans son Traité*, Literatus felix infelix.

tion. C'eſt pourquoi après avoir traité ſuccinctement l'hiſtoire de leur vie, il s'arrête davantage à faire connoître leur ſtyle & leur maniere, & afin qu'on en puiſſe mieux juger, il rapporte les endroits qu'il a jugé les plus remarquables dans leurs Ouvrages, & il en donne des extraits ſemblables à ceux que Photius a inſerez dans ſa Bibliotheque. M Bail.

Il diviſe ce Livre en trois parties. Dans la premiére il comprend tous ceux dont Dieu s'eſt ſervi pour annoncer ſa parole aux hommes depuis le commencement du monde juſqu'à l'Incarnation de Notre Seigneur. Mais pour ce qui regarde l'Eloquence, il y a peu de choſes à dire de cette premiere partie, parceque de ceux dont il y eſt parlé, les uns n'ayant prêché que de vive voix, n'ont rien laiſſé par écrit: les autres dont les écrits ſont venus juſqu'à nous, ont une éloquence qui étant venuë du Ciel, n'a preſque rien de commun avec celle des hommes, & qui peut ſervir de matiere pour compoſer des Sermons, mais non pas de modéle pour en imiter le ſtyle.

Il s'étend davantage ſur la ſeconde partie, dans laquelle il parle de tous

M. Bail. les Peres qui ont prêché depuis l'Incarnation de Notre Seigneur jusqu'à l'onziéme siécle. Car c'est dans les écrits de ces Peres, que l'éloquence paroît avec toute sa pompe, & qu'on doit chercher la veritable idée de la Rhétorique Chrétienne. Mais c'est une matiere dont tant d'Auteurs ont parlé, qu'elle est épuisée ; & quoiqu'on en puisse rapporter plusieurs belles choses, il est difficile de rien dire, qui ne soit connu de tout le monde.

La troisiéme qui comprend les Prédicateurs qui ont été en réputation depuis l'onziéme siécle jusqu'au commencement de celui-ci, est celle qui est la plus amplement traitée, & dans laquelle il y a plus de choses remarquables. Comme elle contient l'histoire & les extraits d'une infinité d'Auteurs différens, dont il est impossible de parler en détail, je rapporterai seulement ici quelques réflexions générales. [*C'est toujours le Journal qui parle.*]

1°. La vogue de la Théologie scholastique fit décheoir l'Eloquence, soit qu'on ne songeât qu'aux choses, soit que la subtilité nuise à l'Eloquence. On y admire non la figure & l'expression, mais l'invention & la délicatesse

des

des raisonnemens. Mais la subtilité alla à l'excès, & fournit des exemples de tous les défauts, comme les Peres en fournissent des beautez. M. Bail.

2°. Les divisions y regnoient. Les sermons ressembloient à des corps attenuez dont on peut compter les os & les nerfs au travers de la peau. Ils divisoient jusqu'à douze, du moins jusqu'à quatre. En subdivisant, les membres de la division rimoient ensemble : Oblation *moult aimable, moult convenable, moult profitable, moult coûtable.*

Point de figures, hors la métaphore & l'allegorie, & le Dialogue, où Jesus-Christ & la Vierge citent Aristote & Justinien ; Proverbes, Contes plaisans, dont les Libertins ont fait des railleries. Cela, dit-on, pouvoit être bon en ce temps-là.

Cependant on en trouve de ce temps-là même, qui avec beaucoup de simplicité, ont aussi beaucoup de bon sens.

Jusques-là c'est le Journal qui a parlé. On voit, dans cet extrait, que le Journal a fait à peu près sur cet ouvrage, ce que j'ai fait dans mon premier volume sur celui de Ciceron, que M. Bail semble avoir voulu imiter.

M. Bail. Les jugemens que cet Auteur porte des Prédicateurs, pourront avoir lieu dans la ſuite de mon Ouvrage lorſqu'il ſera queſtion de ceux qui ont, non pas donné, mais pratiqué les preceptes de l'Eloquence.

On peut voir en même temps ce que l'on peut faire de mieux ſur ces Orateurs & ſur les autres ; qui eſt de donner l'idée de leur Eloquence, & des traits de leurs diſcours, qui ſoient comme les preuves de ce qu'on avancera, ainſi que Photius & M. Bail l'ont pratiqué;& néanmoins on voit que cette methode a ſes inconveniens ; puiſque, comme le Journal le remarque, il eſt difficile de rien rapporter qui ne ſoit connu de tout le monde. Sur quoi il y auroit à déliberer s'il vaudroit mieux imiter Ciceron, qui ne donne preſque que l'idée des Orateurs dont il parle, ſans rien rapporter de leurs diſcours ; ou s'il eſt plus expédient d'en rapporter quelque choſe, à cauſe qu'il y a des modéles qu'on ne peut trop ſouvent remettre devant les yeux.

On peut encore remarquer ici que lorſqu'il ſera queſtion dans la ſuite de donner les jugemens qu'on a portez ſur les Prédicateurs, il ne ſera point

neceſſaire de remonter au delà de l'onziéme ſiécle, du moins, ſi l'on veut ſuivre l'idée & de M. Bail & de M. Baillet *, qui dans le plan qu'il a imprimé, de l'Ouvrage intitulé, *Jugemens des Savans, &c.* range les Orateurs Eccleſiaſtiques de l'ancienne Egliſe dans la claſſe des Saints Peres, dont il ſe reſervoit à parler à la fin de ce grand Ouvrage, & ne place parmi les Orateurs, que les Prédicateurs des derniers ſiécles. M. Bail.

* *Plan de l'Ouvrage, &c. p. 12 & 13.*

Enfin il n'eſt pas hors de propos d'obſerver ce que notre Auteur dit de la Scholaſtique, ſous laquelle je comprens non ſeulement la Théologie, ainſi ſpécialement nommée, mais la Philoſophie : On peut en tirer cette concluſion, que ces études étant bonnes & utiles, peuvent néanmoins produire de mauvais effets, ſi l'on n'y garde quelque modération.

Gueret.

ENTRETIENS SUR L'ELOQUENCE DE LA CHAIRE ET DU BARREAU.

Par M. G. Gueret Avocat en Parlement, 1666.

On ne peut imaginer une plus grande estime, que celle que M. Gueret témoigne dans ses Entretiens, soit pour l'Eloquence de la Chaire, soit pour celle du Barreau, soit enfin pour les Orateurs, tant de l'un que de l'autre genre. Ces sentimens lui font honneur en tout sens. Premierement, parcequ'un Avocat doit estimer sa profession : en second lieu, parce qu'il doit honorer l'Eloquence partout où elle se trouve ; enfin, parceque, s'il l'estime, il doit aussi estimer les personnes qui la possedent.

C'est l'idée que je prens de nôtre Auteur, dans les termes dont il se sert dès le commencement de son Ouvrage, plus naturels, & en même temps plus énergiques, que ceux dont

je viens de me servir. Les voici. * Gueret.
» Comme l'étude de l'Eloquence, » dit-il, m'a toujours semblé la plus » noble, la plus agréable, & la plus » utile de toutes celles qu'on peut fai- » re, je n'ai jamais rien eu en plus » grande recommandation, que de » cultiver la bienveillance de ceux qui » sont les Maîtres d'un si bel Art. Je » suis si sensible à tout ce qui porte le » caractére d'un bon Orateur, qu'après » avoir été témoin de ces actions cé- » lébres qui se font, & dans la Chaire » & dans le Barreau; je ne suis qu'à » demi content, si je n'approche de » plus près ceux qui les ont pronon- » cées, & si les ayant admirez dans » le public, je ne passe jusques dans » leur cabinet pour découvrir quel- » ques secrets de cette Eloquence su- » blime dont tant de monde est *ido-* » *lâtre*, & que si peu de personnes » peuvent acquerir.

* P. 1.

On voit le goût de l'Auteur; sa noble disposition; sa politesse; la dignité de sa diction, [à un mot près qui peut paroître hors de sa place, ou un peu fort pour l'endroit où il s'en sert.] Sur-tout on voit dans ses termes, cette expression de mœurs, laquelle, par je

Gueret.

ne ſai quel air qu'elle donne à tout le diſcours, ou par je ne ſai quels reſſorts preſque imperceptibles, a tant de force pour gagner le cœur. Voyons ſon deſſein, & de quelle maniere il l'éxécute.

Il entreprend la ſolution de trois problêmes, dont deux paroiſſent à la tête de ſon Livre * : L'un eſt, *ſi le Prédicateur doit être éloquent* ; l'autre, *ſi l'Avocat a droit de ſe ſervir du Pathétique* ; & le troiſiéme, qui, dans le corps de l'Ouvrage, donne lieu aux deux autres ; *ſi l'Eloquence de la Chaire eſt plus difficile à acquerir que celle du Barreau.*

* Dans le titre. p. 1.

Ce n'eſt que pour parvenir à la ſolution de ce troiſiéme, qu'on examine le premier * ; & on ne diſpute à l'Avocat l'uſage du Pathétique dans le ſecond *, que parceque dans le premier, il diſpute l'uſage de l'Eloquence au Prédicateur. Voilà & l'enchaînement de ces trois problêmes, & la raiſon pourquoi le troiſiéme occupe dans le Livre autant de place, que les deux premiers enſemble, c'eſt-à-dire, un Entretien entier.

* P. 6.

* Ibid. ad Calc.

En matiere de Dialogue on veut connoître les perſonnages. C'eſt l'Au-

teur même, sous son propre nom, & par conséquent *un Avocat*, qui propose le premier & le troisiéme problême touchant l'Eloquence de la Chaire : c'est un célébre Religieux *, Chancelier de l'Université, bon *Prédicateur*, sous le nom de *Clearte*, qui, pour lui rendre le change en quelque façon, propose le second touchant l'Eloquence du Barreau ; c'est un illustre Abbé, sous le nom d'*Ariste*, qui leur sert à décider ces trois questions, avec d'autant plus de convenance, qu'il avoit successivement rempli les deux professions d'Avocat & de Prédicateur. On ne nous fait pas connoître autrement les deux derniers Interlocuteurs: mais la comparaison des temps * montre avec certitude & évidence, que le premier des deux est le P. Lallemand, lequel avoit été Recteur de l'Université, avant que d'être Religieux & Chancelier de Ste Geneviéve. A l'égard du dernier, je ne puis le deviner.

Gueret.

* Pag. 3.

Ibid.

pag. 4.

* *De l'année que le Livre fut imprimé & de celles où ce Pere fleurissoit.*

Pour en venir tout d'un coup à la décision des deux premieres questions, comme les trois personnages de ces Entretiens sont gens d'esprit, d'étude, d'expérience & de bon sens, on n'aura pas de peine à concevoir, que d'un

Gueret.

côté l'Eloquence * ſe maintient en poſſeſſion de la Chaire, & que de l'autre le Pathétique ſe maintient auſſi en poſſeſſion du Barreau *. Cela ſe fait de part & d'autre du conſentement de tous les Interlocuteurs, & il n'y a point d'homme raiſónnable qui ne s'en tienne à cette déciſion.

* Pag. 44.

* P. 59. &c.

Quant au troiſiéme problême, toutes choſes bien débatuës, Ariſte prononce * qu'il ne s'en faut guéres que le Prédicateur & l'Avocat ne ſoient égaux en toutes choſes, mais que les incommoditez qui ſe rencontrent dans l'action du dernier, & cette replique à laquelle il doit toujours être prêt, rendent, ſelon lui, ſa profeſſion plus difficile que celle du Prédicateur; mais il faut avoüer, continue-t-il, autant à l'avantage des Prédicateurs que des Avocats, que leur Art eſt ſi vaſte, & qu'il requiert tant de qualitez rares & extraordinaires, que c'eſt un miracle de la Nature, quand il ſe trouve un homme qui le poſſede dans ſa perfection. Il pouvoit dire que dans la Prédication, c'eſt auſſi un miracle de la Grace.

* Pag. 127.

L'Avocat eſt content * de la déciſion; elle lui donne gain de cauſe. Auſſi

* Pag. 128.

s'exprime-t-il en ces termes ; *voilà*, dit-il, *une décision fort équitable ; je la trouve digne d'Ariste & de l'excellence de ces deux Arts*. Le Prédicateur de son côté y acquiesce *, & *veut bien reconnoître que le parfait Avocat a plus de difficultez à vaincre, que le parfait Prédicateur.* Guerer.

* Ibid.

Je ne crois point qu'un aussi galant homme que M. Gueret, ait contre la vérité, prêté cet acquiescement à Clearte, parceque celui-ci auroit pû le désavoüer. Cet acquiescement est d'autant plus considerable, que cet Interlocuteur avoit lui-même traité ce sujet, & qu'il se rend par conséquent avec connoissance de cause. Où l'avoit-il traité ? C'étoit dans *une grande Action publique* *, dans laquelle M. Gueret & Ariste avoient admiré, non seulement une Latinité pure & digne du siécle d'Auguste, mais encore un style poli, un jugement solide, & une connoissance profonde de la belle antiquité. Remarquons en passant que cette *grande Action publique, & en Latin*, est une nouvelle preuve que Clearte est le P. Lallemand : mais ajoûtons cette réflexion, que la connoissance de l'antiquité pouvoit lui

* pag. 45.

Gueret.

avoir appris la réponse pleine de sens, & propre à notre sujet, que fit le Poëte Accius à ceux qui lui demandoient pourquoi il ne plaidoit pas, puisqu'il réüssissoit si bien dans ses Tragédies (1); *Dans mes Tragédies*, dit-il, *je dis tout ce que je veux ; & au Barreau il me faudroit entendre ce que je ne voudrois pas*. C'est aussi, dit-on *, la raison qu'un homme d'esprit employa un jour pour détourner son fils de l'étude de la Jurisprudence, & pour l'encourager à l'étude de la Théologie. Quoi de plus commode, lui disoit-il, que de parler devant des gens qui ne vous contredisent pas ? C'est l'avantage des Prédicateurs. Et quoi de plus incommode que d'être obligé à entendre, dès que vous avez cessé de parler, un homme qui vous réfute, & qui vous fait rendre compte, sans quartier, de ce que vous avez dit ? C'est la condition d'un Avocat. C'est apparemment par cette raison, que M. Duvair & M.

* *Dans le Dict. de M. Bayl. art. d'Accius. p. 45. B.*

(1) Aiunt Accium interrogatum cur causas non ageret, cùm apud eum in Tragædiis tanta vis esset ; hanc reddidisse rationem, quod illic ea dicerentur, quæ ipse vellet ; in foro dicturi adversarii essent, quæ minimè vellet. *Quintil. Instit. L. 5, c. 13.*

Pasquier ont cru que le parfait Avocat étoit plus difficile à rencontrer que le parfait Prédicateur. Desorte que si la décision d'Ariste avoit encore quelque chose de douteux, elle auroit du moins des garants considérables. Gueret.

Pag. 87.

Mais quel fondement avoit-on de demander *si le Prédicateur doit être éloquent ?* C'est qu'on ne voyoit alors dans la Chaire qu'*une Eloquence effeminée*, qui n'apportoit que *des discours fleuris* & des *periodes nombreuses. On ne s'écrie qu'aux faux-brillans*, dit Ariste, *& l'on suit un Prédicateur plûtôt que l'autre ; parce qu'il donne un tour délicat à ses pensées, que son langage est poli, qu'il s'insinuë adroitement dans les esprits, & qu'il a les avantages du geste & de la voix : En sorte qu'un homme qui ne se mêleroit que d'instruire, & qui ne travailleroit point à plaire, seroit à peine écoûté*. Clearte convient de tous ces faits, & ajoûte que comme on avoit vû des nations entieres malades de la Dialectique, de même le siécle étoit malade d'une fausse Rhétorique ; mais que comme elle étoit à la mode, on pourroit s'y tenir. En tout cas, qu'il y en a une qui est digne de l'Evangile, que les Apôtres ont eue, & que les

Pag. 7.

Pag. 9.

Pag. 10. &c. ad 20.

Gueret. Peres ont employée ; que celle-ci eſt non ſeulement utile, mais *neceſſaire* aux Prédicateurs, & qu'il n'y a que l'autre qui ſoit indigne d'eux, parce-que c'eſt une Eloquence de Sophiſtes, d'autant plus dangereuſe qu'elle eſt agréable. Elle employe, dit-on, la douceur, la violence, le Pathétique, & l'harmonie des Periodes. Elle a été de toutes les factions à Rome & à Athènes. Elle a tantôt bouleverſé la Gréce par les Philippiques de Démoſthéne, & tantôt l'Empire Romain par celles de Ciceron. Voilà ce qu'Ariſte, ce que Clearte, & M. Gueret condamnent. Que dire ſur tout cela ? Le voici.

Pag. 30.

P. 19. lig. 24.

Pag. 36.

Pag. 37.

Pag. 39. 41.

Si M. Gueret dans ſes Entretiens, n'a voulu que donner une image de la maniere dont on raiſonne ordinairement ſur l'Eloquence dans le monde, il a réüſſi, & le portrait eſt fidéle : mais s'il a voulu être exact, S. Auguſtin l'eſt plus que lui. Ce Saint ne confond point *l'Eloquence du Prédicateur* avec *celle des Auteurs ſacrez*. Le même Saint démêle mieux la vraye & la fauſſe Eloquence : il ne confond point celle-ci avec l'abus qu'on peut faire de celle-là. Il ne traite point de *fauſſe* une Eloquen-

ce *agréable*, qui *a de la douceur, de la force*, du *Pathétique*, *de l'harmonie*, *de la voix*, & *du geste*. Il ne conclut point que tout cela soit dangereux, à cause qu'on n'écouteroit pas un Prédicateur qui ne se mêleroit que d'instruire, ou bien à cause que des Orateurs factieux ont employé ces avantages pour arriver à leurs fins. Et ce qui montre clairement qu'il n'y a point d'exactitude sur cet article dans l'Entretien dont est question, c'est que si l'Eloquence des Philippiques, Grecques ou Latines, est une fausse Eloquence, il n'y en eut jamais de vraye; & s'il en faut employer quelqu'une dans la Chaire, c'est celle-là, quand même on supposeroit, ce qui n'est pas, que les deux Orateurs qui les ont faites, étoient des séditieux. Un homme de ce caractére peut être tres-éloquent, & son Eloquence peut être digne d'être imitée, quoiqu'il ne faille pas l'imiter dans l'usage qu'il en fait. Venons à la raison de douter sur la seconde question.

La grande difficulté contre l'usage que les Avocats font du Pathétique, est tirée de la Doctrine d'Aristote, & Clearte qui la propose, n'en cherche que la solution. On fait dire trois cho-

Gueret. ses au Philosophe. La premiere est, *que l'Art d'exciter les passions est étranger aux Plaidoyez & à la Profession* d'Avocat ; la seconde est, *que de l'employer c'est corrompre le Juge, & fausser, pour ainsi dire, la régle ;* la troisiéme, *que l'Areopage l'avoit défendu.*

P. 54. 55. 58.

P. 56. On répond très-sensément sur les deux dernieres, qu'Aristote n'a condamné que l'abus des passions, & que la défense de l'Areopage étoit impratiquable. Sur la premiere on veut montrer que ce grand Maître s'est trompé; mais on lui fait dire ce qu'il n'a jamais dit. Il dit *que les passions sont étrangéres*, non pas à l'Art, ni à la Profession d'Orateur, mais *à ce qui est à prouver* (1). C'est ainsi qu'on lui fait dire que l'Orateur doit être homme de bien, il dit seulement que le discours doit donner cette idée de lui.

Dans la comparaison qu'on fait du Prédicateur avec l'Avocat, on reconnoît * que le premier a quelque avantage du côté de la fin ; il se propose le salut des ames. Sa matiere est riche ; il a de plus fortes passions à exciter, ou du moins plus durables. Il parle quel-

* Pag. 95. 96.

(1) Ἔξω τοῦ πράγματος, & non pas ἔξω τῆς τέχνης.

Gueret.

quefois devant les Rois, & cela, pour les reprendre. Quel embarras! Cependant quand il s'agit de la vie & de l'honneur, devant un Tribunal Souverain, dans une queſtion nouvelle, dans la crainte d'être interrompu par le Juge, ou d'être relevé par un redoutable adverſaire, quelle force & quel courage, quelle étenduë de connoiſſances, quelle adreſſe, quelle préſence d'eſprit! Pag. 69. 70. 71. 72.

Obſervons ici deux choſes: l'une que M. Gueret n'eſt pas du nombre de ceux qui ſe plaignent que les Avocats n'ont plus de belles cauſes à traiter, à quoi j'ajoûte que quand même ils n'en auroient plus, ils ne laiſſeroient pas d'être Orateurs ſelon Quintilien, s'ils traitoient comme il faut celles qu'ils ont. La ſeconde choſe que je remarque eſt que ſur ce dernier problême, il ne ſe peut rien dire, ce ſemble, qui ne ſoit touché dans cet Entretien avec autant de politeſſe & d'Eloquence, que de vivacité & de juſteſſe. Le plaiſir ſeroit de comparer le diſcours Latin du P. Chancelier ſur ce ſujet, ſi on l'avoit, avec un autre qui s'eſt fait de nos jours* à peu près ſur la même matiere, & avec ce ſecond Entretien de M. Gueret.

A la ſuite de cet Entretien, il y en a

* *Dont le titre étoit.* Utra utri præſtet Eloq. Sac. an Prof. *prononcé par le Reg. de Rhét. des Jéſuites.*

Gueret.

un troisiéme, qui n'est point annoncé dans les deux premiers. Tout y est nouveau. La Scene, le Sujet & les Personnages qui parlent avec M. Gueret. Il s'y agit de l'idée qu'il faut avoir des *Citations dans les Plaidoyez*, matiere, dit-on, déja traitée dans un Dialogue imprimé, digne du nom des Interlocuteurs qui y parlent, & qui sont M. de Marillac * Avocat Géneral du Grand Conseil, M. Le Peletier Avocat du Roi au Châtelet *. M. Cordemoi & & M. Fleury * Avocats au Parlement. Dans l'Ouvrage de M. Gueret, c'est lui qui parle avec M. de Vaumoriere pere, apparemment, de celui qui vient de donner un recueil de harangues, & M. Blondeau. On remarque dans leur Entretien combien les Anciens ont été reservez à citer dans leurs harangues; car ailleurs ils sont plus libres; & parceque leur exemple ne doit pas toujours avoir force de loi, (3) on examine les raisons qu'ils peuvent avoir eu de citer si peu. On fait attention sur la justesse de leurs citations. On observe que l'usage des citations s'introduisit au Palais par l'envie de plaire à M. le premier Président de Thou qui les ai-

p. 133. 135.

* *Aujourd'hui Doyen des Conseillers d'Etat.*

* *M. Peletier de Souzi, aujourd'hui Soudoyen des Conseillers d'Etat, & du Conseil de Regence.*

* *M. L'Abbé Fleuri, aujourd'hui Confesseur du Roi.*

p. 144.

p. 145.

(3) Non omnia apud | antiquos meliora. *Tac.*

moit, & d'imiter M. Brisson qui citoit beaucoup, comme je le dis ailleurs. Cela alloit si loin, que tel débitant ses propres pensées, les attribuoit avec éloge à Tertullien ou à S. Augustin, qu'il n'avoit pourtant jamais lû : Quelle est enfin la décision ? Qu'il faut peu de citations, qu'elles doivent être justes, utiles, ou necessaires : qu'il ne faut point commencer par une citation ; qu'il n'en faut point dans la Peroraison ; que leur place est dans la Confirmation ; qu'il ne faut point citer en une langue étrangere, si ce n'est qu'il s'agisse d'un texte ou d'une loi décisive. Efforçons nous, dit-on, de rendre Françoises toutes les graces Grecques & Latines, & travaillons à l'embelissement de notre Langue, comme les Latins travailloient à l'embelissement de la leur. Je serai obligé de parler encore des Citations dans l'article suivant au sujet de M. le Vayer.

Gueret.

p. 155.

p. 169.

M. Gueret finit par un quatriéme Ouvrage adressé à Me du Menillet Bochart. C'est une dissertation sur l'Eloquence : Il nous y montre comment il a été un siécle en France, où l'amour de la science faisoit aimer la barbarie & haïr l'Eloquence, comme une corrup-

Gueret.

trice de l'Esprit : Un autre où la Dialectique, les Catégories, les Analytiques d'Aristote, & les Syllogismes en forme faisoient l'ornement des discours. Après quoi on y vit paroître les corrections des texte des Auteurs, qui furent suivies des citations des Medailles, des Marbres, & des Tombeaux. Enfin on aima à montrer qu'on parloit bien Latin, on chercha aussi le style outré & pointilleux. L'Auteur oppose à tout cela la conduite & l'Eloquence de Ciceron, & en fournit une idée assez juste.

Journ. de Par. du Lundi 22. Nov. 1666. p. 453.

En finissant cet Article je ne dois pas omettre les jugemens que j'ai trouvez sur l'Auteur qui en fait le sujet. Premierement donc, lorsque son Ouvrage parut en 1666. Le Journal des Savans, après l'énumeration des piéces contenuës dans son Livre, ajoûte que toutes ces pieces sont écrites avec beaucoup d'élégance, & peuvent être utiles à ceux qui veulent se perfectionner dans l'Eloquence de la Chaire & du Barreau. En second lieu, dans l'édition des Oeuvres de Boileau avec des Notes, M. Gueret est appellé *l'Auteur ingenieux de la Guerre des Auteurs*, à quoi l'on ajoûte qu'il a aussi composé l'Ouvrage qui a pour titre, *Le Parnasse Réformé.*

Edit. de Boil. de Genev. in 4. p. 14. dans les Remarques.

La Mothe le Vayer.

M. DE LA MOTHE LE VAYER,

*Conseiller d'Etat ordinaire, Membre de l'Academie Françoise, Précepteur de Monsieur le Duc d'Orleans *.* 1670.

* Philippe Frere unique du Roy Louis XIV.

ON a de M. de la Mothe le Vayer deux Ouvrages sur l'Eloquence; & quoiqu'il ne les ait composez que bien du temps l'un après l'autre, je ne crois pas qu'il soit à propos de les séparer. Le premier fut imprimé en 1638*, & a pour titre, *Considérations sur l'Eloquence Françoise de ce temps*; le second est intitulé, *la Rhétorique du Prince*, & ne fut imprimé qu'en 1670*. On voit par le titre la différence de l'objet. Celui-ci regarde l'Art oratoire en géneral, quoiqu'on ne veuille l'approfondir, qu'autant que cela convient à un Prince. Celui-là regarde l'Eloquence Françoise, telle qu'elle étoit il y a près de quatre-vingts ans.

* *C'est le Volume in 8°.*

* *Dans le 6 Vol. in douze.*

L'ordre des matieres demande que je commence par *la Rhétorique du Prince*, puisqu'on y traite de l'Art en général. Mais qu'est-il nécessaire de s'y arrêter ? Il suffit de remarquer qu'on y

La Mothe le Vayer.

trouve des idées assez justes de la Rhétorique & de ses parties, des parties du discours, des devoirs de l'Orateur, & de quelques moyens de les remplir. Ce ne seroit pas peu, si tous les Princes en savoient autant qu'on leur en dit dans ce petit Ouvrage. Les principes y sont bons, & puisez dans les sources d'Hermogéne, de Quintilien & d'Aristote. Ceux qui ont lû ces Anciens, peuvent le reconnoître. L'Auteur ne rapporte point d'exemples, parcequ'il veut être court. C'est pour cela aussi que son style est concis. S'il s'arrête, & aux figures *, & aux lieux de Rhétorique *, il avertit en même temps que les plus grands ornemens de l'Oraison se tirent ordinairement du merite des pensées ; que toutes les figures deviennent vicieuses, si on ne les employe à propos ; que tous les lieux oratoires sont fondez principalement sur la Science & sur les belles Lettres ; qu'on doit par conséquent regarder les belles Lettres & la Science comme la source de l'invention des Rhéteurs, & que c'est pour cela que l'étude des bons Livres est absolument nécessaire, avec la connoissance de la Philosophie. *C'est l'abondance des pen-*

* Ch. 13. p. 192.

* Ch. 2. p. 163.

ſées, dit-il * avec Ciceron (1), *qui donne l'affluence des paroles ; & quand on a ſuffiſamment médité ſon ſujet*, ajoûte-t-il (2) avec Horace, *les paroles viennent en foule.*

La Mothe le Vayer.

* *Ch.* 2. *p.* 166.

On trouve à la fin de cet Ouvrage un chapitre * aſſez long ſur *la Prononciation*, parceque l'Auteur croyoit qu'on peut en donner des préceptes. Après tout il avertit * tant ſur cela que ſur le reſte, qu'il ne faut point à l'Orateur une contrainte ſervile, & que les Maîtres de l'Eloquence ont fait une eſpéce de vice, d'éviter le vice avec trop de curioſité. Il faut une liberté genereuſe, & néanmoins ſe ſouvenir * qu'une Oraiſon ne peut, ni être belle, ni le paroître, ſi ſes parties ne ſont dreſſées de telle ſorte, qu'elles ne forment qu'un même Tout, & qu'elles ne compoſent qu'un même ſyſtême. C'eſt un précepte qui revient à cette unité ſi fort recommandée aux Poëtes (3), & qui eſt le fondement de

* *Ch.* 16. *p.* 201.

* *Ch.* 15. *p.* 200. & *ch* 16. *p.* 209.

* *Ch.* 11 *ad calcem. p.* 190.

(1) Rerum copia verborum copiam gignit. *Cic.* 3. *de Orat. n.*

(2) Verbaque proviſam rem non invita ſequentur. *Horat. de Arte poët.*

(3) Denique ſit quod vis ſimplex duntaxat & unum. *Horat. de Arte.*

La Mothe le Vayer.

l'Art poëtique : mais elle n'eſt pas également néceſſaire dans l'Art oratoire. La raiſon eſt, que l'Orateur ne fait point ſon ſujet : on le lui fournit ; & quelquefois on le lui fournit double : le Poëte fait le ſien, & le fait par l'imitation qui ne ſe propoſe qu'un objet.

M. Baillet qui a parlé * de notre Auteur parmi les Critiques & parmi les Grammairiens, dit qu'il paroît par les Ouvrages qu'il avoit faits dans ces deux genres, que c'étoit un homme de jugement & de bon ſens, qu'il avoit de l'eſprit & de l'érudition. La même choſe paroît par le Traité dont je viens de parler, & par celui, comme j'ai dit, qu'il avoit fait trente-deux ans auparavant, & dont il me faut dire quelque choſe.

* *Jugem. des Sav. T. 2. 1. part. p. 215. & T. 3. p. 253.*

Ce ſont *ſes Conſidérations ſur l'Eloquence Françoiſe*, qu'il fit * pour dire ſa penſée ſur l'état où il la voyoit, & la dire, comme il le déclare *, en ſuivant les principes des premiers Orateurs de l'Antiquité. Après cette déclaration, peut-être s'attendroit-on à lui voir dire quelle fut l'Eloquence Françoiſe dans ſa premiere origine, enſuite de la renaiſſance des Lettres,

* *p. 3.*

* *Dans l'Epit. à M. le Card. de Rich. p. 3.*

La Mothe le Vayer.

& quels progrès elle avoit fait depuis ces premiers commencemens ; ce qu'elle avoit déja pris des Anciens, ce qu'elle n'avoit pu encore attraper, de telle sorte qu'il justifiât par des exemples, tirez des Ecrits du temps, ce qu'il auroit avancé. Nous aurions vû par ce moyen, si l'on a acquis depuis lui les avantages qui manquoient à ceux de son siécle. Mais ce n'est pas la route qu'il a prise. Il s'est fait * une loi de ne nommer aucun de nos Ecrivains ; soit pour le louer, de peur de lui attirer l'envie ; soit pour l'estimer moins qu'un autre, de peur de le desobliger. C'est une grande modération : mais *c'est en même temps*, selon M. Bayle *, *un excès de cérémonie préjudiciable à la liberté dont on doit jouir dans la République des Lettres ; c'est y introduire les œuvres de surérogation : il doit y être permis de nommer ceux qu'on réfute ; il suffit de s'éloigner de l'esprit d'aigreur, injurieux, & malhonnête* (4).

* p. 73. 176. 174.

* Dans son Dict. T. 3. p. 2352. B.

(4) *Ce principe de M. Bayle est plus juste que celui de M. Pourchot, qui a prétendu * que quand on réfute les gens, il ne faut pas les nommer, même en leur donnant des louanges, ou en leur faisant des complimens.*

* Lettre d'un Juriste, &c. pag. 22. l. 12.

La Mothe le Vayer.

Voyons donc quelle méthode M. de la Mothe le Vayer a ſuivi. Il dit en un endroit *, que peu de temps avant lui, M. du Vair * ne nioit point que les Orateurs François ne fuſſent encore bien loin des Orateurs de l'Antiquité. Il avoue qu'on s'étoit avancé de quelque pas depuis M. du Vair, & que perſonne ne pouvoit le nier ſans injuſtice ; mais il ſoûtient qu'on ne pouvoit encore prétendre aller de pair avec ces grands hommes. Il y a un point ſeulement ſur lequel il convient dans un autre endroit, que les Modernes ont égalé les Anciens, & c'eſt *l'harmonie des periodes*. Pour le nombre, dit-il *, & pour le ſon, notre Langue a depuis peu reçu tant de graces, qu'il n'y a guéres de periodes mieux digerées, & plus agréablement tournées dans Démoſthéne & dans Ciceron, que celles de quelques-uns de nos Ecrivains, qui ont ſi bien réüſſi, qu'on ne peut porter plus haut une partie ſi importante de l'Eloquence.

* p. 174.

* Tr. de l'Eloq.

* p. 79.

Au paſſage que je viens de rapporter, j'en ajoûte un autre qui ſert encore à montrer l'idée que notre Auteur avoit des Orateurs de ſon ſiécle. » Quant aux Patrons de l'Eloquence,

» dit-

» dit-il *, sur qui Longinus veut qu'on » se perfectionne, j'en proposerois volontiers quelqu'un de notre Langue, » sans les considérations qui m'ont jusqu'ici retenu de nommer personne. » Joint que, si nous en voulons parler franchement, *& user de la liberté » des Anciens, de laquelle nous avons » encore plus dégeneré, que de leur éloquence*, nous serons contraints d'avouer que nous n'avons point de » modéle chez nous à nous donner, » qui puisse représenter cette parfaite » forme de bien dire dont nous traitons. Elle consiste dans l'habileté de varier le style, & de mêler les caractéres dont il est susceptible.

La Mothe le Vayer.

* p. 172.

Voilà ce que M. de la Mothe le Vayer me paroît dire de particulier sur l'Eloquence de son temps. Dans tout le reste du Livre il se contente d'examiner ce que les Anciens ont demandé à l'Orateur, & il le demande lui-même. Pour garder quelque ordre * dans ce qu'il a dessein de dire, il traite dabord des mots, ensuite des Périodes, enfin du corps du Discours, & laisse, dans chacune de ces Parties, le soin au Lecteur de voir ce qui lui manque selon les régles qu'on lui donne.

* p. 10.

Cette conduite fait retomber ſon Ouvrage dans l'idée des préceptes généraux, à moins qu'on ne veuille dire, que ce qu'il blâme en général, eſt ce qu'il trouve à redire dans l'Eloquence de ſon temps. Mais cela n'eſt point généralement vrai; puiſqu'il reconnoît qu'on uſoit alors d'un choix très exquis de paroles, & que l'art de tourner une période, étoit au plus haut point de ſa perfection. Cependant *il ſeroit conſcience* * *d'égaler aucun de nos Orateurs à ces vieux Grecs & Romains, qui ont conjoint la beauté du diſcours à la grandeur des penſées.* On peut conclure ſeulement, que ce qui manquoit alors aux Orateurs, c'étoit le fond des choſes, l'ordre, le raiſonnement, les bienſéances, les mouvemens, les mœurs, ou quelques-unes de ces parties. Quoi qu'il en ſoit, il nous apprend * que nous devons choiſir avec ſoin les mots dont nous voulons nous ſervir, & que ce doit être notre premiere étude, parceque la beauté des termes eſt le fondement de l'Eloquence. Il s'enſuit qu'on ne doit non plus ſe charger des mots qui ne ſont pas en uſage, que d'une monnoye qui n'a pas de cours. Ces mots ſont de trois

* p. 173.

* Depuis la p. 13. jusqu'à la 54.

sortes : ceux qui sont *surannez*, ceux qui sont *nouveaux*, & ceux qui sont *étrangers*. Préferer les mots surannez, c'est, selon notre Auteur, demander du gland, au lieu de bled, pour se nourrir ; rechercher les mots nouveaux, c'est demander les fruits avant leur maturité ; user de mots étrangers, c'est tomber dans la barbarie. Toutes pareilles expressions, dit-il, marquent de la singularité & de l'ostentation ; elles rendent le discours obscur, & offensent les oreilles. La Mothe le Vayer.

Dans le soin pourtant de choisir les mots, il faut éviter le scrupule & la superstition. C'est à quoi l'Auteur rapporte* ce que dit Longin, que *le Sublime a quelquefois des défauts, ausquels il ne faut pas prendre garde* ; & ce que dit Quintilien (5), qu'*un discours n'a pas grand merite du côté des pensées, quand on y fait un si grand cas des paroles* ; enfin ce que dit Ciceron (6), que l'Eloquence imite quelquefois *les Dames plus gratieuses dans leur negligé*,

* *p.* 22.

(5) Jacere sensus in oratione, in qua verba laudantur. *Quint. l.* 8 *in Procem.* & *l.* 9. *c.* 4.

(6) Non ingratam negligentiam indicat, de re hominis magis, quàm de verbis laborantis. *Cic. in Orat.*

La Mothe le Vayer.

qu'avec toute leur parure, & sur-tout, qu'avec leur rouge.

Il est constant que la servitude dans le choix des mots, peut faire perdre la plus vive chaleur de l'esprit (7) ; elle peut faire haïr l'Eloquence, ou en rendre le soin ridicule. Il est bon d'ailleurs de considérer qu'un mot inusité, ancien ou nouveau, a quelquefois de l'emphase, de l'énergie, ou de l'agrément ; & il est à propos d'empêcher que le peuple qui est ignorant, ne soit le maître absolu de la Langue. Ces avis paroissent tirez d'un des plus beaux endroits d'Horace *. C'est avec un Maître si sûr, qu'on nous avertit encore, d'user sobrement de cette liberté qu'on nous laisse ; & d'attendre, pour nous en servir, que nous ayions quelque nom dans la République des Lettres. D'autant plus que la Métaphore supplée au défaut des termes qui nous manquent, & qu'elle a une grace particuliere. » Un Auteur qui veut réüssir, » aura l'adresse, dit Horace *, de faire » revivre certaines expressions nobles

* *Ep. l.* 2. *Ep.* 2. *ad Flor.*

* *Ibid.*

(7) Abominanda infelicitas, quæ & cursum dicendi refrænat, & calorem cogitationis extinguit morâ & diffidentiâ. *Quin. Proœm. l.* 8.

» & éclatantes, dont se servoient nos » premiers Catons & nos Céthégus, & » que maintenant l'on abandonne, par- » cequ'elles passent pour vieilles & pour » surannées. Il se servira de mots nou- » veaux, mis au jour, & autorisez par » l'usage. C'est ainsi qu'inventant des » manieres de parler pures & énergi- » ques, il rendra la Langue abondan- » te : de même qu'un fleuve dont les » belles eaux fertilisent la campagne. » Soyez fort retenu, dit-il * ailleurs, » & fort réservé à faire des mots nou- » veaux ; vos expressions seront tou- » jours belles, si vous savez, par une » liaison pleine d'adresse, donner aux » mots qui sont en usage, la grace de » la nouveauté, &c.

La Mothe le Vayer.

* De Arte poët.

Ce que l'Auteur dit sur les mots, il le dit * aussi sur les Périodes. Nous devons y éviter deux défauts (8) contraires ; l'un est de ceux qui s'en tiennent dabord à leurs premieres productions ; l'autre de ceux qui croyent n'avoir jamais assez poli leurs Ouvrages, & qui se travaillent la plume

* pag. 5 jusqu'à la p. 117.

(8) *Voyez sur ces deux défauts opposez, un bel endroit dans Quintilien, L. 10. c. 3. & fort bien traduit dans les Oeuvres posthumes de M. de Maucroix, p. 336, &c.*

La Mothe le Vayer.

à la main, comme l'oiseau se bat à la perche.

Pour parvenir à éviter ces deux extrêmitez, on suit encore un conseil d'Horace*. On se dépouille de la tendresse de pere, c'est à dire de la qualité d'Auteur, on prend celle de Censeur sévere, ou du moins de Lecteur indifférent. On consulte des gens sincéres & éclairez. On ne se pardonne rien. On fait des ratures sur le papier, qui rendent le discours plus agréable ; en y effaçant beaucoup, elles y forment les plus beaux traits ; sur-tout, elles lui donnent cet ordre, cette harmonie, cette liaison des parties, qui en fait la perfection. Ecoutons Horace*. » Quiconque, dit-il, voudra faire un Poëme achevé, prendra avec la plume l'esprit d'un Censeur judicieux & équitable : il retranchera sans hésiter les mots qui n'auront ni éclat, ni force, ni grace ; & quelque répugnance qu'il y ait, il les arrachera de leur place avec violence, quand ils seroient, pour ainsi dire, aux pieds des autels de Vesta, où les criminels mêmes sont en sûreté.

Cela regarde le soin qu'il faut avoir de corriger : d'un autre côté, il y a à

* Ep. l. 2. Ep. 2.

* Ep. l. 2. Ep. 2. ad Flor.

prendre garde qu'en voulant ôter les défauts des phrases, on en ôte aussi la force; de la même maniere qu'en voulant quelquefois se purger du mauvais sang, on se prive de celui qui est nécessaire à la vie (9). Souvenons-nous sur cela que c'est, & une injustice, & une legereté, de condamner toujours ses premieres expressions, pour en remettre de nouvelles à la place, qui n'ont d'autre avantage, que celui d'être venues les dernieres; c'étoit le caractére de Tibere *. Il parloit mieux sans préparation, que lorsqu'il s'étoit préparé.

* *Suet. in Tib.*

Les Isocrates qui écrivent pour l'ostentation, peuvent dresser, pour ainsi dire, leurs périodes au cordeau. Cela leur convient pour faire parade de leur art, & peut servir à leurs disciples, qu'il faut dabord assujettir à ce soin de polir le discours avec une extrême exactitude, à cause qu'ils en rabattent toujours assez. Les Démosthenes & les Cicerons peuvent se donner des libertez, & quelquefois même des licences. Si ce qu'ils font paroît irrégulier

(9) Metuens ne vitiosum colligeret, etiam verum sanguinem deperdebat. *Cic. de Calvo. in Bruto.*

La Mothe le Vayer.

d'un côté, il rentre d'ailleurs dans les régles; ou il sert d'ornement à la pensée (10), comme les ombres au tableau; ou il lui donne de la force.

Il y a deux choses dans la phrase, son étendue, & sa qualité ou ses ornemens. Il suffit de se faire une idée générale de la juste longueur qu'elle doit avoir, pour n'être ni obscure, ni embarrassée, mais pour aider à remplir les devoirs de l'Orateur, qui sont *d'instruire, de plaire & de toucher.* Cette longueur est environ de quatre membres, & la mesure d'un membre est à peu près un grand vers. L'opposé du style périodique est le style coupé. Il a son merite, il a de la force, s'il est interrompu. Mais s'il regne par tout, il ressemble au parler des asthmatiques, ou aux viandes hachées dont se nourrissent les malades, ou enfin à la maniere dont marchent les Pies; elles ne vont que par bonds. Il est vrai que les pointes, les allusions, les sentences ont dans ce style, un éclat & un brillant merveilleux: mais c'est comme les moindres étoiles, elles ne brillent qu'en tremblottant, au lieu que l'Elo-

(10) In vitio decor est quædam malè reddere verba. *Ovid.*

quence doit répandre sa lumiere comme le soleil. Il est à propos d'interrompre le style coupé par des phrases plus longues qui lui donnent de la consistance. C'est un art que Ciceron explique dans son Orateur *. La Mothe le Vayer.

* Cic. in Orat. n. 231.

Pour ce qui est des ornemens, de l'harmonie, des figures, & autres choses semblables, il faut les chercher avec modération : car on ne sait lequel est le plus contraire à l'Eloquence, ou une négligence trop grande, ou un trop grand soin.

En finissant cet article, n'oublions pas ce que dit l'Auteur *, & ce qu'il croit dire * avec l'approbation de l'Académie Françoise, qui ne faisoit alors que de naître, & étoit composée de personnes dont la réputation ne vieillit point. Il est fortement persuadé que la connoissance du Grec peut être d'un grand usage pour répondre sur bien des choses qui regardent notre Langue, quoiqu'on puisse la parler fort bien sans ce secours, & qu'avec ce secours même on puisse encore la parler mal.

* p. 104.
* p. 112.

Jusqu'ici nous n'avons touché que la beauté de la diction, & il faut quelque chose de plus dans un discours

La Mothe le Vayer.

pour l'Eloquence, un grand ſens, un fond de ſageſſe, la force, la délicateſſe, le raiſonnement, la liaiſon, l'ordre des parties, la bienſéance en toutes choſes, ſur laquelle l'Art oratoire ne ſait proprement que dire, tant il eſt difficile d'en donner des régles! Faut-il s'étonner qu'il y ait ſi peu d'Orateurs? Les graces principales du langage viennent de l'excellence de ce qu'on dit; & il eſt impoſſible de bien dire, ſi l'on n'eſt en état de bien penſer. Rien ne ſert plus à nous y mettre, que la lecture des bons Auteurs de l'Antiquité, quoiqu'ils nous parlent une autre langue que la nôtre. Ils nous apprennent en même temps à ne point employer la beauté des termes à des matiéres qui ne le méritent pas, puiſqu'auſſi-bien, quand on les y employe, le ſouvenir des paroles s'évanouit avec le bruit. C'eſt une verité qu'on éprouve dans la lecture des Romans, & encore plus dans tous ces Livres vuides de ſens, qui ſont écrits, diſent les Auteurs, poliment, & *à la mode* *. Tout le monde y court néanmoins, & les Libraires les aiment. Le commun des hommes aime à ſe repaître d'imaginations vagues, à nourrir ſes paſſions. Les Romans four-

* p. 112.

nissent ces vains avantages. Les hommes aiment (11) encore ce qui est à leur portée ; ils admirent ce qu'ils se croyent en état d'imiter ; ils y bornent la force de l'Eloquence, parceque ce sont les bornes de leur génie. Cela donne cours aux Ouvrages où il n'y a que des mots, un vain amusement, & rien de solide. L'Auteur dont est question, voudroit * que ceux qui n'ont que la beauté de la diction en partage, s'appliquassent à traduire. Il n'exclut pourtant pas de cet emploi les grands génies, capables d'ailleurs de produire de leur propre fond.

La Mothe le Vayer.

* p. 135.

Ceux qui sont forts en citations, ont quelque chose de commun avec les Traducteurs ; ils semblent riches du bien d'autrui. Il y avoit des gens qui avoient en horreur les citations du temps de l'Auteur. Il se disoit * sur ce sujet des choses pompeuses *Pour & Contre*, mais peu convainquantes. Il y paroît un point fixe, qui est, *qu'on peut citer* ; cela est même nécessaire quelquefois, mais rarement. Une citation en son lieu, a

* p. 139. &c.

(11) Tantum quisque laudat, quantum se posse sperat imitari. *Cic. in Orat. n.* Quem sperandi sibi, eundem & benedicendi finem proponunt. *L. 2, Tusc. quæst.*

La Mothe le Vayer.

de la force ou de l'agrément ; elle montre la modestie de l'Orateur qui ne veut point s'attribuer ce qui n'est pas de lui. Elle donne en même temps l'air d'un homme bien élevé, qui est en commerce avec les honnêtes gens de tous les siécles ; & les Auditeurs qui font aussi leurs délices de la lecture des Anciens, sont ravis de les voir en quelque sorte *résuscitez*. C'est l'idée que M. de la Mothe le Vayer * avoit des citations. M. Bayle * trouve que c'est en faire un peu trop de cas, quoique d'ailleurs il les estime fort lui-même.

* p. 153.

* Dict. T. 2. p. 1132. B.

Notre Auteur dit quelque chose des styles * & des caractéres : mais il les distingue. Ceux-ci, dit-il, sont limitez à un petit nombre, & plusieurs Ecrivains en même temps peuvent se rencontrer dans le même caractére, au lieu que les styles sont infinis ; il y en a autant que d'Auteurs ; & ils sont aussi différens que les visages. Il ne faut pas s'en étonner. Le style n'est qu'une façon de s'expliquer qui dépend du temperament de chaque personne. C'est par cette raison que les mœurs se peignent dans le discours, & qu'il suffit quelquefois d'entendre parler un

* p. 155.

homme pour le connoître (12). Il eſt difficile que cela n'arrive. Cependant il y a des gens qui voudroient qu'un Auteur s'abſtînt de ſe faire connoître. *Qu'a-t-on affaire*, diſent-ils, *qu'un diſſolu, comme Mécéne, ſe peigne dans ſes Ouvrages, & que ſon éloquence ſoit auſſi licentieuſe que ſa vie?* Cette raiſon exclut des Ouvrages les mauvaiſes mœurs, mais non pas les mœurs en général, les mœurs qui ſont bonnes, ou d'autres qui pour être indifférentes, font pourtant un bon effet. Oter toutes ſortes de mœurs d'un diſcours, c'eſt ôter à l'Eloquence un des grands moyens de perſuader, & la réduire aux termes d'une démonſtration d'Euclide. La Mothe le Vayer.

Il n'eſt pas poſſible de faire de grands progrès dans l'Eloquence, ſi l'on n'a toujours un bon modéle devant les yeux. Où le prendre ? L'Auteur * ne juge pas qu'il lui convienne d'en propoſer aucun parmi nos Ecrivains François. On avoit trouvé des taches dans Démoſthéne, dans Ciceron, dans Tite-Live : comment auroit-on prétendu, il y a près de quatre-vingts ans, trouver la perfection parmi nous ? On nous propoſe donc ces Anciens mêmes, cen-

* p. 173.

(12) Oratio vultus animi eſt. *Sen. Ep.* 115.

La Mothe le Vayer.

ſurez en peu de choſes, & par un petit nombre de gens ; parcequ'excepté la cenſure de ce petit nombre, qui ſont des gens preſque ſans aveu, ils ont eu l'admiration de tous les autres ; à quoi il faut ajoûter que nous ne ſommes plus en état de ſentir ce qu'on a voulu y reprendre, quand même on l'auroit repris avec raiſon.

Ce ſont ces Anciens que nous admirons aujourd'hui, & non pas préciſément tous ceux qui ſont anciens. Nous admirons auſſi les Modernes où nous rencontrons le goût de la bonne Antiquité. Horace *, dit-on, n'étoit pas pour les Anciens. Il faut prendre ſon ſens, puiſqu'il l'explique. Il parle des Ecrivains qui étoient par rapport à lui, ce que les Gothiques ſont par rapport à nous. Ce ſont les *Trouvaires* Latins, s'il faut ainſi dire, dont il parle. Quelqu'un admire-t-il les Trouvaires parmi nous ? Mais Horace admiroit les Grecs, & en conſeilloit la lecture. Il étoit perſuadé que c'étoit faute de les étudier, ou de les imiter, que les Romains ne réüſſiſſoient point encore, autant qu'ils étoient capables de réüſſir. Il admiroit en même temps ceux de ſon ſiécle qui étoient dans le goût que

* *Ep. ad August.*

les anciens avoient approuvé. On nous oppose son autorité ; nous sera-t-il défendu de la suivre, parceque nous prenons sa pensée ? La Mothe le Vayer.

Au reste l'imitation ne doit, ni se borner à un seul modéle, ni être servile, ni nous jetter dans un art qui paroisse, rien n'étant plus opposé à l'artifice que de le découvrir, parcequ'une ruse cesse de l'être, aussi-tôt qu'elle est reconnue. Quelque libre néanmoins que soit la composition, rien ne peut la dispenser, ni de suivre un ordre convenable, ni de garder toutes les bienséances, ni de tendre à mériter l'admiration des hommes, sans quoi Ciceron ne reconnoît point d'Eloquence. C'est la beauté de l'expression qui y conduit ; c'est encore plus la beauté des pensées, & celle des grandes connoissances, que l'Auteur peut-être a confondues avec les sciences les plus élevées, tandis qu'il y a assez d'élevation dans la connoissance des mœurs, des affaires, & de la vie des hommes, pour lui donner la qualité de *grande*.

Je pourrois ne rien dire de plus à l'avantage des deux petits Traitez, dont j'ai parlé ; parceque, pour s'en former une juste idée, il suffit de se

La Mothe le Vayer.

souvenir de ce que j'en ai dit en empruntant les termes de M. Baillet, & d'y joindre ce qu'en dit M. Bayle *, qu'on ne niera jamais, à moins de manquer de discernement & de goût, que cet Auteur n'eût beaucoup de génie. Car ce que M. Baillet ajoûte dans son jugement, que M. de la Mothe le Vayer *s'est trouvé fort soulagé dans ses Ouvrages de critique, par le travail de ceux qui avoient écrit avant lui sur le même sujet, & qu'il en a été quitte pour un petit nombre de Réfléxions, que son génie & ses lectures ont pu lui fournir*; cela ne fait rien à ses Ouvrages de Rhétorique, parceque sur cet article il s'agit plus de choix que d'invention.

J'observerai cependant que l'Auteur dont est question, ne prend pas le sens de deux endroits qu'il rapporte; l'un d'Horace *, & l'autre de Ciceron *. Il fait dire au premier, *que Lucile étoit louable de mêler du Grec dans ses vers latins.* Au lieu qu'Horace s'en mocque *, & de tous ceux qui l'admiroient. Il fait dire au second, *que l'Orateur peut parler avec succès, de ce qu'il ne sait pas*; & c'est ce qui est fort éloigné de sa pensée. Ciceron dit seulement *, qu'un Orateur parlera mieux

* Dict. T. 2. p. 1131. B.

* p. 142.

* p. 4.

* Sat. l. 1. Sat. 10.

* L. 1 de Orat. n. 69.

des choses d'un art, que ceux qui en font profession ; mais c'est lorsqu'il s'en sera fait instruire. Aussi M. de la Mothe le Vayer établit-il lui-même à la fin de son Ouvrage, que, selon Ciceron, ce sont les belles connoissances qui doivent fournir les belles expressions. La Mothe le Vayer.

Mais à tout ce que j'ai dit d'avantageux à notre Auteur, j'ajoûte deux témoignages que lui rend encore M. Bayle. Dans l'un, il dit qu'il y a beaucoup de profit à faire dans la lecture de cet Ecrivain, & que nous n'avons point d'Auteur François qui approche plus de Plutarque que celui-ci. Qu'on trouve de belles pensées répandues dans ses Ouvrages, & de solides raisonnemens. » L'esprit & l'érudition, dit-il, » y marchent de compagnie. L'esprit » paroîtroit sans doute beaucoup plus, » s'il alloit seul ; les autoritez & les ci- » tations qui l'accompagnent, l'offus- » quent souvent ; mais, en quelques » endroits, il tire son plus grand bril- » lant de l'application heureuse d'une » pensée étrangere. *Dict. T. 3. p. 1930. A.*

Dans l'autre témoignage, M. Bayle dit que les Ouvrages de M. le Vayer ne sont point des rapsodies, que cet Au- *Ibid. B.*

La Mothe le Vayer.

teur débite du ſien une infinité de choſes, qu'il y mêle beaucoup de ſel & beaucoup d'eſprit ; & s'il y mêle auſſi beaucoup de choſes d'emprunt, & qui ne ſont par choiſies avec aſſez de diſcernement, il ne laiſſe pas d'être vrai, qu'il réſulte de tout cela un Ouvrage dont la lecture eſt très utile, & qui plaît encore à quelques bons Connoiſſeurs.

» M. de Vigneul Marville, continue
» M. Bayle, croit faire beaucoup d'hon-
» neur à la France, en diſant que les ra-
» pſodies de la Mothe le Vayer ne ſont
» plus de notre goût, & qu'on ne perd
» plus de temps à les lire ; mais il eſt
» à craindre qu'on ne ſe confirme par
» là dans le jugement que font plu-
» ſieurs Etrangers, *que la France trop*
» *dégoûtée de tout ce qui ſent l'érudition,*
» *ne s'occupe qu'à polir ſa langue, & qu'à*
» *bien tourner des portraits & des cara-*
» *ctéres.* Les meilleurs Ecrits des pre-
» miers Académiciens ne ſont pas
» moins négligez que ceux de la Mothe
» le Vayer : cependant l'on tombe
» d'accord que l'Académie Françoiſe
» n'a jamais été mieux remplie que
» dans ſes commencemens.

Je fais cette remarque, afin qu'on

voye que si la Mothe le Vayer n'est point lû, comme autrefois, cela procede d'un dégoût général de presque tout ce qui n'a pas la grace de la nouveauté. La Mothe le Vayer.

COMPENDIUM RHETORICÆ CHRISTIANÆ,

Methodi facilis Prædicationis Evangelicæ, & Controversiæ ad docenda Mysteria, sive Atheos, & Infideles, sive Hæreticos, &c. 1672.

CET *Abregé de Rhétorique*, comme porte le titre, & cette *Methode aisée de prêcher*, est du P. Beurier, Chanoine Régulier, & Curé de Saint Etienne du Mont. Cet Auteur après avoir fait un Ouvrage divisé en quatre volumes, lequel a pour titre *Miroir de la Religion Chrêtienne*, crut, pour le rendre plus utile, devoir y ajoûter un cinquiéme volume, & c'est l'Ouvrage dont est question, qui contient quatre petits Abregez, l'un de *la Rhétorique Chrêtienne*, l'autre de l'*Art de prêcher l'Evangile*, le troisiéme de la *Methode des Controverses*, le dernier de la *Chro-* Prolog. ad Lector.

Le P. Beurier.

nologie sacrée; & cela, afin de mettre ses Lecteurs en état d'instruire les autres de ce qui regarde la Foi & les Mœurs, après qu'ils s'en seroient instruits eux-mêmes dans son Miroir de la Religion.

Ib. p. 1. Dans le premier, le dessein de l'Auteur est de tracer une courte méthode de composer un Discours, de donner l'idée des styles, des matieres Oratoires & des secours dont l'Eloquence a besoin, de montrer les sources de l'invention & de l'amplification, de parler des parties du discours & de leur arrangement, de dire quelque chose sur les mots, sur les pensées, sur les figures & sur les passions, enfin sur la nature des propositions que l'Orateur peut entreprendre de prouver, & sur les différentes manieres d'en faire la division.

Ib. p. 2. Dans le second, il s'attache à montrer l'excellence du ministére de la Chaire, l'abus qu'on en peut faire, la necessité qu'il y a que le Prédicateur ait une vraye mission, les conditions & qualitez qu'il doit avoir, ce qu'il doit fuir ou pratiquer, selon S. Paul, pour bien remplir son emploi, & y produire du fruit, une maniere aisée de ranger & d'étendre son sujet, même de le fixer

chaque jour de Fête ou de Dimanche ou pendant tout l'Avent & tout le Carême. C'est pour cela qu'il marque & le texte qu'on peut choisir dans chaque Evangile, & l'instruction morale à laquelle on peut le réduire ; à quoi il ajoûte une idée du Prône, de la Controverse, des Sermons qui se font dans une Mission, & des Cathéchismes. Le P. Beurier.

Le troisiéme contient une Méthode pour traiter les Mysteres de la Foi avec les Athées, les Infidéles, les Juifs & les Hérétiques. A l'égard du quatriéme, on conçoit aisément ce qui peut entrer dans un Abregé Chronologique, & c'est une matiere qui n'entre point dans mon Ouvrage. Pour les trois premiers Abregez qui semblent le regarder, on peut trouver extraordinaire que l'Auteur ait distingué la *Rhétorique Chrêtienne* de l'Art de prêcher, parce-qu'on a vû que les autres qui ont traité de l'Eloquence par rapport à la Religion, n'ont point distingué ces deux choses ; aussi ne peut-on guéres y mettre de la difference, à moins qu'on ne dise qu'il a d'abord voulu traiter des principes de l'Art en général ; mais alors, ce n'est plus la *Rhétorique Chrêtienne*, c'est simplement *la Rhétorique*. Ibid.

Le P. Beurier.

L'Auteur ne peut de même se défendre que par quelque semblable raison, de ce qu'après avoir donné l'Art des Controverses dans son second Abregé, il ne laisse pas d'en faire encore la matiere du troisiéme. A cela près on voit que l'Auteur étoit habile, & quant au fond des choses, & quant à la maniere de les traiter. Mais quant aux idées succinctes qu'il donne de ces Méthodes, elles ne sont guéres propres pour instruire l'Orateur ; c'est tout au plus qu'elles lui servent de memoire, s'il est déja instruit d'ailleurs. A quoi l'on peut ajoûter que la diction seule de son titre montre clairement que son style n'est ni poli, ni correct. En effet il se sent fort de l'Ecole, & il y a même tel endroit où il est difficile de bien prendre sa pensée.

LOUIS WOLZOGENE.

1671.

PArmi les Réformez, cet Auteur a aussi donné l'Art de prêcher. Ce sont les préceptes communs, & quelques réflexions sur l'explication qu'il est à propos de faire des textes. M. Morhof

dit que ſon Livre eſt écrit poliment. Comme il étoit Carteſien, il donne l'Art des paſſions ſur les principes de Deſcartes, dont il prétend montrer l'uſage en cette matiere. C'eſt le ſeul de tous les Maîtres d'Eloquence que j'aye vû donner dans cette rêverie. Rien n'eſt plus contraire aux principes mêmes de Deſcartes, comme je l'ai montré ailleurs. Notre Auteur s'étend fort, & même trop, ſur les régles de l'Exorde. Le Critique que j'ai cité aſſure qu'il y a plus de ſubtilité dans ſa Méthode, qu'il n'y a de ſolidité, & qu'on ne peut guéres en faire uſage. On prétend auſſi qu'il eſt trop long & ſur le geſte & ſur la prononciation, même qu'il a tiré ce qu'il en dit, tant d'Eraſme, que du P. Creſſol Jéſuite, & qu'on s'en apperçoit, quelque ſoin qu'il prenne de cacher ſon vol. Wolzogéne.

De la même Communion nous avons encore Melchior Zeidler, qui accommode à la Chaire les préceptes de Ciceron & d'Ariſtote, & y joint des exemples convenables à ſon deſſein ; de ſorte que M. Morhof croit qu'en joignant ſon ouvrage à celui de Schraderus dont j'ai parlé dans l'article d'Eraſme, un Prédicateur a tout ce qu'il lui faut pour traiter les Enthymêmes, c'eſt-à-dire Morhof l. 7. p. 289. n. 3.

Wolzogéne.

les preuves. Mais ſelon ce Critique, il doit à cela joindre encore un ſtyle ſemblable à celui dont Longin a donné les régles, ſententieux, grand, élevé, & ſublime, tel qu'eſt celui de S. Ambroiſe, appellé le Séneque des Chrêtiens, comme Lactance en fut nommé le Ciceron. La Préface de Zeidler prouve la neceſſité de l'Eloquence dans la Chaire, ſur quoi Conrad Rittershuſius a pris ſoin de faire remarquer les adreſſes de S. Paul dans ſes diſcours, & celles de S. Chryſoſtome.

Sacr. Lect. L. 4. c. 13.

LA RHETORIQUE FRANÇOISE,

Par René Bary, Conſeiller & Hiſtoriographe du Roi. A Paris chez Pierre le Petit 1665. Et à Amſterdam 1669. *

* Selon Morhof. L. 6. c. 1. p. 255. n. 31.

Methode pour bien prononcer un Diſcours, & le bien animer. *Par le même*, chez Denis Thierry, 1679.

LA Rhétorique Françoiſe dont eſt queſtion, eſt en deux volumes. Le premier porte le titre que je cite à la tête de cet Article; le ſecond eſt intitulé

ſé, *Les Secrets de notre Langue. Seconde partie de la Rhétorique Françoiſe.* Il eſt aiſé de voir que ce Volume ne contient que des Remarques ſur notre Langue, choſes utiles d'elles-mêmes, & dont la Rhétorique a beſoin ; mais elle en ſuppoſe la connoiſſance dans l'Orateur, ſans ſe mettre en peine de la lui donner. Pour ce qui eſt du premier volume, il contient des préceptes de l'Art, qui ſont la plûpart tirez d'Ariſtote ; & des exemples, que l'Auteur a voulu fournir de lui même. René Bary.

Il commence les préceptes par les preuves, parce que *les preuves*, dit-il, *entrent dans toutes les piéces Rhétoriquées.* C'eſt pourquoi il nous apprend l'Art de les trouver par les lieux communs, & rien davantage ; de ſorte qu'il ne prend pas ce qu'il y a de meilleur ſur cette matiere, dans Ariſtote. Il explique la maniere d'exciter ou de calmer quelques paſſions, & ſe diſpenſe de parler des autres, parcequ'il en avoit parlé dans *une grande Morale** qu'il avoit fait imprimer : mais dans le peu qu'il en dit, il ſuit les principes du Philoſophe. Il dit quelque choſe des trois genres de cauſes, & il s'étend ſur ce qui peut y avoir rapport, l'honnête, l'utile & l'a-

Rhet. Franc. T. 1. p. 3.

* *Ibid. p. 115.*

René Bary.

gréable. Il parle en peu de mots des qualitez qu'il croit necessaires à l'Orateur, & il y compte * *la Métaphysique,* pour le mettre en état de convertir les Athées; en quoi il s'éloigne non seulement d'Aristote, mais de Ciceron, qui ne veulent rien d'épineux ou d'abstrait dans l'Eloquence. Il traite aussi légérement les parties du discours. En récompense il s'étend fort sur l'élocution; & sans en dire ce que les grands Maîtres en ont dit de meilleur, *il la divise,* dit-il *, *en quatre points, en mots, en phrases, en périodes, & en figures ; & il la pousse de telle sorte,* ce sont ses termes, *qu'il ose assurer qu'elle ne fera pas le moindre endroit de sa Rhétorique.* Ce sont en effet les figures & les lieux communs qui en font la plus grande partie.

Je ne parle point encore de son second Ouvrage, qui regarde l'*Action de l'Orateur.* Il viendra en son rang : mais je crois pouvoir dire pour le premier, qu'encore qu'on y voye que l'Auteur avoit du génie & de l'acquis, il y a pourtant bien des endroits de son Livre, où l'on cherche, sans le trouver, le goût de la véritable Eloquence. Ce qui me fait parler ainsi, ce sont principalement ses Observations

* Ib. p. 102.

* Ibid p. 4. & 5.

qu'il appelle *Périodes alphabétiques & régulieres*. Que nous apprend-il ſous ce titre * ? Il nous montre *en combien de façons on peut commencer une période par chaque Lettre de l'Alphabet, par A, par B*, par toute autre lettre. Il remarque, par exemple, qu'on ne le peut par *R*, qu'en cinq manieres, qui ſont, ra, re, ri, ro, ru. Sur cela, ainſi que ſur les différentes manieres des autres Lettres, il a eu la patience de fournir des exemples, leſquels contiennent quelquefois, à dire vrai, de bonnes penſées, exprimées d'une maniere raiſonnable : mais ils deviennent odieux, & même inſupportables, à cauſe qu'ils ne ſont réünis enſemble, que parcequ'ils commencent par la même Lettre ou par la même Syllabe. Quelle idée, pour donner des préceptes d'Eloquence ! Comment concevoir qu'une pareille Méthode puiſſe inſpirer ce feu, cette élevation ſi neceſſaire à l'Orateur ? Eſt-ce là ce qu'on peut comprendre ſous le titre *des Secrets de notre Langue*, ou ſous celui * d'*Ample Traité des Mots, des Phraſes, des Périodes & des Figures ?* Comment enfin un bon eſprit a-t-il pû ſe propoſer des *Périodes Alphabetiques ?* Qu'on montre tant qu'on voudra qu'il y a du

René Bary.

* *Ibid. T. 2. p. 199.*

* *Second Titre du 2. Tome p. 1.*

René Bary.

bon ; je dis, avec Horace, qu'*on s'en étonne*, qu'*on en rit*, je ne ſai pourquoi, qu'*on s'en indigne*.

* Epiſt. ad Piſon.

Quem bis terque bonum cum riſu miror, & idem indignor.

Avant-propos du 1. T. pag. 1.

Cependant l'Auteur s'applaudit de de ſon travail. » J'ai ajoûté, dit-il, au » corps de la Rhétorique toutes les ob- » ſervations que j'ai faites, non ſeule- » ment ſur les mots, mais encore ſur » les phraſes & ſur les périodes, ſur » les figures & ſur les tranſitions. *En-* » *fin, pour couronner l'Ouvrage*, j'ai » examiné deux ou trois cens pério- » des ; *j'ai fait de toutes les Lettres de* » *l'Alphabet des commencemens de diſ-* » *cours ; j'ai donné divers exemples des* » *mêmes commencemens ; j'ai joint à* » *chaque Lettre toutes les Lettres qui* » *peuvent être aſſemblées ; & dans le* » *nombre des périodes que j'ai faites ſur* » *chaque aſſemblement, j'ai diſcouru de* » *toutes ſortes de matieres.* L'Auteur ſans doute s'eſt imaginé qu'il feroit paroître beaucoup d'eſprit par l'exécution d'une entrepriſe de cette nature. Mais ne ſeroit-ce point là une des choſes qui feroient encore dire à Horace (1), s'il vivoit, *qu'il rend graces aux*

(1) Dii benè fecerunt inopis me quòdque puſilli finxerunt animi. *Sat.* 1. *Sat.* 4. *v.*

René Bary.

Dieux, de ne lui avoir pas donné tant d'esprit! Assûrément, quand un Auteur peut s'estimer pour un semblable talent, on peut, je crois, laisser présumer sans autre preuve, qu'il y a des choses répandues dans ses Ouvrages, lesquelles ne sont pas du goût de tout le monde.

Avec tout cela, on ne peut, ce semble, douter que la Rhétorique dont est question, n'ait eu du cours en son temps *. Le Privilége du moins obtenu pour l'édition qui s'en fit en mil six cens soixante cinq, dit que *les différentes éditions qui en avoient paru, avoient obligé l'Auteur de la retravailler, afin de la rendre plus digne de sa réputation, & plus utile au Public.* Et j'ai observé qu'outre cette édition de Paris, il s'en fit une quatre ans après à Amsterdam. Quelle mortification pour tous les Ecrivains, si un aussi grand succès après tout n'empêche pas un Livre de tomber! Car on peut assûrer, je crois, que jamais Livre n'est plus tombé, que celui-ci l'est aujourd'hui. Et l'on en voit la raison par le peu que j'en ai déja dit. On va le voir encore par la suite. Ce détail est utile pour montrer ce que quelquefois on est capable d'approuver. On pourra y observer aussi que les éloges,

* *A la fin du 1. Tom.*

René Bary.

mêmes les plus grands, que les Ouvrages reçoivent d'abord, ne ſont pas un gage aſſûré de l'Immortalité. En effet on en voit un des plus magnifiques à l'entrée de cette Rhétorique, & qui eſt d'un homme de poids. C'eſt feu M. le Grand, Sieur des Herminieres, Conſeiller du Roi, Subſtitut alors de M. le Procureur Général. Ses propres paroles feront voir qu'il avoit du génie pour l'Eloquence, quoiqu'il y eût encore quelque choſe à déſirer. Il avoit auſſi du ſçavoir; & l'Auteur de la Rhétorique en un endroit de ſon Ouvrage * nous en marque une partie qui ne paroîtroit pas aſſez par ſes paroles. Il nous apprend que » ce Magiſtrat avoit » heureuſement développé toutes les » difficultez de l'ancienne Philoſophie; » qu'il n'y avoit point de myſtéres dans » les nombres de Pythagore, dans les » Tropologies de Platon, & dans les » Logogriphes d'Ariſtote, que ce grand » homme n'eût découverts: qu'il avoit » trés-clairement expliqué les Allégo» ries de Moïſe, les Enigmes de Triſ» megiſtes, & les Fables d'Orphée; » que le Livre qu'il avoit fait de ces » profondes matieres, devoit bien-tôt » faire l'occupation de tous les Doctes;

* Rhet. Fr. T. 1. p. 296.

René Bary.

» & qu'en attendant il diſpenſe l'Au-
» teur de la Rhétorique, de traiter des
» figures qui composent le langage des
» Oracles, des Sybilles, des Patriar-
» ches & des Prophétes. Tel étoit
M. le Grand : & aprés ces loüanges que l'Auteur lui donne, on peut bien dire qu'il y a du plaiſir à être loüé par un homme qui a été tant loüé lui-même. Voyons comment à ſon tour il a loüé notre Auteur.

» Comme j'oſe vous parler avec
» franchiſe *, dit-il, je vous puis dire
» avec vérité, que votre Ouvrage n'eſt
» pas ſeulement conſidérable par le
» prix de ſa matiere, mais auſſi qu'il eſt
» digne d'admiration par l'excellence
» de la forme.... Vous avez achevé
» ce que les plus ſuffiſans n'ont oſé en-
» treprendre : Vous avez ſatisfait à l'eſ-
» perance de douze ſiécles, & par vo-
» tre induſtrie l'Eloquence Françoiſe
» paroît aujourd'hui en la même pom-
» pe, & en la même majeſté, qu'elle
» parut autrefois ou Grecque ou Ro-
» maine.

* Diſcours ſur la Rhet. Franc. Ib. aprés l'Avant-propos.

Je laiſſe beaucoup d'autres loüanges qui ſont de la même force. Une choſe que je ne puis omettre, c'eſt que l'Auteur ayant tiré preſque tous ſes précep-

René Bary.

tes d'Ariſtote, & ne le diſſimulant pas, M. Le Grand lui dit * néanmoins »: *En-» core que vous n'ayiez conſulté ni les So-» phiſtes ni les Orateurs de l'Italie & de » la Grece*... Le corps ſi majeſtueux de » votre Rhétorique ſemble avoir été » nourri de même ſuc & de la même » ſubſtance que celle des Plotius & des » Antoines, des Platons & des Ariſto-» tes. *Vous avez cet avantage que vous » prenez tout dans votre propre fond, » que vous avez la gloire d'enſeigner une » Doctrine qui ne vous a jamais été enſei-» gnée*... Quiconque apprendra les pré-» ceptes & les régles de votre Art Ora-» toire, doit admirer les beaux exem-» ples *de ces préceptes & de ces régles que » vous avez inventées*; & en même » temps il doit avoüer.. que ce grand » œuvre de la Rhétorique Françoiſe, » qui doit être la félicité des oreilles, » par la juſteſſe de vos périodes; & les » délices de la raiſon par la beauté de » vos penſées, paroît entierement for-» mé des plus ſublimes caractéres de » l'Eloquence conſommée.

Voilà ce qui s'appelle loüer. L'Auteur dément lui-même dans ſon Ouvrage les éloges qu'on lui donne, d'*être l'Inventeur de ſes régles*. On oſe pour-

* 2. pag. du Dist. ſur la Rhet. Ibid.

tant les lui donner ; il ose lui-même les recevoir. Ce n'est point là ce qu'a dit M. Despreaux *. René Bary.

* Satyre 9. v. 23.

Tout éloge imposteur blesse une ame sincere.

Et j'aurois cru que dans un fait de cette nature, un Substitut auroit été aussi religieux, que dans le rapport d'un procès.

Mais suivons ce Magistrat ; aussi bien est-ce un *Discours sur la Rhétorique Françoise,* qui me fait parler de lui, & qui seul le feroit entrer dans mon dessein, quand même il n'y entreroit pas à l'occasion du Livre qu'il a si fort loüé. Il ne s'est donc point borné aux paroles que j'ai rapportées. Il y en a d'autres qui ne sont pas moins fortes, ni moins remarquables. Il montre *, ce qui est vrai, que les Poëtes sont les premiers qui ont cultivé l'Eloquence, qui ont dicté les Loix, expliqué les secrets de la nature, célebré les mystéres de la Religion, immortalisé les belles actions. Il montre les différens degrez par lesquels l'Eloquence est, ou parvenuë jusqu'au gouvernement des peuples, ou tombée de là jusqu'à faire en quelque façon ce que font les Bâteleurs sur des trétaux dans une place publique. Il montre qu'elle s'est néanmoins main-

* Disc. &c. p. 13.

René Bary.

tenue en dignité dans la Religion depuis Moïse & avant lui, jusqu'à David, à Salomon, aux Prophetes, aux Apôtres, & à ceux qui leur ont succedé, ou plûtôt qui les ont imitez. Il a raison de conclure que la Rhétorique n'est originaire, ni de la Gréce ni de l'Italie, mais de la Chaldée, ou de la Palestine, & même *du monde*. Il auroit pu dire du Ciel, puisque l'Eloquence des Auteurs sacrez vient de Dieu. Mais après ces efforts, il revient à dire que notre Auteur ne doit rien ni aux Grecs ni aux Latins. » Quand la Poësie*, dit-il, du vieux » Marot & du fameux Saint-Amant ; » quand la Prose de l'incomparable » Conrart, & *votre Rhétorique Fran-* » *çoise que je tiens à la main*, ne seroient » pas des marques illustres qu'il y a des » Poëtes & des Orateurs purement » François, & qui *n'ont point eu de com-* » *merce avec les Grecs & avec les Ro-* » *mains*, je ne laisserois pas de soutenir » que la Rhétorique Françoise subsiste » souverainement d'elle-même.

* *Discours sur. &c. p. 23.*

Selon ce que j'ai déja remarqué, M. Le Grand n'y pense pas, d'alléguer la Rhétorique de son ami, pour preuve qu'il y a des Auteurs *qui n'ont point eu de commerce avec les Grecs ni avec les*

Romains. Mais laissons cette proposition,& attachons nous à celle-ci. » Que » la Rhétorique Françoise subsiste sou» verainement d'elle-même ; qu'elle à » des sources dans son propre fond, & » qu'elle ne puise point ailleurs ; qu'el» le n'a rien d'emprunté ; que ce qu'elle » a d'emprunté l'incommode, & que » les parures & les raretez du dehors » l'enlaidissent. Peut-on sur cela ne point observer, qu'à dire vrai, la Langue Françoise a son Génie ; qu'elle éclate de sa propre beauté ; que le Grec & le Latin peuvent lui nuire par occasion ; que la Rhétorique Françoise n'a eu garde d'emprunter ce qui lui est propre ; qu'elle a pû même ne point emprunter ce qu'elle a de commun ; mais pourtant que c'est un fait certain, que les Latins ont profité des Grecs, que nous avons profité des uns & des autres, & qu'ils peuvent en effet nous servir beaucoup ?

René Bary.

J'avouë sans difficulté que l'Eloquence est fort ancienne en France. Celle des *Druïdes*, l'*Hercule Gaulois*, le témoignage de S. Jerôme *, celui de Juvenal * le prouvent évidemment. Mais celle des Druides ne montre pas qu'elle fut originaire de France. Il semble

* *Epist.* 13. *du* 3. *L.*
* *Sat.* 7.

René Bary.

qu'elle étoit Grecque d'origine. Et ce que M. le Grand dit * du rétablissement des Lettres par les premiers Romans, après qu'on eut chassé les Visigots, fait assez voir que les Lettres ne se sont pas rétablies sans le secours des Latins. Que si des Auteurs comme Baïf, Ronsard, du Bellai & du Bartas ne conçurent pas nettement la belle maniere de profiter de leurs études, la raison la fit concevoir dans la suite ; & les Malherbes, les Racans, les Amyots, les Coëffeteaux, les Balzacs, les Racines, les Corneilles, les Molieres, les Boileaux nous l'ont montrée. On doit étudier les Auteurs Latins, pour parler la Langue Françoise, comme ils l'auroient parlé eux-mêmes, s'ils avoient été à notre place. C'est la régle que M. le Grand propose lui-même *, & cette régle auroit dû le rendre plus moderé dans ce qu'il dit. Il faut se donner la patience d'en entendre une partie ; s'il y a des choses peu exactes, il y en a dont on peut profiter, & elles sont toutes de mon sujet.

* *Dist. sur, &c. p.* 25.

* *Ib. p.* 28.

» Il est vrai, dit-il, * qu'il y a des » choses qui sont communes à tous les » païs ; mais l'on doit avouer qu'il y » en a qui sont particulieres à chaque

* *Ib. p.* 30.

René Bary

» Nation. La Rhétorique a beau-
» coup de régles qui sont générales à
» toutes les Langues, & principale-
» ment pour ce qui concerne l'inven-
» tion : mais aussi elle en a beau-
» coup d'autres qui sont particulieres à
» chaque Langue, & particulierement
» pour ce qui regarde l'ordre & l'éle-
» gance. Peut-on dire que l'ordre d'u-
» ne Prédication ou d'un Plaidoyé soit
» semblable à celui d'une Oraison de
» Démosthéne & de Ciceron ? que le
» style impérieux & magistral des
» Grecs & des Romains ait quelque
» rapport à la douceur & à la modestie
» du nôtre ? Nous savons même que
» quand nos Rois ont parlé dans les as-
» semblées des Etats, & que l'Eloquen-
» ce y seoit la Couronne sur la tête &
» le Sceptre à la main, leur Majesté
» étoit toujours accompagnée de dou-
» ceur, & que leur autorité étoit tou-
» jours environnée de graces. *Les maxi-*
» *mes de la Politique, & les mysteres de*
» *la Religion changent entierement les ré-*
» *gles de la Rhétorique, & l'ancienne*
» *Rhétorique n'a rien de semblable à la*
» *moderne.*

Ainsi parle M. le Grand. Et néanmoins M. Morhof reconnoît que si le

* *Morhof. L. 6. c. 1. p. 255. n. 34.*

René Bary.

Discours de ce Magistrat regarde en particulier le Génie de la Langue Françoise, la Rhétorique de son ami regarde en général les préceptes de cet Art. De plus le Discours même de M. le Grand ne se soûtient pas. Car si la Rhétorique moderne & l'ancienne ont quelque chose de commun, comment n'ont-elles rien de semblable ? Ce n'est pas seulement dans l'*Invention* qu'elles conviennent, c'est dans l'*ordre* des matieres, c'est dans *la varieté du style*, c'est dans *les devoirs* de l'Orateur, lesquels saint Augustin * a reconnu être les mêmes dans les matieres de la Religion, & dans les affaires civiles. Tous les changemens qu'on dit être arrivez dans l'Eloquence sont accidentels ; on trouvera dans l'ancienne Eloquence des exemples de ce qu'on attribue à la nouvelle, & dans la nouvelle, des exemples de ce qu'on attribue à l'ancienne. Le tout dépend des circonstances ausquelles les Rhétoriques mêmes anciennes nous préscrivent d'avoir égard. Ce que ces Rhétoriques ont de commun, nous les rend très-utiles ; & ce qu'elles ont de particulier, soit par le Génie des Langues, soit par les circonstances, ne laisse pas de nous servir, si nous en savons profi-

* L. 4. de Doct. Christ.

ter ; puiſqu'elles nous apprennent d'un côté à chercher les beautez qui ſont propres à notre Langue, comme les Anciens cherchoient les beautez de la Langue qu'ils parloient ; & que d'un autre côté elles nous recommandent ſans ceſſe les bienſéances ; & cela répond en partie à ce que M. le Grand nous dit * encore.

René Bary.

» Quelle difference, dit-il, n'y a-t-il » point entre l'Aréopage d'Athênes & » le Parlement de Paris ; entre les Phi-» lippiques des uns & les Remontran-» ces des autres ; entre les Démoſthé-» nes qui harangent & les Bignons qui » requiérent ? Quelle différence n'y a-» t-il point entre la Myſtagogie Or-» phique & la Théologie Chrêtienne ; » entre les Rapſodies d'Homére & les » Homilies de S. Chryſoſtome. Il n'eſt pas mal-aiſé de voir que ces dernieres comparaiſons ſont hors d'œuvre, & que la régle générale des bienſéances répond aux autres. C'eſt pourquoi écoutons le reſte.

* Ibid.

» L'ame de notre Rhétorique, con-» tinue t-il, n'eſt pas ſeulement diffé-» rente de l'ancienne, mais les parties » du corps de l'Oraiſon n'ont point de » reſſemblance avec les membres de la

René Bary.

„ nôtre. Le tour ni la chûte de leur pé-
„ riode n'ont point de rapport avec le
„ nombre & la justesse de nos Discours.
„ Que sert-il donc à un Orateur Fran-
„ çois de lire la critique de Denys
„ d'Halicarnasse, & son Livre de la
„ Composition des mots, ou de lire son
„ autre Livre de la maniere de haran-
„ guer les Athlétes, ou de bien écrire
„ des Epithalames ? Que nous sert-il
„ d'apprendre ce grand Traité qu'a
„ composé Démétrius Phalereus sur
„ l'élocution Grecque ? Serons-nous
„ plus éloquens en notre Langue ?...
„ y serons-nous plus habiles, quand
„ nous aurons appris les *Ellipuses*, les
„ *Apophases*, & les *Monomeres* de Cu-
„ rius Fortunatianus, ou toutes les fi-
„ gures des Sentences & des Locutions
„ de Julius Rufinianus, *&c.*

Il méprise, comme l'on voit, les figures que les Anciens ont expliquées, & ce sont les mêmes que son ami explique aussi, ce qui sans doute ne pouvoit être autrement. Il croit que le tour & la chûte de nos périodes différent fort du tour & de la chûte des périodes Grecques ou Latines; cela est vrai pour l'arrangement des mots, & pour les pieds ou les cadances qui en résultent.

mais l'égalité ou l'inégalité des membres, leur opposition, leurs autres rapports, enfin ce qui fait la beauté ou la varieté des styles, & presque généralement tout ce que Démétrius a expliqué dans son petit traité de l'Elocution, qu'on qualifie de *grand*, je ne sai pourquoi ; tout cela, dis-je, est commun à toutes les Langues. Il n'y a qu'à voir le second Tome* de l'Ouvrage dont est question. Pour ce qui est de donner, sur des préceptes, des exemples qu'on tire de son propre fond, sur quoi on loüe fort l'Auteur de la Rhétorique Françoise, c'est une question de savoir si cela vaut mieux que de donner des exemples qu'on prend d'ailleurs. J'ai touché cette question dans mon premier volume. Je n'ai ici que deux choses à observer ; l'une, que M. le Grand n'avoit pas assez pesé ce que les Rhétoriques ont de commun. Cela va plus loin qu'il ne l'a cru, malgré la différence des Langues ; l'autre que les réflexions de son ami sur la Langue Françoise peuvent donner des lumieres considerables à ceux qui veulent écrire correctement, en les rendant plus attentifs sur ce qui regarde la diction ; mais c'est plutôt un Ouvrage de Grammaire

René Bary.

* *Pag. 190. &c.*

René Bary.

qu'une partie de la Rhétorique. Cependant, ne fût-ce qu'en consideration de l'utilité qu'on peut en tirer, il ne faut pas lui refuser une partie du moins des loüanges que M. le Grand lui donne encore, en finissant son Discours sur la Rhétorique Françoise.

„ Je ne crois pas, Monsieur, lui dit-„ il *, offenser votre modestie, si je „ dis que c'est à vous seul, à qui notre „ siécle doit entierement l'élégance du „ discours, & la beauté de l'Eloquen-„ ce : Votre entreprise s'est proposée „ l'utilité publique, & la perfection de „ notre Langue. Je n'ai trouvé dans „ la Bibliotheque du Roi que deux Li-„ vres de Rhétorique Françoise, l'un „ a pour titre, l'*Art & sience de Rhé-„ torique pour faire Hymnes & Balades*; „ & l'autre est appellé *le Thrésor de la* „ *bonne Parleure*. Il y a long-temps que „ la célébre Académie, la gloire du „ Royaume & la Maîtresse de l'Elo-„ quence, nous avoit fait la promesse „ d'une Rhétorique si souhaitée : mais „ enfin votre liberalité l'en a pleine-„ ment acquittée.... L'inimitable Bal-„ zac est bien le premier qui a trouvé „ l'uniformité du style & le nombre de „ la Période ; mais vous êtes le premier

* *Discours, &c. p. 33.*

„ qui en avez trouvé les régles certai-
„ nes & les préceptes necessaires.... René Bary.
„ Enfin par ces préceptes & par ces ré-
„ gles vous enseignez dans ce grand
„ Ouvrage la pureté du Cabinet, l'or-
„ nement du Barreau, & la majesté de
„ la Chaire.

Encore un coup, il paroît beaucoup de génie pour l'Eloquence dans les paroles de M. le Grand ; il y paroît de l'étude. Néanmoins j'y desirerois deux choses ; j'y voudrois par tout plus de modération, & en quelque chose, plus de vérité. Par la premiere de ces deux qualitez, il se seroit éloigné des défauts qu'il reproche aux Partisans du Grec & du Latin. Par la seconde, ses louanges lui auroient fait plus d'honneur à lui-même, aussi-bien qu'à son ami, qui n'a point donné d'autres préceptes sur le nombre, que ceux qu'on trouve par tout.

Cependant j'aurois bien voulu que M. le Grand se fût expliqué sur l'autre Ouvrage que son ami produisit quatorze ou quinze ans aprés celui dont je viens de parler. Mais apparemment il n'étoit plus au monde. Cet Ouvrage a pour titre, *Méthode pour bien prononcer un Discours, & le bien animer, très*

René Bary.

utile, dit-on, *à tous ceux qui parlent en public, & particulièrement aux Prédicateurs & aux Avocats.* C'est le Libraire & l'Auteur qui lui donnent cet éloge. Qu'importe, pourvû qu'il soit vrai.

Il faut d'abord convenir de ce qui est évident. Le Livre est bien écrit. » *Bien prononcer*, dit-il *, *& bien animer un Discours*, consiste à régler l'ac» cent & le geste. Cette définition fait » voir que ce Livre est divisé en deux » parties. La premiere traite de *l'ac» cent*; l'autre traite *du geste.*

* Méthode, &c. p. 1. 2, &c.

Le Prédicateur doit régler *l'accent de sa voix*, selon *les parties* qui composent le Discours, selon *les passions* qui y régnent, & selon *les figures* qui l'embelissent. On trouve donc ici des préceptes pour la régler depuis *l'Exorde*, jusqu'à *la Péroraison*. On en trouve pour la régler dans *l'amour*, dans *la haine*, & dans *toute autre passion.* On en trouve pour la régler dans *l'interrogation*, & dans *toute autre figure.* C'est ce qu'on exécute dans la premiere partie.

Dans la seconde, on nous apprend *l'Art de varier le geste selon les divers sujets de mouvement.* Parmi ces sujets

on trouve *l'Interrogation*, *l'Etonnement*, *le Récit*, & autres ſemblables. On y trouve auſſi le *Pouſſe-à-bout* *, le *Pêle-mêle* *, le *Fondamental* *, le *Réſolu*, & par conſéquent des geſtes particuliers de toutes ces belles choſes. En voici un échantillon. René Bary.

* Id. p.
* Ib. 86.
* Ib. 87.

» Le Pêle-mêle veut que le bras droit, » un peu courbé en dedans, pouſſe le » bras gauche ; & que le bras gauche, » un peu auſſi courbé en dedans, pouſſe » le bras droit ; parceque cette action » exprime le mêlange des choſes. » *Exemple.* Ils entrérent dans la Ville » ſi précipitemment que les uns mar- » choient ſur le corps des autres.

» Le Pouſſe-à-bout veut qu'on re- » garde le Pécheur d'un œil d'indigna- » tion, & qu'en hauſſant & baiſſant » la tête, l'on avance même le corps, » comme ſi on vouloit attenter ſur lui. » *Exemple.* Quoi ! Tû n'épargneras » non plus le ſanctuaire que les lieux » profanes ! A quoi tient-il que le Ciel » ne t'écraſe, & que la Terre ne t'a- » bîme ?

La premiere choſe que j'ai à dire ſur cet Ouvrage, eſt que je ſuis étonné que l'Auteur n'y diſe rien de ſa Rhétorique, ni du ſuccès qu'elle avoit

René Bary.

* Voyez le Privilege à la fin du 1. T.

eu. Ce silence ne feroit-il point juger que l'édition dont j'ai parlé, ne fût pas aussi *universellement bien reçûe*, qu'on dit * que les premieres l'avoient été? Quoi qu'il en soit, ceux qui concevront que les préceptes qu'on leur donne ici, peuvent leur apprendre cette partie si nécessaire à l'Orateur, qu'on appelle l'*Action*, pourront en faire usage. Ils pourront à cet Ouvrage joindre celui de Conrart, Secretaire du Roy, qui a pour titre *Traité de l'Action imprimé en* 1657. Si pourtant cet Ouvrage est de lui, comme le dit le Privilege, contre ce que Boileau fait entendre, que Conrart n'a jamais rien écrit.

J'imite de Conrart le silence prudent.

Qu'on y joigne encore si on veut, le Poëme de Senlec sur le Geste. Pour moi, je crois qu'afin de rendre tous ces Ouvrages véritablement utiles, il faudroit que l'Ecriture fût capable de parler aux oreilles, comme elle parle aux yeux : cela seroit nécessaire pour donner une idée des tons & des accens qu'on nous demande. Il seroit encore à propos que l'Ecriture fournît aux yeux, non seulement les noms des gestes, mais les gestes mê-

mes, afin que nous pussions les apprendre. Faute de quoi, ce que je trouve de meilleur dans ce Livre, c'est l'avis que l'Auteur nous y donne en finissant sa Préface. Il avertit *qu'il enseigne chez lui de vive voix la Déclamation.* Cela au reste ne m'empêchera pas de dire, que cet Auteur qui avoit regardé * *ses Périodes alphabétiques*, comme *le couronnement de sa Rhétorique*, auroit dû communiquer ce titre glorieux à son Traité de l'accent & du geste.

René Bary.

* *L. 2. ibi suprà.*

IDEA ELOQUENTIÆ FORENSIS HODIERNÆ,

Auctore Georgio Mackenzeo *à Valle Rosarum, Regio apud Scotos Advocato.* 1681. C'est-à-dire, *Idée de l'Eloquence du Barreau telle qu'elle est, ou qu'on la demande aujourd'hui.* Par M. Mackenze, Avocat Général en Ecosse.

L'Illustre Auteur qui donne au Public cette idée de l'Eloquence du Barreau, lui présente en même temps six Plaidoyez qu'il avoit faits, & prononcez en sa Langue. Il donne le tout

Mackenze.

en latin, parceque cette Langue, ſelon lui, n'eſt ſujette ni au changement, ni à l'envie. Il ne craint point la comparaiſon de ſes Ouvrages avec les Déclamations de Séneque & de Quintilien ; elles n'ont rien de vrai. Il ſent la ſupériorité des Harangues de Ciceron ; il croit néanmoins, qu'avec du courage & du déſintéreſſement, les gens de ſon païs pourroient encore parvenir à la gloire de l'Eloquence, & ſe ſoûtenir en préſence de cet Orateur, comme la valeur de leurs Ancêtres ſe ſoûtint en préſence des Armes Romaines. Je ne crois pas qu'il y ait à conteſter ſur cette poſſibilité ; & il ne s'agit point maintenant du fait, il n'eſt queſtion que de préceptes.

A l'égard de cet article, notre Auteur ne conçoit rien au deſſus de l'Eloquence du Barreau & de l'empire qu'elle exerce. Il la préfére à la Philoſophie & à l'Eloquence de la Chaire. Il y trouve plus de raiſonnement & plus d'utilité, que dans la premiere, à cauſe qu'elle renferme la connoiſſance du Droit : il y trouve plus de force, plus de préſence d'eſprit, plus de varieté, que dans la ſeconde ; parcequ'elle a des affaires toujours nouvelles, qu'on

n'a

Mackenze.

n'a pas la même soûmission pour tout ce qu'elle dit, qu'elle n'a pas toujours le temps de se préparer.

Mal-à-propos la voudroit-on bannir de l'administration de la Justice, sous prétexte qu'elle ne sert ou qu'à corrompre le Juge, ou qu'à perdre le temps, puisque la Loi prescrit le Jugement qu'il faut prononcer. L'Eloquence met la vérité dans son jour. Elle fortifie ses raisons, les fait goûter, les fournit même dans les causes nouvelles, qui sont fréquentes. Mais c'est la véritable Eloquence dont l'Auteur parle, & il veut qu'on ne l'employe que dans les affaires qui le méritent. En sorte que tout ce qu'on pourroit dire de la fausse Eloquence, pour la bannir du Barreau ; même ce qu'on pourroit alleguer pour bannir toute éloquence de certaines causes, ne concluroit rien contre lui.

M. Marckenze parle avec vénération de l'Eloquence des Avocats François : il y reconnoît les caractéres de celle des Romains ; mais il y blâme les citations trop fréquentes des Peres. Il veut des preuves, & non de l'érudition. Cette Erudition étoit un défaut dont on s'est enfin corrigé. Il blâ-

Mackenze. me auſſi les jeunes gens qui croyent s'avilir en traitant le fait, & ſe jettent dans les queſtions, ce qui les écarte; c'eſt, ſelon lui, montrer auſſi peu de jugement, qu'on montre beaucoup de lecture. *Ce n'eſt pas*, dit-il, *le brillant & le coloris qui font l'excellence d'un portrait, c'eſt le naturel & la reſſemblance.*

Comme chacun a ſon génie, chacun à ſon ſtyle; il ne faut point le quitter, mais le perfectionner. En général la richeſſe du ſtyle convient plus à l'Avocat que la ſécheresſe, & néanmoins il doit être plus ou moins concis ſelon les circonſtances.

L'Orateur qui a bien compris une affaire, doit voir d'abord ce qu'il peut fournir de lui-même, avant que de conſulter ſes Auteurs, autrement il devient ſtérile. Il doit même conférer avec ſes amis ſur ce qu'il a trouvé, & qui plus eſt, s'il eſt poſſible, avec l'Adverſaire. Il doit écrire & polir ſes diſcours à loiſir, quoiqu'il ne doive pas s'aſſujettir à les apprendre mot à mot. Sa propre perſuaſion & ſon amour pour ſes Cliens ſont une grande ſource d'Eloquence.

Les Exordes ſont ridicules au Bar-

Mackenze.

reau, si ce n'est dans les grandes causes. Et ils le sont même alors, à moins qu'on ne les tire du fond du sujet. Pour y réüssir, ou il faut avoir fait le corps de son Plaidoyé, ou être bien plein de sa cause, avant que de composer l'Exorde.

La Narration doit être vive. La bonne foi doit y paroître. Tout doit y être sensible. Avant que de passer à la preuve, il faut écarter tout ce qui est étranger à la question.

Si on n'avoit à faire qu'à un Juge, il ne faudroit peut-être qu'une sorte d'argument. La diversité des Esprits demande des preuves de plusieurs sortes. *Je prens d'abord mon Adversaire à la gorge*, dit un Orateur * dans Pline: *Et moi*, dit Pline, *qui ne sais pas où est cette gorge, je porte des coups par tout pour la rencontrer.* Un trop grand nombre d'argumens marque la défiance: & quand on n'en a qu'un, il y a moyen de le multiplier en quelque sorte par la maniére différente dont on le traite. C'étoit une des adresses de Démosthéne, comme Hermogéne le remarque. Quand on employe plus d'une preuve, il est bon que le Juge les distingue: cette connoissance sert à le persuader. C'est

* *Regulus* Plin. ep. 20.

Mackenze. l'Amplification qui les ſépare.

La forme ſyllogiſtique convient rarement à l'Orateur. Il faut pour cela qu'il ait quelque preuve éclatante à mettre dans un beau jour.

L'eſprit & la force paroiſſent dans l'arrangement. Chacun s'en fait un à ſa mode. Il y faut ſuivre la nature. Elle apprend à commencer par les raiſons qui jettent plus de lumiere. De là elle conduit aux Loix & aux autoritez, & enfin aux inconveniens du contraire. Il faut par tout ſoûtenir l'attention du Juge.

C'eſt la régle, en Ecoſſe, de répéter d'abord toutes les preuves de l'Adverſaire; & quiconque lorſqu'il les répéte, en diminue la force, donne à entendre, ou qu'il ne la conçoit pas, ou qu'il la craint. Enſuite on les réduit à certains chefs, ſi l'on veut, & on les range à ſon gré. L'Auteur ne convient point avec Ciceron, ſur la maniere d'arranger ſes preuves, ni ſur l'art qu'il faut apporter en répondant à l'Adverſaire; & il croit dangereux de ne marquer que du mépris pour ce que l'Adverſaire a de plus fort.

Il prétend que les digreſſions vantées par Quintilien, & miſes en uſage

Mackenzie.

par les Anciens, ne ſont plus goûtées. Il met de ce nombre la louange de la Poëſie dans Ciceron. Il en admet pourtant quelqu'une après la Narration.

La Péroraiſon demande la confiance, la vivacité, les mouvemens, la force, l'Amplification. L'Auteur n'omet point ce qui regarde l'Action, il va même juſqu'à marquer quel ton de voix demande telle ou telle figure.

Il s'étonne de ce que l'Eloquence diminue de jour en jour, tandis qu'on a plus d'expérience, plus de connoiſſance du Droit, plus de Loix, plus de déciſions qu'on n'en avoit du temps d'Auguſte : mais il en trouve la raiſon en ce qu'on ne travaille plus que pour l'argent, au lieu qu'autrefois on travailloit pour la gloire ; car les Charges & les Emplois n'étoient point le prix de l'Eloquence, ce n'étoit qu'un tribut qu'on lui payoit. Il ajoûte que les Juges cherchent trop à expédier les affaires, que les Procureurs ne cherchent que de la ſoupleſſe dans les Avocats ; que le ſtyle de la fauſſe Philoſophie eſt un obſtacle à l'Eloquence ; enfin, que ceux qui ne peuvent être Orateurs, ne marquent que du mépris pour l'Art oratoire, & le décrient.

Mackenze.

* Du 31 Août 1682.

L'année même que cet Ouvrage parut il en fut parlé dans le Journal * de Paris, & on y rendit justice, tant à la dignité qu'à la science de l'Auteur. Pour ce qui est de l'Ecrit, on en donna, en raccourci, à peu près la même idée que je viens d'en donner plus au long. On ajoûte qu'il faudroit plus d'un Journal, si on vouloit s'arrêter à tout ce qu'il y a de beau & de bon. Et quant à l'Eloquence qui s'appuye si fréquemment sur l'autorité des Peres, des Conciles, & des Poëtes ; l'Auteur du Journal paroît en prendre la défense en ces termes : M. Mackenzeus prétend que » cela étouffe, pour ainsi dire, l'Elo- » quence sous le poids des citations, & » l'empêche de faire paroître toute son » étenduë sur les raisonnemens tirez » de la nature des causes, & de la for- » ce des Loix & des Coutumes. Ce- » pendant, quoiqu'en disent les Etran- » gers dont il parle, les Plaidoyez que » nous avons en notre Langue, bien » qu'écrits de cette façon, ne laissent » pas d'être admis, & il y trouve lui- » même une Eloquence toute Romai- » ne. Ainsi parle l'Auteur du Journal. » Je doute pourtant qu'on soit fort en- » tré dans son sentiment lorsqu'il s'ex-

pliqua de la ſorte : je doute encore plus, qu'on y entre fort en ce temps-ci. Quoi qu'il en ſoit, je puis aſſurer que quand M. Mackenze trouvoit dans les Plaidoyez François une Eloquence toute Romaine, ce n'étoit point par les citations, puiſque c'eſt juſtement ce qu'il y blâme.

Mackenze.

Mais dans le corps de cet article, j'ai omis une choſe en ſon lieu, pour l'expliquer ici davantage. La voici.

M. Mackenze exige, dans l'Orateur, une ſcience telle que les Anciens l'ont exigée : il exige la probité, par le moyen de laquelle il veut que l'Orateur ne reſpire que la bonne foi & la juſtice ; qu'il n'ait en vûë ni la réputation ni les richeſſes, mais ſon devoir ; enfin, qu'il ne ſe charge point du tout des Cauſes qui ſonnent mal, telle qu'eſt la défenſe d'un Coupable. Ce ſont ces dernieres paroles qui m'arrêtent. Car elles me font demander en paſſant ; s'il eſt bien vrai qu'un honnête homme ne doive jamais ſe charger d'une pareille cauſe ? Je me ſuis déja expliqué ſur cette queſtion, & dans mon premier volume *, & dans ma Réponſe aux Auteurs du Journal Litteraire de la Haye, qui avoient non ſeulement trouvé à redire à ma penſée *, mais encore qui n'avoient

* Art. de Platon à la fin.

* Tom. 5. p. 506.

Mackenze.

point du tout bien pris ce que j'ai toujours pensé. J'ai avancé qu'on peut légitimement défendre un Coupable, & qu'on peut même le sauver, sans employer de mauvais moyens. Outre ce que j'ai dit dans ma Lettre inserée dans le Journal litteraire *, j'oppose ici au sentiment de M. Mackenze, la raison, l'autorité & l'exemple; ce dernier pour servir, non pas de preuve, mais d'éclaircissement à toutes choses.

* T. 6. p. 363.

La raison : parce qu'il est de droit qu'un Accusé soit entendu, & par conséquent, qu'on le défende. Cela est si vrai parmi nous, que s'il ne trouve point d'Avocat par lui-même, il a droit d'en demander un à son Juge qui est obligé de le lui donner : & ce que l'Orateur fait alors par obéissance, il l'auroit pu faire de son mouvement. Or ce ne peut être que pour défendre sa Partie, non par maniere d'acquit, mais de son mieux. Car si on peut, sans blâme, ne point se charger de sa cause ; on ne peut sans perfidie la négliger quand on s'en charge. Après cela, on a prescrit des Loix aux Accusateurs, & avec justice ; on a reglé la procédure. Il faut des preuves du crime ; & la Loi veut que ce qui n'est pas prouvé, soit re-

Mackenze.

gardé ou comme faux, ou comme nul. (1) L'Avocat par conſéquent de l'Accuſé a droit de diſcuter les preuves; & la juſte crainte de faire périr un innocent, doit le faire écouter. Ainſi l'inſuffiſance des preuves & les défauts de la procédure, peuvent fournir, même ſelon la Loi, un moyen non ſeulement loüable, mais encore neceſſaire de défendre & de ſauver un Coupable, pour ne pas expoſer les gens de bien à être opprimez ſur des apparences. Car ſi on ne peut arracher l'ivraye ſans nuire au bon grain, la Religion nous apprend à la ſouffrir. Même cette attention du Défendeur ſur la nature des preuves, aſſure la conſcience du Juge. Elle ſatisfait auſſi aux juſtes deſirs du Public, qui ne veut pas qu'on perde légerement un homme. Tout le monde y eſt intéreſſé.

Je ne m'appuye donc pas comme Ciceron, ſur ce que c'eſt la multitude qui le veut, (2) mais, ſur ce que c'eſt la Loi. Je ne dis pas, c'eſt la coutume; mais, c'eſt la raiſon; je ne dis point c'eſt

(1) De iis quæ non apparent & de iis quæ non ſunt, idem eſt judicium.

(2) Vult id multitudo, conſuetudo patitur, fert humanitas. *Cic. de Offic. l. 2. c. 14.*

Mackenze.

un trait d'humanité, mais c'eſt la juſtice. Auſſi Ciceron ſemble-t-il rougir de ſon ſentiment ; (3) & moi je ne vois pas qu'il y ait à rougir du mien. Car cet Orateur ſuppoſoit qu'on employât le menſonge, & moi je ſuppoſe qu'on ne l'employera pas. Ce n'eſt qu'en l'excluant, que je dis, *Tout eſt permis pour ſauver ſa vie* (4). Ce qui eſt conforme à l'Ordonnance criminelle, qui veut qu'avant l'Interrogatoire l'Accuſé jure qu'il dira la vérité. Avant qu'on l'a fit, cette Ordonnance, l'Article fut fort débattu. On inſiſta ſur la négative, mais l'affirmative l'emporta. Chez les Romains la procédure étoit différente, & c'eſt là qu'on pouvoit, ce ſemble, débattre la validité des preuves avec plus d'avantage. Et comment ſoûtenir* que ſur une preuve ſuffiſante le Juge doive condamner l'innocent dont en particulier il connoîtroit l'innocence ; & que faute de preuves ſuffiſantes, il ne doive pas abſoudre le Coupable, quand même en ſon particulier il auroit connoiſſance de ſon crime ?

* *Tous les jours dans les Ecoles quand on demande*, an debeat Judex ex allegatis &c.

A la raiſon que je viens de déduire,

(3) Quod ſcribere non auderem, &c. *Ib.*

(4) Omnis honeſta ratio expediendæ ſalutis. *Cic pro Mil.*

je joins une autorité qui doit paroître grande, si on en considére toutes les circonstances. C'est M. de Harlay autrefois Avocat Général qui me la fournit. Car dans un Discours qu'il fit à une ouverture du Parlement *, il s'explique en ces termes en parlant aux Avocats.

„ Pour moderer la liberté véritable
„ de votre profession, nous répéterons
„ que ce n'est pas une entreprise aisée,
„ ni un travail médiocre. C'est le fruit
„ d'une étude, ou plutôt d'une atten-
„ tion continuelle sur nous-mêmes, &
„ de la pratique exacte de plusieurs ver-
„ tus. C'est ainsi que l'un de vos Con-
„ freres *, qu'une mort prématurée nous
„ a enlevé depuis peu de temps, avoit
„ acquis l'estime du Public & l'amitié
„ de tous ceux dont il étoit connu, &
„ qu'il avoit atteint dans un âge peu
„ avancé, la réputation & l'emploi des
„ Avocats les plus consommez. Orné
„ de ces graces exterieures que la na-
„ ture seule peut donner, il portoit sur
„ son front le caractére de la probité &
„ de la modestie qu'il faisoit paroître
„ dans toute sa conduite. Vous l'avez
„ vû dès ses premiers commencemens
„ soûtenir dignement le poids des plus
„ grandes Actions, & défendre les

* Sur la Liberté, à la S. Martin en 1694.

* M. de Rez Avocat, fils d'un Secretaire du Roy.

Mackenze.

„ Cauſes les plus difficiles, avec autant
„ de politeſſe, que de ſolidité. Atten-
„ tif à tous ſes devoirs, zelé pour ſes
„ Parties, honnête envers ſes Confre-
„ res, reſpectueux envers les Magi-
„ ſtrats, il a montré par des preuves
„ éclatantes, que ſi quelquefois la ne-
„ ceſſité de votre miniſtere, ou les or-
„ dres précis de vos Superieurs vous
„ obligent de prêter votre voix à l'im-
„ poſture & à la calomnie, vous pou-
„ vez être les Défenſeurs du crime
„ ſans bleſſer votre honneur & votre
„ conſcience, & dire même les choſes
„ les plus dures, ſans manquer aux ré-
„ gles les plus exactes de la bienſéance
„ & de l'honnêteté.

Voilà, ce me ſemble, une autorité bien conſidérable, puiſqu'on peut la regarder comme contenant non ſeulement l'avis du Magiſtrat qui parle, mais celui du premier Parlement du monde, devant qui il a l'honneur de parler. Elle établit qu'un Orateur eſt quelquefois obligé par ſon miniſtere ou par ſes Superieurs à défendre un Coupable, (car c'eſt ce qu'il faut entendre par le *crime* dans ce Diſcours) & qu'il le fait ſans bleſſer ſa conſcience. La choſe paroît difficile, & il ſemble que

Mackenzie

de l'exécuter, ce ſoit, pour ainſi parler, marcher ſur la corde ou ſur des charbons ardens. Ce qui pourtant paroît ſi mal-aiſé dans la ſpéculation, ne le paroît plus tant, quand la choſe eſt faite, comme le montrent les exemples. C'eſt pour cela que j'en apporterai pluſieurs.

Le premier eſt celui de Norbanus * Tribun du Peuple, coupable d'avoir été cauſe d'une ſédition, en déplorant dans la Tribune aux Harangues, la perte d'une armée Romaine, toute floriſſante, que Cepion qui la commandoit, avoit fait périr par ſa témerité. Il y eut dans cette ſédition des coups donnez, des bleſſez, des morts. Le Tribun fut mis en Juſtice, lorſqu'il fut ſorti de Charge, & Antoine l'Orateur le ſauva. Qui de nous n'en eût voulu faire autant à la place de cet Orateur? Au reſte, il le ſauva, non pas en niant le fait, cela n'étoit pas même poſſible; mais en réveillant dans l'eſprit de ſes Juges la haine contre Cepion, telle que le Tribun l'avoit excitée dans l'eſprit du Peuple. Ce qu'il fit par un Diſcours dont Ciceron nous a conſervé l'idée * dans ſes Livres de l'Orateur, lequel, à vrai dire, ne pouvoit avoir lieu que dans la République

* *Ciceron 2. de Orat. n. 197. & c.*

* *Ubi suprà.*

Mackenze.

Romaine, dont l'établissement & toute l'histoire fournissoient à l'Orateur, & des faits, & des principes, & des raisonnemens, qui ne pourroient être bons ailleurs. Mais qu'est-ce que l'Eloquence, sinon l'habileté de se servir de ce que le lieu, le temps, & autres circonstances lui fournissent ?

Le second exemple est celui de M. Aquilius, Général d'Armée, accusé de concussion, & sauvé encore par le même Orateur, qui n'employa alors que la considération des grands services & des belles actions de l'Accusé.

Le troisiéme est celui du Consul Caïus Sempronius, sauvé par Sextus Tempanius Décurion de son armée, lequel le tira d'affaire par la maniere dont il répondit en galant homme aux questions qu'on lui faisoit sur la mauvaise conduite du Consul, qui avoit aussi fait périr l'armée par son imprudence. On peut voir cette histoire dans Tite Live. Il n'y a aucun mensonge dans le fait du Décurion. Un Avocat pourroit l'imiter.

A ces exemples je puis joindre, & celui du jeune Horace dont j'ai parlé dans ma Lettre aux Journalistes ; & celui de Manlius Capitolinus, qui peut-

Mackenze.

être ſeroit venu à bout, par ſes diſcours, de ſe faire abſoudre, ſi on n'eut point fait plaider la cauſe dans un lieu d'où l'on ne pouvoit voir le Capitole qu'il avoit ſauvé. Tant qu'on le vit, & que peut-être on entendit les Oyes qu'on y nouriſſoit, les Juges ne pûrent ſe réſoudre à le condamner. Se fût-il rendu plus coupable, ſi par cette conſidération, il ſe fût tiré d'affaire ?

Tous ces faits, excepté celui de Tempanius, ſe paſſent devant des Juges ; & ce ſont les ſeuls de ceux que je rapporte ici, qui regardent la queſtion. Mais l'Eloquence ne ſe renferme point au Barreau ; & ce qu'elle fait quelquefois ailleurs qu'en Juſtice, montre qu'elle peut ſauver un Coupable, ſans pêcher contre la Societé.

Ainſi le grand Fabius pardonne à un ſoldat de ſon armée, lequel étoit digne de mort ; Marcellus pardonne à un autre de la ſienne ; & ces deux Généraux de différent caractére, conviennent dans les mêmes vûes pour faire une action de clemence. Chacun d'eux auroit pu prendre conſeil, ou donner au Criminel un Avocat pour le défendre. L'Orateur auroit pû leur dire ce qu'ils ſe diſent à eux-mêmes, & l'Eloquence

Mackenze.

eût partagé la gloire de leur clemence. C'est pour cela que l'Imperatrice Livie partage & dans l'Histoire & sur le Théatre, la gloire qu'Auguste s'acquiert en pardonnant à Cinna, parceque c'est elle qui lui conseille d'en user de la sorte (5). Et quel honneur pour l'Evêque Flavien, d'avoir obtenu de Théodose, qu'il pardonnât à la Ville d'Antioche, ou pour Saint Ambroise d'avoir obtenu de cet Empereur la même grace pour celle de Thessalonique, quoique le fameux Ruffin en ait empêché l'effet? Qui de nous aimeroit mieux imiter Ruffin, que Théodose, ou Flavien, ou Saint Ambroise ?

Je n'ignore pas la différence du Prince & du Juge. Ce dernier soumis à la Loi, prononce sur un Tribunal de rigueur ; le premier maître des Loix, prononce quelquefois sur le thrône de la misericorde. Mais il me suffit que ce soit l'Eloquence qui puisse le lui persuader.

Je finis cet Article par la pensée de Quintilien. Ce grand Maître établit, que dès qu'on peut esperer l'amendement d'un Coupable, on peut aussi le

(5) Severitate nihil adhuc profecisti; Tenta quomodo tibi cedat clementia *Seneca*.

défendre ; ce qui me paroît vrai : car & son amendement, & le risque qu'il court dans son affaire, me paroissent suffisans pour contenir ceux qui voudroient l'imiter, sauf à les punir s'ils l'i nitent, & cela afin de joindre la séverité à la clemence. De plus Quintilien croit qu'on peut encore le défendre, lorsqu'il est de l'interêt public de le sauver. Ainsi qu'un Général d'Armée soit visiblement criminel, si sans lui l'Etat ne peut se soûtenir dans une Guerre qui le menace, l'utilité publique doit engager l'Orateur à prendre sa défense, & à le tirer d'affaire, à cause du besoin qu'on a de lui. Aussi dit-on que Fabricius même au Champ de Mars fit Consul par son suffrage un nommé Cornelius Ruffinus, méchant homme, pillart & son ennemi. De quoi quelques personnes étant surprises : *J'aime mieux*, dit-il, *qu'un Citoyen me vole, que si l'ennemi me faisoit prisonnier.* D'où Quintilien conclut, que s'il eût fallu tirer ce Ruffinus d'une accusation de Peculat, Fabricius même l'auroit entrepris. Car outre la voye de compensation du crime & des services, laquelle paroît permise, l'Avocat, comme je l'ai dit, peut encore insister sur ce

Mackenze.

Mackenze.

que les preuves du crime ne sont pas suffisantes ; ce qui peut être très-veritable, quoique le crime soit vrai.

C'est tout ce que j'avois à dire sur cet article. Que si quelqu'un est plus éclairé que moi sur cette matiere, il ne peut que faire plaisir au Public de lui communiquer ce qu'il en sait.

LE P. FRANCOIS POMEY,

Auteur d'un Livre qui a pour titre, Novus Rhetoricæ Canditatus, altero se candidior, 1682, *ou selon M. Morhof*, 1672.

L'Ouvrage que le P. Pomey a fait sur la Rhétorique, a dans l'Edition que je cite, un titre qu'on ne peut guéres rendre en François, parcequ'il roule sur une équivoque qui n'a point lieu en notre Langue. Je le traduis pourtant à la marge *, afin qu'on en juge.

M. Morhof * trouve dans cet Auteur un esprit de nouveauté, fort éloigné de ce respect sincere que les habiles, comme le P. Vavasseur, marquent toujours pour les Anciens. « Le P. Pomey, dit le « Critique, a fait une Rhétorique à sa

* *Le nouveau Candidat, plus candide que le premier.*

* *T. 2. L. 6. c. 1. pag. 248. n. 18.*

» guise, & ne dit pourtant rien qui soit » de lui. Il gâte plutôt ce qu'il prend » d'ailleurs qu'il ne l'explique. Il est » exact dans ce qu'il dit des figures & » de l'Amplification : mais ce qu'il y » met du sien, est bizarre & étranger. » Tel est le secours qu'il veut donner » pour nous aider à trouver les preuves » dans l'Amplification «. La méthode qu'il propose pour cela, est en effet singuliere. Il veut qu'on prenne pour occasion de ce qu'on a dessein de dire, les premieres choses qui tombent sous les sens, ou les premiers mots qu'on trouve à l'ouverture du Livre dans un Dictionnaire. C'est le moyen de faire des gens qui discourent à perte de vûë, & qui parlent sans savoir, à quoi l'on sait que conduit aussi la Methode de Raymond Lulle. C'est tromper les hommes que de leur faire esperer par cette voye, ce qu'ils ne peuvent acquerir que par un grand usage. La faculté ou le talent de parler sur le champ est le fruit des belles connoissances, de la méditation, de l'exercice. Et les Méthodes de *Janus Cecilius Frey*, ou de *Michel Radau*, & de *Sigismond Laukmin*, ne peuvent jamais apporter un avantage solide à ceux qui s'en voudront servir.

Le P. Pomey.

Le P. Pomey.

* *Mois de Mai & Juin 1713.*

L'un des Auteurs du Journal Litteraire de la Haye * ayant reproché aux Auteurs du Journal de Trevoux, de s'être gâté le goût dans le *Candidatus* du P. Pomey; ces derniers ont opposé une foule d'Auteurs de leur Compagnie, qu'ils peuvent prendre pour guides; à l'égard du *Candidatus*, ils ont répondu, qu'ils ne l'ont ni lû ni fait lire à leurs Ecoliers, & qu'ils ne jugent point autrement de cet Ouvrage, que le Journaliste de la Haye. » Si le Journali-
» ste de la Haye, disent-ils, * veut s'in-
» struire de ce que pense sur l'Eloquen-
» ce *la Societé qui dresse les Memoires de*
» *Trevoux pour l'Histoire des Sciences &*
» *des beaux Arts*, qu'il lise la Rhétorique
» du P. du Cygne, dictée par deux cé-
» lebres Professeurs de l'Université de
» Paris, ses Analyses de Ciceron; *Bal-*
» *bini Quæsita Oratoria*; *Alberti de Al-*
» *bertis actio, in Eloquentia Corruptores*;
» *les Réflexions du P. Rapin sur l'Elo-*
» *quence*; *le bon Goût du P. Gisbert*; *l'Art*
» *de prêcher du P. de Foix*. Qu'il s'in-
» forme dans quel College les Poli-
» gnacs, les Nicolaï, les Lamoignons,
» les Benoists, les Chauvelins, les Du-
» mont, ces grands modéles d'Eloquen-
» ce; dans quel College tant de fameux

* *Journal de Trev. Decemb. 1713. Art. 171. pag. 2096 &c.*

» Avocats, tant de célebres Prédica-
» teurs ont étudié la Rhétorique ? Et il
» se saura mauvais gré d'avoir hazardé
» une Satyre que la voix publique ré-
» fute.

Le P. Pomey.

Tel est le sentiment unanime de deux Societez Litteraires touchant notre Auteur. Comment le relever de deux jugemens si solemnels ? La chose n'est pas aisée ; & le P. Pomey semble être condamné pour toujours aux vers, ou à la poussiere & à l'obscurité, à peu près comme ces Auteurs infortunez dont parle Horace, destinez à être éternellement l'effroi des Lecteurs, & dans le siécle present & dans la posterité (1). D'autant plus, qu'avant les Auteurs des Memoires de Trévoux, le P. Menestrier lui avoit déja porté des coups bien rudes !

Cependant Horace parle de certains mots qui avoient du merite, & que néanmoins on avoit laissé tomber dans l'oubli ; le Ciel fait naître quelque Auteur plein de bonté, qui leur tend charitablement la main pour les retirer de ces ténebres, & pour les rétablir en

(1) Quos *nempe* & præsens & postera respuet ætas. *Epist. ad August.*

Le P. Pomey.

leur honneur (2). Le P. Pomey n'auroit-il pas le même sort? A peu près, & presque selon la pensée d'Ovide (3), *Que si un Dieu nous est contraire, l'autre se déclare pour nous.* Car s'il n'y a point aujourd'hui de main charitable qui veüille le tirer de l'obscurité à laquelle on voit qu'il est condamné, il s'en est trouvé une qui a voulu l'en garantir, & il y a lieu de douter si sa précaution ne rend pas nul l'un de ces deux jugemens solemnellement prononcez contre lui en 1713.

Il faut bien en effet que tout le monde ne trouve point tant de défauts dans l'Ouvrage du P. Pomey, puisqu'un des plus fameux Rhétoriciens de la Compagnie, lequel a soûtenu ce rôle, & si long-temps & avec tant d'éclat, enfin le P. Jouvency, comme un Dieu favorable, en a donné une nouvelle Edition en 1712, sous le titre qu'on peut voir au bas de la page (4). Cela n'auroit-il

(2) Obscurata diu populo bonus eruet, atque proferet in lucem .... quæ situs informis premit & deserta vetustas. *Hor. Ep. ad Flor*

(3) Sæpe premente Deo, fert Deus alter opem.

(4) Candidatus Rhetoricæ, olim à Patre F. Pomey digestus; in hac Editione novissimâ à Petro Josepho Juvencio auctus, emendatus

pas dû suspendre l'Arrêt de la Socie-té Litteraire qui compose le Journal de Trevoux ? Il est vrai que le Pere Jouvency n'a pas jugé que l'Ouvrage fût irrépréhensible ; puisqu'il dit l'avoir non seulement augmenté, mais encore poli & corrigé : mais enfin il l'a jugé digne de revoir le jour ! Le P. Pomey.

Cette nouvelle Edition, pour le dire en passant, est aussi une nouvelle preuve de ce que j'ai dit d'Aphthone dans mon premier volume, contre le sentiment du P. Menestrier, c'est-à-dire, que cet ancien Auteur dont les deux modernes, le P. Pomey & le P. Jouvency expliquent les preceptes dans ce *Candidatus*, qui leur est à present commun, a écrit effectivement pour des enfans ; que son Livre propose des préparations à la Rhétorique ; & que le sentiment du P. Menestrier qui dit le contraire, est opposé à celui de toute sa Compagnie.

Quoi qu'il en soit, observons que le P. Jouvency a changé quelques exemples dans son Auteur, qu'il en a retranché quelques-uns aux endroits, où peut-être il trouvoit qu'il y en avoit

& perpolitus ad usum Regii Ludov. Magni Collegii Societatis Jesu. 1712.

Le P. Pomey.

trop ; qu'ailleurs il en a ajoûté de nouveaux ; qu'il a mis dans cette Edition la maniere de composer des Lettres, avec les Analyses de quelques Harangues de Ciceron. Un des changemens les plus considerables, est d'avoir mis tout entier, au commencement, un Abregé de Rhétorique, que le P. Pomey avoit mis tout entier à la fin. La raison du P. Jouvency est, que cet Abregé contient des choses necessaires à savoir, avant que d'en venir aux exercices qu'Aphthone propose pour se préparer à la Rhétorique.

On ne peut nier que l'Ouvrage du P. Jouvency ne soit plus supportable que celui du P. Pomey ; & je puis ajoûter que si en 1713 on ne mettoit point cet Ouvrage entre les mains des Disciples de l'Eloquence qui se formoient dans les Ecoles de la Compagnie, il paroît qu'en 1712 on avoit résolu de le mettre ainsi corrigé entre les mains de ceux qui se formeroient à l'avenir dans les mêmes Ecoles. Cela se voit en propres termes par le titre que lui donne le P. Jouvency. (5)

(5) Ad usum, *dit-il*, Regii Ludovici Magni Collegii Societatis Jesu.

L'ART

Duport.

L'ART DE PRESCHER,

Contenant diverses Méthodes pour faire des Sermons, des Panégyriques, des Homelies, des Prônes, de grands & petits Catechismes, avec une maniere de traiter les Controverses selon les régles des Saints Peres, & la pratique des plus célébres Prédicateurs. Par Messire Gilles Duport, *Prêtre, Protonotaire Apostolique, & Docteur en Droit Civil & Canon.* 1682.

TOutes les grandes choses qu'on nous promet par ce titre, ne font qu'un petit volume in *douze* de deux cens soixante & seize pages. L'Auteur*, si on l'en croit, *y a ramassé tout ce que de grands Saints & de célébres Docteurs ont écrit de plus beau & de plus necessaire touchant la Prédication.*

* *Dans son avis au Lecteur.*

Il donne d'abord une idée* de ce ministére; il en montre l'excellence & la necessité*; il fait le dénombrement des choses qui rendent la Prédication utile, & de celles qui la rendent agréable. Les citations, les raisonnemens, les comparaisons, les paraboles, les exemples, sont du premier genre. Les

* c. 2.

* c. 1.

Duport.

mots, les périodes, les ſtyles & les figures ſont du ſecond. M. Duport traitant tous ces differents points en deux Livres, qui ſont ſuivis de trois autres, débute dans le premier par ſes préceptes ſur les citations ; le peu qu'il y dit * du raiſonnement, eſt tiré de l'Art de penſer ; il finit ce premier Livre par un mot qu'il dit des paſſions *. Dans le ſecond il deſcend en des détails peu neceſſaires touchant les périodes. Ce qui regarde le ſtyle, n'occupe que deux petites pages. L'on s'étend beaucoup ſur les figures, & on s'étudie à marquer celles qui conviennent à chaque partie du Sermon.

* c 1. c. 6. p. 19.

c. 10. p. 34.

Je crois que le Lecteur ſent les défauts de cette méthode. J'oſerois preſque dire que M. Duport donne ſans art l'Art de prêcher. Il le commence du moins en quelque façon, par où il devoit le finir. Les citations, les paraboles, les comparaiſons, les exemples, ne contribuent pas moins à l'agrément qu'à la force du diſcours. Il en falloit parler dans les Chapitres deſtinez à donner les régles de la Confirmation & de l'Elocution. A l'égard des figures, ce ſont les premieres notions qu'on donne aux Eleves de l'Eloquence. Il

faut en ſuppoſer la connoiſſance dans l'Orateur qui ſe deſtine à la Prédication. On peut ici rappeller ce que j'ai dit ſur Saint Auguſtin, qui ne veut pas même que le Prédicateur ſe mette en peine de ces minuties. Duport.

Il y a un troiſiéme Livre où M. Duport traite du Sermon & de la maniere de le compoſer. On y trouve des préceptes ſur l'Exorde, ſur l'AVE MARIA, ſur l'Introduction, la Diviſion, la Narration, la Confirmation, la Réfutation & la Péroraiſon. *L'Introduction* étoit autrefois un ſecond Exorde après l'*Ave Maria*; cet Exorde n'eſt guéres d'uſage à preſent.

Le quatriéme Livre, qui naturellement auroit dû être le premier, ou du moins le ſecond, eſt employé à donner diverſes manieres de faire des Sermons, des Panégyriques, des Homelies, des Prônes, de grands & petits Catechiſmes, des Controverſes. A ranger ſon ſujet comme il falloit, l'Auteur auroit dû commencer par donner une idée des matieres que traite l'Orateur ſacré. Il auroit enſuite montré ce qu'il ne montre que dans ce quatriéme Livre, je veux dire la neceſſité qu'il y a de ſe ſervir de quelque methode pour prêcher

Duport.

utilement, la maniere de préparer & de disposer un Sermon, soit sur les vertus & les vices, soit sur les Mysteres de la Foi, soit pour un Panégyrique ; enfin les parties qu'il faut lui donner ; il auroit joint le style qu'il y faut prendre, les differentes formes qu'on peut donner au discours, ce qui doit en faire le corps, & ce qui en fait l'ornement. C'est la méthode que la nature & la raison semblent prescrire.

Le cinquiéme & dernier Livre explique les qualitez necessaires au Prédicateur, la science, la piété, l'éloquence, la modestie, la sagesse ou la prudence, enfin les avantages de la voix & du geste. Sur tout cela l'Auteur paroît en sçavoir assez pour lui-même, mais non pas pour instruire les autres. Il est presque partout superficiel, & principalement en des choses qu'il a tirées de l'Art de penser, & néanmoins on ne peut dire que la lecture de son Ouvrage soit inutile.

Une preuve, je crois, que je puis donner au Public, que le portrait que je fais de cet Ouvrage n'est point faux, c'est la maniere dont en parla le Journal * de Paris, sans en dire ni bien ni mal. Car voici comme il s'en explique.

* *Du Lundi 27 Avril 1682.*

» Quoique la Prédication, dit-il, dé- Duport.
» pende plutôt des talens naturels que
» des régles de l'Art, néanmoins com-
» me elles peuvent être d'une grande
» utilité pour perfectionner les talens
» que l'on a reçûs de la Nature, les
» plus grands Saints de l'Eglise, & les
» Docteurs les plus éclairez ont laissé
» dans leurs Ouvrages diverses régles
» pour l'instruction de ceux qui sont
» employez dans ce saint Ministére ;
» cet Auteur offre ici au Public tout ce
» qu'il a recueilli sur cette matiere. Il
» divise son Ouvrage en cinq Livres,
» dans lesquels on peut voir en détail
» toutes ces régles.

LE P. RAPIN

Jesuite, mort en 1687.

ENtre les Auteurs François qui ont écrit de la Rhétorique, le P. Rapin est un de ceux qui ont le plus de réputation. Il professa les belles Lettres neuf ans *. Il en avoit fait une étude particuliere, & il fit voir, par quelques pieces Latines, qu'il pouvoit traiter les plus beaux sujets avec beaucoup d'Art & d'Eloquence. S'étant hazardé

* D. H. de M. Bayle sur le P. Rapin.

Le P. Rapin.

d'écrire en François, ce ſont les termes de M. Bayle *, il y réüſſit admirablement. Il a composé en cette Langue pluſieurs Livres & de Litterature & de pieté, que le Public a fort bien reçûs.

* *Ibid.*

Ses Livres de pieté n'entrent pas dans mon deſſein. Ceux de Litterature ont fait dire à M. Baillet * que ce Pere a fait *un beau Corps de Critique, composé de huit Traitez.* Parmi ces Traitez, il y en a quatre de *Comparaiſons* des Grands Hommes de l'Antiquité, qui ont le plus excellé dans les belles Lettres, & qui ſont Ciceron & Démoſthène, Homere & Virgile, Tite-Live & Thucydide, Ariſtote & Platon. Il y en a quatre autres de *Réflexions*, ſur l'Eloquence, ſur la Poëtique, ſur l'Hiſtoire & ſur la Philoſophie; l'on trouve dans ces divers Traitez le jugement qu'on doit faire des Auteurs qui ſe ſont ſignalez dans ces quatre parties des belles Lettres *.

* *M. Baill. Jug. des Sc. T. 2. part. 1. p. 35.*

* *M. Baill. ibid.*

Comme ces Ouvrages ont obligé M. Baillet à donner rang à l'Auteur parmi les Critiques, il y en a deux qui m'obligent auſſi à lui donner rang parmi les Maîtres de l'Art Oratoire, la Comparaiſon de Cicéron & de Démoſthène, & les Réflexions ſur l'Eloquen-

ce ; à quoi on peut ajoûter son Traité du *Sublime dans les mœurs*, parcequ'il est accompagné d'un autre petit Ouvrage sur l'*Eloquence des bienséances*, & même la Comparaison de Thucydide & de Tite-Live; puisqu'on dit * que ce Traité est *une vraye étude du Sublime* dont ces deux Auteurs ont été de grands Maîtres. Le P. Rapin.

* M. Baillet ibid. p. 37.

L'Auteur nous donne avis, dit M. Baillet *, que son Ouvrage [on entend ce Corps de Critique composé de huit Traitez] peut servir de régle à ceux qui se mêlent d'écrire & de parler sur toutes les matieres principales qu'il y traite ; que dans ses *Comparaisons* il propose aux Savans des modéles à imiter, & dans ses *Réflexions*, des régles à suivre. C'est-à-dire, dit M. Baillet *, que ce Pere renferme en ce dessein comme un abregé de ce qu'il y a d'exquis dans les belles Lettres.

* M. Baillet Ib. p. 35. & le P. Rap. Præf. de tout l'ouv. p. iv.

* Ib. p. 36.

» Quoique d'autres avant lui ayent déja fait les mêmes Comparaisons, & mis les mêmes Personnages en parallelle, si l'on en excepte les deux Historiens : on peut néanmoins assurer que par tout ailleurs il ne se trouve point un si grand détail de ces Sça-

Le P. Rapin.

» vans qu'il compare entre eux, ni rien » qui puisse donner une plus grande » idée de leur mérite, ni une plus par- » faite connoissance de tout ce qui a du » rapport à leur caractére.

Voilà l'idée que l'on nous donne en général de tous ces huit Traitez. On désigne ensuite le caractére de chacun en particulier. Pour ne m'arrêter qu'à ceux qui reviennent à mon sujet, je remarquerai seulement qu'on nous dit „ que la Comparaison de Ciceron & „ de Démosthène contient ce qu'il y a „ de plus essentiel dans l'Eloquence; „ que le premier Traité des Réflexions „ a trois parties, qui sont des Réfle- „ xions judicieuses, premierement sur „ l'Eloquence en général, seconde- „ ment sur celle du Barreau, & enfin „ sur celle de la Chaire, avec toutes „ les régles que chacune de ces trois „ sortes d'Eloquence demande par son „ caractére, dans un assez grand détail.

C'est ainsi que le P. Rapin lui-même parle de ces Traitez, & M. „ Baillet ajoute * qu'on ne peut en fai- „ re un jugement plus modeste. Ce Pere dit encore * qu'il *donne les plus belles maximes qu'on puisse donner sur les matieres* qu'il y traite.

* M. Baill. ib. p. 38

* Le P. Rap. Préf. p. VII.

La lecture de pareilles choses est fort agréable : mais ce qui a moderé le plaisir que j'ai eu à lire cet Auteur, c'est que M. Bayle * remarque qu'il y a des gens qui *le trouvent trop décisif pour un homme qui paroît avoir plus de goût & de délicatesse que de profondeur & d'érudition.* Ce n'est pas tout. Il ajoûte que le Pere Vavasseur ne reléve pas toutes les fautes qui se trouvent dans les Réflexions de notre Auteur sur la Poëtique, & que s'il avoit voulu critiquer les autres Ouvrages de cet Ecrivain, il y auroit rencontré assez de choses à reprendre. M. Bayle * découvre lui-même des erreurs dans ce que le P. Rapin raconte d'Aristote. Il dit que ce Pere cite des Auteurs qu'il n'avoit pas consultez, & il le répete * en ces termes qui sont énergiques : *Je n'avois jamais si bien connu,* dit-il, *qu'en cet endroit-ci, que cet agréable Ecrivain ne se donnoit pas la peine de consulter les Originaux.* Et M. Baillet * ne dit-il pas qu'on écrivit nommément contre ses Réflexions sur l'Eloquence, & particulierement pour ce qui regarde le jugement des Orateurs du Barreau & de la Chaire ? Je n'ai pu encore ni savoir qui sont ces Ecrivains, ni recou-

Le P. Rapin.

* *Dict. de M. Bayl. sur le P. Rapin.*

* *M. Bayl. Dict. sur Arist. lettre A.*

* *M. Bayl. Dict. sur Arist. lettre T.*

* *M. Baill. Jug. des Sç. T. 2. p. 1. 33. 39.*

Le P. Rapin.

vrer leurs Ouvrages, parcequ'ils n'y ont pas mis leurs noms, & que je n'en sai pas le titre.

Mais pour dire ici ma pensée, la Comparaison de Ciceron & de Démosthène est une grande entreprise, de l'aveu du P. Rapin. C'est une entreprise que Plutarque avoit évitée. Cet Auteur a fait le Parallele de ces deux grands hommes considérez comme hommes d'Etat dont il a pû connoître les actions, les mœurs, le génie, par le moyen de l'Histoire; mais sans toucher à leur Eloquence. Il reconnoît qu'il ne pourroit pas juger de celle de Ciceron, parcequ'il ne sait pas assez le Latin. Et sur ce que Cécilius qui ne savoit pas assez le Grec, avoit voulu juger de celle de Démosthène, Plutarque * fait une belle réflexion. *Le précepte*, dit-il, *de se connoître soi-même, ne seroit ni si beau, ni si digne du Dieu qui nous l'a donné*, c'est-à-dire d'Apollon, *si tout le monde étoit capable de se faire cette leçon à soi-même.*

* Plutarq. Parall. de Demost. & de Cic.

Voilà ce que le P. Rapin n'ignoroit pas. Il n'ignoroit pas non plus, que le P. Caussin & d'autres avoient entrepris la même Comparaison, & que pour en venir à bout, ils avoient fait des extraits

des Harangues des deux Orateurs, & les avoient mis en parallele, mais que cela n'avoit pas réüssi. Il prend donc une autre route *. Premierement en homme d'un grand sens, il veut établir sa Comparaison sur des principes; en second lieu comme un homme de bon goût, il veut les puiser dans la doctrine d'Aristote. Ainsi c'est par cette doctrine du Philosophe Grec, qu'il faut juger du P. Rapin : ou plutôt, c'est cette doctrine qui doit ou le condamner, ou le défendre, selon qu'il en a mal ou bien pris le sens.

Le P. Rapin.

* Le P. Rap. Préf. p. VIII.

Dans la Doctrine d'Aristote, selon le Pere Rapin, trois choses principales servent à persuader : Le *merite de celui qui parle*, la *disposition de ceux à qui il parle*, & la *maniere dont il parle*. C'est sur ce fondement que cet Ecrivain établit tout son édifice ; & c'est un fondement ruineux. Il est vrai qu'Aristote * reconnoît trois moyens de persuader : mais c'est le *caractére que l'Orateur sait se donner dans ses discours* : ce sont *les passions qu'il fait naître* dans l'ame de ses Auditeurs ; ce sont *les preuves* qu'il apporte, & qui selon ce Philosophe, sont comme *le corps du Discours*, au lieu que la maniere dont il parle, *n'en est que l'habit*.

* Rhet. d'Arist. c. 2. l. 1.

Le P. Rapin.

Cependant le P. Rapin compare le merite personnel de Ciceron avec le merite personnel de Démosthène, les vertus, les vices, & la capacité de l'un, avec les vertus, les vices, & la capacité de l'autre. Mais il n'y a personne qui ne voye, que ce n'est pas là de quoi il est question. Car pour comparer l'Eloquence des deux Orateurs par le premier moyen de persuader, il faut voir l'habileté de l'un à se donner dans ses discours un caractére convenable à ses vûes, & la mettre en parallele avec l'habileté de l'autre sur cet Article. Cela est bien différent de leurs vices, de leurs vertus, & de leur capacité. Le fameux Grec nommé *Sinon*, dans Virgile *, est un fourbe, & il y parle en honnête homme : Atratinus selon Ciceron *, étoit honnête homme, & il n'avoit point paru tel dans un plaidoyé. Tant ces deux choses sont différentes ! Il est vrai qu'un grand avantage pour se montrer tel que l'on veut, c'est de l'être : mais on peut l'être, sans avoir le talent de le montrer. Ce talent n'est point *l'Art d'imposer en Politique*, comme dit le Pere Rapin ; c'est un art ou un talent necessaire, même à un Orateur qui est homme de probité, qui ne

* *L. 2. de l'Eneide.*

* *Dans l'Oraison pro* Cælio.

veut point que son discours démente son caractére. Et voilà le sens de Ciceron * dans ces paroles, *caput Oratoris est, ut ipse apud quos agit, talis, qualem se ipse optet videatur.* Il dit qu'*une chose essentielle à tout Orateur, est, qu'il sache se montrer tel qu'il le desire*; il ne dit pas, comme le Pere Rapin le lui fait dire, qu'*il aime lui-même à paroître tel qu'il est.*

Le P. Rapin.

* *Cic. 1. de Orat.*

Quant au second moyen de persuader, pour établir sur ce point la Comparaison des deux Orateurs, cet Ecrivain fait un portrait du caractére & de l'esprit des Grecs, tel qu'il étoit du temps de Démosthène, & il le met en parallele avec le caractére des Romains du temps de Ciceron. Ce n'est point là comparer *l'Eloquence de ces grands hommes.* Pour en faire la comparaison sur l'article dont il s'agit, il falloit examiner la force ou l'habileté de l'un & de l'autre à remuer les passions. Il est vrai qu'il est avantageux à l'Orateur de connoître la disposition de ceux à qui il parle, pour la fortifier ou la détruire selon ses desseins, mais ce n'est pas dans cette disposition que consiste son Eloquence. Sur quoi c'est une grande erreur d'avancer, comme fait le P. Ra-

Le P. Rapin.

pin *, que *Longin dans sa Comparaison d'Hyperide & de Démosthène*, dit que *Démosthène n'entend point les mœurs pour faire joüer les passions* ; & d'ajouter *qu'il faut convenir en effet qu'il ne connoissoit pas fort le détail des mouvemens de l'ame, ni cette morale du cœur qu'Aristote explique dans sa Rhétorique.* Loin de cela, personne n'entend mieux les passions que Démosthène. Autrement, que signifieroient ses *foudres*, ses *éclairs* & ses *Enthymêmes* ?

* *Le P. Rap. Comp. de Cic. & de Dem. p. 32.*

Mais, ce qui est plus surprenant, on trouve moins dans le P. Rapin la vraye idée du troisiéme moyen de persuader que celle des deux premiers. Car lorsqu'il s'agit * de l'expliquer pour comparer sur cela les deux Orateurs, cet Ecrivain se met à traiter de l'Eloquence en général. Il traite de la différence du style. Il hésite, & ne sait dans lequel de tous les styles consiste ce dont est question. Il nous apprend qu'il faut se connoître, qu'il ne faut point sortir de son caractére, qu'il faut avoir de l'usage, de la prudence, de l'art, du bon sens, du discernement, de la capacité. Il dit qu'il faut garder les bienséances, plaire, cacher l'art, prendre un style convenable. Tout cela est

* *Le P. Rap. ibid. p. 36.*

vrai, tout cela est grand, tout cela est beau : mais pour me servir d'une pensée d'Horace (1), *tout cela n'est point en sa place*. Il s'agit du troisiéme moyen de persuader ; ce moyen selon Aristote consiste *dans la preuve* ; & pour comparer sur ce point les deux Orateurs, il falloit montrer la force & l'adresse de l'un & de l'autre dans leurs raisonnemens. C'est ce que le Pere Rapin ne fait pas. Ainsi quelque imparfaite que soit selon lui la comparaison que le P. Caussin a faite de ces deux grands hommes, elle est pourtant plus au fait & plus dans le vrai, que celle que lui-même en a faite.

Le P. Rapin.

En cet endroit je ne puis me dispenser de rapporter ce que M. Morhof (2)

(1) Sed nunc non erat his locus. *Horat. de arte.*

(2) En tibi discrimen inter granditatem Demosthenis atque Ciceronis : de hâc etiam solâ Longino sermo. Uberiùs verò, operosis duabus vitis idem argumentum Plutarchus est exsecutus, qui latè nec minùs doctè, singula utriusque exponit. Secutus hunc è Gallis recentioribus elegantissimus Renatus Rapinus novam duorum Eloquentiæ principum comparationem scripsit vernaculo sermone, & quidem talem, quæ non potest non vehementer esse ad palatum omnibus, quotquot elegantiorum litterarum gustu imbuti sunt. *L. 6. c. 2. p. 261. in serie n. 8. qui incipit p. 260.*

Le P. Rapin.

prononce ſur ce Parallele du P. Rapin. Il commence donc par expoſer la différence que Longin a miſe entre le Sublime de Démoſthéne & celui de Ciceron, après quoi il ajoûte deux choſes : la premiere eſt, que Plutarque a traité ce ſujet d'une maniere plus étendue dans le Parallele qu'il a fait de ces deux Orateurs ; en quoi il dément Plutarque qui déclare qu'il ne touche point à leur éloquence ; la ſeconde eſt, que parmi les nouveaux Auteurs François, le P. Rapin a marché ſur les traces de Plutarque, & a fait de nouveau en ſa langue, la Comparaiſon des deux Princes des Orateurs, avec tant de ſuccès que ſon Ouvrage ne peut manquer d'être au goût de tous ceux qui ont du goût pour les belles Lettres. Mais ſi dans cette derniere partie, M. Morhof ne veut dire autre choſe, ſinon que le P. Rapin écrit bien, ce n'eſt pas moi qui lui en ôterai la gloire. Que s'il veut faire concevoir qu'il a traité ſon ſujet, il ne falloit pas dire qu'il marche ſur les traces de Plutarque, puiſque cet Auteur Grec a évité formellement le ſujet que l'Auteur François a voulu traiter. Au fond on pourra bien ſe perſuader peut-être, que ce Pere remplit ſon

desſein, ſi on ne ſe donne pas la peine d'approfondir la matiere : mais ſi on l'approfondit, il eſt impoſſible qu'on diſe qu'il l'a rempli. Le P. Rapin.

Ce ſeroit ſans doute une choſe très utile que de le remplir, ce desſein, en faveur des Diſciples de l'Eloquence. Du moins eſt-ce ainſi qu'en a jugé Juſte Lipſe *. Mais ce qui montre que la maniere de l'exécuter, eſt juſtement celle du P. Cauſſin, quoique le P. Rapin l'ait expreſſément évitée, c'eſt ce qu'en dit un Auteur dont j'ai parlé dans le ſecond Tome de cet Ouvrage *. C'eſt Keckerman lequel s'explique en ces termes *.

* *Variar. Lect. L.* 1. *c.* 3.

* *Pag.* 369.

* *Tom.* 2. *pag.* 1702.

Il eſt, dit-il, fort à ſouhaiter que quelqu'un faſſe ſur les deux Princes des Orateurs, ce que d'habiles gens ont déja fait il y a long temps ſur les deux Princes des Poëtes, qui a été de ramaſſer tous les endroits que Virgile a imitez ou empruntez d'Homére, & ceux mêmes où ces deux Ecrivains ont enſemble quelque rapport. Ce ſeroit certainement un Ouvrage & utile & agréable, qui nous mettroit devant les yeux les coups de maître, dont Ciceron eſt redevable à Démoſthène, de ſorte qu'on pût les conſidérer attentivement, les comparer, & enfin en juger:

Le P. Rapin.

pour décider en quoi Démosthène est plus serré, & Ciceron plus étendu ; en quoi ce dernier est plus grand ou plus orné, & le premier plus pur & plus simple ; en quoi l'un ou l'autre est plus fort, plus nerveux, ou autrement meilleur & plus adroit. Car à ne point mentir, c'est sur Démosthène que Ciceron s'est formé ; ç'a été là son principal modéle ; & non seulement il en a pris l'art & les manieres, mais quelquefois les pensées mêmes qu'il n'a fait que rendre mots pour mots en sa langue. Voilà comme parle Keckerman (3) ; & qui

(3) Maximè optandum ut quam operam in Homeri & Virgilii similibus locis inter se comparandis, jam pridem viri quidem eruditi sumpserunt, eandem industriam aliquis in Principibus & summis Oratoribus, Demosthene ac Cicerone poneret, utili certè & jucundâ operâ, si illa omnia artificia, quæ hic noster à Græco illo mutuatus est, uno quasi aspectu liceret intueri, contendere inter se, dijudicare quid ille astrictius, quid hic copiosius ; quid noster grandius & ornatius ; quid ille purius & simplicius ; quid hic quid ille fortius, nervosius, melius, dexterius dixisse videatur: nam si verè æstimare volumus Ciceronis nostri eloquentia tota quanta est, à Demosthene manavit, cùmque in imitatione sibi præcipuum proponeret, non tantùm artificio & ductu orationis sæpe conveniunt, sed nonnunquam etiam in eadem incurrunt & verba & sententias.

ne voit que c'est ce que le Pere Rapin n'a pas voulu faire, au lieu que c'est précisément ce qu'a fait le P. Caussin ? Le P. Rapin.

Jusqu'ici je n'ai parlé que du Parallele de Demosthène & de Ciceron : Que dirai-je maintenant des Réflexions sur l'Eloquence, lesquelles sont le second Ouvrage du P. Rapin, dont il me faut parler ? M. Gallois * les trouve savantes & solides ; M. Morhof * les juge dignes d'être lûes ; & de tous les sujets que l'Auteur traite dans son volume de Réflexions, Eloquence, Poëtique, Histoire, Philosophie, *il n'y en a point dont il se croye plus en état de rendre un compte exact au Public, que de l'Eloquence, dont il s'est instruit*, à ce qu'il dit, *dans les Rhétoriques d'Aristote, de Ciceron & de Quintilien.* *

Il faut l'avoüer, parmi ces Réflexions, il y en a de bonnes, de solides, de grandes, & de judicieuses. Telles sont les premieres sur les causes de la chûte de l'Eloquence *. Il les rapporte au peu de liberté qu'ont les Orateurs, à la modicité des récompenses qu'ils esperent, à la multitude des affaires qui les accable, au peu de soin qu'ils prennent de s'instruire, au défaut de génie, à la fuite du travail. Je joins à ces pre-

* *M. Baill. T. 2. pag. 1. p. 38. Et M. Gall. Journ. des Sç. du 22 Juin 1671 & du 10 Janvier 1676. &c.*

* *Morhof. T. 2. L. 6. c. 4. p. 292. n. 8.*

* *Le P. Rap. parlant de ses Réfl. sur l'Eloquence.*

* *1. 2 & 3. Réfl. sur l'Eloquence.*

Le P. Rapin.

mieres Réflexions, celles qu'il fait sur les bienséances *, & ce qu'il dit sur la mauvaise éducation * de la jeunesse, sur l'indulgence des parens, sur le luxe & la délicatesse du siécle, sur les faux principes d'Eloquence qu'on donne aux enfans, que l'on conduit, à ce qu'il dit, *par des voyes égarées*. J'estime beaucoup ce qu'il ajoûte *, que nous devons nous faire une méditation perpetuelle d'Aristote ; étudier * la Nature, c'est-à-dire les mœurs & le caractére des hommes ; viser toujours à une Eloquence naturelle ; apprendre à nous borner ; composer souvent ; connoître notre génie, cultiver la prononciation; nous rendre l'esprit juste, plutôt par la lecture des bons Livres, & par une Rhétorique bien entenduë, que par une Dialectique pointilleuse, dont l'usage ne sert qu'à affoiblir & desseicher le discours ; enfin il a raison de dire qu'il faut cacher l'art & dissimuler quelquefois nos forces pour produire des effets surprenans. Sur tous ces points & sur beaucoup d'autres le P. Rapin dit des choses parfaitement belles.

* *Réfl.* 25.
* *Réfl.* 26.
* *Réfl.* 4.
* *Ibid.*
Réf. 5.
* *Réfl.* 7. 8. 9. 10. 11. 17. & partie de la 23.

Mais outre qu'il répand partout des passages d'Auteurs mal appliquez, des

* *Réfl.* 18. 20.

faits mal rapportez, des idées mal conçûës ; outre qu'il confond les grands ornemens de l'Eloquence avec les Antithéses, avec les Epithétes, avec les petits brillans de Diction, à quoi je ne m'arrête pas : Il confond * encore, ce qui est bien plus considérable, le Sublime dont parle Longin, avec une vaine apparence. *Ce grand air*, dit-il, *qu'enseigne Longin touche moins qu'il n'éblouït & qu'il n'étonne, comme il l'avoüe lui-même, parcequ'il n'entre pas dans les sentimens de ceux à qui il parle. Toutes les grandes expressions sans de grands sentimens, sont à peu près comme les Navires qui ne sont pas chargez, ils flottent, ils ne voguent pas sûrement.*

Le P. Rapin.

* Réf. 21.

Ainsi parle le P. Rapin. Cependant ce n'est point un *grand air*, qu'enseigne Longin, mais *une grandeur solide* ; & comme il la fait consister quelquefois dans *une vigueur noble*, dans *une force invincible*, ce n'est pas en parler juste, de dire qu'*elle touche moins qu'elle n'éblouït ou qu'elle n'étonne*. Il ne faut pas dire que *Longin l'avoüe lui-même*. Cet Auteur dit que *le Sublime ne persuade pas proprement, mais qu'il ravit, qu'il transporte & qu'il produit une certaine admiration mêlée d'étonnement & de surprise*,

Le P. Rapin.

qui est toute autre chose, que de plaire seulement & de persuader. On voit le sens de Longin. Il met l'effet du Sublime fort audessus de la simple persuasion, & le P. Rapin le lui fait mettre fort au dessous. Ce Pere parle du Sublime, comme si Longin le faisoit consister dans *de grandes expressions qui ne seroient pas accompagnées de grands sentiment.* Cela est fort éloigné de la pensée de cet Auteur. Il est vrai qu'il fait dépendre quelquefois le Sublime de *la noblesse de l'expression*, mais il y suppose toujours la pensée & les sentimens convenables.

Ce Pere ne prend pas mieux le vrai sens de Ciceron sur un point très important. *Il n'y a*, dit-il, * *de véritable Eloquence, au sentiment de Ciceron, que celle qui s'attire l'admiration; & rien n'est plus capable de rendre l'Eloquence admirable, selon l'avis de ce grand homme, que les portraits qu'elle fait des mœurs, & les mouvemens qu'elle excite.* Ciceron ne parle point des *Portraits*; il parle de l'*idée que l'Orateur donne de lui même*, sans faire son propre portrait.

* *Réfl. 24 sur l'Eloquence en général.*

Que si parmi quantité d'excellentes choses, il y en a de mal entenduës dans

la premiere partie des Réflexions, laquelle roule sur l'Eloquence en général, il en est de même dans la seconde, où il traite de l'Eloquence du Barreau. J'en ai rapporté un trait * sur le Dialogue de Ciceron touchant les Orateurs illustres, & je crois inutile d'en rapporter davantage, jusqu'à ce que j'aye vu les Auteurs qui ont écrit sur ce sujet contre le P. Rapin. Il y a encore dans les Ouvrages de ce Pere divers jugemens sur Hyperide, Démosthène, Isocrate. Mais cela regarde le volume où je parlerai de ces Orateurs.

Le P. Rapin.

* Qui se trouve Réfl. 8. sur l'Eloquence du Barreau, & dont j'ai parlé. T. 1. p. 317. &c.

Pour ce qui est de l'Eloquence de la Chaire, le Sentiment de M. Morhof est (4) que le P. Rapin traite ce grand sujet d'une maniere courte & succinte, mais avec beaucoup de soin & beaucoup de force, comme il le merite. Il ajoûte que ce Pere explique sa matiere par des préceptes & des exemples excellens, qu'il puise avec beaucoup de jugement dans les véritables sources.

(4) Breviter quidem & succinctè, sed magnâ curâ pondereque multo, & verè ex dignitate argumenti, quod explicat tum præceptis tum exemplis luculentis, quæ è genuinis fontibus omnia summo judicio derivat. *Morh. l. 6. p. 293. n. 8.*

Le P. Rapin.

Ce Critique parle ainsi, parceque les Réflexions du P. Rapin sur cet Article sont plutôt des leçons de Morale, & des préceptes de pieté, que des préceptes de Rhétorique. D'un côté il est convenable que dans un Ministére de sainteté le Ministre soit Saint lui-même; d'ailleurs l'Eloquence de la Chaire n'a guéres besoin de préceptes particuliers; il suffit d'y appliquer les régles générales de l'Art. Car si le style du Prédicateur doit être grave & pathétique, s'il ne doit être, ni fleuri ni emporté; s'il doit y avoir de la dignité dans son geste; ne sont-ce pas des préceptes généraux appliquez au sujet selon l'exigence de la matiere?

Il n'est pourtant pas inutile d'aider les Prédicateurs à en faire l'application. C'est une obligation que l'on a au P. Rapin. Mais c'est sans fondement qu'il dit* qu'on ne trouve le caractére de „ la Rhétorique de la Chaire, ni dans „ les Anciens, parcequ'ils n'en avoient „ aucune idée; ni dans les Modernes „ qui n'ont copié que les Anciens." Il fonde sa proposition sur la grandeur des matieres que traite le Prédicateur, & qu'il faut toujours traiter avec bien de la dignité. Il ajoûte „ que ce sera en vain

* Refl. 12. sur l'Eloq. de la Chaire.

» vain qu'on cherchera cette Eloquen- Le P. Rapin.
» ce dans la Rhétorique d'Ariſtote, dans
» les idées d'Hermogéne ou dans les
» Inſtitutions de Quintilien ; que mê-
» me ce genre ſublime que Longin s'eſt
» formé de toutes les grandes expreſ-
» ſions des Anciens qu'il a ramaſſées,
» eſt foible & rampant, en comparai-
» ſon de celui que le Prédicateur doit ſe
» faire pour ſoûtenir ſon caractére. Ce Pere ſe trompe fort. Premierement il ne ſe ſouvient pas qu'il a dit dans ſa Préface *, *qu'il eſt à croire que nous aurions plus d'excellens Orateurs pour la Chaire & pour le Barreau, ſi on étudioit davantage Démoſthène & Ciceron.* Outre cela Saint Auguſtin * a trouvé dans les préceptes de Ciceron de quoi former le ſtyle du Prédicateur. Ce Saint ajoûte deux choſes ; l'une, que le Prédicateur n'a point d'autres régles à ſuivre ; l'autre, que ſon ſtyle ne doit point toujours être ſi grand. C'eſt un Moderne en quelque ſorte, qui copie un Ancien, & qui pourtant nous donne une juſte idée de l'Eloquence de la Chaire ; idée qu'il ſeroit à ſouhaiter que tout le monde ſuivît, ſoit le Prédicateur dans la pratique, ſoit les Maîtres de l'art dans leurs préceptes.

* P. XXIII. XXIV.

* *L. 4. de Doct. Christ.*

Le P. Rapin.

J'avoüe au reste que tous les styles, comme dit le P. Rapin, se trouvent dans l'Ecriture, & que le Prédicateur doit étudier sans cesse les Livres Saints. J'avoüe que tout le reste de la Réflexion dont je parle est d'une grande beauté & d'une solidité qui l'égale. Je fais cas de la treiziéme Réflexion, de la quatorziéme, d'une partie de la quinziéme, de la vingtiéme. La treiziéme recommande la lecture assiduë de l'Ecriture, & veut que le Prédicateur ait des manieres qui soient à la portée de tout le monde. La quatorziéme exige qu'il étudie la Morale dans l'Evangile & dans les Epîtres de S. Paul; tellement qu'elle bannit une Morale qui ne seroit qu'une Philosophie toute pure, & une probité de Payen. La quinziéme exclut de la Chaire les Prédicateurs qui ne savent y débiter que leur chagrin & leur temperament tout pur: & je crains qu'il n'y ait dans cette Réflexion quelque partie du défaut qu'elle condamne. La vingtiéme oblige à cultiver l'action, & à éviter un pathétique mal entendu. Mais je ne puis passer ce que je trouve dans la vingt-sixiéme. » J'ai honte, » dit ce Pere, quand je lis l'Oraison » d'Eschines contre Ctésiphon, où cet

Réfl. 12.

» Orateur fait éclater avec tant d'art la » force d'une Eloquence payenne dans » des bagatelles. . . Nos Prédicateurs » deviennent petits dans les grandes » matieres qu'ils ont à traiter, lorſque » les Payens deviennent grands & éle- » vez dans les petites choſes qu'ils ont » à dire «. Le P. Rapin appelle de *pe- tites choſes*, & *des bagatelles*, les myſté- res de la Religion payenne. Je con- viens que ce ſont de petites choſes pour nous ; mais pour les Payens c'étoient de grandes choſes ; & un Maître judi- cieux doit dire que les Payens traitoient dignement les choſes qu'ils eſtimoient ſaintes, & que le Prédicateur doit trai- ter de même les myſtéres veritable- ment ſaints de ſa Religion. Je n'exami- ne point à preſent ſi ce que ce Pere cite d'Eſchine eſt bien rapporté : mais je re- marquerai que je ne ſai où il a pris * que *les Apôtres fuyoient les lieux où ils rëüſſiſſoient, pour ne pas ſuccomber à la vanité*. Il nous renvoye ou au Ch. 2, verſet 4 des Actes, ou aux Chapitres deuxiéme & quatriéme des mêmes Actes ; & il n'y en eſt pas dit un mot. Je ne ſai même ſi quelqu'un peut ap- prouver le ſens qu'il donne dans la mê- me Réflexion à ce qui eſt rapporté au

Le P. Rapin.

* *Refl. 24 ſur l'Eloquence de la Ch. pag. 60. de l'Edit. in 4.*

Le P. Rapin.

Chap. 10, verſet 18 de S. Luc. Il eſt dit dans l'Evangile que les Apôtres ayant raconté à JESUS-CHRIST le fruit de leurs Prédications, & la maniere dont ils avoient chaſſé les Démons; leur Divin Maître leur répond : *Je voyois tomber Satan comme un éclair qui ſort du Ciel.* Le Pere Amelot laiſſe la liberté d'expliquer ce paſſage, ou de la chûte de Lucifer, lorſqu'il fut exclu du Ciel, ou de la captivité où le réduiſoit la Prédication de l'Evangile. Pour le P. Rapin, il dit que *Notre Seigneur voyoit autrefois le mauvais eſprit ſe mêler imperceptiblement comme un éclair dans les ſecretes complaiſances qu'avoient les Apôtres de leurs ſuccès.*

Ubi ſupra.

Je laiſſe la Comparaiſon de Thucydide & de Tite Live pour ceux qui parleront des Hiſtoriens. A l'égard du petit traité ſur l'*Eloquence des bienſeances*, je me contente de dire qu'il n'y a rien de nouveau, que la maniere dont le titre eſt tourné; l'Auteur dit l'*Eloquence des bienſeances*, pour dire *les bienſeances dans l'Eloquence* ou *dans le diſcours.* Au reſte c'eſt un bon Ouvrage & bien écrit. Mais il porte comme les autres Livres de ſon Auteur, des caractéres de ſon inattention & de ſa négligence. Cette

Le P. Rapin.

négligence & cette inattention sont telles, qu'au travers du grand jour de ses expressions magnifiques, & au milieu de l'éclat qui l'environne, à cause de la maniere dont il parle, il faut par tout aller doucement, sonder le gué, & pour ainsi dire marcher à tâtons, peser, examiner tout, pour connoître ce qu'il y a de solide dans les préceptes qu'il donne, ou ce qu'il y a de certain dans les faits qu'il rapporte, ou enfin ce qu'il y a de vrai dans le sens qu'il donne aux Auteurs, lorsqu'il les cite.

Une nouvelle preuve de ce que je dis, outre celles que j'ai déja rapportées, est que M. Bayle * remarque jusqu'à six méprises considerables dans une seule des Réflexions de ce Pere sur la Logique ; c'est celle qui est contenuë au nombre 3. * & elle a rapport à l'Eloquence, raison pourquoi j'y fais faire attention. Mais de ces six méprises je n'en rapporterai que deux. L'une est, que ce Pere met le Dilemme au nombre des Sophismes qui rendirent la Dialectique très méprisable à Athénes. L'autre est, qu'après avoir placé le Dilemme parmi les Sophismes, il le fait pourtant regarder, dans la même Réflexion, comme la source de cette

* *Dict. Hist. T. 2. p. 1187. dans les remarques. B.*

* *Pag. 513. Ed. in 4°.*

Le P. Rapin.

force qui distingue l'Eloquence de Démosthène, au lieu que c'étoit l'Enthymême. Comment un homme un peu habile peut-il tomber dans ces erreurs, & sur la nature du Dilemme, & sur ce qui étoit capable de faire la force de Démosthène, & sur ce qui laproduisoit en effet ?

Aprés cela j'ajoûte une Réflexion, qui est, non pas de moi, mais du P. Rapin même. Je l'ai mise dans ma Préface * à la tête de mon premier Volume. Mais elle n'aura ni moins de grace ni moins de force en cet endroit-ci. » Une » des causes les plus certaines, dit ce » Pere*, du peu d'Orateurs qui réüssis- » sent, & un grand obstacle à l'Elo- » quence, c'est qu'on y conduit les » jeunes gens par de fausses routes, ou » par des voyes égarées *. Ce n'est pas » merveille, ajoûte-t-il, si les succès » en sont si peu heureux, y ayant mê- » me des Maîtres qui promettent l'Art » avec faste, & qui néanmoins ne le » savent pas. Paroles bien remarquables si on veut y faire attention !

* *Préf. p. 39.*

* *Refl. sur l'Eloq. n. 27.*

* *Ibid. n. 26.*

Mais quelque défaut qu'on découvre dans notre Auteur, il sera encore vrai de dire, que s'il ne donne pas toujours les véritables régles de l'Eloquence dans ses principes, il en don-

ne le goût par sa maniere de dire les choses. Le P. Bouhours

LE P. BOUHOURS,

Jésuite Parisien né en 1628.

OU

La maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit. Dialogues, *imprimez en 1687.*

MOnsieur Baillet * a mis le P. Bouhours au nombre des Critiques, des Grammairiens & des Traducteurs, parcequ'en effet ce Pere a fait des Traductions & des Ouvrages qui ont rapport tout ensemble à la Critique & à la Grammaire, & c'est la raison pourquoi les gens capables d'en juger * ne font pas difficulté de dire *les Vaugelas & les Bouhours*; donnant à entendre qu'on peut le mettre en parallele avec celui de nos Ecrivains qui a rendu le plus de service à notre Langue. Le même Pere a aussi composé un Traité de la nature de ceux dont j'ai entrepris de parler. C'est *la maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit*, vrai Traité de Rhétorique, comme on le verra par

* *M. Baillet Jug. des Sav. T. 2. part. 1 p. 134. & T. 3. p. 161. 640.*

* *M. Bayl. Dict. T 2. p. 1129. B.*

Le P. Bouhours.

la suite ; & préférable selon lui *, pour la matiere qu'il y traite, à ses Ouvrages sur la Langue, par cette considération qu'*il est encore plus nécessaire de bien penser que de bien parler ; ou plutôt, qu'on ne peut parler ni écrire correctement, qu'on ne pense juste.*

* 1. Dial. p. 3.

A ne juger de ce Traité que par le titre, on pourroit croire que c'est la même chose que la fameuse Logique intitulée l'*Art de penser*. Le P. Bouhours l'a senti *, & un Auteur célébre qui a parlé de son Ouvrage, l'a remarqué *. Qu'est-ce en effet que *l'Art de penser*, sinon *la maniere de bien penser?* Car, ce que le Pere ajoûte, que c'est ici la maniere de bien penser *dans les Ouvrages d'esprit*, cela resserre à la vérité son Ouvrage dans des bornes plus étroites que ne sont celles de l'autre ; mais cela ne paroît pas empêcher que cet autre ne s'étende généralement à tout, & ne comprenne le sien, comme un tout comprend sa partie.

* Dans la Préf. p. 1.

* M. B. Hist. des Ouvr. des Sav. Janvier 1688. p. 57.

C'est pourquoi le Pere s'est cru obligé de nous avertir dans une Préface * que ces deux Ouvrages » *n'ont rien de* » *commun*, *ni dans la matiere ni dans la* » *forme*. Le but qu'on se propose ici, » dit-il, n'est point d'apprendre à con-

* Préf. p. 1. 2.

» cevoir de simples idées, ou à former » des raisonnemens avec toute l'exacti- » tude que demande la raison aidée » de réflexions & de préceptes. On ne » s'attache pas même à rectifier les ju- » gemens ordinaires qui se font dans » le commerce de la vie & dans le dis- » cours familier sans aucun rapport à » l'Eloquence & aux belles Lettres. Il » ne s'agit proprement que des juge- » mens ingénieux, & qui s'appellent » *Pensées* en matiere d'Ouvrages d'es- » prit ; & ce que l'Auteur prétend est » de démêler un peu les bonnes & les » mauvaises qualitez de ces jugemens » ou de ces pensées. D'où l'Auteur cé- lébre * que j'ai déja cité, entrant par- faitement dans l'idée du P. Bouhours, conclut que *l'un des deux Ouvrages dont est question, regarde l'exacte rai- son, & que l'autre regarde le bon goût & le bel esprit,* dans le ressort duquel quoi- que la justesse soit necessaire, il ne faut pourtant pas chicaner un Ecrivain qui a de nobles hardiesses. *Trop de justesse alors seroit un défaut, & ne seroit plus justesse* *. Avec cela le Pere * croit que son Traité » pourroit être appellé au » regard des pensées, une *Logique* & » une *Rhétorique* tout ensemble ; mais

Le P. Bouhours.

* *Hist. des Ouv. des Sav. ubi suprà. p.* 58.

* *Ibid. p.* 62. 63.

* *Préf. p.* 3.

Le P. Bouhours.

» une Logique sans épines, qui n'est » ni seche ni abstraite; & une Rhéto-» rique aussi courte que facile, qui in-» struit plus par les exemples que par » les préceptes «. Ce n'est pas sans raison que notre Auteur se donne tant de peine pour bien distinguer son Ouvrage, & pour montrer qu'il n'y traite point ce que l'Auteur de l'Art de penser avoit déja traité. Car enfin il y a du plaisir & de la gloire à pouvoir dire avec Horace (1),

Je me fais hardiment un chemin tout nouveau.

Mais si l'Auteur de l'Art de penser avoit prévu ces efforts, & qu'il eût voulu les éluder en montrant que l'objet du Pere Bouhours n'étoit qu'une partie du sien, il auroit pu certainement ne pas prendre d'autres précautions que celles qu'il a prises. » Il n'y a » rien, dit cet Auteur dès le commen-» cement de sa Préface *, il n'y a rien » de plus estimable que le bon sens & » la justesse de l'esprit dans le discer-» nement du vrai & du faux. Toutes » les autres qualitez d'esprit ont des

* *Art de penser. Préf. p. 5. 3. éd.*

(1) Libera per vacuum posui vestigia princeps, non aliena meo pressi pede. *Horat. 1. Epistol. lib. Epist. 19.*

» usages bornez ; mais l'exactitude de » la raison est généralement utile dans » toutes les parties & dans tous les em» plois de la vie. Ce n'est pas seule» ment dans les sciences qu'il est diffici» le de distinguer la vérité de l'erreur, » mais aussi dans la plûpart des sujets » dont les hommes parlent, & des af» faires qu'ils traitent. Ces propositions générales font concevoir sans difficulté que cet Auteur veut comprendre dans son Traité les pensées dont le Pere a parlé dans le sien. Il ne serviroit à rien, de dire que cet Auteur pourtant parle toujours de *l'exactitude de la raison*, car cet exactitude même est necessaire pour discerner les occasions où il faut de l'exactitude, d'avec celles où il n'en faut pas. Mais cet Auteur s'explique encore lui-même.

Le P. Bouhours.

Dans l'Eloquence, » tout consiste » presque, dit-il, * à s'éloigner de cer» taines mauvaises manieres d'écrire & » de parler, & sur-tout *d'un style arti» ficiel & Rhétoricien composé de pen» sées fausses & hyperboliques & de fi» gures forcées*, qui est le plus grand de » tous les vices. Or *l'on trouvera peut» être autant de choses utiles dans cette » Logique pour connoître & pour éviter*

* Préf. p. 28.

Le P. Bouhours.

» *ces défauts, que dans les Livres qui en* » *traitent expressément*. Le Chapitre » dernier de la premiere partie en fai- » sant voir la nature *du style figuré*, ap- » prend en même temps *l'usage qu'on* » *en doit faire*, & découvre *la vraye ré-* » *gle* par laquelle on doit discerner *les* » *bonnes & les mauvaises figures*. Celui » où l'on traite des lieux en général, » peut beaucoup servir à retrancher » l'abondance superflue *des pensées com-* » *munes*. L'article où l'on parle des » mauvais raisonnemens où l'Eloquen- » ce engage insensiblement, *en appre-* » *nant à ne prendre jamais pour beau ce* » *qui est faux*, propose en passant une » des plus importantes régles de la vé- » ritable Rhétorique, & qui peut plus » que tout autre former l'esprit à une » maniere d'écrire simple, naturelle & » judicieuse «. On voit clairement que comme le Pere Bouhours en donnant un Traité de *Rhétorique*, a cru donner en même temps une espece de *Logique*; de même l'Auteur *de l'Art de penser*, lorsqu'il a donné sa *Logique*, a cru aussi donner une espece de *Rhétorique*, & qu'il a voulu y traiter ce que le Pere s'est proposé dans son Ouvrage; c'est-à-dire *ce qui a rapport au bon goût & au*

bon sens, avec cette exception qu'il ne pousse pas sa pointe jusqu'au *bel esprit*; comme le Pere ne pousse pas non plus la sienne jusqu'aux *brossailles de la Logique*. A cela près ils se rencontrent tous deux, lorsque l'un n'y pense pas, & que l'autre croit même lui tourner le dos.

Le P. Bouhours.

Une chose encore plus évidente, est que le P. Bouhours ne traite pareillement qu'une petite, mais véritable partie de la Rhétorique d'Aristote; partie pour laquelle ce Philosophe, d'ailleurs peu favorable à cet Art, n'a pu s'empêcher de marquer quelque tendresse; tant il y a trouvé de charmes! Et il ne faut pas douter que le Pere n'ait entrepris d'écrire sur cette matiere, parcequ'il a jugé qu'elle valoit bien la peine qu'une main aussi délicate que la sienne prît le soin de la bien mettre dans son jour. Pour se convaincre que son objet fait partie de la Rhétorique d'Aristote, il ne faut que rappeller ce que j'ai dit dans mon premier volume.

J'ai remarqué en effet, que le Philosophe * avouë que pour dire les choses agréablement & avec esprit, il faut du génie, ou s'y être exercé de longue main; mais pourtant il soûtient que de

* *Rhét. l. 3. c. 10. p. 406. Trad. de Cass.*

Le P. Bouhours.

le faire à propos & d'en donner les moyens, cela n'appartient qu'à la Rhétorique, & que c'est d'elle qu'il faut l'apprendre. Cela prouve deux choses en passant; l'une que *ce point de doctrine ne regarde point proprement la Logique*; & l'autre, que *la Rhétorique est d'un fort grand secours sur cet article.*

* *Ubi supra p.* 408.

* *Ib. p.* 414.

* *Ib. c.* 10. & *c.* 11.

* *Ib. p.* 424.

* *Ib. p.* 418.

* *Ib. p.* 418. *initio.*

* *Ibid.*

* *Ib. p.* 419.

* *Ib. p.* 418.

* *Ib. p.* 419.

* *Id. p.* 418.

* *Ib. p.* 422.

Or cet Art selon Aristote *, réduit la chose principalement à la *Métaphore*, à *l'Energie*, c'est-à-dire, à ces manieres de s'exprimer qui font une image à l'esprit, & à l'*Antithése*; moins cependant à la troisiéme * qu'aux deux premieres, sur lesquelles le Philosophe * s'étend d'avantage. Mais il y ajoûte aussi *les Hyperboles* * qui ne vont guéres sans métaphores; les *Apophthegmes* * qui sont des especes de sentences mysterieuses, ou de beaux & grands sentimens; les *expressions imprevûës* *, & celles qui meritent spécialement d'être regardées comme *nouvelles* * & qui ont lieu dans les railleries & dans les allusions. Ainsi les *Allusions* * en sont aussi, de même que les *Proverbes* *, *les Equivoques* *, *les Enigmes* *, *& les Comparaisons* * que l'on comprend quelquefois sous les images.

Aristote marque les principales qua-

litez necessaires dans toutes ces choses, afin qu'elles soient véritablement spirituelles. Il observe * que ce qu'on dit, *doit convenir* de telle sorte que la pensée ou le sentiment ne passe pas pour une chose dite en l'air ; & il faut aussi qu'on l'exprime heureusement, afin qu'on ne le regarde pas comme une chose dite à l'ordinaire. Ainsi la Métaphore selon lui * ne doit être, ni commune ou trop connuë, parcequ'elle ne toucheroit pas ; ni tirée de loin, parcequ'elle ne seroit pas entenduë. Il faut que l'énergie ou l'image mette la chose devant les yeux, & fasse une peinture également courte & sensible. Il est à propos que dans les expressions imprévûës, l'esprit agréablement surpris préfere celle qu'on lui présente, à celle qu'il avoit attenduë. Les Allusions qui ont un sens apparent & un autre qui ne paroît pas, doivent être exactes dans les deux sens. Les Equivoques doivent répéter deux fois le même mot en deux significations différentes. Les Proverbes demandent de la justesse. Les Allusions encore & les Proverbes, ainsi que les expressions qu'on regarde comme nouvelles, les Hyperboles, & les Comparaisons qui ne vont guéres sans

* *Ibid.*

* *Ib. p. 408. &c. ut suprà*

Le P. Bouhours.

métaphores, & en sont même des especes, sont aussi par une suite necessaire, sujettes aux mêmes régles.

* Ibidem.

Faute enfin d'observer * ces régles, on tombe dans le style *froid*, & dans le style *pueril*. On donne dans *l'enflure*, ou dans une *obscurité odieuse*, ou dans des phrases embarrassées. En un mot l'Elocution n'a ni la netteté, ni la pureté, ni l'élégance, ni la beauté, ni la grandeur qui lui convient. C'est la doctrine d'Aristote * qui rapporte sur cela un très grand nombre d'exemples tirez des Auteurs de son temps ou qui l'avoient précédé. Et c'est aussi précisement la doctrine du P. Bouhours qui l'enrichit pareillement d'un nombre infini de passages qu'il tire tant des anciens que des modernes, de maniere neanmoins qu'il est aisé de voir que *les modernes ont des charmes particuliers pour lui.* *

* Ib. & dans tout une partie du 3. L. de sa Rhet.

* Hist. des Ouv. des Sav. ubi sup. p. 65.

* Pag. 9.

Pour exécuter son dessein ce Pere * se propose l'éloge que Ciceron faisoit des pensées de Crassus, * *lesquelles* dit cet Orateur; (2) *étoient si vrayes, si saines, si surprenantes, si peu communes,*

(2) Sententiæ Crassi tam integræ, tam veræ, tam novæ, tam sine pigmentis fucòque puerili. *Cic. de Orat. L. 2.*

si naturelles, si éloignées de tous les faux ornemens, de tout ce qui est pueril! Ainsi le Pere Bouhours demande * qu'une pensée pour être bonne & spirituelle soit fondée sur la *verité*, particulierement dans un sujet *sérieux & moral*, dans une *Histoire* ou dans une *Predication*, lorsqu'il faut rendre *raison* de quelque chose. Il veut même qu'elle ait de la *justesse*, qui est une verité plus exacte, & par conséquent qu'on puisse dire qu'elle n'a rien de faux. Il exige * qu'outre la verité qui contente toûjours l'esprit, il y ait quelque chose *qui le frappe & le surprenne*, ce qui ne manque pas d'arriver quand il y a du *nouveau* ou dans la pensée en elle même, ou dans le tour. Il y veut de *l'élevation*, de la *grandeur*,* de *la force*; il y veut de *l'agrément*, & même de la *délicatesse*; * enfin il y souhaite de la *netteté*.* Cela suppose qu'elle soit *naturelle*, qu'elle n'ait rien *d'outré*, rien *d'excessif* ou *d'enflé*; qu'elle soit éloignée de toute *affectation*, de toute sorte de *rafinement*, de tout ce qui *sent l'art*, de tout ces *brillans* qui n'ont rien que de pueril, enfin du *Phèbus* & du *Galimatias*: Et le Pere ne manque pas de montrer ces vices ou les vertus contraires dans les

Le P. Bouhours.

* 1. *Dial.*

* 1. *Dial. p.* 76. *& dans le* 2. *Dial.* 173 *&c.*

* 2. *Dial. p.* 80. *&c.*

* 2. *Dial. p.* 162 *&c.*

* *Dial. pag.* 347.

Le P. Bouhours.

Métaphores, dans les *oppositions* ou les *Antithéses*, dans les expressions *imprévûes*; * dans les *Equivoques*, dans les *Hyperboles*, *l'Allegorie*, *l'Ironie*, les *Comparaisons*, en un mot dans des exemples qui renferment de point en point la doctrine d'Aristote.

* pag. 188.

Ainsi je ne sai sur quel fondement le Pere * avance que le Philosophe *réduit presque l'Art de parler spirituellement à la Métaphore*. Il falloit sans doute, quand il écrivoit, qu'il n'eût pas devant les yeux la Rhétorique d'Aristote, & qu'il eût perdu l'idée de la matiere que l'Auteur y traite. La même chose vraisemblablement étoit aussi arrivée à un Ecrivain illustre * cité par le Pere, & qui dit que *selon Aristote les pensées les plus subtiles & les plus exquises ne sont que des Enthymêmes figurez qui plaisent & imposent également à l'esprit*. Ce Philosophe dit en effet * qu'on fait grand cas des Enthymêmes, qui portant une nouvelle connoissance à l'esprit, se comprennent d'abord très aisément, & qu'on ne fait état, ni de ceux qui sont trop communs, ni de ceux dont le sens se fait trop chercher. Il dit * aussi que la plûpart des bons mots dépendent de la Métapho-

* 1. Dial. p. 15. ad calc.

* Le Comte Thesauro. Ib.

* L. 3. p. 407.

* Ib. p. 417. 418.

te. Mais il ne borne les pensées spirituelles, ni aux Métaphores, ni aux Enthymêmes, il leur donne toute l'étenduë que j'ai dite. Ce qui devoit empêcher le Pere Bouhours, & de les borner lui même, comme il fait, * *à la seconde operation de* l'esprit ou aux simples jugemens, puisqu'il voyoit qu'on y comprend *les Enthymêmes*; & de dire qu'Aristote les réduit presque à la Métaphore, puisque ce Philosophe leur donne la même étenduë que lui.

Le P. Bouhours.

* *Préf. p. 1. ad calcem.*

Au reste la rencontre de tous ces Auteurs ne diminue en rien le mérite du plus jeune. Au contraire, rien ne montre mieux l'estime qu'il faut faire de la matiere qu'il a traitée, que de voir qu'Aristote l'avoit traitée à fond; que Ciceron en avoit fait le fondement de l'éloge d'un grand Orateur; & que M. Nicole en a fait une partie considérable d'une Logique si généralement vantée. Le P. Bouhours pour avoir traité une matiere commune, n'a pas laissé de s'acquerir une gloire qui n'a rien de commun, parcequ'il l'a traitée d'une maniere qui lui est propre. Il étoit difficile d'y réüssir, selon un grand Critique, (3) & le Pere y

(3) Difficile est propriè communia dicere. | *Horat. de arte.*

Le P. Bouhours.

a réüſſi. Car s'il a pris le même ſujet, il a fait ou comme un habile Peintre qui invente un deſſein nouveau, ou comme un excellent Architecte qui ayant pris les mêmes pierres qu'un autre pour en faire le fondement de ſon ouvrage, bâtit enſuite un édifice plus riant, plus grand & plus magnifique; ajoûtons même ſi l'on veut, que l'édifice du Pere eſt plus richement meublé que celui d'Ariſtote, à cauſe du plus grand nombre de beaux endroits qu'il a ramaſſez dans ſon Ouvrage.

En un mot, on peut dire de cet Ouvrage par rapport à une partie de la Rhétorique d'Ariſtote, ce qu'on en a dit * par rapport aux plus beaux endroits du Taſſe; que *c'en eſt comme un Commentaire*, des plus amples en même-temps, & des plus *polis*; & ſi pour cela on accuſoit l'Auteur de larcin, ce qui ſeroit aſſeurément une injuſtice, on pourroit en convenant même du fait, le juſtifier encore par le droit, comme on a juſtifié le Taſſe * ſur les vols qu'il a faits aux autres Poëtes. On dit qu'*il vole ſi joliment qu'on lui pardonne ſes larcins*; c'eſt ainſi qu'Apollon pardonna un premier vol à Mer-

* *Hiſt. des Ouv. des Sav. p. 65.*

* *Ibid.*

cure, (4) parceque dans le temps qu'il s'en plaignoit, Mercure lui en fit un second dont il ne s'apperçût qu'après que la chose fut faite. Toute raillerie à part, la conduite du Pere n'est point un larcin. Car outre la différence des exemples tant dans le nombre que dans la substance, outre que le Pere s'est aussi appliqué * à montrer comment la verité d'une pensée spirituelle subsiste & se concilie avec la fiction, la fable, l'hyperbole, & autres choses qu'on pourroit regarder comme des especes de mensonges, toute la forme de son Ouvrage, même pour les materiaux qu'il a puisez dans Aristote, est fort différente; & l'on sait que la forme l'emporte quelquefois sur le fond,

Le P. Bouhours.

* Premier Dial. p. 10. 11. &c.

Materiam superabat opus. *

* Ovid Metam.

L'idée avantageuse que j'ai du travail de notre Auteur, ne m'est pas particuliere. Un Ecrivain fameux* qui paroît désintéressé, ne l'a pas moins vanté. » Il n'est pas difficile, dit cet Ecri- » vain, de reconnoître ici l'Auteur des » Entretiens d'Ariste & d'Eugéne, » On y trouve la même forme, la mê- » me politesse & un recueil des plus

* M. B... Hist. des Ouv. des Sav. ubi supra.

(4) Vacuus pharetrâ risit Apollo. *Horat, l.* *Od. Od. Mercuri facunde, &c.*

Le P. Bouhours.

» beaux, endroits des meilleurs Au-
» teurs, cousus par une main délicate
» avec des fils d'or & de soye. Ainsi
» l'on n'est pas plus charmé du choix
» des choses, que du tour agréable &
» de la maniere fine dont elles sont
» liées & dont on les fait repasser de-
» vant les yeux.

Ce recueil des beaux endroits fait une des grandes utilitez de cet Ouvrage, parcequ'à force de lire des pensées spirituelles, il peut se faire une impression sur notre esprit, laquelle l'habitue à penser aussi spirituellement, Mais sur cela je desirerois deux choses, afin que l'utilité en fût plus grande. La premiere seroit, que le Pere se fût moins arrêté à de petites pensées dans lesquelles il n'y a que *du bel esprit*, & qui étant plus aisées à imiter que ce qu'il rapporte des Poëmes, des Histoires & des Pieces d'Eloquence, peuvent arrêter, & par conséquent gâter les jeunes gens capables de quelque chose de meilleur. La seconde seroit, que sur une infinité d'exemples qu'il rapporte, il ne se fût pas contenté de dire qu'*ils plaisent*, mais qu'il eût montré *pourquoi ils plaisent*. Il nous dit bien en effet qu'il y a du grand dans les pen-

sées ou dans les sentimens de celui qui dans Silius Italicus, empêche son fils de tuer Annibal, parceque s'il l'entreprend, il trouvera autour de lui pour le défendre ses Victoires & ses Trophées. * Le Pere loüe * de même la pensée d'Horace exprimée dans les vers de Malherbe :

Le P. Bouhours.

* 1. Dial. p. 85.
* 2. Dial. p. 79.

Le Pauvre en sa cabane où le chaume le couvre
Est sujet à ses Loix ;
Et la Garde qui veille aux barrieres du Louvre
N'en défend pas nos Rois.

Il ramasse pareillement les endroits brillans des piéces d'Eloquence qui ont été faites à la loüange du Roi Louis XIV, de M. le Prince de Condé, & de plusieurs personnes Illustres ; il dit qu'ils sont beaux, qu'il les trouve tels, & il ne dit point par où ni pourquoi. C'est comme si en toute autre chose on nous donnoit bien des exemples, sans nous dire les qualitez qui doivent nous arrêter. C'est la méthode de l'Auteur du jeu des Echets ; il dit de pousser les piéces ; il n'en dit pas la raison. On la devine à la fin. Il eût mieux fait de nous en épargner la peine. Rien n'étoit plus aisé au P. Bouhours, Aristote lui en donnoit l'exemple.

Le P. Bouhours.

D'autres * ont encore trouvé en ce Pere des retours un peu sensibles sur lui-même dans cet Ouvrage, aussi-bien que dans les autres, & une envie de peindre ses propres qualitez dans la peinture avantageuse qu'il fait de ses Interlocuteurs. On a cru aussi y découvrir sa tendresse, non pas de mere tout-à-fait, mais au moins de pere, pour ses propres Ouvrages. C'est sur quoi je ne crois pas devoir insister.

* *L'Aut. de l'Histoire du Journal des Sav. ubi supra.*

J'aime mieux remarquer, mais en deux mots, qu'on s'est quelquefois éloigné * de son goût en quelques choses, aussi-bien que de ses principes. De son goût, en n'approuvant pas certaines pensées qu'il approuve: De ses principes, parcequ'on n'a pas trouvé assez de justesse dans quelques-unes de ses idées.

* *Ibid. &c.*

A l'égard de son goût, je trouve en effet qu'il est difficile de le suivre en tout, & il nous dit lui même que ce qui plaît à un bon esprit, ne plaît point infailliblement à un autre; il a raison. L'on peut rappeller sur cela ce que j'ai remarqué lorsque je parlois de Longin. *

* *T. 1. p. 238.*

Pour ce qui est de ses principes, on a contesté; entre autres, l'idée qu'il

donne

donne de la *Délicatesse* lorsqu'il la fait consister *dans le mystère qu'une pensée présente à l'esprit, & que l'esprit se plait à développer.* M. le Marquis d'Orsi qui dans ses Lettres à Madame Dacier, a fait admirer également son extrême politesse & son habileté, a cru pouvoir dire que *la Délicatesse consiste dans la beauté propre du style simple, laquelle ne peut jamais être sans quelque sorte de foiblesse.* Sur cette différence de sentimens un des Auteurs du Journal de Paris se flatta de réünir les deux opinions, en disant que *la Délicatesse d'une pensée ne consiste qu'en ce qu'un raisonnement ne laisse voir ni toutes les parties ni toute la force d'un Syllogisme, en sorte qu'il y a & de la foiblesse, du moins en apparence, & du mystère.* S'il m'est permis de hazarder aussi ce qu'il m'en paroît, je ne suis point de l'avis que propose l'Auteur du Journal. Car outre que la force du raisonnement ramassée en une seule proposition en est souvent bien plus grande ; si son sentiment est vrai, il s'ensuit que tout est plein de pensées délicates, parceque tout est plein d'Enthymêmes, & de pensées enthyméматiques ; & les parties qu'on y supprime très souvent, ne font rien de myste-

Le P. Bouhours.

M. L. F.

Le P. Bouhours.

rieux. Il y a quelque chose de fin, & de trés plausible dans l'idée de M. le Marquis d'Orsi : mais celle du Pere me paroit plus vraye, quoiqu'elle ne me paroisse pas comprendre toute sorte de délicatesse. Ma raison est, par rapport à M. d'Orsi, qu'il peut y avoir de la délicatesse dans le style sublime; & par rapport au P. Bouhours, ma raison est, qu'il y a telle pensée qui n'est délicate, que parcequ'il a fallu de la finesse d'esprit pour la produire ; quoiqu'elle ne laisse aucun mystere. Il peut y avoir aussi des raisonnemens qui ayent le même caractére. Tel est, ce semble, celui d'Isocrate quand il dit : *Pourquoi trouver à redire que Paris choisit la beauté sur toutes choses, puisque c'étoit sur toutes choses de quoi les Déesses mêmes disputoient entre-elles ?*

* Dict. T. 3. p. 1882. B.

Je ne dois pas oublier de dire sur cet article, que M. Bayle * appelle le P. Bouhours *un très bon juge de la délicatesse des pensées*, à quoi je dois ajoûter ce qu'a dit aussi l'Auteur de l'Histoire des Ouvrages des Savans en finissant l'article qui regarde l'Ouvrage de ce Pere. » Au reste, dit-il, il y a une si gran- » de foule de jolies choses entassées » dans cet Ouvrage, qu'il ne paroît fait

» que pour l'imagination & pour les » oreilles, & l'on y eſt comme ébloui » par la varieté des objets. Il faut » avoüer, ajoûte-t-il, que le P. Bou- » hours à l'avantage de ne vieillir » point, & qu'il paroît auſſi fleuri & » auſſi brillant que dans les Entretiens » d'Ariſte & d'Eugéne. Son eſprit a » toujours les mêmes agrémens, & ne » ſe reſſent point du tout de la mélan- » colie ordinaire à la vieilleſſe, la- » quelle eſt ennemie des graces & des » ris, ſous prétexte que cela ne lui ſied » plus. Un bel eſprit du monde a dit » que l'honnête homme doit être de » toutes les profeſſions & ne point fai- » re parade de la ſienne : mais il y a » des choſes dans l'Ouvrage du Pere » pour toutes ſortes de profeſſions, & » l'on n'y connoît nullement celle de » l'Auteur.

Le P. Bouhours.

Il y a de la délicateſſe dans cet éloge qu'on vient de voir ; il n'y aura que de la ſimplicité dans ce que je vais dire encore, & ſur l'idée que le Pere a eue de ſon Livre, quand il dit que *c'étoit en même temps une Rhétorique & une Logique* ; & ſur celle que l'Auteur de l'Art de penſer a donnée du ſien, en diſant que *c'eſt auſſi une eſpéce de Rhé-*

Le P. Bouhours.

torique. J'avoue, à la verité, que pour les choses qui entrent dans le commerce de la vie sans aucun rapport aux sciences, une Rhétorique bien faite peut être regardée comme une bonne Logique: mais je ne puis demeurer d'accord que cette qualité de *Logique* ou de *Rhétorique* convienne à un Ouvrage renfermé dans les bornes que le Pere Bouhours s'est prescrites. J'avoue de même, qu'une Logique où l'on fait entrer beaucoup de choses de sens commun, peut être regardée en cela comme très utile à ceux qui étudient l'Eloquence; mais je ne puis avouer que cela rende cette Logique comparable aux Rhétoriques des premiers Maîtres, qui ont traité les matieres dans une juste étendue.

Ces expressions de part & d'autre sont une figure un peu forte, plus excusable dans celui qui cherche le brillant, que dans celui qui va à l'exacte raison. J'ai de la peine à concevoir comment ce dernier a pu dire * que pour ce qui regarde la Rhétorique, *les secours qu'on en peut tirer pour trouver des pensées, des expressions, & des embelissemens, n'est pas considérable; que l'esprit fournit assez de pensées, que*

* *Art de penser. Disc. p. 28.*

l'usage donne les expressions ; & pour les figures & les ornemens, qu'on n'en a toujours que trop. La moindre chose qu'on puisse répliquer, est que cela a besoin d'explication, aussi bien que ce qu'il fait entendre *, qu'une Eloquence fort vantée par Ciceron est comme une source d'erreurs, tandis que c'est l'Eloquence la plus vraye, la plus saine & la plus divine, que l'Orateur vante dans le passage (5) qu'on en rapporte. Celui qui le cite, auroit dû le mieux choisir. Il n'eût ozé en parler comme il fait, s'il l'eût consideré tout entier. Quel est en effet le but de l'Orateur Philosophe dans le passage qu'on cite de lui dans l'Art de Penser ! Il a dessein de prouver que notre Ame est d'une nature excellente, laquelle a beaucoup de rapport avec la Divinité. Il le prouve par l'excellence de ses Ouvrages, telle qu'étoit la Sphére célébre d'Archimede faite de verre, & dont les mouvemens représentoient ceux des Cieux & des Astres ; tel est un Poëme considérable & parfait ; tel enfin un Discours d'une Eloquence aussi magnifique dans l'ex-

Le P. Bouhours.

* *Ib. 3. Part. c. 9. p. 357.*

(5) Abundantem sonantibus verbis uberibusque sententiis. 1. *Tusc. n.* 64.

Le P. Bouhours.

pression, que riche dans les pensées. Voilà ce qu'avance Ciceron. Peut-on dire que l'Eloquence qu'il vante en cet endroit, est une source d'erreurs ? sûrement M. Nicole dans ce jugement n'a point fait usage de sa Logique.

HARANGUES

Sur toutes sortes de sujets, avec l'art de les composer.

Par M. de Vaumoriere 1687.

* *L. 4. de Doct. Christ. c. 3.*

SAint Augustin dit en un endroit de ses Ouvrages * qu'un homme qui a un génie heureux, deviendra plûtôt Orateur, en lisant ou en écoûtant des discours éloquens, qu'en étudiant des préceptes d'éloquence. Cette pensée prise au pié de la lettre, & separée du reste de l'Ouvrage, est fort trompeuse; elle semble nous porter à négliger les préceptes, ce qui n'est ni le veritable sens du Saint, ni la régle que nous devons suivre. Aussi ne vois-je point d'Ecrivain éclairé, qui l'ait, ou adoptée, ou suivie dans toute son étenduë apparente.

M. l'Abbé Fleury, par exemple,

dans ſon Traité du choix des études, * citant ſur cet article S. Auguſtin, ſe contente de dire que » pour donner le » ſecret de l'Eloquence, il voudroit » principalement employer les exem- » ples & l'exercice..... parceque les » exemples donnent du corps & de l'a- » grément aux préceptes ; au lieu que » les préceptes ſeuls, donnez en gé- » néral, ſont toûjours ſecs & ſtériles. Il eſt clair par ces paroles que cet Auteur judicieux ne rejette pas abſolument les préceptes.

Vaumoriere.

* Page 239. & 240.

Il en eſt de même de M. de Vaumoriere, dont j'entreprens de parler ici. Cet Auteur » connu dans le beau mon- » de, comme dit le Journal d'Holan- » de, * par des Ouvrages qui deman- » dent beaucoup de politeſſe & beau- » coup de délicateſſe d'eſprit, c'eſt-à- » dire, par pluſieurs Romans, & ſur- » tout par la continuation de *Phara-* » *mond*, paroît ſur les rangs pour nous inſtruire dans l'Art de parler, & nous donne un Recueil conſidérable de *Harangues ſur toutes ſortes de ſujets* ; mais joignant les préceptes aux exemples, il nous preſente en même temps cet *Art de les compoſer*, qui lui donne place aujourd'hui dans mon Ouvrage,

* *Hiſt. des Ouv. des Sav. Mars* 1688.

Vaumoriere.

parmi les Maîtres d'Eloquence.

Il eſt inutile, de remarquer que c'eſt la méthode de tous les Maîtres de Rhétorique. Comment ſe diſpenſeroient-ils de joindre les préceptes de leur Art à l'étude des Auteurs célébres ? Aucun d'eux ne peut ignorer qu'en fait d'Eloquence il faut des exemples ; & qui que ce ſoit ne peut croire qu'en étudiant les bons Livres, on n'ait pas beſoin de principes. On ne lit, que pour profiter de ſes lectures ; on ne ſauroit en profiter, que l'on ne juge de ce qu'on lit ; & l'on ne peut en juger, qu'on ne ſache dire pourquoi on le trouve bon ou mauvais, & par conſéquent, qu'on ne remonte juſques aux régles. Lequel eſt donc alors le plus utile & le plus court, ou d'inventer ſoi même les préceptes, comme ceux qui les ont faits, ou de ſe ſervir de ceux qui ſont déja tout trouvez ? Il n'y a pas de comparaiſon. Auſſi Saint Auguſtin qui conſeille de lire plûtôt les bons Auteurs, que d'étudier les préceptes, ne parle que des préceptes les plus faciles, que l'eſprit ſupplée aiſément, & qu'on donne ordinairement à la jeuneſſe ; il ne parle pas de certains préceptes plus importans, qu'il

donne lui-même, & dont il recommande l'étude, même aux grands génies.

Vaumoriere.

Il s'ensuit que cet assemblage de régles & d'exemples dans le Livre de M. de Vaumoriere, est un dessein louable, digne d'un homme habile, d'un homme tel qu'on nous répresente * l'Auteur, qui a de la politesse, de l'érudition, du discernement & d'autres bonnes qualitez. Mon étonnement est, que le Libraire, dans un Avis au Lecteur, se donne à lui même toute la gloire du dessein, & ne laisse à l'Auteur que celle d'avoir employé tous ses talens pour lui plaire! Falloit-il encore, que ce fût le Marchand qui nous assûrât que *cet Ouvrage ne seroit pas inutile aux Officiers des Cours Souveraines & aux Avocats, aux Ambassadeurs, aux Commandans des Troupes, aux Intendans des Provinces, aux Gouverneurs des Villes, aux Maires & aux Echevins!* Oüi peut-être; puisqu'il est naturel à un Marchand de vanter sa marchandise. Comment prouve-t-il ce qu'il avance? » Pour vous en faire » demeurer d'accord, dit le Marchand » Orateur, je n'ai qu'à vous dire en » peu de mots ce que contient ce Vo-

* *Avis du Libraire au Lecteur.*

Vaumoriere.

» lume. Il est divisé en quatre Livres ;
» Le premier traite de l'Eloquence en
» général, & entre même dans un assez grand détail des ornemens du
» langage ; Le second contient des
» exemples du Genre démonstratif ;
» Le troisiéme comprend les discours
» du Genre Déliberatif ; le quatriéme
» donne ce qui regarde le Judiciaire.
Ce sont ses termes : mais je doute que cet avis soit assez persuasif, & c'est la faute du Libraire. Il étoit ami de l'Auteur, qui auroit dit mieux que lui ce qu'il falloit dire pour le débit de son Livre, si on l'en eût prié.

Dans l'exécution du dessein, M. de Vaumoriere commence par étaler les avantages de l'Eloquence. * » Il est
» certain, dit le Journal d'Holande, *
» que rien ne mérite mieux d'être l'ob-
» jet de l'ambition des hommes que
» l'Eloquence. Les plus beaux dons de
» l'Art & de la nature y paroissent avec
» un grand éclat. C'est un triomphe
» qui flatte agréablement, que d'en-
» traîner tous les esprits par la force
» & les charmes du discours, & de
» s'emparer de l'amour & de la haine
» de ses Auditeurs pour les tourner
» comme on veut. Mais ce talent est

* L. 1. c. 1. p. 1.

* *Ubi suprà*

» aussi rare qu'il est charmant, & l'on » a remarqué que la guerre au milieu » des hazards a fait plus de grands Ca- » pitaines, que l'étude pacifique de » l'Eloquence n'a formé de célébres » Orateurs, qui sont presque tous ca- » chez sous les noms de Démosthéne » & de Ciceron. « Ce trait du Journal nous montre que dans ce que M. de Vaumoriere dit à la gloire de l'Eloquence, il y a de quoi faire quelque chose de fort beau.

Vaumoriere.

Cet Auteur vient ensuite * aux qualitez naturelles ou acquises que doit avoir un homme pour être éloquent. Pour en donner ici l'idée, je me servirai encore des termes du Journal. * » Il faut selon M. de Vaumoriere, que » le Ciel ait versé ses graces avec pro- » fusion sur celui qui aspire à la gloire » d'être un excellent Orateur. Il est » besoin que l'imagination soit vive, » noble, capable d'une grande diver- » sité, & qu'elle sache bien peindre les » images qu'elle a conçûës. La memoi- » re doit être heureuse, & comme un » riche thrésor rempli d'une infinité » de belles choses. Si la force, l'éleva- » tion & l'étenduë de l'esprit man- » quent, l'on ne peut point prétendre

* Ib. c. 2. p. 1.

* Ubi sup.

Vaumoriere.

» à l'Eloquence. Tout cela doit être » soûtenu par les dons extérieurs. La » bonne mine prévient favorablement » l'Auditeur. Des yeux vifs & pleins » d'esprits, des manieres insinuantes, » une voix qui tonne & qui fournit aux » grandes figures, produisent de merveilleux effets. Enfin il faut que l'Art » achéve ce que la nature a commencé, & polisse ce qu'elle a laissé de » rude. La lecture nourrit l'esprit, & » le plus beau naturel sans culture est » comme un champ négligé qui ne » produit que des plantes inutiles. « Voila le précis de ce que dit sur cet article l'Auteur dont je parle. Son style diffère un peu de celui du Journal. Car d'un discours commencé à la gloire de l'Eloquence, * il passe à une fable, d'une fable à un trait d'Histoire, de celui-ci à un précepte, du précepte à un exemple, & le tout est amené, sans que l'Auteur paroisse beaucoup se contraindre. Seroit-ce pour nous persuader que la disposition n'est pas de lui, ainsi que le Libraire le dit d'abord!

* Ch. 1. p. 2. &c.

En se proposant des modeles achevez, continue le Journal, * « on ac» quiert les avantages que l'on n'a pas.

* Ubi supra.

» On imite ce Peintre de l'Antiquité » qui pour peindre Venus, tira les plus » beaux traits des plus belles filles de » la Gréce. Parmi les bons Auteurs, » les uns éveillent, & fertilisent l'imagination ; les autres forment la raison & élévent l'esprit. Les uns répandent les graces sur leurs écrits, qui » rafinent le goût & le rendent plus » délicat ; & le style agréable & fleuri » des autres fait aimer la politesse & » la pureté. Un bon esprit peut profiter de toutes ces différentes beautez. Mais il faut prendre garde d'étouffer son propre génie sous la contrainte de l'imitation & de faire comme ces vils Esclaves qui marchent » servilement sur les traces de leurs » Maîtres. L'Orateur doit encore orner son esprit des plus belles connoissances. La Morale, par exemple, » apprend à connoître les Passions & » le cœur de l'homme, cet abyme » impénétrable. L'Histoire fournit de » belles instructions dans les événemens qu'elle represente, & apprend » à se conduire sur l'expérience de » plusieurs siécles. La lecture des Poëtes égaye l'esprit par leurs pensées » hardies & brillantes ; ce sont de bons

Vaumoriere.

Vaumoriere.

» Maîtres pour peindre les mœurs. »

On ne peut ce me ſemble, donner une idée plus juſte de tout ce que M. de Vaumoriere traite d'abord. Il paſſe de là à toutes les parties de l'Oraiſon, ſur quoi le Journal ne dit rien ; & aux trois genres du diſcours pour en donner des préceptes, dans leſquels le Journal eſt fort peu entré, parcequ'ils ſont communs ; & c'eſt une raiſon pour laquelle je n'y entrerai point du tout.

Une choſe où je ſouhaiterois que l'Auteur du Journal fût entré, c'eſt une queſtion qu'il propoſe, * *Si M. de Vaumoriere avec la fineſſe de ſentimens & d'expreſſions qui fait la beauté des Romans, avoit auſſi la force & une certaine grandeur neceſſaire pour bien parler de l'Eloquence*, en ſorte que ces qualitez ſe rencontraſſent *dans un même eſprit*. Mais aprés avoir propoſé la queſtion, je ne vois pas qu'on la décide. Je me contenterai de dire ſur cela, que M. de Vaumoriere a une juſte idée tant de l'invention oratoire & de la maniere de s'y prendre par la conſidération du ſujet, que de la nature du Panégyrique qui conſiſte plus en amplifications & en ornemens, qu'en

* *Ubi ſupra.*

Vaumoriere.

preuves. Il dit * fort bien qu'*après une raillerie assez longue dans un sujet important, il est bon de reprendre le serieux par quelque chose de véhément*. La plûpart des préceptes ordinaires, comme j'ai dit, se trouvent dans son Ouvrage; mais il y en a deux entre autres: l'un, *qu'il faut beaucoup de temps & beaucoup de soins pour perfectionner un Ouvrage*; l'autre, * qu'*un excès d'exactitude & de politesse * affoiblit le style & rend le discours languissant*. On voit d'abord quel est celui des deux préceptes, qui est le plus facile à pratiquer; ceux qui liront le Livre, verront quel est celui des deux auquel l'Auteur s'est attaché davantage.

* L. 1. c. 10. p. 51.

* Ib. p. 19.

* Ib. p. 3.

Mais comme pour conduire les hommes à l'Eloquence, le goût n'est pas moins nécessaire que les régles, M. de Vaumoriere a eu soin de faire connoître le sien. Il déclare *, pour cela, qu'il n'aime point le Heros de l'Eneïde, & ce sont trois choses qui lui déplaisent. Premierement *il n'aime point à le voir si peu galant avec Didon*. En second lieu, *il ne sauroit l'estimer quand il pleure & qu'il tremble de peur*. Enfin *il peut encore moins souffrir la maniere dont il tuë Turnus*. Cependant, sur tout cela il

* L. 1. c. 4. p. 17.

Vaumoriere.

n'est pas difficile de lui répondre. Car outre que Virgile ne pouvoit avoir une idée juste de nos Romans, non plus que des Heros qu'on y demande, pour former le sien sur ce modéle ; il faut encore considérer qu'Enée est un homme *pieux*, tel que M. de Vaumoriere* même veut que soient les Heros, lorsque le Poëte les loüe : on peut donc lui demander ce que doit faire un Heros de ce caractére, lorsque les Dieux lui ordonnent de rompre ses engagemens? Obeïra-t-il pour ne pas se démentir, selon les régles du Poëme ? ou s'il désobeïra pour être & galant, & un digne Heros de Roman ? De quelque façon que réponde M. de Vaumoriere, il aura de la peine à justifier son goût ; d'autant plus qu'il donne une belle raison de ce qu'il avance, quand il dit que *les Heros que loüe un Poëte doivent être pieux*. Ils doivent l'être, dit-il *, *s'ils ne veulent que celui de Virgile leur fasse honte.* Ne diroit-on pas, à l'entendre, que les Heros des Poëmes se forment eux-mêmes, & qu'on peut les exhorter à être pieux par l'exemple de celui de Virgile ? Rien à mon sens n'est plus éloigné du bon goût, que cette pensée de notre Auteur. Quant à la seconde

* *Ib. c.* 11. *p.* 70.

* *Ibid.*

chose qui lui déplaît dans le Heros de Virgile, *c'est*, dit-il, *qu'Enée pleure & tremble de peur*: Mais on peut lui demander s'il est bien vrai que ce Heros tremble, lorsqu'il ne souhaite que l'occasion de se signaler (1) & de mourir les armes à la main?

Vaumoriere.

On voit certainement que c'est le genre de mort, & non la mort simplement qui lui fait peine. Il vouloit mourir au combat & non pas être noyé. Et à l'égard de ce que l'Auteur trouve de plus insupportable dans l'Eneïde, qui est la mort de Turnus, je lui demande seulement, s'il est défendu à un ennemi magnanime de venger l'injure de ses Alliez, la sienne, celle des Dieux, par la mort d'un ennemi qui est un lâche dans le péril *, qui dans le bonheur est un fou *, qui a insulté à un jeune Prince d'un grand merite, qui l'a tué impitoyablement, qui l'a maltraité après la mort, qui a méprisé les Dieux & leurs Oracles, qui a violé la foi des Traitez, enfin qu'un Roi même son propre ami & son allié a jugé digne de mort pour venger la Religion *. Tel est Turnus tué par Enée. Y a-t-il là de quoi fonder un juste dégoût?

*. *L.* 12. *de l'En. v.* 218. *adjuvat incessu tacito.*

* *L.* 9. *v.* 490. *&c.*

*. *L.* 7. *v.* 595. *&c.*

(1) Méne iliacis occumbere campis non potuisse, &c.

Vaumoriere.

* *Ib. v.* 808.

Mais à ces trois endroits de Virgile ajoûtons en un quatriéme. Notre Auteur ne goûte pas l'hyperbole dont use ce Poëte * pour exprimer la vitesse de Camille, *laquelle,* dit-il, *pouvoit courir sur des épics sans les faire courber, & sur les flots de la mer sans se moüiller la plante des pieds.* Cependant c'est une des choses les plus agréables que Virgile ait jamais dites. Il falloit qu'il en eût été charmé dans Homere, puisque c'est de lui qu'il l'a prise, presque mots pour mots. En sorte qu'il n'est pas seul de son goût. Et ne dit-on pas tous les jours, *qu'un homme en courant ne touche point à terre?* Les deux Poëtes ne disent rien de plus. On voit après cela clairement, qu'ils s'égayent l'un & l'autre, lorsqu'ils font cette peinture, & cela adoucit l'hyperbole; elle n'est pas même si forte que M. de Vaumoriere semble la faire. Le Poëte ne dit pas que Camille *couroit sur des épics,* mais qu'elle *auroit pû le faire.* Et qu'on lise l'endroit où notre Auteur blâme cette hyperbole, il y en a une de sa façon, & qu'il ne donne pas pour mauvaise, qui est à peu près aussi forte.

Il y a certainement des choses répréhensibles quelquefois dans les plus

grands Auteurs, & on peut les remarquer lorſqu'on donne des préceptes, comme on remarque les beautez : Mais quand on reprend les Ecrivains du premier ordre, il faut être ſûr de ſon fait, ſur-tout quand on les reprend d'une maniere déciſive, parce qu'alors la cenſure devient capable de nuire à tous ceux qui la liſent, ſi elle n'eſt bien juſte. Sur ce principe, je ne voudrois pas aſſurer que Ciceron ait toujours parlé ſenſément ; mais je ne puis que je ne donne à examiner une choſe que M. de Vaumoriere y reprend * ; elle eſt dans la ſeconde Catilinaire *. Ciceron s'attache à rendre odieux les amis de Catilina, & pour cela il en fait la peinture. » Ils ne mettent plus de bornes, dit- » il, à leur témerité ; ils ſe portent aux » plus terribles excès ; ils n'ont dans » l'eſprit que meurtres, que rapines, » qu'incendies. Ils ont abſorbé leurs » patrimoines ; ils ſe trouvent à pre- » ſent ſans reſſource ; & néanmoins ils » conſervent encore les mêmes paſ- » ſions, & voudroient encore les aſſou- » vir, comme ils faiſoient avant la per- » te entiere de leurs biens «.

Vaumoriere.

* L. 1. c. 10. p. 57.

* Catil. 2. n. 10.

Juſques là on voit que c'eſt la raiſon qui parle : mais c'eſt la ſuite que l'on

Vaumoriere.

censure (2). » Si du moins ils se contentoient du jeu, de la galanterie, de » la bonne chere, quoiqu'on ne pût rien » esperer d'eux, on pourroit cependant les souffrir. Mais souffrira-t-on » des lâches, des insensez, des yvrognes qui dressent perpetuellement » des embuches aux plus courageux, » aux plus sages, aux plus sobres, à des » hommes qui sont sur leurs gardes ? » Souffrira-t-on des brutaux qui après » de longs repas, couronnez de fleurs, » dégoûtans d'essence, affoiblis par la » débauche, ne respirent que le massacre de nos Citoyens, & l'embrasement de toute la Ville. C'en est trop, » leurs désordres crient vangeance, & » le châtiment n'est pas loin.

Ce sont les termes, c'est la pensée, c'est le raisonnement de Ciceron. Ecoûtons la censure de M. de Vaumoriere. *Pour continuer*, dit-il, *une opposition de mots, Ciceron ne s'attache pas*

(1) Quòd si in vino & aleâ commessationes solùm & scorta quærerent, essent illi quidem desperandi, sed tamen essent ferendi. Hoc verò quis ferre possit, inertes homines fortissimis viris insidiari, stultissimos prudentissimis, ebrios sobriis, dormientes vigilantibus. *Et encore le reste du chif*. 10. *&* 4. *lig. du* 11.

toujours à ce que demandoit le bon ſens. Y a-t-il grand ſujet de s'étonner que les foibles tendent des piéges aux forts? Veut-on qu'ils les attaquent à force ouverte? Eſt-on ſurpris que des fous & des yvrognes ſoient ennemis des perſonnes ſages & ſobres? D'ailleurs ne voyons nous pas que ce ſont des gens débauchez & de peu de jugement qui forment des conjurations? Vaumoriere.

Je laiſſe à juger de quel côté eſt le bon ſens; ſi c'eſt dans la cenſure, ou dans la phraſe cenſurée. J'appelle ſeulement des dernieres paroles de Monſieur de Vaumoriere, & j'en appelle au portrait qu'il rapporte * du fameux Valſtein, qui n'étoit ni un débauché ni un homme ſans jugement; il n'eſt donc pas toujours vrai que ce ſoient des gens débauchez & de peu de jugement qui forment des conjurations. Au reſte je me contente d'obſerver que la queſtion n'eſt pas dans Ciceron, comme M. de Vaumoriere le ſuppoſe; *ſi les ſcelerats commettent des crimes*; mais *s'il faut s'armer d'indignation & les punir*, ce que Ciceron établit très bien, comme il avoit interêt, & comme il étoit de ſon devoir de le faire.

* l. 1. c. 9. p. 94.

Mais ce qui m'a paru plus ſenſible dans l'Ouvrage dont il s'agit, c'eſt la

Vaumoriere.

* *l. 1. c. 4. p. 18.*

maniere dont l'Auteur s'y explique touchant les Orateurs. Il a ſenti * qu'il en devoit recommander la lecture après avoir recommandé celle des Hiſtoriens & des Poëtes : *Cependant*, dit-il, *je n'en dirai que peu de choſes. Outre qu'on les fait connoître par les préceptes d'Eloquence que l'on tire de leurs Ouvrages, je ne crois pas que notre Nation s'attache autant à cette lecture qu'à celle des Hiſtoriens & des Poëtes.* Et après avoir rapporté une grande loüange qu'on a donnée à Ciceron ; *Qu'il n'y avoit rien au monde qui égalât la grandeur de l'Empire Romain que le génie de cet Orateur* ; il ajoûte : *Je ne ſai ſi on ne tire pas plus d'utilité d'entendre un grand homme que de lire ſon Ouvrage.*

Je l'avouë, je ne conçois pas ſa penſée. Il a pu s'étendre ou ne pas s'étendre ſur les Orateurs : mais en nous donnant un grand recueil de Harangues, a-t-il pu inſinuer que *pour ſe former à l'Eloquence, il y auroit plus d'utilité à les entendre prononcer qu'à les lire.* Je n'examine point ſi on fait connoître les Orateurs par *les préceptes*, ou par *les exemples* qu'on tire de leurs Ouvrages ; a-t-on pu *ſe diſpenſer d'en parler plus au long* par cette raiſon, *que notre Nation*

ne s'attache pas autant à la lecture des Orateurs qu'à celle des Historiens & des Poëtes ? Est-ce là le discours d'un homme qui donne un gros Recueil de Harangues ? Est-ce ainsi qu'il invite à les lire ? Je ne m'étonne plus que l'Auteur ait inseré tant de petits récits dans son Livre, c'est pour s'accommoder au goût de la Nation. Que ne donnoit-il donc plûtôt ou des Histoires, ou des régles pour ce genre d'écrire ? Vaumoriere.

Reconnoissons néanmoins la vérité de ce qu'il dit dans sa Préface, qu'il a recueilli des *Harangues que l'on sera bien aise de voir, & que l'on n'auroit perduës qu'avec regret*. Le Journal de Hollande * dit que *le Recueil est curieux*, & qu'il contient *des Harangues & des Complimens faits au Roi ou à la famille Royale, ou dans l'Académie Françoise, ou prononcez dans le Conseil & dans le Barreau, qui sont assûrément très utiles pour ceux qui veulent s'exercer dans tous les genres de discours.*

* *Ubi supra.*

Je n'oublierai pas de dire que la modestie de l'Auteur paroît dans la déclaration qu'il fait *, *Que les préceptes d'Eloquence qu'il donne, viennent d'un meilleur fond que le sien.* » J'ai lu, dit-il, » quelques Anciens & quelques Mo-

* *Pref. p. 2. & l. 1. c. 1. p. 7.*

Vaumoriere.

» dernes sur le sujet que je traite, & » j'avoüerai, si vous voulez, que c'est » d'eux que je tire tout ce qu'il peut y » avoir de bon «. Si on lui oppose qu'*il faut être éloquent pour donner un Traité d'Eloquence*, il dit qu'*il ne reconnoît point cette necessité*, & il a raison, lorsqu'on ne se met pas en peine de pratiquer les préceptes en les donnant. Pour lui il a pu s'en mettre en peine, puisqu'il nous donne dans son Livre des exemples de sa façon, dont il nous parle en ces termes *. » J'aurai peu de part » aux Harangues que je vas rapporter. » Un sentiment d'équité me demande » cet aveu, & je le dois aussi à la satis- » faction de ceux qui liront cet Ou- » vrage. Ils auront assez vu de choses » de ma façon dans le premier Livre » pour souhaiter peut-être d'en trou- » ver moins dans les autres. Ils seront » contens, & ne verront pas même pa- » roître sous mon nom les discours » qu'il y aura de ma composition. Je » les ai fait à la priere de quelques uns » de mes amis qui les vouloient en- » voyer dans les Provinces. De sorte » qu'il n'est pas necessaire que l'on sa- » che que les personnes qui les ont re- » citez, n'avoient pas voulu se donner

* l. 2. p. 151.

la

» la peine de les faire «. Ce n'eſt pas peu d'avoir retenu, dans ces bornes, les ſentimens de pere, ſi naturels à un Auteur ! Ariſtote n'en fit pas tant, comme je l'ai marqué en ſon lieu *. Il revendiqua un Ouvrage qu'il avoit publié ſous le nom d'un de ſes Diſciples. Mais la modeſtie a-t-elle fait croire à l'Auteur, que ſon Livre n'iroit pas dans les Provinces où l'on avoit fait uſage de ſes Diſcours ? Et a-t-il pu croire que s'il y alloit, on n'y reconnoîtroit pas que les Ouvrages de ſa façon n'étoient pas de la compoſition des perſonnes qui les avoient prononcez !

De Vaumoriere.

* *Dans mon premier Tome, dans l'Article d'Ariſtote.*

SENTIMENS SUR LE MINISTERE EVANGELIQUE,

Avec des Réflexions ſur le ſtyle de l'Ecriture Sainte, & ſur l'Eloquence de la Chaire. Par M. l'Abbé Du Jarry. 1689.

IL y a des Prédicateurs qui ne ſont pas en grande recommandation dans l'Egliſe, & le peu de cas qu'on en fait, rejaillit quelquefois, parmi les

Du Jarry.

personnes mondaines, jusques sur leur Ministére. M. l'Abbé Du Jarry s'oppose à cette injustice dans son Ouvrage. Son zele même & sa pieté, sur cet article, vont plus loin ; &, quoiqu'on puisse séparer la cause du Ministére d'avec celle du Ministre, il paroît croire néanmoins que la dignité incontestable de l'un doit toujours faire respecter l'autre. C'est à quoi tendent ces Véritez qu'il établit, *que le Ministére est utile* * *à l'Eglise, qu'il lui est necessaire* *, *qu'il est indépendant des qualitez de ceux qui l'exercent.* Il est utile, non seulement par le bien qu'il peut produire, mais qu'il produit effectivement, dont il ne faut pas juger par les conversions éclatantes & subites des grands pecheurs ; elles sont rares, & n'arrivent que de temps en temps ; mais par la Foi & la Morale qu'il établit & qu'il maintient d'une maniere plus générale, laquelle pour être plus imperceptible, ne laisse pas d'être remarquable à quiconque la veut observer. Il est *necessaire*, puisque c'est la voye dont Dieu se sert, & dont il s'est servi pour planter la Religion & pour la faire fleurir. Aussi est-ce avec elle que le Ministére a commencé, & il ne finira qu'avec elle. Mais ce qui le

* C. 1. p. 48.
* C. 2. p. 7. 3. c. 3 p. 31.

Du Jarry.

met plus particulierement à couvert du mépris de toutes ſortes d'Auditeurs, quel que ſoit leur goût, c'eſt que la parole de Dieu a une vertu *indépendante* des bonnes & des mauvaiſes qualitez de ceux qui l'annoncent. Que les Auditeurs, après cela, demandent de l'Eloquence dans le Prédicateur, ou qu'ils n'en demandent pas : Que le Prédicateur n'en ait point, ou qu'il en ait ; une choſe le rend digne de reſpect, c'eſt la parole de Dieu qu'il prêche. Voilà ce que nous devons conſidérer, ſans examiner s'il ſe ſent de la nobleſſe de ſa naiſſance, comme Jérémie, ou de ſon obſcurité, comme Amos ; je veux dire, ſans aucun égard à tout ce que l'un ou l'autre peut avoir d'acceſſoire, parceque Dieu donne ſes bénédictions & à la ſimplicité du diſcours, & à ſon Eloquence.

Ce principe n'empêche pas l'Auteur d'établir qu'il eſt pourtant plus à propos que la Prédication ſoit Eloquente*. Toute l'Ecriture Sainte confirme cette vérité, puiſqu'on y trouve des exemples de toutes ſortes d'Eloquence, preſque à chaque page. Les hommes illuſtres, les plus grands Saints la confirment de même, par l'uſage

* C. 5. p. 66.

Du Jarry.

qu'ils ont fait de l'Art oratoire, lorsqu'ils ont instruit les peuples. Aussi l'Auteur fait-il un recueil * d'expressions sublimes, ou autrement remarquables; d'images vives & touchantes; de descriptions; de portraits, ou d'autres choses dignes des plus grands Orateurs, qu'il trouve dans les discours des Ministres de l'Evangile, ou dans les Livres Saints. Après avoir posé des fondemens si solides, il n'est pas difficile d'établir qu'il y a & une Eloquence *, & une Prononciation Evangelique. * M. l'Abbé du Jarry donne à chacune de ces deux véritez un chapitre particulier de son Ouvrage, & s'il n'a pas rangé les autres de la maniere que je les rapporte, il faut se souvenir que l'ordre didactique* que je dois suivre, n'est pas tout-à-fait l'ordre du cœur que ce pieux Auteur a suivi. Son Ouvrage est moins un recueil de régles ou de préceptes, qu'un composé, pour ainsi dire, des sentimens de son cœur. Moins de méthode ne sied pas mal en pareille occasion; le défaut même d'exactitude en quelque chose est excusable dans les idées, & sur-tout en cette rencontre où l'Auteur montre autant de modération qu'une honnête

* C. 6. p. 123. * 7. p. 205.

* C. 8. p. 265.

* C. 9. p. 377.

* C'est-à-dire, qu'on suit pour instruire.

homme en peut montrer en expliquant son sentiment. C'est aussi par cette considération, que je sens de la répugnance à proposer quelques pensées contraires aux siennes ; je le vais faire néanmoins, persuadé qu'il me sauroit mauvais gré si je dissimulois la vérité dans cette importante matiere, où il paroît lui-même n'avoir eu d'autre vûë que celle de la faire connoître. Du Jarry.

Il me paroît donc que M. l'Abbé du Jarry est plus heureux dans son goût que dans ses idées. C'est le premier qu'il a suivi dans le choix qu'il a fait des beaux endroits soit des Livres Saints, soit des plus grands Prédicateurs ; & je regarde son recueil, à très peu de chose près, comme un échantillon de ce qu'un jeune Prédicateur doit observer dans ses lectures. A l'égard de ses idées en voici quelques unes, lesquelles ne conviennent pas, ce me semble, avec celles des Maîtres.

» Je suis persuadé, dit-il *, qu'il est » presque aussi inutile de consulter les » grands Prédicateurs, que de les en» tendre pour le devenir. Chacun doit » se faire soi-même des régles propres » à son génie, &c. L'Auteur, ainsi qu'on le voit, détruit là en trois lignes deux

* p. 199.

Du Jarry. préceptes des plus importans de l'Art, l'un *de prendre conseil des habiles*; l'autre *de se choisir un bon modéle.* Sa raison est que *chacun doit demeurer dans son caractére.* Mais cette troisiéme régle n'est point contraire aux deux premieres. Il en est de même de ce qu'il craint *, qu'on n'imite les grands Prédicateurs dans leurs défauts : cela n'empêche pas que l'imitation ne soit une voye des plus sûres pour parvenir à l'Eloquence. Aussi la propose-t-il lui-même en un autre endroit comme utile. *Il faut imiter*, dit-il, *ce Prédicateur qui interrompt si souvent la rapidité de ses discours par des réflexions qui élévent l'esprit de ses Auditeurs :* Ailleurs * il enseigne qu'on doit se former sur l'Eloquence des Auteurs canoniques, & il n'y met pas tout à fait la restriction que Saint Augustin y a mise, afin qu'on n'imite pas une Eloquence qui ne peut convenir qu'à eux, & qu'on se borne à celle seulement qui convient à un Orateur qui les explique. Et ce qui prouve invinciblement la necessité de prendre conseil, & de se proposer un modéle, c'est ce que dit l'Auteur; *que le défaut ordinaire des plus grands hommes est de s'abandonner trop à leur génie.* Car pour éviter ce dé-

* P. 297.

* P. 353.

* Pag. 144. 146.

* Pag. 300.

faut, il faut prendre le contrepié de son précepte touchant l'imitation. Du Jarry.

On ne peut pas plus admettre l'idée qu'il donne du ſtyle ſimple, que celle qu'il a de l'imitation. *S'exprimer ſimplement*, dit-il, *autant que je le connois, c'eſt dire les choſes de la maniere dont elles doivent être dites.* Il s'en faut bien que cela ſoit; puiſque ſelon ſon principe, le ſtyle ſublime & le mediocre retomberoient dans le ſimple, & il n'y auroit point entre eux de différence. M. l'Abbé du Jarry ne s'embarraſſe pas de cette difficulté, & il admet la conſéquence. *C'eſt proprement dans ce ſens*, ſelon lui, *que le ſtyle de l'Ecriture eſt ſimple, quoiqu'il ſoit majeſtueux & orné en une infinité d'endroits.* Mais il ſe trompe. Ce ſtyle eſt ſimple dans les narrations, majeſtueux & orné dans les éloges, vif dans les reproches, ſublime dans les grands mouvemens; mais il n'eſt point ſublime & ſimple tout enſemble, à moins que l'un ne ſoit dans la penſée, & l'autre dans la diction.

* Pag. 278.

* Pag. 279.

Ce qu'on paſſera encore moins à l'Auteur, c'eſt un raiſonnement qu'il fonde ſur la fin de la Prédication *. Il poſe pour principe que *les meilleures Prédications ſont celles qui ſont les plus*

* Pag. 271.

Du Jarry.

propres à faire des conversions ; & ensuite, *c'est ce qui me fait croire*, dit-il, *que les Prédicateurs ne doivent point s'attacher à ces régles d'Eloquence que les Orateurs profanes nous ont laissées*. Saint Augustin ne raisonne pas ainsi : il dit au contraire qu'en suivant ces régles le Prédicateur sera plus de fruit. Eh ! comment auroit-il pu ne le pas dire, puisque ces régles ne nous apprennent autre chose sinon que l'Orateur doit *instruire, plaire & toucher !* Peut-on ne pas demander que les Prédicateurs remplissent tous ces devoirs ? & n'est-ce pas ce que l'Auteur demande lui-même ? *Il ne faut pas s'étonner*, dit-il, *si l'on trouve ici des réflexions que les anciens Auteurs n'ont pas faites* *. Il a cru cela bonnement, & il n'y a pas lieu d'en être surpris : mais c'est inutilement qu'il l'a cru. Tout ce qu'il dit de bon sur l'Eloquence, se trouve aussi dans les Anciens. Une de leurs régles contre laquelle l'Auteur sembloit devoir davantage se mettre en garde, est celle qui nous apprend à cadencer le discours, à lui donner du nombre & de l'harmonie. Mais que fait-il sur ce point ? D'un côté il paroît vouloir blâmer cet ornement : d'un autre côté il

* pag. 372.

paroît le recommander d'une maniere très forte. Ce qu'il dit en sa faveur, peut & doit même être regardé comme la régle qu'il faut suivre; ce qu'il dit contre, sera, si l'on veut, l'exception qui doit faire éviter l'excès & l'abus : mais il est sûr que l'exception & la régle se trouvent également dans les anciens Maîtres. Le Lecteur suppléra aisément ce que l'Auteur a pu dire contre le soin excessif de cadencer le discours; il ne suppléroit pas de même la maniere dont l'Auteur parle des effets d'une harmonie bien entenduë, même dans l'Eloquence sacrée. Voici donc ses termes, après avoir rapporté un bel endroit d'une Oraison funébre. Du Jarry.

» Il me semble, dit-il, qu'outre le sens admirable que ces belles paroles renferment, elles forment un son touchant & agréable, qui en flattant l'oreille, attendrit le cœur. Or on peut dire, que c'est à cette harmonie chrêtienne que l'onction des discours est souvent attachée. Je dis l'onction qu'ils peuvent avoir d'eux-mêmes, & non pas celle que Dieu leur donne. Il y a un certain tour de composition qui n'a pas moins de part à l'onction du discours que les pensées. La com- pag. 345.

Du Jarry.

» position dont je parle, ne consiste pas
» à faire de ces sortes de discours dont
» la justesse se fasse remarquer ; mais à
» ranger les paroles de telle maniere,
» qu'elles fassent en les prononçant,
» ou en les lisant, un effet propre au
» dessein que l'on a. Ainsi comme le
» principal dessein des Prédicateurs est
» de toucher, leurs Prédications sont
» bien composées quand elles sont tou-
» chantes. Or il faut un grand travail
» pour trouver ce tour de composition
» qui va au cœur, & pour joindre l'on-
» ction avec l'exactitude. L'excellence
» de cette composition consiste à se ca-
» cher, pour ainsi dire, elle-même ; car
» dès que le cœur sent ces cadences
» mesurées, ces membres de périodes
» si compassez, il ne peut plus être émû :
» son attention se dissipe par le plaisir
» que ces agrémens trop vifs donnent
» à l'esprit.

Ainsi parle notre Auteur ; & voilà ce que les Maîtres anciens ont dit de meilleur touchant l'harmonie du discours. Je veux croire que M. l'Abbé du Jarry n'en a ainsi parlé que par une heureuse ressemblance de génie qu'il a avec eux : Cependant il est vrai qu'il en parle comme si après les avoir lûs,

il s'étoit approprié leur doctrine. Il les suit donc parfaitement en ceci, & sûrement il auroit pu les suivre en tout le reste, & ne pas croire comme il fait, qu'un Prédicateur trouve dans les Livres Saints des régles d'Eloquence inconnuës aux Anciens. Du Jarry. p. 158.

Il eût pû voir de même, que *le sublime & le merveilleux Evangelique n'est point différent du sublime & du merveilleux profane*, si ce n'est du côté du sujet, dont il n'est pas ici question. Il eût trouvé, s'il avoit voulu, dans les idées des Anciens, la raison de quelques expressions qu'il loüe dans l'Ecriture, & qu'il traite pourtant d'*irrégulieres*. Par exemple, lorsque Jacob dit à ses enfans, que s'ils emmenent Benjamin, *ils feront descendre ses cheveux blancs avec douleur dans le tombeau :* ou quand il dit que *toute la poussiere de la terre se changea en moucherons :* ou lorsque Dieu prononce cet Arrêt à Caïn : *Tu feras maudit sur la terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir le sang de ton frere.* Car qui ne voit que ce sont là des metonymies, des énergies, des hyperboles, des images, & autres figures de Rhétorique ? Quelqu'un enfin ignore-t-il que ce que M. l'Abbé du Jarry dit de plus beau sur le p. 311. p. 169 & 170. p. 184. 185.

Du Jarry. Sublime chrêtien, est précisément la doctrine de Longin: *Que le sublime coule d'une ame grande comme d'une source féconde?*

pag. 190. *C'est un mot ancien & connu*, dit notre Auteur, *que la Nature fait les Poëtes, & l'Art les Orateurs. Si cela est vrai*, ajoûte-t-il, *des Orateurs profanes, je ne crois pas qu'on le puisse dire des chrêtiens. Pour bien prêcher il faut être né Prédicateur.* Ce que dit des Poëtes ce mot ancien, n'est pas exactement vrai; puisqu'ils ont besoin d'Art; & il en est de même de ce qu'il dit des Orateurs profanes, puisqu'ils ont besoin de génie. Ainsi les Prédicateurs ne sont pas d'une autre condition, si l'on excepte la grace du Ministére.

Après toutes les réflexions que je viens de faire, je dois encore en ajoûter une, sur une chose que dit l'Auteur, pag. 373. qui est, *qu'il ne peut approuver le sentiment de quelques personnes*, d'ailleurs *fort éclairées, qui conseillent la lecture des Anciens comme le moyen le plus propre pour se former à la Prédication.* Il dit que ceux qui conseillent cette lecture, ont plus lû les Oraisons de Ciceron & de Démosthène, que les Homélies de Saint Augustin & de Saint Chrysosto-

Du Jarry.

me ; & il ajoûte qu'en beaucoup de choses il se soumettroit à la jurisdiction de leur discernement, mais qu'il appelle de leurs décisions en matiere d'Eloquence Evangelique ; & *que les Oracles de la Religion sont plus sûrs en ce point, que ceux de l'antiquité payenne ; parce que le style d'un Ministre de* Jesus-Christ *doit être, s'il se peut, aussi consacré que son emploi, & que les Disciples du Maître doivent parler son langage en suivant sa doctrine.*

En cet endroit M. l'Abbé du Jarry croit être sûr de ce qu'il dit ; il y a pourtant à distinguer, ce me semble : Ne s'agit-il que de voir les veritez de la Religion & de la Morale expliquées avec pompe, & avec dignité, avec force ; en un mot avec Eloquence ? Il n'y a pas de doute ; c'est dans l'Ecriture Sainte, dans Saint Augustin, dans Saint Chrysostome, & non pas dans Ciceron ou dans Démonsthène qu'on les trouve. Mais s'il est question de voir les régles de l'Eloquence bien executées ; ou de les voir réduites en art, sans avoir la peine de les y réduire soi-même, c'est sûrement dans les Livres des Payens qu'on les trouve, & dans leurs traitez de Rhétorique. C'est d'eux que

Du Jarry.

Saint Augustin les a empruntées pour former le style du Ministre & du Disciple de JESUS-CHRIST, en montrant que les régles qu'on pourroit se faire soi-même en lisant les Auteurs sacrez, ne seroient, après tout, que celles que les Payens nous ont laissées ; & qui ne sont point autrement pratiquées dans leurs Ouvrages, que dans ceux des Chrêtiens. Les Oracles de la Religion ne disent rien contre cette doctrine ; & l'on peut ajoûter que pour la Morale, quelque secours que Saint Chrysostome trouvât dans les Livres Saints, surtout dans Saint Paul qu'il lisoit tout entier toutes les semaines, il n'a pas néanmoins dédaigné les véritez que Dieu lui-même avoit fait connoître aux Payens, puisque ce Saint s'est servi très-utilement de Plutarque, comme on l'a remarqué avant moi. Et en effet l'Eloquence ne profite-t-elle pas de tout ?

Quoi qu'il en soit, je ne dois pas oublier le jugement qu'a porté de l'Ouvrage en question l'Auteur de l'Histoire des Ouvrages des Savans *. Il en fait un extrait dont le mien est assez différent, quant à la maniere, quoiqu'il soit à peu près le même, quant au fond.

* M. B. mois d'Avril. 1690.

C'eſt une preuve de l'exactitude de tous les deux. Cependant pour y trouver cette conformité, il faut ne conſidérer dans le mien que la premiere partie; parceque dans la ſeconde j'entre dans une diſcuſſion où l'Auteur du Journal n'entre pas. Mais il donne * à l'Abbé du Jarry une loüange qui ſubſiſte toujours, même avec mes obſervations, que cet Ecrivain *en donnant des leçons d'Eloquence en a ſemé divers traits dans ſon Ouvrage, & qu'il fournit tout enſemble à ſes Lecteurs des régles & des penſées.*

Du Jarry.

* Ib. p. 361.

ELOQUENCE

De la Chaire & du Barreau *ſelon les principes les plus ſolides de la Rhétorique ſacrée & profane. Par feu M. l'Abbé de Bretteville 1689.*

On doit beaucoup d'indulgence à un Ouvrage poſthume; les fautes vrayes ou apparentes y ſont excuſables. Que ſait-on ſi l'Auteur ne les auroit pas corrigées s'il eût vêcu; ou ſi même il n'auroit pas eu de quoi les juſtifier? Sur ce principe, M. l'Abbé

De Bretteville.

de Bretteville avoit peut-être ses raisons pour dire * que *l'Eloquence est l'Art de persuader l'esprit, & de toucher le cœur*, quoiqu'en fait d'*Eloquence*, le mot de *persuader* comprenne les effets de cet art tant sur le *cœur*, que sur *l'esprit*. Peut-être aussi s'appuyoit-il sur quelque principe, lorsqu'assignant les cinq parties de la Rhétorique, il mettoit * *les passions* pour la quatriéme, quoiqu'elles appartiennent, ainsi que les preuves, à l'invention qui est la premiere. Peut-être enfin auroit-il montré par quelque raison solide; *que l'Eloquence de la Chaire tend principalement à toucher le cœur, & que celle du Barreau a pour fin particuliere de persuader l'esprit*; quoique ceux qui n'ont connu que la seconde, ayent cru que les passions y sont aussi necessaires, que nous croyons qu'elles le sont dans la premiere.

* Préf.

* Ibid.

En excusant neanmoins ces expressions & ces idées, je ne voudrois pas m'en servir; encore moins, si je donnois une Rhétorique, voudrois-je la commencer, comme l'Auteur fait la sienne, par dire que *tout cet amas de régles que l'on voit ordinairement, ne sert de rien, & ne fait souvent que gâter*

Ibid.

l'esprit. Il n'y a qu'une occasion, où cela se pourroit dire : & ce seroit celle, où l'on en auroit de meilleures à fournir ; au lieu que M. de Bretteville, en disant beaucoup de bonnes choses, ne dit pourtant rien que de commun.

De Bretteville.

En effet il n'explique, dans son premier Livre, que la Doctrine *des lieux oratoires & quelques espéces de raisonnemens*, entrant brusquement en matiere, & faisant plus de cas de la doctrine des lieux, que n'en fait M. Nicole *dans l'Art de penser*, qu'il tache d'abord de réfuter, quoiqu'il le suive après cela dans ce qu'il dit des raisonnemens. Dans le second il parcourt toutes les parties de l'Oraison, & prescrit quelques Loix générales fortifiées par de longs exemples, tirez de M. le Maitre & de M. Patru, que l'Histoire des Ouvrages des Savans dit * ne pouvoir servir de modéle dans un temps comme aujourd'hui, *où l'Eloquence du Barreau n'est plus si fleurie.* Le troisiéme contient un assez long détail des figures, parcequ'il s'y agit de l'Elocution. Le quatriéme promet *la science du cœur, ou l'Art d'exciter & de rectifier les passions.* Enfin le cinquiéme donne des régles de la voix & du

* *Mois de Juin* 1689.

De Bretteville.

geſte. Y a-t-il là quelque choſe qui ne ſoit dans toutes les Rhétoriques ?

Les lieux oratoires ſont ce qu'il y a de plus commun, & en même temps, de plus digne, à ce qu'il paroît, d'être compris dans la cenſure que l'Auteur fait des préceptes ordinaires. Il les traite neanmoins fort ſérieuſement comme quelque choſe de bon ; & après les avoir traitez, il ſemble lui-même répondre en ces termes à la cenſure qu'il a portée. *On peut reconnoître,* dit-il, *par l'explication que je viens de donner des lieux oratoires, s'il eſt vrai qu'il y ait quelque choſe qui ſoit capable de gâter l'eſprit .... au contraire il eſt viſible que cela ne peut ſervir qu'à réveiller l'imagination, à exciter le génie & à faire naître les plus nobles & les plus vives ſaillies d'une Eloquence naturelle.*

* C. 3. p. 30.

Ainſi parle M. de Bretteville ; &, ſi les grands Maîtres ne repaſſent pas en leur eſprit, cette ſuite de préceptes pour compoſer un diſcours, ils ne laiſſent pas, ſelon lui, * de les exécuter en conſéquence de *l'habitude qu'ils s'en ſont faite* à force d'y faire réflexion dans les premiers commencemens. C'eſt une penſée de M. de Bretteville, laquelle ne me paroît pas bien priſe

* P. 7. & 8. &c.

dans l'Histoire * des Ouvrages des Savans : mais cela ne vaut pas la peine de nous arrêter. Il suffit de remarquer que cet Auteur raillé Ramus, d'avoir rapporté une des belles saillies de Virgile à un des lieux oratoires, tandis que lui-même rapporte à ces lieux les plus beaux exemples dont il enrichit son Ouvrage. Comment est-il ainsi contraire à lui-même ? C'est qu'il croit * traiter mieux qu'un autre cette matiere, & il ne prend pas garde, qu'encore que tout ce qu'on dit, puisse se rapporter aux lieux oratoires, ce n'est pas neanmoins par l'attention qu'on y fait, ou par celle qu'on y a faite, mais par celle qu'on fait directement sur le sujet qu'on a à traiter, qu'on trouve & ce qui fortifie & ce qui orne le discours.

De Bretteville.

* *Ubi suprà.*

* *Pag.* 10.

* *P.* 31.

Du peu que je viens de dire il s'ensuit, que dans l'état où est l'Ouvrage de M. de Bretteville, il ne paroît pas d'un homme assez instruit. Pour nous en convaincre davantage écoutons ces paroles : *Je n'ai pas besoin,* dit-il, *de m'arrêter ici à la division que les Maîtres font ordinairement des* trois genres d'Eloquence, *dont ils appellent le premier, le genre Déliberatif ; le second, le genre*

p. 202.

De Bretteville.

Judiciaire ; & le troisiéme, le genre Démonstratif. Le premier regarde principalement la Chaire ; l'autre est pour le Barreau ; & le troisiéme est pour les Eloges, pour les Harangues, & pour les Panégyriques. Il est clair, pour ne rien dire ici de plus, que ce qu'il assigne dans ces paroles, sont *les trois genres de causes*, qu'il n'a pas dû appeller *genres d'Eloquence*, parceque les genres d'Eloquence sont les styles, sur lesquels il n'est pas plus exact, lorsqu'il en parle, qu'il l'est en cet endroit sur les differentes espéces de causes, & qu'il l'est ailleurs sur les figures. En effet, *les figures de choses*, dit-il, *sont celles qui renferment une pensée sublime, exprimée par un tour nouveau.* Où a-t-on vû que le sublime se rencontre dans toutes les figures de choses ? Je crois que sa définition est erronée. Il se trompe encore lorsqu'il avance, * que *le style sublime est reservé pour les Sermons réguliers, & que le médiocre regarde les Homélies.* Il avoit lû quelque chose de Saint Augustin ; mais sûrement il n'a pas pris sa pensée sur cet article, comme il ne la prend pas non plus lorsqu'il veut entendre *de la pureté de la diction*, ceque ce saint

* p. 206.

* p. 311.

Docteur dit visiblement *du nombre & de l'harmonie du discours* (1). Mais après avoir négligé de faire bien connoître les divers genres de causes, il ne faut pas s'étonner que l'Auteur ne fasse pas assez connoître la différence des styles, qu'il faut varier non seulement selon les causes, mais encore selon les matieres. Et ainsi ce sont des points essentiels de Doctrine, qui manquent à un Ouvrage bien écrit d'ailleurs, & qui a son merite par d'autres endroits. Telles sont à mon sens les ouvertures qu'il donne dans son second Livre pour trouver les propositions, les divisions, la preuve, & la morale des Sermons, ou des Panégyriques des Saints selon les principes d'Erasme & de Louis de Grenade.

De Bretteville.

* p. 312.

Dans l'Histoire des Ouvrages des Savans, où l'on a donné un Extrait de cet Ouvrage, on n'a point oublié le quatriéme Livre, où il s'agit *des Passions.* » M. l'Abbé de Bretteville, dit » l'Auteur de l'Histoire, ne manque » pas d'observer, que le secret de l'O-

* *Ubi supra.*

(1) Ego in meo eloquio, quantum modestè fieri arbitror, non prætermitto istos numeros clausularum. *S. Aug. l. 3. de Doct. ch. c. 20.*

De Bretteville.

» rateur eſt d'aller à l'eſprit par le » cœur, & qu'il n'y a point de meil» leures raiſons, que celles qui flat» tent & qui intéreſſent l'Auditeur par » ſes paſſions. La verité elle-même a » quelquefois beſoin que les paſſions » ſoient de concert avec elle, & nous » avons bien de la peine à convenir de » la force d'une preuve qui nous bleſ» ſe & qui nous choque. Ainſi c'eſt-là » le grand reſſort que l'Eloquence » doit remuer; & celui qui ne con» noît pas les replis & les routes ca» chées du cœur humain, ne peut ja» mais prétendre à la gloire d'un par» fait Orateur. C'eſt pourquoi M. de » Bretteville débite aux Prédicateurs » des moyens pour exciter les paſſions » honnêtes, & bannir celles qui ſont » dangereuſes. Comme nous n'avons » pas deſſein de faire des Sermons ſur » chacune d'elles, nous ne parlerons » que d'une ſeule, afin de faire com» prendre quel tour l'on donne ici à » ces ſortes d'exhortations. Ainſi parle l'Hiſtoire des Ouvrages des Savans touchant le Livre en queſtion.

Il ne faut pas croire neanmoins que notre Auteur ne donne que des *Sermons* ſur les Paſſions. Il donne encore

des préceptes ; &, quoiqu'il ne suive ni la division ni la maniere d'Aristote, il ne laisse pas de dire des choses sur cette matiere, lesquelles ne sont point du tout à mépriser. Au contraire sa méthode a beaucoup de bon, & les moyens qu'il propose pour toucher le cœur, rentrent très-souvent dans les principes du Philosophe, comme ce qu'il dit * sur l'étude qu'un Prédicateur doit faire de l'Ecriture des Peres, des Conciles & de la Théologie, revient à la Doctrine de Grenade & d'Erasme dont il avoit lû les Traitez.

De Bretteville.

* *L. 1. c. 5. 6. &c.*

Le début du Livre * où l'Auteur traite cette matiere, ressemble assez à l'extrait que le Journal en a fait, & que je viens de rapporter. « Si l'homme, dit-il, ne se conduisoit que par les lumieres de son esprit, & s'il ne suivoit que sa raison pour guide : L'Orateur ne seroit pas obligé de se servir de la voix de la Passion pour persuader l'esprit ; & de suivre la pente de son inclination pour entraîner la raison. Mais il y a longtemps que l'esprit est devenu la duppe du cœur : les charmes secrets de la passion ont pris la place des lumieres naturelles de la raison ; &

* *l. 4. pag. 315.*

De Bretteville.

» si l'esprit juge, l'on peut dire que ce
» n'est qu'après que le cœur a donné
» ses conclusions. La plûpart du temps
» on n'aime pas les choses, parcequ'on
» les estime vrayes ; mais on les esti-
» me vrayes parcequ'on les aime. Ce
» qui est conforme à l'inclination, le
» devient bien-tôt à la raison ; ce qui
» plaît est raisonnable, ce qui charme
» est juste : & chacun se faisant une
» raison de sa passion, ce qui est un
» plaisir dans le cœur, est une veri-
„ té dans l'esprit : & ainsi l'Orateur
„ est obligé d'aller à l'esprit par le
„ cœur ; & pour gagner la raison, c'est
„ une nécessité pour lui de gagner la
„ passion.

J'ai rapporté ce morceau pour faire honneur à l'Auteur, parcequ'il est écrit avec esprit, & qu'il y a beaucoup de vrai ; souvent nous ne recevons les principes, qu'autant qu'il s'accordent avec nos inclinations. A cette verité neanmoins il en faut ajoûter deux autres. La premiere est que l'esprit est quelquefois convaincu de ses devoirs, lorsque les passions l'entraînent encore ailleurs, & qu'alors on employe des passions contraires, non pas pour *persuader l'esprit*, qui est déja persua-

dé,

dé, mais pour vaincre le cœur qui eſt rebelle. La ſeconde eſt, qu'encore qu'il ſoit vrai en quelque ſorte, qu'il y a des occaſions où l'on va *à l'eſprit par le cœur,* il eſt encore plus vrai, que même dans ces occaſions, on n'a pû aller du cœur à l'eſprit, qu'on ne ſoit allé auparavant de l'eſprit au cœur, c'eſt-à-dire, qu'on n'ait commencé par inſtruire l'un, avant que de ſonger à émouvoir l'autre; parceque les mouvemens qu'on excite par le diſcours, ſont toujours un effet de la connoiſſance, comme je l'ai expliqué ailleurs * plus au long.

De Bretteville.

* *Reflexions ſur la Rhétorique. 4. Lettre. pag. 117. n. 5. & 6.*

A l'égard des régles que l'Auteur donne dans ſon cinquiéme Livre touchant la voix & le geſte, elles ne me font point changer de ſentiment ſur cette matiere, & je tiens toujours qu'il faut l'exemple & la vive voix pour montrer à prononcer.

Je ne puis finir cet Article ſans rendre à M. de Breteville une juſtice qui lui eſt dûë, qui eſt, qu'il inſtruit mieux par les exemples qu'il allégue, que par les régles qu'il preſcrit; en quoi il reſſemble à M. l'Abbé du Jarry dont j'ai parlé dans l'article précédent; & ſur ce qu'on trouve trop fleuris, comme je l'ai remarqué, les exemples qu'il tire de

De Bretteville.

M. Patru & de M. le Maître ; il est aisé de répondre en sa faveur, que tous les exemples qu'il rapporte ne sont pas de même caractére ; & quant à ceux qui sont de ce genre, ils ne laissent pas selon les principes des plus grands Maîtres, d'avoir lieu dans une Rhétorique, La raison est, que l'âge plus mûr rabbat toujours beaucoup de ces ornemens, lesquels même pour n'être pas convenables dans un discours qu'on doit prononcer, peuvent l'être dans un autre qui ne sera fait que pour être lû,

---

M. GILLET,

Avocat au Parlement, qui a imprimé ses Ouvrages à la fin du dix-septiéme siécle, vers l'an 1696,

LEs Plaidoyez que M. Gillet a donnez au Public, m'obligeront à parler de lui parmi les Orateurs de ce siécle ; il a joint à ses Plaidoyez la Traduction de trois Oraisons * de Ciceron, laquelle lui donneroit place parmi les Traducteurs, si cette partie des jugemens des Savans étoit encore à faire ; & il a mis à la tête de ses Traductions *, un Ouvrage qui lui donne rang parmi les

* *Pour Célius, pour Milon, & la 2. Philippique.*

* *p. 223.*

Auteurs dont il s'agit presentement. Cet Ouvrage a pour titre. *Discours sur le génie de la Langue Françoise & la maniere de traduire ; qui contient aussi quelques régles pour l'Eloquence, & quelques réflexions sur l'usage de notre Barreau, comparé à celui de l'ancienne Rome.* M. Gillet.

Le génie de la Langue Françoise, selon l'Auteur *, demande la *netteté dans le discours*, le *naturel dans les pensées*, & la *naïveté dans le style*. C'est à quoi se réduisent les régles qu'il nous donne sur l'Eloquence. L'usage de notre Barreau * ne souffre point qu'un homme y parle avec l'autorité d'un Avocat Consulaire qui plaidoit dans une République & devant des Juges qui étoient tous, ou ses inférieurs, ou ses égaux. Il ne souffre pas non plus ces brillants, ces ornemens, ces grandes manieres ; les Juges n'en donnent pas la liberté, les matieres n'en sont pas susceptibles, les récompenses ne sont plus les mêmes. On veut expédier les affaires, Ciceron les vouloit orner ; s'il se présentoit aujourd'hui aux audiences, on le feroit changer de style. D'où il s'ensuit qu'il n'y a pas de justice à juger des Modernes par les Anciens ; ils s'accommodent à leurs siécles ; les

* p. 227.

* p. 242. & 243.

M. Gillet. bienſeances le demandent.

M. Du Vair * a penſé de même ſur l'autorité de Ciceron. Ce qui lui fait croire que Démoſthène & Eſchine conviendroient mieux à nos mœurs. De quelque ſentiment qu'on ſoit, M. Gillet à raiſon, dans le principe : ce n'eſt point cette autorité, ce n'eſt point l'éclat ou l'étendue des ornemens qui fait l'Orateur ; ce ſont les bienſeances, s'il les garde : il eſt éloquent comme il doit l'être, s'il prend un ſtyle qui convienne à ſa matiere & aux perſonnes. Auſſi reconnoiſſons-nous que Ciceron eſt également Orateur, ſoit qu'il plaide pour le Poëte Archias, ſoit qu'il ſoûtienne la Majeſté de l'Empire.

* *Traité de l'Eloq. Franc. p. 529.*

La maniere de traduire a auſſi ſon uſage pour l'Eloquence. Mais l'Auteur avouë * que ſur cet article il n'a pû s'expliquer *ſans marquer un peu de chaleur.* Si on veut en ſavoir la raiſon, il avoit oüi dire * que l'Univerſité prétend que les Auteurs François *doivent baiſſer par tout le pavillon devant le Grec & le Latin.* Sur cet unique fondement, qui donne envie de rire, M. Gillet ſe met en colére. *En vérité*, dit cet Auteur *, *pour peu qu'on ſoit ſenſible, ſupporte-t-on patiemment d'être traité avec*

* *p.* 241.

* *p.* 224.

* *p.* 224.

tant de hauteur ? Mais ſur quel ton le prend-il lui-même ? Il eſt perſuadé * *qu'il eſt des eſprits d'un certain caractére auprès de qui la modeſtie n'avance rien, & pour qui il eſt même dangereux d'avoir de la complaiſance ; toute déférence*, dit-il, *paſſe chez eux pour foibleſſe, & ne ſert qu'à vous rendre plus mépriſable.* On voit donc qu'entre lui & ſes Adverſaires, s'il en eut quelques-uns ſur ce point, c'eſt à qui s'élévera plus haut.

M. Gillet.

* *Ibid.*

N'entrons point dans cette querelle. Loüons plutôt de bonne foi le zéle de M. Gillet, & avoüons lui * qu'on ne doit point, dans ſa jeuneſſe, tellement étudier ni eſtimer les langues mortes, qu'on néglige ſa propre Langue. Auſſi ne la néglige-t-on pas : On a même pour maxime, qu'il ne faut étudier les Langues étrangéres, que pour polir, perfectionner & enrichir la ſienne. Convenons encore avec lui, qu'on peut fournir en notre Langue des piéces d'Eloquence comparables à celles de l'Antiquité. Convenons que ſi on propoſe quelques beaux endroits de ces piéces à mettre en Latin, on y trouvera les mêmes embarras, que nous trouvons à mettre en François une belle piéce Latine. Enfin admettons une

* *p.* 241.

M. Gillet. compensation juste & raisonnable; & puisqu'il n'est pas possible d'exprimer partout les mêmes choses avec la même grace en deux langues d'un caractére si opposé, reconnoissons que si en quelques endroits le Latin rendu en François perd un peu de sa force & de sa beauté, il y en a d'autres, où l'on est pleinement dédommagé de cette perte par des expressions Françoises plus énergiques & plus élégantes que les Latines. C'est un jugement équitable que l'Auteur propose*, qui montre que le Latin & le François sont, pour ainsi dire, à deux de jeu, & que ces Langues se donnent le change l'une à l'autre. On pourroit en dire autant du Grec que du Latin; puisque des Auteurs fameux*, qui ne sont pas gens d'Université, disent que la Langue Grecque est sans contredit la plus belle de toutes les Langues.

* Pag. 240.

* Art de parler. p. 96, 105, 111.

Mais M. Gillet lui-même s'est-il renfermé dans les bornes de ce jugement, lorsque*, *sans craindre de passer pour un homme frappé de la maladie du païs, il ne dit pas que la Langue Françoise l'emporte sur toutes les Langues qui ont le plus de réputation*; *mais*, ce qui est la même chose, *que sans avoir la plûpart*

* Pag. 125.

de leurs défauts, elle a presque toutes leurs M. Gillet.
» *perfections ?* qu'elle est nombreuse
» sans enflûre, majestueuse sans faste,
» libre sans indécence, simple sans
» bassesse, fleurie sans fard, exacte
» sans contrainte, douce sans molesse,
» abondante sans barbarie, énergique
» sans rudesse ; qu'elle ne doit point
» l'agrément & la diversité de ses chû-
» tes, la beauté & la varieté des nom-
» bres à des transpositions affectées,
» l'harmonie des cadences, & l'arron-
» dissement des périodes à un arrange-
» ment bizarre, & à ces fréquentes in-
» versions qui causent tant d'embarras
» & d'obscurité dans le Latin ?

N'y auroit-il pas eu plus de justesse & plus de vérité, à donner toutes ces perfections à la Langue Françoise, & à la dire exempte des défauts qui leur sont opposez, en attribuant le même avantage aux autres Langues, sur-tout à la Grecque & à la Latine, lorsqu'elles sont en bonnes mains, qui est le cas où il faut aussi supposer la nôtre, pour lui donner tant de loüanges ? Car enfin un homme aussi éclairé que M. Gillet, peut-il dire que le Grec * & le Latin ne sont ni *abondans sans barbarie*, ni *nombreux sans enflûre*, ni *libres sans indé-*

* *On peut voir l'Art de parler du P. Lamy de l'Oratoire, pag. 66. 67. 68.*

M. Gillet.

cence, ni *ſimples ſans baſſeſſe?* Pour le remarquer en paſſant, on conçoit bien que *l'enflure* peut quelquefois venir *du nombre*, mais conçoit-on que *la barbarie* vienne jamais de *l'abondance?*

Sans inſiſter néanmoins ſur l'aſſemblage de pareilles idées, un homme raiſonnable & qui a du goût comme M. Gillet, peut-il avancer * que *les tranſpoſitions* du Grec & du Latin *ſont affectées*, ou que *l'arrangement* de leurs termes eſt *bizarre*, ou que *c'eſt un des défauts du Latin* * *d'aimer l'obſcurité* (1). Nous avons des tranſpoſitions dans nos vers, leſquelles ſont une image de celles du Latin ; & on ſait qu'elles ne gâtent rien dans la Poëſie. Si celles du Latin gâtent quelque choſe, c'eſt la faute, non de la Langue, mais des Ecrivains. Bien plus ; ce qui eſt inverſion pour nous, paroît ne l'avoir pas été toujours pour les Latins, qui ont regardé la fin de la phraſe comme la place naturelle du verbe, de quoi l'on peut voir la raiſon dans Quintilien (2).

* *Voyez l'Art de parler p. 66. 67. 68. &c.*

* *Pag. 234.*

(1) Prima lex Orationis, ut ſit clara. *Cic.* Vitanda imprimis ambiguitas. *Quintil.*

(2) Verbo ſenſum claudere, multò, ſi compoſitio patiatur, optimum eſt : In verbo enim ſermonis vis ineſt. *Quintil. l. 9. c. 4. fol. 147. v°.*

Le caractére de la Langue Françoise, dit M. Gillet, est la *netteté*, le *naturel*, & la *naïveté*; n'exige-t'on pas les deux premieres de ces perfections, & dans le Grec, & dans le Latin? A l'égard de la *naïveté*, elle n'a lieu dans ces deux Langues, que pour certains Ouvrages & pour certaines matieres: mais n'en est-ce pas de même dans une Langue comme la nôtre, qui veut quelquefois de la *majesté*, de la *force*, de la *noblesse* dans l'expression? Il est évident que l'Auteur change l'idée du *Naïf*: & il y a quelque chose qu'on n'entend pas assez, dans le portrait qu'il fait des Langues. On pourroit donc demander si c'est-là cette *netteté* qui fait le caractere du François. Il répondra qu'il n'a pas prétendu * qu'on jugeât de notre Langue par ses Ouvrages: mais pourtant, il veut * y éprouver les forces de la Langues Françoise, & les y éprouver contre ce qu'il y a de meilleur en Latin. N'y a-t-il rien là qui se démente?

M. Gillet.

* *pag.* 248.

* *pag.* 225.

C'est ainsi que d'un côté * il prétend qu'il ne faut pas s'en prendre aux Avocats, si leurs piéces d'Eloquence n'égalent point celles des Anciens; & de l'autre, * qu'on peut comparer les Ouvrages du temps avec ceux de Démo-

* *pag.* 247.

* *pag.* 249.

M.Gillet.

ſthène & de Ciceron. N'eſt-ce pas vouloir tout-à la fois que nos Avocats égalent & n'égalent pas ceux de l'Antiquité ?

Il faut l'avoüer, il y a eu de mauvais Orateurs (3) autrefois, comme il y y en a aujourd'hui ; & il ſe fait aujourd'hui d'excellentes piéces, comme il s'en faiſoit autrefois. Et en effet, il y a encore aſſez de liberté ; il y a des matieres ſuſceptibles des plus grands ornemens ; & la gloire de bien dire, ſurtout dans une bonne cauſe, tient lieu de tout à un Orateur qui ne ſe conduit que par des vûes élevées. Un *eſprit généreux*, dit M. Duvair, *eſt aſſez encouragé, quand il ſe met devant les yeux que l'Oraiſon eſt ce qui régne parmi les hommes ; & il cherche le fruit de ſon labeur, non en ſa bourſe & en un profit mercenaire, mais au contentement & en la contemplation de ſa vertu.*

Traité de l'Eloq. Franc. p. 510.

A l'égard neanmoins de la liberté qu'on doit laiſſer aux Avocats, de faire un juſte uſage de leurs talens, il n'appartient qu'aux gens éclairez qui

(3) Multitudo litium, varietas cauſarum, turba & barbaria forenſis dant locum vel vitioſiſſimis Oratoribus. *Cic.* 1. *de Orat. n.* 118.

fréquentent le Barreau, de juger si on ne l'a point trop resserrée. On la resserroit aussi autrefois ; & cela n'a point empeché qu'on ne vît les Periclès, les Lysias, les Isocrates, les Eschines enfin & les Démosthénes étaler tous les thrésors de l'Eloquence. Car cet usage n'est pas moins ancien que ces Orateurs. Pompée en fit une Loi à Rome lorsqu'il regla la forme des jugemens dans son troisiéme Consulat. Ciceron (à le prendre comme Vivés le cite) * semble se plaindre de cette Loi, qui fixoit l'espace de deux heures au Demandeur pour plaider, & celui de trois heures au Défendeur : & l'on diroit qu'il la regarde comme un coup mortel qui fut donné à l'Eloquence. Mais à prendre le passage entier, (4) sans supprimer quelques mots qui ne sont point dans Vivés, Ciceron n'attribue

Cic. 3°. de Orat. ubi de Pericle.

Lys. in Orat. suus.

Isoc. de Permut. p. 552. & 593. Edit in 8.

Æsch. contra Ctesiph. p. 302.

Demost. pro Ctes.

* *Vivés de Caus. corrupt. Art. L. 4. pag. 252. in 12.*

(4) Maximè verò perspecta est utriusque nostrûm exercitatio, paulò antequàm perterritum armis hoc studium, Brute, nostrum conticuit subitò & obmutuit : cùm lege Pompeiâ ternis horis ad dicendum datis, ad causas simillimas inter se vel potiùs easdem, novi veniebamus quotidie. Cic. in Brut. n. 324.

Vivés a lû perterritum armis nostrum hoc studium conticuit subitò & obmutuit lege Pompeiâ.

M. Gillet.

la chûte de l'Eloquence qu'aux troubles de la République, & dit formellement, que c'est depuis la Loi de Pompée, que Hortensius & lui parurent en leur force. Le même usage duroit encore du temps de Pline * & de Martial, (5) de telle sorte neanmoins que le Juge étendoit quelquefois, à la réquisition des Parties, le temps prescrit par la Loi. Que si aujourd'hui on presse trop les Avocats, M. Gillet a raison de dire que ce n'est pas la faute de nos Orateurs s'ils n'égalent pas les Anciens.

* L. Epist. 1. Epist. 11. & l. 6. Ep. 2.

Mais il y a un fait constant : C'est que Messieurs les Gens du Roi ne sont jamais interrompus. Leurs places, par conséquent, sont du moins encore un théatre, où l'Eloquence a droit d'étaler toutes ses richesses, & de se montrer en sa force. Et pourquoi ne se montreroit-elle pas de même, premierement dans les Ecrits, en second lieu dans les discours des Avocats ? On trouve, sans aller plus loin, dans un des Plaidoyez * de M. Gillet, qu'il a

* Neuviéme Plaidoyé.

(5) Septem clepsidras magnâ tibi voce petenti, arbiter invitus, Cæciliane, dedit. Mart. lib. 6. Sed modò Clepsidras ingenti voce petisti quatuor, &c. Idem L. 8.

eu la liberté de dire de très belles choses, qu'il eût été fâcheux, qu'on lui eût fait supprimer. Ce sont certains mouvemens qui viennent fort à propos après la preuve, & qui se portent avec force contre un Pere, qui avoit mis indignement sa propre fille, quoiqu'innocente, dans le Réfuge. Pourquoi ne croirons-nous pas que généralement tout ce qui vaut cet endroit-là, passe au Palais ; puisque dans le même Plaidoyé nous voyons passer un autre endroit qui n'est pas de même caractere ? C'est la peinture que l'Auteur y fait * de l'envie de plaire dans une jeune personne, & où l'on voit qu'il a voulu plaire lui-même. Qu'il me soit permis de le dire, c'est une chose, non seulement inutile, mais opposée à l'idée générale, & au bien de sa cause. S'agissant d'établir l'honneur d'une fille, il peint la coqueterie, où il falloit peindre la gravité. Quel honneur ne se fût-il point acquis, s'il eût bien representé l'empire qu'exerce la sagesse d'une fille sur l'esprit d'un jeune homme ! Je l'ai vû peindre avec succès. C'est ce qu'il eût pû appeller *une seduction innocente*. Même, s'il ne vouloit rien perdre, il eût pu opposer

M. Gillet.

* *Id. p.* 148.

M. Gillet. cet empire de la vertu, à celui de la coqueterie. Mais au lieu de prendre le droit chemin, il s'est livré, en cet endroit, à une Eloquence aussi coquete que la coqueterie qu'il a peint; bien plus, non content d'avoir prononcé ce morceau, il le propose pour modele à ceux qui liront ses Ouvrages. Et M. Gillet, après cela, marque * les plus beaux endroits de Ciceron, comme des endroits qui ne passeroient pas sans peine! Il n'est pas temps de les examiner; mais on peut assûrer qu'ils ne sont capables, ni de fausser l'esprit en fait d'Eloquence, ni de nuire aux causes que cet Orateur défendoit.

*pag. 245.

Il me reste à observer que M. Basnage & M. Chevreau ont parlé de l'Ouvrage de M. Gillet. Le premier en a fait un ample Extrait, * dont je ne rapporte rien, pour ne pas user de redite. C'est une Image fidele de l'original, & il en imite même l'obscurité, dans ce qu'il dit touchant le génie des Langues. * Les idées qu'il présente, soit de l'Eloquence en général, soit de l'Eloquence Latine, ou Françoise, sont, de même, un peu embarrassées. L'Auteur fait entendre * qu'on n'admire dans les Orateurs Romains que

* *Hist. des Ouv. des Sav. mois de Mars 1696. p. 346.*

*p. 347. 348. &c.

*pag. 353.

des choses étrangéres au sujet, qu'une vaine *abondance qui distrait & dissipe l'attention*: Il veut que l'on croye que les beautez de leurs discours ne sont que des *superfluitez*; que Ciceron *s'attache plus à embellir ses Harangues, & à bien penser qu'à bien raisonner; qu'il plaide moins pour convaincre, que pour plaire; que dans les Plaidoyez François il y a moins de Déclamation; & que s'il y a moins de faste & d'Eloquence, il y a peut-être plus de bon sens & de solidité.* A dire vrai, je ne reconnois point M. Basnage dans ces idées; je n'y trouve que cette Eloquence dont il accuse les Romains. Un fait suffit pour montrer qu'il manque d'attention. Il croit que Horace soûtient pour les Ecrivains du siécle d'Auguste, une querelle semblable à celle que quelques personnes soûtiennent pour nos Modernes; il se trompe. Du temps d'Horace, comme je l'ai déja remarqué dans l'Article de la Motte le Vayer. On prétendoit préferer aux Auteurs du siécle d'Auguste, ceux de l'ancienne République, & personne n'entend préferer nos Auteurs Gaulois à ceux du siécle de LOUIS le Grand. On leur préfere quelquefois les plus illustres d'entre les Grecs, qu'-

M. Gillet.

Epist. ad August.

M. Gillet. Horace même préferoit aux Auteurs Latins ; on leur préfere aussi ces Latins ; ni l'un ni l'autre n'a rapport à la dispute d'Horace, & c'est manquer, ou de justesse, ou de bonne foi, de comparer ces deux querelles.

A l'égard de M. Chevreau, voici comme il parle de M. Gillet. » J'ai lû » depuis peu ses Plaidoyez, son Dis» cours sur le génie de la Langue Fran» çoise, sa version de trois Oraisons » de Ciceron, avec des Remarques ; & » ce que j'ai lû de cet Auteur m'a fait » plaisir. Il est heureux à démêler un » fait embroüillé, fidéle à rapporter » sans aucun détour, & dans le reste il » est justement *l'Orateur Attique* * dé» fini par le plus éloquent de tous les » Romains, *qui ne dit rien que de fort* » *bon sens & fort à propos*. Les trois » Oraisons qu'il a traduites, ne dés» honorent point les Originaux ; & ses » Remarques font assez connoître, » qu'outre le Code, le Digeste, & le » Coutumier, qu'il sait fort bien, il est » encore Savant dans les belles Let» tres & dans l'Histoire. Son Discours » sur la Langue Françoise est pur, dé» licat & fort ; & de la maniere qu'il » employe les figures de la Rhétori-

* *Comparez cette idée de l'Eloquence ancienne avec celle qu'en donne Basnage, pour voir la contradiction.*

M. Gillet.

» que, celle d'Aristote ne doit pas lui » avoir été inutile «.

Remarquons qu'Aristote, comme je l'ai déja bien dit des fois, ne parle point des figures ; & n'empêchons pas M. Chevreau d'ajoûter qu'*il y a beaucoup d'apparence, qu'entre ses amis de toutes les heures & de tous les temps, M. Gillet compte Longin, Hermogène, Démetrius de Phalére, & Quintilien* : mais aussi laissons la liberté, à qui voudra s'en donner la peine, d'examiner si M. Chevreau avoit mieux lû tous ces Auteurs qu'il n'avoit lû Aristote. Constamment l'idée qu'il donne de l'Eloquence des Anciens est assez juste : mais il y auroit encore à voir comment on pourroit l'accorder avec celle que M. Basnage a voulu en donner, & laquelle des deux M. Gillet a exécutée, quand il a peint la Coqueterie dans son neuviéme Plaidoyé.

Dans la nouvelle Edition qu'on vient de donner * des œuvres de M. Gillet, cet Auteur paroît vouloir répondre entre autres, à deux de mes Critiques. Car il a eu communication de cet Article, du moins en partie.

* *à la fin de l'année 1718.*

T. 2. p. 79. & 95.

La premiere de ces Critiques est fort simple. J'ai marqué, en passant, que je

M. Gillet.

concevois bien qu'on peut dire, parlant d'une Langue, *qu'elle est majestueuse sans faste, & simple sans bassesse:* mais non pas qu'on puisse dire, *qu'elle est abondante sans barbarie.* M. Gillet pour satisfaire ceux qui n'ont pas compris ce que signifie cette derniere partie, rapporte la plainte que fait Pasquier, Que de son temps, comme nous l'avons vû aussi dans le nôtre, quelques Auteurs qui écrivoient en Latin, par exemple Lipse, affectoient de se servir des vieux mots de cette Langue. Ce qui fait dire à notre Auteur, que *c'est barbarie dans une Langue, que cette espece d'abondance.* Il ajoûte que dans Rabelais on voit un Ecolier Limosin qui *prétend enrichir notre Langue des dépoüilles du Latin*, en donnant l'inflexion & la terminaison Françoise à tous les mots Latins. *Abondance vicieuse,* dit sur cela M. Gillet, *dont je prétens*, ajoûte-t-il, *que notre Langue est exempte.* Voilà comme il s'explique.

2. Ed. T. 2. pag. 79.

Je ne blâme point, je loüe au contraire le soin que s'est donné notre Auteur: mais il ne répond pas à ma Critique. Je suis pour la pensée & pour l'expression qui disent, *majestueuse sans faste*, à cause que l'esprit de l'Auditeur

M.Gillet.

saisit dabord de lui-même la raison pourquoi l'on pense ou l'on s'exprime de la sorte. Cette raison est, que l'*envie d'être majestueux*, peut conduire *au faste*, & que c'est une loüange de se retenir dans de justes bornes; c'est ainsi encore que j'approuve l'autre pensée qui dit, *simple sans bassesse*. Mais l'esprit ne conçoit pas de même, que l'envie *d'être riche & abondant* conduise *à la barbarie*. Ainsi, quand même elle y conduiroit au fond, dès que l'esprit ne saisit pas d'abord la chose, & qu'il faut la lui prouver, comme fait M. Gillet, la pensée & l'expression tombent dans le style froid. D'ailleurs les deux parties de la réponse de cet Auteur ne prouvent rien. Car le Latin, pour être riche, n'a que faire des affectations de Lipse, non plus que le François de celles de l'Ecolier Limosin, dont parle Rabelais, & qui, fort impertinemment, habilloit tous les mots Latins à la Françoise. Ce n'est point sûrement une pareille entreprise que M. Gillet a dû proposer, ainsi qu'il fait, comme la maniere *d'enrichir le François des dépouilles du Latin*.

C'est pourquoi il y a quelque chose de plus. Car si M. Gillet, sur l'impertinence du Limosin, prend droit de

M.Gillet.

nier absolument, qu'on doive enrichir notre Langue des dépoüilles de la Langue Latine; s'il soûtient qu'on ne l'a point enrichie de ces dépoüilles; & que généralement ce seroit là une *abondance vicieuse dont il prétend qu'elle est exempte*: Que dois-je alors dire de sa pensée, sinon qu'elle est évidemment contraire à une verité publiquement reconnûë, & qu'ainsi elle n'a pas besoin qu'on la réfute? Cependant je ne laisse pas de lui demander, pour le réfuter, où il a pris seulement ces deux mots, *aménitez* & *contextures*, ainsi que plusieurs autres semblables qui sont assez fréquens dans ses Ecrits? Car si ce sont là constamment des dépoüilles du Latin, comment s'en sert-il lui même? Veut-il résusciter le Limosin de Rabelais? ou comment, sans y prendre garde, traite-t-il cela de barbarie? Comment enfin a-t-il pû dire que *notre Langue en est exempte*, puisqu'il n'y a rien de si commun? Ce qui est d'autant plus surprenant, que le mot *aménité* avoit en Latin sa racine qui en donnoit l'intelligence, & qu'il n'a point cet avantage en François, non plus que beaucoup d'autres termes que la Langue Françoise a adop-

tez & du Latin & d'autres Langues tant mortes que vivantes, comme Pasquier le reconnoît, & comme on le sait indépendemment de son suffrage. Il est certain aussi que les Romains avoient de même admis dans leur Langue des mots Grecs ou autrement étrangers, sans que cela y causât aucune barbarie. C'est pourquoi Horace même en fait un précepte dans sa Poëtique (6), on sait bien pourtant qu'il ne vouloit pas, ainsi que le Limosin, introduire *la barbarie* par le mélange impertinent des deux Langues, puisqu'il en a tant blâmé Lucile. Ainsi la phrase que j'ai relevée, demeure toujours marquée au caractere du style froid après l'explication de M. Gillet, comme elle l'étoit auparavant, & l'on peut dire que c'est lui-même qui n'a point compris ce que signifie *abondante sans barbarie.* M.Gillet.

Mais ma seconde Critique est plus importante. J'ai relevé, comme on l'a vû, la peinture qu'il fait de la coqueterie dans son neuviéme Plaidoyé, & il en prend la défense. Il n'ignore pas

(6) Et nova fictaque nuper habebunt Verba fidem, si *Græco fonte* cadant parcè detorta. *Epist. ad Pis.*

M.Gillet.

que des gens de bon goût, lesquels le touchent de plus près que moi, l'ont aussi critiquée, & sont encore de mon sentiment. Mon observation est d'abord, qu'il donne en cet endroit, l'idée de la coqueterie comme l'idée d'une *séduction innocente* de la part de la fille. C'est surquoi il ne répond rien! Que répondroit-il? Il n'y a que la vertu d'une fille qu'on puisse traiter de *séduction innocente*. En second lieu, j'ai observé qu'étant question de se plaindre du Pere qui avoit enfermé sa fille dans le Réfuge, il ne falloit pas la peindre coquette, puisque c'est, non la défendre, mais justifier sa punition. Sur cela que fait M. Gillet? A peu près ce que fait cet Orateur dont parle le Poëte; * *Crimina rasis librat in antithetis!* c'est-à-dire, qu'il justifie sa peinture *par des figures:* il la justifie, tout comme il raconte lui-même avoir justifié dans le même Plaidoyé le sieur de Jussac sur un fait bien plus grave. Il est bon de l'entendre d'abord sur ce fait, & puis nous l'entendrons sur cette peinture dont il a paré sa harangue.

Pour le premier, voici comme il parle. » Dans la cause, dit-il, que nous » plaidâmes M. Erard & moi contre le

* Perse. Sat. 1.

» sieur Denis ; l'un des faits qui nous » faisoit le plus de peine étoit que le » sieur de Jussac interrogé : *si lui & la » Demoiselle Denis n'avoient pas com» munié à Pâques de l'année 1686 dans » l'Eglise de saint Germain le Vieux, » pour faire réüssir un mariage qu'il sa» voit être contraire aux Loix divines » & humaines, & si après la Commu» nion ayant conduit la Demoiselle De» nis au milieu de l'Eglise, ils ne s'étoient » pas promis foi de mariage en présence » du Crucifix ?* L'Accusé étoit conve» nu de la Communion, & avoit dénié » ou pallié le reste comme il avoit pû ; » & je me souviens que dans nos Con» ferences, M. Erard dit un jour » d'un air de colére, à M. de Jussac : » *Hé Monsieur, vous qui avez de l'es» prit, pourquoi convenir de cette Com» munion ? Comment voulez-vous qu'on » l'excuse ?* Moi, pour rassurer un peu » le pauvre M. de Jussac, & le remet» tre de la consternation où je le » voyois, *hé bien, Monsieur*, dis-je en » adressant la parole à M. Erard, » *puisque c'est nous qui avons fait la fau» te, c'est à nous de la réparer du mieux » que nous pourrons, je m'en charge.* Le » seul parti à prendre étoit de toucher

M. Gillet.

1. Edit. pag. 86. du T. 1.

M.Gillet. » & d'émouvoir *par quelque figure* qui » détournât la vûe de dessus un fait » qu'il étoit en effet difficile d'excu- » ser. C'est ce que je tâchai de faire de » cette maniere :* *on l'a interrogé si lui* » *&c.* Il a répondu *qu'ils n'avoient eu* » *d'autre intention que de prier Dieu* » *de benir leur dessein, & d'inspirer au* » *sieur Denis, de consentir à leur ma-* » *riage*. Cependant le sieur Denis dans » des plaintes & dans des requestes » traite cette Communion d'impieté » & de sacrilege. Hé, quoi ! nous ne » trouverons pas dans le Sanctuaire un » asile contre une injuste colére ; l'on » nous persécutera jusqu'au pié des » Autels, & là on se donnera la liberté » de foüiller dans le secret de nos con- » sciences : l'on dira & l'on écrira que » nous avons communié pour le suc- „ cès d'un mariage & d'une conjon- „ ction illicite ? s'il en faut croire un „ soupçon odieux & téméraire, nous „ nous serons présentez avec un cœur „ impur à cette sainte Table, où l'on „ mange le pain des Anges, &c.

* 2. Ed. pag. 142. du T. 1.

Voilà comme M. Gillet nous expose lui-même les ruses de guerre qu'il fait mettre en usage lorsqu'il plaide. Il faut maintenant l'écouter sur la Critique.

Mon

M.Gillet.

„ Mon Plaidoyé, dit-il sur cela, „ pour le sieur de Jussac ayant été imprimé une premiere fois, l'on avoit „ critiqué comme inutile cet endroit „ de la pag. 139. *Mais une fille séduire* „ *un homme*, &c. Il y en a même qui „ avoient porté la mauvaise humeur „ jusqu'à dire qu'il ne convenoit pas „ au sieur de Jussac de faire une peintu- „ re si fidéle de l'habileté du sexe dans „ la science de séduire. Mais n'avois- „ je point assez prévenu par toutes les „ précautions prises d'abord, pour „ empêcher qu'on n'appliquât à la „ Demoiselle Denis ce que j'allois di- „ re ? & quand même tout l'Art em- „ ployé pour cela, n'eût pû détourner „ l'application, étoit-ce un si grand „ inconvenient ? Il y alloit de la tête „ de celui qui la demandoit pour fem- „ me ; de quelque moyen qu'on se fût „ servi pour le sauver, l'auroit-elle „ désapprouvé ? Et en dût-il coûter „ quelque chose à sa délicatesse, pou- „ voit-elle trouver mauvais, que pour „ attenuer le crime dont il étoit accu- „ sé, l'on eût rejetté sur elle une par- „ tie de la séduction.

Telle est sa réponse sur la Critique. Qu'on la compare avec la justification

M. Gillet. du ſieur de Juſſac : C'eſt même ſtyle; M. Gillet a plus d'avantage que moi. Je n'ai que la ſpeculation de l'Art, il en a la pratique. Il oppoſe une eſpece de plaidoyé à une diſſertation ; ces armes ne ſont pas égales. Je cherche à éclairer l'eſprit, il cherche à toucher le cœur, *& par des figures.* Mais toutes ſes figures n'empêcheront pas de voir, ſi on lit ſon neuviéme plaidoyé, qu'il veut dans la coqueterie faire trouver une ſéduction innocente, ce qui n'eſt pas poſſible. Il dit avoir voulu prévenir l'application de cette peinture : mais toutes ſes précautions ne ſont qu'un jeu ; il vouloit qu'on la fît, & ſon raiſonnement même exige auſſi qu'on la faſſe. Car, ce qu'il ne dit pas ici, il avance dans ſon Plaidoyé, cette propoſition : *l'on pourroit même dire que le ſieur de Juſſac a plûtôt été ſeduit que la Demoiſelle Denis :* Et il l'établit par la peinture dont nous parlons ; comment n'en pas faire l'application à la Demoiſelle ? Et puis cette queſtion revient toûjours, *s'il étoit à propos de peindre la fille coquette, lorſqu'il falloit prouver que mal à propos le Pere l'avoit enfermée.* Voilà ſur quoi notre Orateur ne dit mot. D'où je perſiſte à dire

M.Gillet.

que la peinture en question est un de ces endroits qu'Horace veut qu'on retranche, malgré toutes leurs résistances. *Quamvis invita recedant.* Car que deviennent les figures de M. Gillet auprès des raisons que je lui allégue? & à quoi sert de nous marquer ce qu'en cette occasion la fille pouvoit desirer?

Après *ces figures*, il ajoûte un long récit de quatre pages, mais assez plaisant, d'une conversation tenuë sur divers endroits de ses plaidoyez. Ce récit me paroît encore une adresse, aussi bien que ses figures, pour faire perdre de vûe la question, & pour enlever les suffrages, par les charmes de la digression. Mais je m'en tiens à ce que je viens de dire, persuadé qu'il se vantera quelque jour de l'Art qu'il employe aujourd'hui contre la Critique de ses Ouvrages, comme il se vante de celui qu'il a employé pour M. de Jussac; d'autant plus qu'il pourra même le faire avec plus de bienseance.

Comment M. Gillet ne possèderoit-il pas toutes ces adresses de l'Eloquence, ayant & un génie si superieur, & tant d'amour pour le travail, & tant d'élévation dans ses vûës, puisque selon

M.Gillet. l'application qu'il se fait à lui même au bas de son portrait, de deux vers de Juvenal, (1) il ne travaille que pour la gloire? C'est à quoi nous sommes redevables tant des nouveaux Plaidoyez dont il a augmenté cette seconde Edition, que de la Traduction de quatre nouvelles Oraisons de Ciceron, qui sont les Catilinaires, dont il l'a aussi enrichie. A quoi il faut encore ajoûter les remarques considérables qu'il y a joint pour éclaircir divers endroits de son Discours sur la Langue Françoise, de sorte que cette Edition est en deux Volumes in 4°, au lieu qu'à la premiere il n'y en avoit qu'un. Ce que je dis fait bien voir que mes Réflexions, après tout, n'empêchent point que je n'aye pour lui & pour son travail une très grande estime. Tout ne ressemble point à ce que j'ai relevé, & dans ses fautes mêmes il y a quelquefois du génie.

Aussi est-ce avec plaisir que je rapporterai encore le témoignage avantageux que lui donne un Auteur presque aussi récent que sa nouvelle Edition. C'est M. Bretonnier qui vient de

(1) Rumpe miser tensum jecur; ut tibi lasso
Figantur virides scalarum gloria palmæ. *Sat.* 7.

donner un *Recueil des principales Questions de Droit &c.* Cet Auteur qui est un Avocat célébre & un perfaitement honnête-homme a mis à la tête de son Livre une Préface qui me paroît bien écrite & fort curieuse par un grand nombre de faits concernans sa Profession. C'est là, que peu de pages après le commencement, ayant parlé de feu M. de Fourcroy, il continue en ces termes : » Depuis sa mort on a don» né au Public les Plaidoyez de M. » Erard & de M. Gillet qui sont ex» cellens. L'on y trouve l'Eloquence » mâle de M. le Maître, & l'Elegance » de M. Patru. Mais sur-tout on ne » sauroit trop lire & relire les Dis» cours de M. Gillet sur le génie de la » Langue Françoise. C'est à mon sens, » tout ceque nous avons de meilleur » en ce genre. C'est un Abrégé, &, » pour ainsi dire, un Précis des régles » les plus essentielles de l'Eloquence » & de la bonne Traduction.

M. Gillet.

Chez Emery Quai des Augustins 1718.

Ce que dit M. Bretonnier est encore plus vrai de la seconde Edition que de la premiere, puisqu'elle contient bien des Extraits & de Longin, & de Boileau & d'autres Auteurs. C'est tout ce que je puis en dire à la hâte, parceque

Boissimon. l'Imprimeur attend ce morceau pour continuer l'impression de ce troisiéme Volume.

LES BEAUTEZ DE L'ANCIENNE ELOQUENCE,

Opposées aux affectations des Modernes, Par M. de Boissimon 1698.

CEt Ouvrage est une conversation entre deux personnes, l'une appellée *Dorillas*, l'autre *Climante.* Elles paroissent d'abord sur la Scéne & y parlent, sans qu'on sache ni qui elles sont, ni quel est le lieu de la conférence, ni ce qui donne lieu à leur entretien, ni enfin pourquoi elles traitent ce sujet plûtôt qu'un autre. On ne marqueroit ni de raisons ni d'exemples pour autoriser cette maniere de commencer. On peut l'attribuer à cet amour que l'Auteur, sous le nom de Dorillas, témoigne par tout pour la simplicité qu'il croit voir dans tous les Ouvrages des Anciens, opposée aux affectations & à la fade Eloquence

qu'il trouve dans tous les Modernes. Boissimon.
Mais à quoi attribûrons-nous le caractére qui regne dans tout son Ouvrage ? Pour prononcer sur la question, il faut en voir quelques endroits, je n'en rapporterai que quatre, vrais échantillons du reste.

L'un des Personnages du Dialogue est un admirateur des Anciens, c'est Dorillas, comme je viens de le faire entendre : Climante au contraire prend la défense des Modernes, & s'appuye Pag. 7. sur deux raisons ; l'une, qu'il ne se prononce aucun discours dans l'Académie Françoise où les Maîtres de l'Art ne vantent l'état florissant de l'Eloquence ; l'autre qu'en effet l'on a eu le temps de prendre l'esprit des Anciens, & qu'on s'est formé sur leur modele. A cela Dorillas réplique qu'on Pag. 10. 11. 12. 13. 14. n'en a pas pris les beautez solides ; qu'il auroit été à souhaiter que notre Langue n'eût pas pû en imiter certains brillans & certains traits, sur lesquels on s'est trompé lorsqu'on les a pris pour le beau même ; que c'est ainsi que les Romains n'avoient pû imiter les tours & les figures des Grecs, ce qui les avoit heureusement forcez d'inventer d'eux mêmes beaucoup de choses,

Boissimon.

au lieu de n'être jamais qu'imitateurs. Telles sont les pensées de M. de Boissimon : mais ce qu'il avance des Romains, il le prouve par un endroit de Quintilien qui ne dit pas ce qu'il lui fait dire. Car, comme on peut le voir au bas de la page, cet Auteur y parle de la difficulté, non *d'imiter*, mais de *traduire* (1) ; ce qui est bien different. A l'égard de Messieurs de l'Académie, il prononce sans façon, que ce qu'ils disent, comme M. du Bois, dans leurs compliments à leur réception, ils le désavoüent dans des Ouvrages plus sincéres, ainsi qu'à fait, à ce qu'il dit, cet Académicien dans sa Préface sur les Sermons de saint Augustin.

Les personnes qui sont au fait de ces matieres, voyent sans autre explication, qu'il y a dans ce premier mor-

(1) Vertere Græca in Latinum veteres nostri Oratores optimum judicabant.... & manifesta exercitationis hujusce ratio : Nam & rerum copia Græci Auctores abundant, & plurimum artis in eloquentiam intulerunt : & hos transferentibus, verbis uti optimis licet : omnibus enim utimur nostris : Figuras verò, quibus maximè ornatur oratio, multas ac varias excogitandi etiam necessitas quædam est : quia plerumque à Græcis Romana dissentiunt. *Quint. l.* 10. *c.* 5. *initio.*

ceau bien des choses à redire ; il suffira aux autres de voir les mêmes défauts plus sensibles dans les trois morceaux qui suivent.

Boissimon.

Climante interroge Dorillas, & lui demande *s'il prétend qu'il en faille revenir à la pure simplicité des Anciens?* Dorillas répond en ces termes. *Ciceron parlant des discours d'un certain Orateur de son siècle, avoüe franchement qu'il ne voudroit pas en imiter le style, quand bien même il le pourroit, & que peut être il ne le pourroit pas, s'il le vouloit. Il se compare à un homme de bon goût, qui aimant fort le vin de Falerne, ne le voudroit ni si nouveau, qu'il eût été recueilli sous les deux derniers Consuls ; ni si vieux, qu'il eût été recueilli sous le Consulat d'Anicius.* Observons sur ce second trait, que l'Orateur prétendu dont Ciceron parle, est, non un *Orateur*, comme le dit M. de Boissimon ; mais un *Historien* ; & que cet Historien est, non un Ecrivain *du siècle de Ciceron*, comme il le dit, mais de *Thucydide* (2). Aussi falloit-

Voyez depuis la pag. 136 jusqu'à la p. 150.

(2) Thucydidem, inquit, imitamur! optimè, si historiam scribere, non causas dicere cogitatis. Thucydides enim rerum gestarum pronunciator sincerus & grandis etiam fuit : hoc forense concertatorium, judiciale

Boissimon.

pour la justesse de la pensée, que ce fût un *Ancien* dont parlât Ciceron, & M. de Boissimon le fait parler d'un *Moderne*. C'est une preuve toute sensible de son bon goût : en voici une de ses lumieres.

Souvenons nous que c'est aux Modernes qu'il en veut; observons de plus, qu'il les croit généralement plus estimez que les Anciens; mais que ceux qui les estiment tant, sont des personnes de mauvais goût; & cela supposé par rapport à lui, écoutons ce qu'il ajoûte. » Les Modernes, dit-il, ne doivent la préference qu'on leur donne » sur les Anciens, qu'au malheur de » n'avoir pû conserver quelques-uns » des Discours de ces Messieurs les Sophistes, dont Ciceron dépeint le style au Livre intitulé l'*Orateur* *. Vous y verriez *des beautez... des métaphores ... des antithèses ... des digressions ... un style compassé & exact* ...

Pag. 150 & 152.

* *In Orat. n.* 37 & 38.

non tractavit genus. Orationes autem quas interposuit, (multæ enim sunt) eas ego laudare soleo, imitari neque possim, si velim; nec velim fortasse, si possim. Ut si quis Falerno vino delectetur, sed eo nec ita novo, ut proximis consulibus natum velit; nec rursus ita vetere, ut Opimium aut Anicium Consulem quærat. *Cic. in Bruto, n.* 287.

des chûtes de Périodes. Rien ne confondroit mieux les faux Connoisseurs, qui estiment les Modernes, parcequ'ils les trouveroient tous semblables à ces anciens Sophistes. Boissimon.

Il croit donc qu'il ne reste plus aucun Ouvrage des Sophistes dont Ciceron parle en cet endroit ; & il parle d'Isocrate dont nous avons bien des Ecrits. Ciceron appelle l'Eloquence de ce Rhéteur, la mere nourrice de l'Eloquence du Barreau; & M. de Boissimon croit que l'Orateur Romain parle d'une fausse & fade Eloquence, telle qu'il la conçoit dans les Modernes, & telle qu'il la leur attribuë pour les rendre méprisables. Que deviennent les idées de notre Auteur parmi ces égaremens? Il est clair que, s'il veut se soutenir, il doit réfuter Ciceron, & non le prendre pour son garant; autrement, où trouverons nous un faux Connoisseur confondu, sinon dans l'Auteur même ? Encore un trait & je finis.

Ce qui fait l'admiration de notre Connoisseur, c'est UN JE NE SAI QUOI, qu'avoient les Anciens, que les Modernes n'ont pas, & qui lui est si cher, qu'il répete trois fois ce terme dans une même phrase. Ce n'est pourtant pas sur

Boissimon. quoi j'insiste : Quoi donc ? C'est la décision qui finit sa phrase. Elle met le comble à tout. La voici. *Il y a*, dit-il, *dans ce style* JE NE SAI QUOI *de noble*, *&* JE NE SAI QUOI *d'original*, *un peu même de désordre*, *&* JE NE SAI QUOI *de negligé que l'Orateur dédaigne d'éclaircir. Car il y a un ordre bas & servile qui sent son Pédant & son Rhéteur, quoiqu'après tout, il soit fort utile & digne même de loüange dans un Orateur.*

Pag. 154.

Un homme capable d'une telle décision, est-il en état de nous parler des *beautez & des affectations de l'Eloquence?* Il reconnoît *un ordre bas & servile*, *un ordre qui sent son Pédant & son Rhéteur* ; & néanmoins il le juge *fort utile*, il le juge *digne même de loüange dans un Orateur*. Encore un coup peut-on tenir contre une pareille décision ? J'appréhende que le Lecteur ne me sache mauvais gré de lui avoir donné la peine de lire les quatre endroits que j'ai rapportez ; mais n'est-il pas à propos de faire connoître quels esprits entreprennent quelquefois de parler de l'Art Oratoire ? Et en pouvois-je dire moins, pour faire entendre, que dans un Ouvrage d'environ trois cens pages, tout est de même caractére, Citations, Idées, Rai-

sonnemens ? Sont-ce là les Défenseurs dont les Anciens ont besoin ? Sont-ce là les Adversaires des Modernes ? A entendre & Dorillas & Climante, j'ai cru entendre Hermogène, qui parloit encore de Rhétorique, lorsqu'il n'étoit plus en état d'en parler, & dans ce temps où ses idées ressembloient aux rêveries d'un malade. Et qu'on ne s'y trompe pas : La connoissance de pareils Auteurs est utile, du moins selon moi, pour faire goûter davantage les grands Maîtres qui parlent solidement de l'Art. C'est pour cela que dans cet Ouvrage j'en ai mis plus d'un comparable à M. de Boissimon.

Anonyme.

LA RHÉTORIQUE DE L'HONNÊTE HOMME, OU

La maniere de bien écrire des Lettres, de faire toutes sortes de Discours, & de les prononcer agreablement ; celle d'acquerir l'usage de la Langue Françoise, & d'imiter les Poëtes, & de choisir les bons Auteurs pour son étude, où l'on a ajoûté à la fin le Catalogue des Livres dont un honnête homme doit former sa Bibliotheque. 1699.

L'Art d'écrire des Lettres se rapporte à l'Art oratoire comme une partie à son tout. Mon dessein neanmoins n'est pas d'en parler dans cet Ouvrage, parceque l'on peut en faire un Traité à part, & que la matiere paroît assez ample pour cela : mais le titre de Rhétorique qu'on a donné à l'Ouvrage dont est question, m'a porté à ne le point omettre.

On sait que le style d'une Lettre est le même que celui du Dialogue, & que l'un ainsi que l'autre est le style

Voyez T. 1. de cet Ouvr. au Ch. de Demetrius. p. 215.

des conversations, avec cette différence, que celui des Lettres demande plus d'exactitude, parcequ'on a le temps de penser à ce qu'on écrit; & peut-être par la même raison ne doit-on répréfenter dans un Dialogue, que ce qu'une conversation a de beau pour imiter les habiles Peintres, quand ils font le portrait d'une personne. Quoi qu'il en soit, l'art de la conversation est un avantage que Ciceron attribue à l'Orateur aussi bien que l'art d'écrire l'Histoire, mais sans qu'il soit besoin de lui donner, sur ces deux articles, des régles particulieres. Ciceron pouvoit en parler pertinemment, puisque personne ne brilla plus que lui dans les compagnies des gens d'esprit, ni n'écrivit mieux des Lettres. On sait encore que rien n'est plus essentiel à la Rhétorique, que de *persuader* ou de *dissuader*, de *consoler*, de *féliciter*, de *remercier*, de *recommander*, d'*accuser*, de *défendre*, de *loüer*, ou de *blâmer*, de *faire des reproches*, de *railler*, de *faire un récit*. C'est ce qui fait la matiere de toutes les Rhétoriques. Celle du moins de Denys d'Halicarnasse ne traite gueres que cela. Cependant, selon l'Auteur dont est question, ce sont là les sujets * ordinaires des

1. *De Orat.*
2. *de Orat.*

* *Avertiss. p. 1. 2.*

Anonyme. Lettres ; & *le but qu'il se propose dans cette maniere de Rhétorique* qu'il donne , *est d'apprendre , à un honnête homme , de petites choses absolument necessaires , sur lesquelles on se trouve tout neuf , après qu'on a achevé ses études : car,* continue-t-il , *on ne s'avise gueres de les enseigner dans le Collége.*

Il faut croire que c'est par modestie qu'il appelle *petites choses* tous ces points *necessaires* qu'il se propose de traiter ; sa modestie pourtant ne l'em-
* Ib. p. 2. peche pas *d'avancer hardiment* , ce sont ses termes , *que son plan est bon* , que ses *préceptes sont très bons* , que *les exemples* qu'il en donne *sont admirables*. Mais peut-être y a-t-il un temps d'être modeste , & un autre de se vanter : Peut-être même ce changement de temps peut-il arriver dans l'espace qui suffit pour écrire deux petites pages. Y a-t-il un temps où l'on puisse appeller petites choses *la maniere de faire toutes sortes de discours & de les prononcer agréablement* , qu'il nous promet par son titre ; ou, *la maniere de s'aquit-*
C. 24. p. 141. *ter d'une Députation où Ambassade* qu'il donne dans le même Ouvrage
* p. 103. avec l'art *de faire un Panégyrique* , *
* p. 113. *une Oraison Funébre* , * *un Placet* , * *un*
* p. 160.

Billet, * *des Anecdotes ou Histoires secretes*. C'est peu de dire que *son plan est bon*, il devoit dire hardiment qu'*il est admirable*, comme il le dit de ses exemples ! Anonyme.

* p. 158.

Parmi les préceptes, on en trouve pour les Lettres où l'on se propose de *persuader*, & pour celles où l'on se propose de *dissuader*. Il donne pour exemple des premieres une Lettre de la Reine Christine de Suède à M. le Lantgrave de Hesse Frederic, pour le *persuader à ne changer point de Religion*. Ce sont ses propres termes ; & pour exemples des secondes, il en apporte une de M. Claude à une grande Princesse pour l'empêcher de consentir à la dissolution de son mariage. Il n'y a personne qui ne voye, ce que l'Auteur n'a pas vû, que ces Lettres sont toutes deux dans le genre de celles *qui dissuadent*. La remarque est petite, je l'avoüe, mais selon l'Auteur même du Livre, il ne s'y agit que *de petites choses*, quoiqu'il donne sur les préceptes, *des exemples admirables*, & par consequent d'une extrême justesse. Au fond néanmoins il y a telles des pieces qu'il rapporte, qui par elles mêmes ont quelque chose de curieux, & l'Auteur

p. 6.

p. 12.

Anonyme.

auroit mieux fait, & mieux gardé le caractere de ceux pour qui il écrit, d'en donner un recueil sans préceptes, parcequ'ils n'en ont que faire.

Mais quoi ? il a voulu donner des préceptes ; & pour montrer sur le Panégyrique, qu'on loüe les gens par leur naissance, par leur patrie, par l'honneur qu'ils ont fait à leur patrie ou à leur parens, il en donne des exemples admirables. *C'est ainsi*, dit-il, *qu'on pourroit loüer Aristote pour être sorti de la race des Asclepiades ; ainsi l'on pouroit loüer* * *Zenophon de ce qu'il étoit Athénien ... & l'on a dit d'Aristote, qu'il anoblit Stagire qui étoit le lieu où il étoit né.* Je ne blâme point ces exemples, mais comme il y en avoit tant d'autres, je les trouve *admirables* dans la bouche d'un homme qui fait profession non seulement de n'en donner que de tels, mais de ne rien dire *qui sente la pédanterie de l'Ecole.*

* Pour Xenophon.

Dans son Avertiss. p. 2.

Finissons cet article par deux petites observations, l'une regarde la derniere partie du Livre, ou *la maniere de choisir les bons Auteurs par son étude.* Cette maniere consiste en un Catalogue de soixante pages, & parmi les Livres qu'il contient, l'Auteur dit que

chacun pourra choisir selon son inclination & les avis qu'il pourra recevoir des gens habiles. Telle est la Bibliotheque de l'honnête homme, telle est la maniere qu'on nous donne de la former. Ma seconde Observation regarde la pédanterie dont je viens de parler, & que l'Auteur a voulu éviter. C'est un vice à fuir, & pour cela il est necessaire de le connoître. Ciceron en fait la peinture. Quiconque, dit il, ne sent pas ce que le temps demande de lui, ou ne garde pas de mesure dans ce qu'il dit, ou se vante & se fait valoir, ou n'a point d'égard à la dignité & à la commodité des personnes à qui il a à faire, ou qui enfin, dans quelque chose que ce puisse être, est désagreable ou excessif, en un mot ne garde pas les bienséances, n'est pas exempt de ce défaut, sur-tout, je crois, s'il se donne pour habile en ce qu'il ne sait au plus que très médiocrement, ou pour Auteur de ce qu'on trouve par tout. Ce qui paroît certainement peu convenable à quiconque veut enseigner *ce qui convient à l'honnête homme*. Il y auroit encore des réflexions à faire sur ces termes d'*honnête homme*, qui se trouvent dans le titre, & à chercher la juste idée de ce

Anonyme.

p. 186.

L. 2. *de Orat, initio.*

Anonyme.

mot. Je m'en abstiens néanmoins, quand ce ne seroit que par cette raison, que l'Auteur de cet Ouvrage qui n'a pas mis son nom, est peut-être une personne dont je n'en devois pas tant dire. Mais si j'ai dû faire ici ce que j'ai fait touchant M. de Boissimon, comment en dire moins d'un Ouvrage semblable au sien, d'environ 250 pages, dont le quart n'est qu'une liste de Livres, où le reste est en exemples, excepté la valeur d'environ douze ou quinze pages, que pourroient occuper les préceptes, si on les ramassoit ensemble ; & où néanmoins on promet tant de belles choses qui sont comprises dans le titre?

DE LA MEILLEURE MANIERE DE PRÊCHER.

*Par le Sieur *** 1700.*

L'Auteur de cette Dissertation touchant *la meilleure maniere de prêcher*, est M. Des Bords*. C'est ainsi que je le trouve écrit à la main sur l'exemplaire dont je me sers ; & les deux ca-

* Prêtre de Roüen.

ractéres *, qui dans l'Approbation de l'Ouvrage marquent le nom de l'Auteur, le confirment. Il nous explique lui-même son dessein dans un avertissement. Ce n'est ni de fournir des exemples aux Prédicateurs pour leur servir de modéles, ni de leur donner des régles sur la Prononciation, comme a fait l'Auteur des sentimens sur le Ministére Evangelique. Il n'a pas entrepris non plus de décrier l'Eloquence, & de l'interdire aux Prédicateurs, ainsi que l'avoit entrepris M. du Bois; ni même de la justifier, & de montrer que les Prédicateurs peuvent s'en servir utilement, comme M. Arnaud l'avoit montré. » Quel est donc son but? C'est de chercher la cause du dégoût que l'on a » conçû dans notre siecle pour les Ser» mons suivis & méthodiques; c'est » d'examiner si ce degoût est bien fondé, » & si pour y remedier, il est à propos de » bannir de la Chaire ces sortes de Dis» cours, & de substituer l'Homelie en » leur place, comme tant de gens le » prétendent; c'est de marquer en détail » ce qu'il y a d'utile dans ces deux ma» nieres différentes de prêcher, & en » quoi elles se surpassent l'une l'au» tre; c'est de discuter quelques-uns des

Des Bordes

* D. B.

Des Bois. » jugemens que les gens du monde por-
» tent communément sur le sujet de la
» Predication ; afin de connoître s'il est à
» propos de se conformer à ces juge-
» mens ; c'est enfin, de proposer un ex-
» pédient plus sûr que toutes les régles
» de la Rhetorique, pour éviter les dé-
» fauts qui font que tant de personnes
» pieuses se dégoûtent de ces pieces
» d'apparat que l'on fait communé-
» ment aujourd'hui, & d'apprendre aux
» Fideles à discerner les bons Sermons
» d'avec les mauvais, en leur donnant
» des régles pour en juger d'une ma-
» niere solide & chrêtienne.

On execute ce dessein en parcourant * premierement bien des manieres défectueuses d'annoncer la parole de Dieu, qui ont été en usage en divers temps. Il n'y en a point de si absurdes, qui n'ayent été à la mode. Les vieux Sermons sont pleins de traits d'histoire, de pensées de Philosophes, d'imaginations poëtiques & fabuleuses. On y cite * à chaque page *le grand Epaminondas, le divin Platon, l'ingenieux Homere*. Jusques-là que Fra-Paolo rapporte qu'un Evêque * en présence du dernier Concile Ecumenique, compara la Ville de de Trente

* C. 1. & 2.

* Ib. p. 3.

Ibid. p. 4.

* De Bitonte.

où le Concile s'assembloit, au cheval de Troye où les Grecs s'enfermerent. Des Bords.

A cette érudition profane succeda la passion pour la Scholastique *, & alors on traita en Chaire les questions les plus abstraites. On préfera ensuite la doctrine des Peres, mais le beau étoit de les citer très fréquemment, toujours en Latin, & d'une maniere si confuse, que le Latin & le François, par un monstrueux assemblage, ne faisoient qu'une période. Après ce goût bizarre, parut en Chaire un pompeux galimathias *, toujours guindé dans les nuës, & de ce faux sublime on passa aux brillans & aux pointes. Ce fut le regne du bel-esprit, qui a duré jusqu'à ce que l'on s'est enfin attaché * à traiter les véritez de la Religion d'une maniere plus grave & plus solide, laquelle tend, non pas à satisfaire la vanité du Prédicateur, mais à édifier les Fidéles.

* Ib. p. 5.
* Ib. p. 7.
Ib. p. 9.
* Ib. p. 12. 13.

Sur cela M. Des Bords établit deux choses ; l'une, qu'il est permis aux Prédicateurs de donner quelque agrément à leurs Sermons ; l'autre, qu'ils énervent leurs discours s'ils poussent cette proposition trop loin. Il a raison, ce sont là les régles des premiers Maîtres. Mais il se fait deux objections * qui le

C. 3. p. 27.
* C. 4. p. 40.

Des Bords.

* Depuis la p. 40 jusqu'à la p. 57.

C. 5. p. 57.

tiennent long temps *, parcequ'elles lui paroissent considérables, & elles sont extrémement frivoles. La premiere dit qu'*il ne faut pas éviter l'art avec tant de soin, puisqu'il y en a plus quelque fois dans le style simple que dans le style orné.* La seconde dit que *si les brillans n'ont pas lieu lorsqu'il s'agit d'émouvoir, ils peuvent du moins avoir lieu lorsqu'il est question d'instruire, puisque selon S. Augustin il faut rendre la vérité agréable.* (1)

Ces difficultez ne peuvent être proposées que par des gens ou qui ne savent point l'art, ou qui veulent voir si on le sait. Il faut répliquer en un mot, que les faux brillans n'ont jamais lieu; qu'il y en a de veritables qui entrent dans les discours pathétiques, puisque c'est-là qu'on employe les éclairs & les foudres: que lorsqu'il ne s'agit que d'instruire, le grand art est de se rendre clair & intelligible; que c'est cette qualité, jointe à la pureté du style & à l'Eloquence, qui rend alors la verité agréable. Ailleurs on peut, & l'on doit même employer d'autres ornemens, lesquels deviennent faux, si on les déplace

(1) Ut veritas placeat. *Aug. l. 4. de Doct. Christ.*

place. Il est donc inutile de s'arrêter, comme fait l'Auteur *, à montrer que *le style simple & naturel a une beauté plus solide & plus durable que le style brillant & fleuri*, puisque si le brillant est faux, il n'a aucune beauté ; & si c'est un brillant solide, il est en même temps naturel. Ce n'est pas le seul endroit de l'Ouvrage où les idées des termes n'étant pas assez démêlées, on est en danger de confondre le bon & le mauvais. Je n'en ajouterai qu'un exemple. L'Auteur remarque comme j'ai dit, que du *faux sublime* on a passé aux *brillans & aux pointes*, que de ce dernier goût on en est enfin venu *à une maniere plus grave & plus solide* : mais que depuis qu'on y est venu, *on ne trouve dans la plûpart des Sermons que des expressions fines, des tours délicats, des manieres ingénieuses. Ce n'est*, dit-il, *qu'ornemens, que pointes, que figures : sur-tout, l'antithése y regne d'un bout à l'autre.* Il n'est pas possible de concilier cette idée avec celle d'une Eloquence *grave & solide* ; & si les Sermons sont tels qu'il les represente, on en est encore aux *brillans* qu'il dit qu'on avoit quittez. Il a beau dire qu'il a parlé *des pensées*, & qu'il parle à present *des paroles* ; la

* C. 6. p. 67.

c. 1. p. 9.

c. 2. p. 13.

Desbords. description que j'ai rapportée, embrasse les unes & les autres.

Cette confusion ne paroît pas dans l'idée qu'il donne de l'Homelie. Le Prédicateur, dit-il, récite dabord le texte de l'Evangile ou l'Epître du jour, & réünit toutes ses parties, s'il le peut, sous un seul dessein, du moins sous deux ou trois idées; il explique ensuite familierement l'Evangile ou l'Epître d'un bout à l'autre, il montre le sens litteral de chaque verset, il en tire des instructions.

c. 7. p. 75. Cette méthode, dit M. des Bords, est utile & estimable; l'Exemple l'autorise, la raison même la justifie. On

c. 9. p. 105. y explique un plus grand nombre de veritez; elle ne demande pas de l'Auditeur une si grande contention d'esprit, parcequ'il n'est pas nécessaire de suivre le fil du discours; elle est aussi plus facile pour l'Orateur, & plus de gens en sont capables.

c. 11. p. 125. Elle n'est pourtant pas préférable aux discours suivis & réguliers, qui ont aussi leur avantage sur l'Homelie, qui conviennent même seuls à certaines veritez, lesquelles demandent plus d'étenduë, ou veulent être inculquées, parcequ'il faut vaincre la résistance du cœur.

Desbords.

En vain un partisan de l'Homelie voudroit-il mettre les Peres de son côté ; ils ne l'ont pas tant suivie, qu'on le fait entendre. Leurs Homelies tiennent beaucoup des discours réguliers (2). Du moins, ils y évitent le défaut de ne faire qu'effleurer les matieres. Aussi ne se proposoient-ils pas d'expliquer dans un seul Sermon tous les Versets de l'Evangile du jour. Ils entreprenoient bien en général l'explication de tout un Livre, mais ils n'en embrassoient chaque jour que quelques Versets, plus ou moins selon leur étenduë ; & ils les approfondissoient en y faisant usage de toutes les richesses de l'Eloquence, laquelle par consequent pour-

c. 7. p. 81. c. 8. p. 88.

c. 10. p. 111.

(2) Cette idée que M. Des Bords donne des Homelies des Peres, ne paroît pas bien s'accorder avec celle qu'en donne Dom Gody * dans son Livre de l'Eloquence Chrétienne (p. 48.) Car après avoir prouvé par l'autorité de Strebée, que dans le genre Démonstratif & dans le Déliberatif, comme dans le Judiciaire, il y a un point fixe, qui est l'état de la question, où tout le discours se rapporte ; il conclut qu'il n'y a donc que les Homelies des Peres, & celles qu'on fait sur ce modéle, où ce point fixe ne se trouve pas. On peut néanmoins les accorder, si on remarque que le P. Gody ne dit pas *de tous les Peres*, mais *de presque tous*.

* *Il en est parlé T. 2. de cet Ouvrage, pag. 463.*

Desbords. roit avoir lieu dans l'Homelie, sans que ce fût une raison de se dégoûter de ce genre de discours, comme ce n'en est point une pour se dégoûter des Sermons plus methodiques, pourvû qu'on y garde un juste temperament. Car il n'y a que l'excès qu'on puisse raisonnablement blâmer. Telle est la décision de la question principale que l'Auteur s'étoit proposée. A en juger par conjecture, je crois qu'il étoit Prédicateur, & qu'il préferoit le discours suivi, à l'Homelie, même qu'il n'étoit point ennemi des ornemens. Apparemment quelqu'un le critiqua, & il composa cet Ecrit pour repousser la Critique. Il y paroît un peu picqué, mais ses vûes sont toutes loüables, & ses Sermons n'étoient pas mal, s'il y remplissoit bien ses vuës.

c. 12. p. 159. c. 13. p. 157. Quoi qu'il en soit, il donne diverses régles pour juger de la bonté d'un Sermon; la principale est que le discours aille au cœur, & qu'il enseigne la voye de Dieu avec verité, telle que Dieu même l'a montrée; que pour cela, le Prédicateur ne s'arrête ni aux opinions & aux caprices des hommes, ni aux cabales de la morale sévére ou relâchée; mais seulement à l'Evangile, qui fait

operer le salut entre la crainte & l'espérance. Il faut de même garder un milieu dans les ornemens. Pour parvenir, selon l'Auteur, avec plus de facilité à ce haut point de perfection, le Prêdicateur doit avoir l'intention extrêmement pure. C'est la pureté d'intention qui fait discerner les pensées, les paroles, les tours, qui doivent entrer dans les discours, & la maniere de se servir de toutes ces choses. Je conviendrai du principe, si, à la pureté d'intention, dans la voye commune & ordinaire, on ajoûte encore l'étude & l'exercice.

Desbords.
c. 14. p. 190.
c. 15. p. 202.
c. 16. p. 214.
c. 18. & 19.

RÉFLEXIONS SUR L'ELOQUENCE.

1695. 1700.

LE petit Livre imprimé chez Josse en l'année 1700, & qui a pour titre, *Réflexions sur l'Eloquence*, est un recueil de plusieurs piéces, lesquelles sont de trois différens Auteurs, illustres par leur naissance, ou par leur di-

Mrs Arnaud & de Silleri.

gnité, ou par leurs vertus, ou par leur doctrine & la connoissance des beaux Arts; je veux dire par toutes ces choses, ou du moins par plusieurs jointes ensemble.

En effet il y a, dans ce recueil, une Dissertation de M. Arnaud, Docteur de Sorbonne, contre M. du Bois, de l'Académie Françoise, Auteur de la Traduction des Sermons de Saint Augustin. Je nomme d'abord l'Ouvrage de ce Docteur, quoiqu'il soit à la fin du recueil, parceque c'est le plus ancien, & en même temps le plus considérable de ceux qu'on y a ramassez. Il y a aussi deux Lettres de feu M. de Silleri, Evêque de Soissons, au P. Lamy Bénédictin, lesquelles ont, en leur genre, tout le mérite qu'on peut désirer. Enfin, il y a une Lettre du P. Lamy à ce Prélat en réponse à sa premiere, & pour tâcher de satisfaire aux difficultez qu'elle lui propose. Tout cela est précedé d'un Avertissement du P. Bouhours Jesuite, qui donne dans un même Volume, & la premiere Edition des trois Lettres, & la seconde de la Dissertation de M. Arnaud, laquelle avoit été imprimée pour la premiere fois dès l'année 1695. C'est

pourquoi j'ai mis deux dattes à la tête de cet article, pour marquer, par la plus ancienne, le temps de la principale piéce; & par la plus récente, celui des autres, comprises sous le même titre.

Mrs Arnaud & de Silleri.

Le P. Bouhours a mis ensemble tous ces Ouvrages; parcequ'ils traitent le même sujet, & que le P. Lamy s'étant flatté de faire revivre des erreurs *foudroyées* * par M. Arnaud, le Prélat les foudroye de nouveau par ses Lettres. En quoi je ne sai s'il est le premier Evêque de France, qui s'est signalé en écrivant sur la matiere dont est question; ce que je sai, est, qu'en marchant sur les traces de M. Arnaud, il marche aussi sur celles des Augustins, des Charles Borrhomées, des Augustins Valéres. Ce qui est aussi glorieux pour lui, qu'il est glorieux à l'Eloquence de compter parmi les Maîtres & au nombre de ses défenseurs, des Cardinaux, des Evêques, des Docteurs, aussi-bien que des Chanceliers, des premiers Présidens, des Ministres & des Conseillers d'Etat.

* *Cette expression est d'un Critique dont les paroles sont rapportées ci-après.*

A l'égard de M. du Bois & du P. Lamy, ils n'ont ici d'autre gloire, que celle d'avoir soûtenu, avec esprit, une

Mrs Arnaud & de Silleri.

cauſe qui ne valoit rien. Ils vouloient interdire ou abſolument & en tous lieux, ou ſeulement dans la Chaire, l'uſage de je ne ſai quelle Eloquence, qu'ils appelloient *fauſſe*, mais dont ils n'avoient non plus d'idée diſtincte, que de celle qu'ils appelloient *vraye*. Il y a plus : ce qu'ils diſoient vouloir combattre, ils le combattoient par des principes qui ne concluoient, & même qui ne diſoient rien ; ou s'ils diſoient & concluoient quelque choſe, c'étoit plûtôt contre cequ'on doit appeller la veritable Eloquence, que contre ce qu'on doit appeller la fauſſe. J'ajoûte une choſe qui eſt encore plus ſurprenante ; c'eſt que l'un & l'autre écrivoient d'un ſtyle, très propre par deux endroits, à fournir des armes contre eux. Le premier de ces endroits étoit, qu'on pouvoit leur y montrer des choſes excellentes qu'ils condamnoient dans les autres comme mauvaiſes, & qui, ſans qu'ils y fiſſent réflexion, leur tomboient pourtant ſous la plume : parcequ'elles ſont dans la nature. Le ſecond endroit étoit, qu'on pouvoit auſſi leur y montrer les défauts qu'ils attribuoient fauſſement à l'Art, & dans leſquels ils ne tomboient que faute de

ſavoir cet Art même, qu'ils condamnoient.

Mrs Arnaud & de Silleri.

On ne ſait pas quel parti auroit pris l'Académicien, s'il eût vû la Diſſertation de M. Arnaud. Il ne la vit point, parcequ'il étoit mort, lorſqu'elle arriva à Paris. Le P. Lamy la lut, & il ne s'en étonna point. Au contraire ſans y répondre en aucune ſorte, il entreprit non ſeulement de ſuivre M. du Bois, mais encore d'encherir ſur lui par des principes & des manieres plus extraordinaires, en défiant tous ceux qui cultivent l'Eloquence, de ſe ſoûlever, s'ils vouloient, contre ſes Dogmes. Avec tout cela on a obligation à l'un & à l'autre, d'avoir donné lieu d'éclaircir une choſe dont beaucoup de gens n'avoient qu'une idée fort confuſe, je veux dire la nature de la vraye & de la fauſſe Eloquence, quoique depuis cet éclairciſſement, ils ne laiſſent pas d'avoir des compagnons de leurs erreurs; mais ce ne peuvent être ſelon moi que des gens très médiocrement habiles en cette matiere, & qui ſe mêlent neanmoins d'en écrire ou d'en parler.

Je n'impoſe point à M. du Bois. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'écouter M. Deſpreaux, dans une Lettre à M.

Mrs Arnaud & de Silleri.

de Maucroix, dont M. l'Abbé Thoulié nous a procuré l'impreſſion. * » Je n'ai » point vu, dit cet illuſtre Poëte, les » traductions des traitez de la Vieilleſ- » ſe & de l'Amitié, qu'a faites, auſſi- » bien que vous, le Devot (M. du » bois) dont vous vous plaignez. Tout » ce que je ſai, c'eſt qu'il a eu la har- » dieſſe, pour ne pas dire l'impudence, » de retraduire les Confeſſions de Saint » Auguſtin après Meſſieurs de Port- » Royal, & qu'étant autrefois leur » très-humble & rempant écolier, il » s'étoit tout-à-coup voulu ériger en » Maître. Il a fait une Préface au de- » vant de ſa Traduction des Sermons » de Saint Auguſtin, qui, quoiqu'aſſez » bien écrite, eſt un chef-d'œuvre » d'impertinence & de mauvais ſens. » M. Arnaud, un peu avant que de » mourir, a fait contre cette Préface » une Diſſertation qui eſt imprimée. » Je ne ſai ſi on vous l'a envoyée; mais » je ſuis ſûr que, ſi vous l'avez lûe, » vous concevrez avec moi, qu'il ne » s'eſt rien fait en notre Langue de » plus beau ni de plus fort en matiere » de Rhétorique. C'eſt ainſi que toute » la Cour & toute la Ville en ont jugé; » & jamais Ouvrage n'a été mieux ré-

* Dans le Recueil qui a pour titre. *Traductions diverſes*, &c. ou. *Oeuvres poſthumes de M. de Maucroix. Chez Etienne.*

» futé que la Préface du Devot. Tout » le monde voudroit qu'il fût envie » pour voir ce qu'il diroit en se voyant » si bien *foudroyé*. Cette Dissertation » est le pénultiéme Ouvrage de M. » Arnaud, & j'ai l'honneur que c'est » par mes Loüanges que ce grand Per- » sonnage a fini ; puisque la Lettre » qu'il a écrite sur mon sujet à M. Per- » rault, est son dernier Ecrit. « Mrs Arnaud & de Silleri.

M. Des Bords,* Auteur d'un Traité dont j'ai parlé dans ce Volume, s'accorde avec M. Despreaux. Il est visible, » dit-il, que cet Ecrivain [c'est- » à-dire M. du Bois] s'est mépris, s'il » a voulu bannir de la Chaire, toute » sorte d'Eloquence, ou qu'il s'est mal » expliqué, s'il en a voulu bannir une » espéce. Il n'est pas moins visible qu'il » s'est laissé emporter par *le tourbillon de* » *son imagination* pour user de ses ter- » mes, & que le grand raisonnement » qu'il fait sur cette faculté, est un » grand Sophisme. Il n'y a point de » Philosophe Cartésien qui ne rie, en » lisant ce qu'il dit de ce *tourbillon*, & il » n'y a personne même, qui, sans le » secours de la Philosophie, ne recon- » noisse aisément qu'il n'y a pas plus de » mal à remuer les images tracées dans

* *Dans son Avertiss. p. 7. & 8.*

Mrs Arnaud & de Silleri.

» le cerveau de l'Auditeur, pour lui
» faire concevoir les veritez chrétiennes, que de frapper le tympan de
» son oreille par le son des paroles,
» pour faire entrer dans son esprit les
» mêmes veritez.

M. Des Bords ajoûte que le savant homme * qui a relevé le Traducteur, a justifié pleinement l'Eloquence, qu'il a montré que les Prédicateurs peuvent s'en servir utilement; que cette verité a été solidement prouvée; qu'elle doit passer présentement pour incontestable, & qu'elle n'a plus besoin de défenseurs.

* M. Arnaud.

Je ne m'arrête pas à ce que dit encore sur ce sujet M. Binet dans une Préface à la tête de la Traduction qu'il a donnée de la Rhéthorique de Grenade, parceque le jugement qu'il porte sur les traitez dont est question, revient à celui que Messieurs Despreaux & Des Bords en ont porté. A quoi je m'arrête, c'est l'Ouvrage même de M. Du Bois, c'est-à-dire sa Préface sur les Sermons de Saint Augustin. On peut la diviser en deux parties: la premiere est un éloge du Saint, & ce n'est pas ce qu'on y trouve à redire. On trouve à redire à la seconde, qui est une espece

de Dissertation touchant la maniere dont on doit prêcher, & contient une censure un peu forte de la maniere dont prêchent la plûpart des Prédicateurs. Cette Dissertation peut être subdivisée en trois parties dont il faut mettre ici un précis pour donner une idée de l'Ouvrage.

Mrs Arnaud & de Silleri.

Dans la premiere l'Auteur parle de telle sorte de l'Eloquence qu'il appelle *humaine*; qu'il semble vouloir la bannir de la Chaire, & ne laisser aux Prédicateurs que la simple exposition de la vérité, sans y mêler aucun art humain; En quoi, pour le dire en passant, il ne considere pas que cette simplicité mêmê n'étant point inspirée aux Prédicateurs d'aujourd'hui, comme elle l'étoit aux Auteurs Sacrez, il leur faudroit un Art extraordinaire pour ne point s'en écarter, parcequ'il n'est point naturel à l'homme de ne jamais s'élever. A quoi l'on peut ajoûter que même les Auteurs Sacrez ne s'y tiennent pas toujours attachez; mais qu'ils en sortent, tantôt par une Eloquence qui leur est propre, & qui ne conviendroit point à d'autres; tantôt par une Eloquence qui leur est commune avec les Orateurs, quoiqu'ils l'ayent euë sans

Mrs Arnaud & de Silleri.

étude, ainsi que la connoissance des mysteres. De sorte qu'il est ridicule de nous parler de la simplicité du Texte sacré sans nous parler des ornemens qui y sont aussi; & de vouloir qu'on la suive dans un discours qu'on prononce devant le peuple, parceque les Evangelistes l'ont suivie dans un récit historique qu'ils ont fait de la vie & de la mort de JESUS-CHRIST. Certes ce n'est pas prendre garde que JESUS-CHRIST lui-même dans ses discours a tantôt un style plus simple, & tantôt un style beaucoup plus orné; que tous les Livres de l'Ecriture ne sont pas du même style, non plus que les différentes parties du même Livre; & qu'enfin l'Eglise, plus sage que les Adversaires de l'Eloquence, ne fait point prononcer un même Evangile sur le même ton, mais qu'elle y fait remarquer & la douceur de JESUS-CHRIST, & l'orgueil de ses ennemis, & la modération de l'Evangeliste. Venons à la seconde partie.

Dans la seconde partie l'Auteur poursuit le même dessein, & l'appuye sur un argument qu'il fait fort valoir, fondé sur la différence qu'il faut mettre entre *l'Intelligence* & *l'Imagination*. Car il prétend qu'un veritable Orateur

ne doit parler qu'à la premiere, ſurtout quand il s'agit de Religion ; au lieu que l'Eloquence parle à la ſeconde, & met ainſi en uſage une ſource d'erreurs, d'égaremens & de paſſions criminelles. Pitoyable raiſonnement ! Il ne voit pas que ſi ce qu'il dit étoit vrai, on pourroit en dire autant des plus beaux endroits de l'Ecriture, comme on peut en juger par ce que je viens de dire touchant la premiere partie.

Mrs Arnaud & de Silleri.

Enfin dans la troiſiéme partie, à l'occaſion d'une objection qu'il ſe propoſe ſur ſa doctrine, & qui vaut mieux que tout ce qu'il a enſeigné, il ſemble ſe réconcilier avec l'Art Oratoire qu'il a combattu, en déclarant qu'il n'a voulu bannir de la Chaire, que la mauvaiſe Eloquence, & non pas la bonne : mais comme il n'a nulle idée diſtincte, ni de l'une ni de l'autre, il n'apperçoit pas que ſa réconciliation eſt vaine ; parce que ſa cenſure, ſes preuves, ſes invectives tombent encore plus ſur la bonne que ſur la mauvaiſe.

Il ne faut pas s'étonner de cette confuſion. La vraye & la fauſſe Eloquence ne ſont pas ſi aiſées à démêler. Les uns appellent *fauſſe*, celle qui dit faux ; & cela convient à la vraye, puiſqu'il

Mrs Arnaud & de Silleri.

lui convient de traiter le *pour* & le *contre* ; les autres pour décrier la fausse Eloquence, décrient les *figures*, la *diction étudiée & polie*, les *mouvemens* & les *passions*, les *pensées ingénieuses*, *l'éclat*, les *brillans*, les *affectations* ; & il y a là bien des écueils. Car excepté *l'affectation* qu'on peut blâmer sans restriction & sans aucun risque, tout le reste est équivoque, bon ou mauvais, selon la maniere dont on s'en sert : ce qui fait la vraye Eloquence, fait la fausse, si on le tire de sa place ; & de la même source que vient le mal, vient le bien, si on en fait un bon usage.

Mais il y a des personnes qui blâment les bonnes choses, lors même qu'elles sont en leurs places, soit qu'elles se laissent aller à un injuste dégoût, soient qu'elles soient éblouïes par des raisons fausses & alambiquées.

On sait, par exemple, qu'une *mouche* * qui bourdonne au tour de nous, qu'une *picquûre* d'épingle, qu'*un rayon* qui donne dans les yeux, nous empêche d'appliquer notre esprit à la recherche des choses obscures & purement intelligibles ; parceque ce *bourdonnement*, cette *picquûre*, ce *rayon*, frappent nos sens par une impression

* *Ce sont des exemples alleguez par le P. Lamy Benedictin.*

qui attache l'ame. De là, par une bizarrerie qui n'avoit point eu d'exemple jusqu'à nos jours, on a conclu qu'il est impossible, que par les choses qui tombent sous nos sens, l'Eloquence fasse entendre les choses abstraites ; & ce raisonnement contient une illusion assez grossiere, où l'on confond une expression figurée, telle qu'est une métaphore, avec des choses qui n'y ont aucun rapport, telle qu'est le bourdonnement d'une mouche.

Mrs. Arnaud & de Silleri.

De même, *les passions* se prennent très souvent en mauvaise part, pour certains mouvemens de l'Ame, lesquels sont ennemis de la raison, qui faussent le jugement, qui corrompent le cœur ; cela a paru suffisant pour faire condamner l'Eloquence, parcequ'elle met sa victoire dans *l'art d'exciter les passions* ; comme si celles qu'elle excite, étoient ces passions déréglées que la Morale nous ordonne de réprimer.

Enfin *l'Imagination* ne signifie pas moins souvent *une fausse opinion* & *un jugement erroné*, qu'*une faculté que nous avons de concevoir les choses sous des images*. L'Eloquence employe la seconde, on en conclut qu'elle employe la premiere ; & il n'y a point de liaison. Il est

Mrs Arnaud & de Silleri.

vrai pourtant que, par la faute de l'Orateur, elle trompe quelquefois ; on conclut qu'elle est un instrument d'erreur par sa propre faute ; & rien n'est plus injuste.

Il n'est pas difficile de voir quelle Eloquence M. Du Bois attaque par ces principes : mais il l'explique lui-même. Il attaque * celle qu'on appelle *humaine*, celle dont *l'Apôtre dit ne s'être point servi*, celle *qui s'apprend par régles*, celle *des discours Académiques*, celle *qui confond le Prédicateur avec l'Orateur profane*, celle *qui est opposée à la simplicité Evangelique*, celle *dont l'usage feroit croire que le Prédicateur attend de son industrie la conversion des pecheurs*, celle *enfin qui contient les plus grands efforts de l'Art*. On voit que c'est la bonne Eloquence.

Ce qu'il y trouve à reprendre, il l'exprime par ces paroles. » Que veulent » dire ces antithéses & ces métaphores » perpetuelles, ces jeux de mots, ces » tours, ces traits d'esprit, ces descrip- » tions, ces portraits jusques sur les » choses où il ne faut que bien peindre » le mal pour l'inspirer, ces recherches » si fines & si curieuses, qui nous dé- » couvrent & nous dépeignent le jeu de

* Réflex. sur l'Eloq. p. 161.

* Ib. p. 168. 191. 199. 200.

* Ibid. p. 182.

» nos passions & de notre amour pro-
» pre : mais d'une maniere qui bien
» loin de nous en guérir, ne fait que
» nous les rendre plus aimables ?

Mrs Arnaud & de Sillcri.

Une preuve que l'Auteur ne s'entend pas lui-même, c'est que l'Eloquence humaine qu'il condamne, n'a point la plûpart des défauts qui lui déplaisent, *ces antithéses, ces métaphores perpetuelles* ; elle condamne les excès. A l'égard de la peinture pernicieuse qui rend aimables les vices & les passions, c'est un défaut dont la fausse Eloquence n'est pas capable : mais seulement la vraye lorsqu'on en abuse. Tel est, dans l'Ecriture, le discours d'une femme de mauvaise vie, qui veut seduire un jeune homme, à quoi l'Ecriture nous avertit de prendre garde, & c'est pour cela qu'elle le rapporte. Les *tours*, les *traits d'esprit*, les *descriptions*, les *portraits*, les *recherches fines & curieuses*, n'ont de soi rien de mauvais : il faut seulement les employer avec prudence, & ils sont alors d'un grand usage. Il faut être plus réservé dans les *jeux de mots*, qui comprennent ici *l'égalité & l'opposition des membres du discours, les mêmes mots*, ou *les mots semblables* au commencement ou à la fin des phrases:

Mrs Arnaud & de Silleri.

& néanmoins il y a telles de ces figures, qu'on ne sauroit condamner, quoiqu'elles soient continuées. Il faut sur cela faire usage d'une maxime de Longin qui enseigne, comme je l'ai déja dit, *que les figures brillantes, comme l'antithése ou autres semblables, qu'on traite d'odieuses lorsqu'elles sont trop fréquentes, ne sont pourtant pas odieuses, si le brillant de la pensée surmonte le brillant de la diction.* Il y en a de ce genre dans Saint Paul. A quoi il faut ajoûter qu'on doit encore distinguer le temps & le lieu; puisque telles figures ne sont pas bonnes dans le Plaidoyé, qui le sont dans le Panégyrique.

On voit évidemment & ce que M. Du Bois combat, & ce que M. Arnaud défend. Jamais homme ne fut au fait si ce fameux, Docteur n'y est pas en cette occasion; & si l'Académicien n'est pas dans l'égarement, jamais personne n'y fut. Voici pourtant un Auteur grave, M. de Boissimon, qui dit d'un air libre & décisif, que le Docteur ne prend pas le sens de l'Académicien. J'ai parlé ci-devant du Dialogue où il donne ce jugement très-digne du reste de son Ouvrage; voici comment il donne sa décision. Climante, l'un des personna-

ges du Dialogue & défenſeur des Modernes, interroge Dorillas admirateur des Anciens, & lui demande, *s'il n'a pas lû les Réflexions ſur l'Eloquence & s'il ne s'eſt pas appliqué une partie de ce que l'Auteur y dit contre M. Du Bois,* Dorillas répond en ces termes: *L'Auteur de ces Reflexions ne défend point, ce me ſemble, ce que celui qu'il attaque combat.* Cela eſt net. Ecoutons la ſuite de cet Oracle. » L'un défend l'Eloquence » en général, l'autre en combat une eſ» pece particuliere, ſavoir cette Elo» quence trop fleurie, guindée & affe» tée. L'un critique ſecretement le ſty» le de la plûpart de nos Prédicateurs; » l'autre défend l'Art Oratoire. L'un » parle du genre, & l'autre de l'eſpece. » M. Arnaud, de ſon propre aveu, » condamne l'Eloquence que M. Du » Bois a blâmée, & M. Du Bois n'a » point prétendu critiquer la bonne » Eloquence dont M. Arnaud fait l'E» loge & montre l'utilité.

Mrs Arnaud & de Silleri.

Ainſi décide M. de Boiſſimon. Le Lecteur jugera du merite de cet Auteur. Tout ſon ouvrage reſſemble à l'échantillon que j'en donne. On aura peut-être la curioſité de ſavoir s'il appuye de quelque preuve ce qu'il avan-

Mrs Arnaud & de Silleri.

ce. Il n'en apporte aucune. Qu'importe ? son autorité ne suffit-elle pas pour nous persuader que *M. Arnaud de son propre aveu, condamne l'Eloquence humaine, enseignée par S. Augustin, employée par les Orateurs profanes, opposée à la simplicité de l'Evangile ?* Ne doit-on pas croire aussi sur la foi de M. Boissimon, que M. Du Bois n'ayant pas prétendu condamner la bonne Eloquence, ne l'a pas condamnée, faute de s'entendre lui-même ; ou qu'il n'a pas attaqué celle que je viens de désigner, quoiqu'il fasse ouvertement profession de l'attaquer ? Certes le plus grand honneur qu'on puisse faire à M. de Boissimon, est de dire que son Ouvrage ressemble fort à celui de M. Du Bois ; achevons ce qui regarde ce dernier.

Il continuë à combattre l'Eloquence. 1°. Parcequ'*elle s'adresse à l'imagination, qui est*, dit-il, *le poison de l'intelligence, & dont les faux jugemens font les faux braves, les faux honnêtes gens, les faux amis, la fausse pieté.* 2°. Il ajoûte qu'*elle met obstacle à l'entrée de la verité dans l'esprit.* L'usage qu'on en fait est d'autant plus déplorable, selon lui, *que la plûpart des Auditeurs ne peuvent*

rien concevoir que par des images sensibles : 3°. Et que *les choses qu'on leur prêche, sont élevées au dessus des sens.* On peut distinguer trois raisons dans ces paroles. La premiere est une équivoque que j'ai déja démêlée : La seconde prouve tout le contraire de ce que M. Du Bois veut établir ; puisque si les Auditeurs ne peuvent rien concevoir que sous des images, il est clair qu'il faut leur en fournir, comme faisoit JESUS-CHRIST : La troisiéme est absolument fausse. La plûpart des choses qu'on leur prêche sont sensibles ; & celles qui sont purement spirituelles, ne peuvent être connuës des simples que par des images sensibles, puisque la Foi en quelque façon ne nous vient que par les sens (1).

Mrs Arnaud & de Silleri.

Il faut ajoûter que M. Du Bois jugeant de l'Eloquence par certains effets très équivoques, appelle *fausse* celle qui remuë l'imagination, & qui par-là est une voye d'illusion & d'erreur : 2. Celle qui suit l'homme dans son égarement, & qui au lieu de le tirer hors de son imagination, l'y engage de plus en plus ; celle qui l'accoutume à se laisser mener par cette faculté insensée, & le rend par conséquent suf-

Refl. sur l'Eloq. p. 316.

(1) Fides ex auditu.

Mrs Arnaud & de Silleri.

ceptible de toute erreur qu'on lui présentera d'une maniere agréable & insinuante : 4. Celle qui lui fait perdre le goût de la sainte simplicité de l'Evangile ; celle qui lui donne une fausse idée de la parole de Dieu, & qui la lui fait confondre avec le langage de la sagesse humaine ; celle qui loïn de le tenir dans ce silence intérieur, [hors duquel on n'est en état ni de penser à soi-même, ni d'entendre la voix de Dieu, ni de le prier comme il faut] l'en tire avec violence ; celle enfin qui n'est propre qu'à le jetter dans la plus dangereuse de toutes les illusions, qui est de prendre son imagination pour son cœur, & de se croire converti parceque son imagination est ébranlée. Au contraire, il appelle *vraye*, celle qui se trouve necessairement dans tout homme de bon esprit, qui sait bien parler, & qui est bien plein & bien penetré de sa matiere.

*Ib. p. 324.

Rien n'est plus équivoque que ces idées. Jugeons-en par les dernieres. Qu'est-ce qu'*un homme de bon esprit ?* On appelle ainsi *un esprit né pour quelque chose*, pour la Géometrie, pour la Politique, pour l'Eloquence, pour toutes ces choses ensemble. Et on sait que

cette

cette diſpoſition naturelle ne ſuffit pas à un homme pour exceller. Enſuite : Qu'eſt ce que ſavoir bien parler ? cela peut s'entendre de la *Grammaire* & de la pureté du langage, qui ne ſuffit pas non plus à l'Orateur, & ne lui eſt pas abſolument neceſſaire. Cela peut s'entendre de la *Rhétorique* ; & alors, c'eſt dire qu'*on eſt éloquent quand on poſſede l'Art oratoire* ; Eſt-ce le moyen de faire entendre que cet Art eſt inutile ? Qu'eſt-ce enfin, qu'*être bien plein & bien penetré de ſa matiere?* Eſt-ce *en être parfaitement inſtruit & la poſſeder ?* Eſt-ce *en être touché ?* Le premier n'eſt point neceſſaire, comme il paroît par l'exemple même de M. Du Bois qui eſt éloquent ſur une choſe qu'il n'entend pas, & qui eſt la nature de l'Eloquence même ; il lui ſuffit de paroître la bien entendre: Le ſecond l'eſt encore moins, comme on le voit par l'exemple des Prédicateurs dont parle Saint Auguſtin, *qui ne ſont point touchez des choſes dont ils veulent que les autres le ſoient : ils font ſemblant de l'être, & par là ils profitent aux autres ; mais ils ne le ſont pas, & par là ils ſont nuiſibles à eux-mêmes. Ils profiteroient même à plus de perſonnes,*

Mrs Arnaud & de Silleri.

Mrs Arnaud & de Silleri.

s'ils étoient véritablement persuadez (2). La raison de cette doctrine est évidente. Un Orateur est dans l'erreur de bonne foi, & il la donne très éloquemment pour la vérité; il connoît la vérité, & il la fait valoir de même, soit parcequ'il l'aime, soit par d'autres considerations; ce qu'il fait de bien ou de mal dans les choses qu'il persuade, ne change rien à la nature de l'Eloquence, qui est une épée à deux tranchans.

Ibid. p. 339.

Que deviennent donc ces autres propositions de M. du Bois? *Un bon esprit*, dit-il, *est infailliblement éloquent de la maniere qu'il faut l'être*, c'est-à-dire, *sans penser à l'être, & par la seule direction de sa disposition interieure qui le conduit d'elle même à tout ce qui se peut desirer en fait d'Eloquence. Elle y conduit même si sûrement*; ajoûte-t-il, *elle lui fait garder de si justes mesures, que les régles de l'Eloquence n'ont été tirées que de ce qu'on a observé dans ceux qui étoient éloquens de cette sorte.* Il soûtient encore, qu'on est parfaitement éloquent

(2) Multis itaque prosunt dicendo quæ non faciunt. Sed longè pluribus prodessent, faciendo quæ dicunt. *Refl. sur l'Eloq. pag. 355 & 356.*

avec cela seul ; qu'*on ne l'est jamais veritablement sans cela ;* que *les Prédicateurs qui sont pleins des veritez de la Religion & des principes sur quoi elles sont fondées, ne sauroient manquer ni de mettre ces saintes veritez dans leur jour, & de les exposer de la maniere la plus propre à les faire recevoir : ni de les appuyer de preuves directes & naturelles, qui en convainquent l'esprit : ni d'en faire voir les conséquences, & de les réduire en systêmes clairs & précis que les Auditeurs puissent remporter & dont ils puissent faire usage ;* que *l'ordre Géométrique est toûjours gardé dans leurs discours, parceque c'est l'ordre de la raison.*

Mrs Arnaud & de Silleri.

Toutes ces propositions se détruisent en peu de mots, prémierement par l'exemple de Démosthène, de Saint Augustin, de Ciceron, qui font profession ouverte dans plusieurs de leurs discours de vouloir être éloquents. En second lieu, parce qu'avec le génie, l'Art est encore nécessaire, & que sans cela on n'est point parfaitement éloquent. En troisiéme lieu, parcequ'on voit des gens qui sont fort pleins de leur matiere en un sens, & qui ne sont point éloquents ; & d'autres qui sont éloquents, sans être, en certain sens, pleins

Mrs Arnaud & de Silleri.

de leur matiere ; M. du Bois en eſt un exemple. Enfin, parceque *l'ordre Géometrique*, tout excellent qu'il eſt en certains cas, comme dans la Diſſertation de M. Arnaud, ſeroit très-impertinent en certaines cauſes, quelque bonnes qu'on puiſſe d'ailleurs les concevoir ; parceque la mauvaiſe diſpoſition de l'Auditeur s'y oppoſe, & qu'il ne faut pas aller à lui à viſage découvert. La methode géométrique eſt toûjours la méthode de la raiſon dans l'ordre de l'eſprit, c'eſt-à-dire, dans les choſes de ſpéculation ; mais non pas dans l'ordre du cœur, c'eſt-à-dire, dans les choſes de goût, de ſentiment & de pratique. Auſſi M. du Bois lui-même n'a-t-il pas gardé cette méthode géométrique ; puiſque rien ne lui eſt plus contraire que la confuſion des idées & les équivoques, dans leſquelles on tombe, ou par erreur comme lui, ou par malice comme d'autres.

Telles ſont les idées de M. du Bois, & tels ſont les principes de M. Arnaud. Qui s'imagineroit qu'il y eût au monde un homme d'eſprit, capable d'héſiter à prendre parti pour l'Eloquence ? Voici néanmoins, non pas M. De Boiſſimon, mais le P. Lamy qui

vient à la charge. Comment y vient-il ? Il paroît ſur le champ de bataille, armé de tout ſon courage, armé de ſa propre autorité, c'eſt-à-dire de l'autorité d'un Philoſophe célébre, Auteur de cinq gros Volumes qu'il a compoſez touchant la connoiſſance de l'homme, qui a (ſi on la prend bien,) tant de rapport avec l'Eloquence, ſans parler de je ne ſai combien d'autres Ouvrages dans leſquels on voit une étude infinie de la diction : il paroît enfin armé & des raiſons de M. du Bois, & d'autres encore de même trempe. Il vient ainſi au ſecours du vaincu. Et comme ſi celui-ci n'avoit perdu ſa cauſe, que pour ne l'avoir pas renduë aſſez mauvaiſe, le P. Lamy outre, de gayeté de cœur, les propoſitions de M. du Bois. Il avance que *la Rhétorique eſt capable de corrompre l'eſprit & le cœur* ; il uſe de tous les tours imaginables pour ſoûtenir ce qu'il a avancé ; il mêle la retenûë & la fierté en l'avançant ; il ſe reſtraint d'abord à dire *qu'il n'interdit la Rhétorique qu'aux ſolitaires*, & même que *c'eſt la fauſſe Rhétorique qu'il leur interdit* ; il déclare enſuite qu'*il parle à tout le monde*, & que *c'eſt la meilleure Eloquence qu'il condamne* ; il peint

Mrs Arnaud & de Silleri.

Mrs Arnaud & de Silleri.

la bonne & la mauvaise au hazard, comme avoit fait M. du Bois, par des traits ou imaginaires, ou réels, qu'il loüe ou qu'il blâme sans qu'il paroisse savoir pourquoi; il dit & se dédit comme il lui plaît, il défie tout le Parnasse * & tous les Colléges de se soûlever contre lui, comme s'il n'en vouloit qu'à eux, afin de se rendre le Public plus favorable; il léve ensuite le masque, & dit qu'il en veut *à l'Eloquence des Prédicateurs, à celle des Avocats, à celle de Ciceron, à celle qui employe la différence des styles selon les matieres, parcequ'elle est effectivement nuisible, lors même qu'elle défend la bonne cause;* il dit que *même en ce cas elle est le poison de l'intelligence*, qu'*elle ébranle l'imagination*, qu'*elle falsifie le goût naturel de la verité*, qu'*elle employe des images sensibles & des métaphores*, qui sont *des ombres infernales*, & *réveillent les playes du peché*: qu'*elle est l'Art de convaincre à force de passionner*, l'Art *de persuader sans raison*, l'Art *de n'être point naturel & de substituer l'artifice à la nature*, l'Art *de ne parler à l'esprit que par l'imagination, & de graver dans le cerveau de profondes traces des moindres objets.*

* *On verra ci après les preuves de ce qui est ici avancé.*

Sur cela l'illustre Prélat à qui il avoit

envoyé ses Livres, lui répresente dans ses Lettres, qu'*il attaque la Rhétorique en général*, & par conséquent *la bonne*; qu'il *attaque même celle-ci directement, & plus directement que la mauvaise*; qu'il lui attribue des défauts qu'elle n'a pas; qu'il prend des choses très-loüables pour des défauts; qu'*il est dans une perpetuelle confusion d'idées*, de même que M. du Bois; que *les passions qu'il blâme, sont un caractére de la vraye Eloquence, qui ne peut convenir à la fausse*, & c'est un des endroits les mieux touchez. En un mot, on peut assûrer que le Prélat a dit tout ce qui se pouvoit dire en deux Lettres, qui sont d'ailleurs écrites très poliment.

Mrs Arnaud & de Silleri.

C'est le jugement qu'en a porté l'Auteur * de la Préface qui est au devant des œuvres posthumes de M. de Maucroix, dans une note qu'il a mise en passant sur un endroit d'une réponse que fait M. de Maucroix à la Lettre de M. Despreaux dont j'ai parlé. » J'ai lû, » dit M. de Maucroix, la Dissertation » de M. Arnaud sur la Préface du Dé- » vot. Je fus fâché en la lisant de n'ê- » tre pas un peu plus vindicatif que je » ne suis. Car j'aurois eu bien du plai- » sir à voir tirer de si belle sorte les

* *M. l'Abbé Thoullier.*

Oeuv. Posth. p. 362.

Mrs Arnaud & de Silleri.

» oreilles à mon homme. Qu'auroit-il » pû répondre à tant de bonnes raisons » qui détruisent son ridicule systême » d'Eloquence, &c.

En cet endroit l'Auteur de l'Edition * fait une remarque en ces termes : » Le P. Lamy Benedictin, dans » les Traitez *de la connoissance de soi-» même*, & dans ses éclaircissemens sur » ces Traitez, se déclara contre la Rhé-» torique, ou plûtôt contre l'Eloquen-» ce, à l'exemple de M. du Bois. M. » l'Evêque de Soissons le réfuta aussi » vivement que poliment ; & l'Ouvra-» ge de cet illustre Prélat fut imprimé » en 1700 avec la dissertation de M. » Arnaud, & une Préface du P. Bou-» hours dans un Recueil qui a pour ti-» tre *Réfléxions sur l'Eloquence*.

* *M. l'Abbé Thoulié. Ibid. p. 363.*

FRANCOIS VAVASSEUR, JESUITE,

Contemporain du P. Rapin, & Auteur du Livre qui a pour titre De Ludicra Dictione.

JE reviens sur mes pas pour parler du P. Vavasseur, & comme, dans le cours de l'impression de ce Volume, je

trouve ſous ma main un morceau qui le regarde & que j'avois égaré, j'aime mieux le placer un peu hors de ſon rang, que de ne pas lui donner un article particulier, puiſqu'il eſt trop généralement eſtimé, pour que j'en uſe autrement à ſon égard.

Le P. Vavaſſeur.

Ce Pere a écrit contre le Burleſque *, & a montré que c'eſt un genre d'écrire inconnu aux bons Auteurs Anciens & Modernes. Comme le ſujet lui paroiſſoit aſſez petit, il a tâché de le relever par des richeſſes étrangéres, par des digreſſions agréables & diverſifiées, par des réfléxions ſur l'ancienne Grece, ou ſur l'ancienne Rome. Il prend un ſoin particulier d'arrêter ſon Lecteur ſur ce que cette méthode lui fournit de plus beau, & de meilleur goût. C'eſt entre autres, par où il fait tout rentrer dans ſon premier deſſein, qui étoit de détourner les hommes d'une choſe auſſi mauvaiſe & auſſi impertinente que le Burleſque. Il y a répandu encore divers jugemens ſur différens Auteurs; il a établi l'idée qu'on doit avoir de tout ce qui s'appelle la belle ou la fine & délicate raillerie. C'eſt l'idée qu'il donne lui-même de ſon Ouvrage, tant par ſon titre, que par ſa Préface. Cela

* De Ludicra Dictione.

P v

Le P. Vavasseur.

joint à d'autres remarques qu'il fait sur diverses choses qui regardent la Rhétorique, le met au rang des Auteurs qui font la matiere de mon Recueil.

A ceque je viens de dire de son Ouvrage, j'ajoûte encore aprés lui, qu'il montre que le Burlesque a été odieux aux Grecs les plus portez à faire rire; qu'il l'a été de même aux Latins, qu'en un mot on n'en trouve aucun vestige, & que si c'étoit un style dont on pût user sans se déshonorer, les Rhéteurs, les Critiques, les Auteurs Philologues, en auroient donné des régles, mais qu'ils n'en ont point donné; au contraire, qu'on l'y trouve par tout proscrit comme infame, aussi-bien que dans l'Ecriture Sainte & dans les Peres.

Il s'attache plus à Ciceron qu'à aucun autre Auteur, dans le dessein de montrer qu'il a aussi bien entendu la raillerie que les Grecs, qu'il l'emporte même sur tous en ce point; mais qu'il n'a rien dit du Burlesque, & qu'il ne l'a point employé. Il finit son Traité en établissant que rien ne peut obliger aucun Ecrivain à se soüiller par l'usage d'une aussi mauvaise chose, au lieu que tout oblige à l'éviter.

Cet écrit du P. Vavasseur est tel,

qu'encore que M. Bayle y releve quelque faute, & qu'il le cite pour un exemple qui prouve que ceux qui ont le plus de lecture & le plus de recueils, tombent quelquefois dans des oublis assez étranges, il ne laisse pas de dire que c'est *un excellent Traité* ; & il parle toujours avec estime de l'Auteur, lorsqu'il a occasion de faire mention de lui.

Le P. Vavasseur.

Dict. de B. T. 1. p 263. dans les Rem. col. A.

On sait que ce fut Balzac qui le porta à écrire sur cette matiere (1), & son motif étoit le ravage que faisoit le style Burlesque dans la Langue Françoise.

M. Boileau le décrit, ce ravage, dans le premier chant de l'Art Poëtique.

Au mépris du bon sens le Burlesque effronté
Trompa les yeux d'abord, plût par sa nouveauté ;
On ne vit plus en vers que pointes triviales.
Le Parnasse parla le langage des Hales.
La licence à rimer alors n'eut plus de frein ;
Apollon travesti devint un Tabarin,
Cette contagion infecta les Provinces,
Du Clerc & du Bourgeois passa jusques aux Princes,

(1) Quid de ludicro hoc, ut vocant, scribendi genere, & ut ego interpretor, de hoc nugarum ludo, sentiat Vavassor, interrogatus à Balzacio, scire interest Reipub. Literariæ. *Balz. à la fin de sa 29 Dissert. critique.*

Le P. Vavasseur.

Le plus mauvais plaisant eut ses Approbateurs ;
Et jusqu'à Dassouci, tout trouva des Lecteurs.

En effet, comme l'observe, sur ces Vers, l'Auteur * des Notes curieuses qui enrichissent aujourd'hui les Ouvrages de M. Boileau, le style Burlesque fut extrémement en vogue depuis le commencement du dernier siécle jusques vers l'an 1660 qu'il tomba *.

Balzac dans la Dissertation qu'il adresse au P. Vavasseur, fait parler un de ses amis contre ce style d'une maniere très sévére : » La bonne raillerie, » dit cet Ami, est une marque de la » bonne naissance, & de la bonne nou» riture ; est un effet de la raison vive » & réveillée ; instruite par l'étude, & » polie par le grand monde. Etant bien » apprise comme elle est, elle ne cho» que, ni la coûtume, ni la bienséan» ce ; en se joüant même, elle con» serve quelque dignité ; elle vient de » l'esprit, & va à l'esprit, sans travail » & sans agitation. Celle-ci au con» traire (c'est-à-dire le style Burles» que) qui veut qu'on écrive d'une » façon, que personne n'oseroit par» ler, n'a rien d'ingenieux, n'a rien de

* *M. Brossette Avocat & homme de merite, fort estimé de tout le monde, & grand ami de feu M. Despreaux.*

* *Boil. Edit. de Gen. in 4°. pag. 294.*

» noble, n'a rien de galánt. Ni l'heu- » reux naturel, ni le vrai Art, ni la tein- » ture de la ſage Antiquité, ni l'air de » la belle Cour ne ſe reconnoiſſent » point en cette raillerie. Elle anime » une carcaſſe pour obliger les gens à » avoir de l'attention ; c'eſt-à-dire, el- » le uſe de machine, faute d'eſprit : » Manquant de l'agréable & du beau, » elle employe l'étrange & le mon- » ſtrueux ; & ainſi préſuppoſé qu'elle » faſſe rire, je ſoûtiens qu'elle fait ri- » re, par force & violemment *.

Le P. Vavaſſeur.

C'eſt ainſi que parle l'ami de Balzac. Qu'entendoit-il par le Burleſque ? Il le fait d'abord connoître par ces paroles qui commencent ſon Diſcours. » Ne » ſauroit-on rire en bon François & en » ſtyle raiſonnable ? Pour ſe réjoüir, » faut-il aller chercher un mauvais jar- » gon, dans la maniere des choſes paſ- » ſées, & tâcher de remettre en uſage » des termes que l'uſage a condamnez ? » Eſt-il impoſſible de donner un ſpe- » ctacle aux Sujets de Loüis quatorzié- » me, à moins que de remuer un Fan- » tôme qui repréſente le regne de Fran- » çois premier, à moins que d'évoquer » l'ame de Clement Marot, & de deſ- » enterer une Langue morte ? . . . . .

* *Balz. Diſſert. Crit. 29. Dans le T. 2. in fol. p. 686.*

Ibid. p. 685.

Le P. Vavasseur.

» Avoir recours à Marot, dit-il ensuite, & au siécle de Marot, pour plaire aux gens de ce siécle ici, c'est trop se défier de soi-même, & ce n'est pas assez estimer son siécle. L'Antiquité ne doit pas être imitée par cet endroit-là. On auroit autant de raison de prendre les modes des habillements dans les vieilles tapisseries, & de porter les restes de son trisayeul.

On voit que cet Ami de Balzac ne distingue point le Burlesque du style Marotique. M. Boileau n'a pas confondu ces deux choses, comme il paroît par ces vers-ci qui suivent ceux que j'ai déja rapportez.

Dans l'Art Poët. chant. 1.

Mais de ce style enfin la Cour désabusée
Dédaigna de ces Vers l'extravagance aisée:
Distingua le naïf du plat & du bouffon,
Et laissa la Province admirer le Typhon.
Que ce style jamais ne soüille votre Ouvrage,
Imitons de Marot l'élégant badinage,
Et laissons le Burlesque aux Plaisans du Pont-neuf.

Il est évident que M. Boileau ne pense pas comme l'Ami de Balzac sur le style de Marot. Il ne pense comme lui, que sur l'extravagance & la facilité du Burlesque. Car cet Ami dit encore *:

Ubi suprà p. 686. & 687.

Le P. Vavasseur.

» Je ne m'étonne pas qu'un semblable
» genre d'écrire ait été suivi, & qu'il
» ait fait secte. Coûtant peu à l'esprit,
» & ayant été trouvé commode, par
» ceux qui ne pouvoient pas réüssir en
» l'autre, sa facilité lui a donné cours,
» & a rempli les Villes & la Campa-
» gne, d'un nombre infini de mauvais
» Rimeurs.

C'est ainsi que les deux Auteurs en question conviennent sur ce point, ce qui est bien à remarquer, pour montrer aux jeunes gens combien ils doivent fuïr le Burlesque. Et je n'hésite point à dire que nous pouvons pareillement sur cela convenir avec ces deux Auteurs. A l'égard du point qui les divise, il reste à voir, & ce qu'a pensé Balzac ainsi que le Pere Vavasseur, & ce que nous devons penser sur cet article.

Pour ce qui est de **Balzac** & du P. **Vavasseur**, l'Auteur des Notes sur les Ouvrages de M. Boileau, observe *
» premierement que M. Naudé a cru
» faire honneur à Marot, en le faisant
» passer pour un Poëte burlesque. Il
» ajoûte que M. Balzac & le Pere Va-
» vasseur semblent avoir fait consister
» le principal caractére de ce genre d'é-

* *Ubi suprà pag. 295. Dans son Mascurat. p. 166.*

Le P. Vavasseur.

* Ouvrage de M. Sarrazin.

* Ouvrage de M. Ménage.

» crire dans l'imitation de l'ancien langage, & particulierement dans celle » de Clement Marot; jusques là, ajoûte-t-il, que Balzac a dit que s'il falloit irrémissiblement que le style de » Marot & que le genre burlesque périssent, il demanderoit grace pour *les Avantures de la Souris* *, pour la Requête de Scaron au Cardinal, & pour » celle des Dictionnaires à l'Académie *. Ce sont là en effet les paroles de Balzac, à quoi l'Auteur des Notes auroit pû ajoûter les termes Latins dont Balzac se sert encore, lorsqu'il invite le P. Vavasseur à dire son sentiment sur ce genre d'écrire. Je cite ces mots Latins au bas de la page (2). Il y attaque Marot comme un Poëte burlesque & comme un mauvais Plaisant. Voilà donc trois suffrages pour l'Ami de Balzac, savoir Balzac lui-même, le P. Vavasseur, & M. Naudé.

D'un autre côté l'Auteur des Notes se déclare contre eux en ces termes :

(2) Si teste maximo & sagacissimo Criticorum (Horatio) sales & numeros Plautinos stultè mirati sunt Remi Nepotes; rectène & sapienter laudabunt nostri homines inconditos Maroti sonos, frigidas argutias, & obsoletam barbari sæculi dicacitatem. *Balz. ubi suprà.*

» Le véritable caractére du Burlesque, » dit-il, n'a pas été suffisamment con- » nu de ces Ecrivains, si judicieux d'ail- » leurs & si célébres : Car, placer Ma- » rot parmi les Poëtes burlesques, & » donner aux trois pieces reservées par » Balzac, le nom de Poësies burlesques ; » c'est confondre le naïf avec le bouf- » fon, & l'agréable avec le ridicule, » entre lesquels il y a une distance que » l'on ne sauroit mesurer. Le P. Vavasseur.

Ainsi s'explique l'Auteur des Notes. Ses paroles contiennent un jugement que je n'ai pas dû omettre, & sur Balzac & sur le P. Vavasseur qui ont écrit du Burlesque, & dont le dernier fait le sujet de cet Article. D'un autre côté, dans ces mêmes paroles, l'Auteur des Notes se déclare pour M. Boileau, & distingue comme lui le style Burlesque du style de Marot. Quel parti faut-il que je prenne, sinon le plus raisonnable, qui est celui & de M. Boileau & de son Commentateur ? Je crois même que c'est plutôt le sentiment de tout le monde, parcequ'il ne paroît pas que personne ait repris le Poëte sur cet article.

Il s'ensuit de ce que nous avons dit, que Balzac & le P. Vavasseur dans ce

Le P. Vavasseur.

qu'ils ont écrit du Burlesque, ont manqué à une chose essentielle, qui est de bien faire connoître le sujet dont ils écrivoient. Car ce que Longin a dit des beautez que l'Art nous montre pour les faire rechercher, je l'applique sans difficulté aux vices que l'Art aussi veut faire éviter. *Quand on traite d'un art*, dit Longin, *il y a deux choses à quoi il faut toujours s'étudier. La premiere est de bien faire entendre son sujet. La seconde que je tiens au fond la principale* (c'est Longin qui parle) *consiste à montrer comment & par quels moyens ce que nous enseignons se peut acquerir.* Balzac & le P. Vavasseur ont donc manqué à la premiere. Pour la seconde dont le but est ici, non pas de nous faire parvenir au Burlesque, mais de nous le faire éviter, l'un & l'autre semblent y satisfaire en recommandant, comme ils font avec soin, la belle, la fine & délicate raillerie; car c'est nous porter à fuir le vrai Burlesque qui ne consiste qu'en pointes ou expressions froides, triviales, grossieres, & quelquefois mêmes pleines d'ordures, toutes choses qui ne peuvent plaire qu'à la canaille. C'est ce style sans doute qu'Horace proscrit avec force dans son Art Poëtique lors-

Le P. Vavasseur.

qu'il parle de la Satyre Dramatique *, ainsi que des Faunes & autres Divinitez champêtres qu'on y faisoit entrer comme des personnages propres à divertir le Spectateur. Ce Poëte veut qu'ils divertissent noblement, d'une maniere qui soit agréable aux gens d'honneur, & non à la vile populace. Son précepte sur cela est si précis, qu'il fera la condamnation de tous ceux qui en écrivant parmi nous, donnent dans la grossiereté & dans l'ordure.

** Il y a sur cela 26 vers dans Horace qu'on peut voir, & qui commencent environ au vers 220 de l'Art Poëtique.*

Au reste ce qui manque au P. Vavasseur ne doit pas nous empêcher de rapporter l'éloge que lui donne encore Balzac, en l'invitant à écrire sur cette matiere, ne fut-ce que pour la maniere fine dont cet éloge est tourné, sans néanmoins que je veüille répondre si cet éloge n'est qu'un simple compliment ou si c'est une exacte vérité. *Dites-nous donc votre sentiment*, dit Balzac au P. Vavasseur, *vous pour qui Apollon vient de rendre un Oracle qu'on nous écrit de Delphes, lequel ordonne que François Vavasseur soit legataire universel de Jacques Sirmond* (1) Il veut dire que c'étoit

(1) Cense ergo tu, de quo nuper hoc Apollo responsum dedit (ita Delphis per Literas significatum est) Franciscus Vavassor

Le P. Vavasseur.

au premier à remplacer le second, c'est pourquoi il ajoûte. *Nous pouvons le pleurer, le Pere Sirmond; mais si vous écrivez, nous ne pourrons point nous appercevoir de sa perte.* C'est cette partie sur laquelle je laisse au Lecteur à juger si c'est ou une exacte vérité ou un simple compliment.

REGLES
DE LA BONNE ET SOLIDE
PREDICATION.

1701.

VOici l'Ouvrage d'un Auteur qui se fait estimer par ses lumieres, par son zéle, & en même temps par sa modération, en tout ce qui ne regarde précisément que la Morale. Il ne seroit pas moins estimable pour ce qu'il dit sur l'Eloquence, s'il eût aussi bien entendu cette matiere, qu'il entendoit l'autre. Car on remarque par tout, que son intention est droite, qu'il cherche la ve-

JACOBI SIRMONDI EX ASSE HÆRES ESTO. Ille quidem lugeri potest: te scribente desiderari non potest.

rité, qu'il croit la dire, & qu'aucun respect humain n'étoit capable de la lui faire alterer. Qu'on en juge par la maniere dont il s'explique sur la flaterie. Anonyme. Pag. 115.

„ Qu'il est facile, dit-il, si on n'y prend „ bien garde, de tomber dans ce vice „ de la flaterie ! Moi-même, qui en „ avertis, & qui le combats ici, à pei- „ ne ai-je pû m'en garantir : j'avois dé- „ dié ce Livre à un célébre Prélat ; j'en „ destinois un autre qui porte pour ti- „ tre *Réfléxions morales, &c.* à un grand „ Prince ; &, quoique ces deux illustres „ personnes ayent du merite, pourtant „ parceque la sincerité est de telle sorte „ bannie de la bouche des hommes, „ qu'à moins qu'on ne flatte beaucoup „ les Grands, en rehaussant extréme- „ ment leur mérite, ou en leur attri- „ buant des vertus qu'ils n'ont peut- „ être pas, on ne plaît pas : je m'en suis „ déporté, & je ne pense pas que l'en- „ vie me prenne d'avantage de dresser „ des Epitres dédicatoires, si je fais „ d'autres livres. Je donne même cet „ avis aux Ecrivains & aux Prédica- „ teurs (ceux qui le goûteront pour- „ ront s'en servir) de s'épargner autant „ qu'ils le pourront, de loüer en Chai- „ re ou par écrit les personnes de qua-

Anonyme.

» lité, & les Communautez; parce » que, ou il faut mentir & trahir son » sentiment par les fausses loüanges » qu'on donne à ceux qu'on a entre» pris de loüer, ce que la verité Chrê» tienne ne permet pas; ou si on ne fait » pas cela, si on n'amplifie pas étrange» ment le mérite de ses Heros, ou de „ ses Patrons, on ne contente pas leur „ délicatesse, on ne satisfait pas l'es„ prit des Savans. C'est ainsi que l'Auteur s'exprime sur cet article; & l'esprit qui regne dans le peu de mots que je viens de rapporter, se fait sentir dans tout l'Ouvrage, aussi bien que cette espece de négligence dans le style, qui annonce d'abord assez clairement les sentimens de l'Auteur touchant la bonne & solide maniere de prêcher. Car je crois qu'il seroit content si on prêchoit comme il écrit.

Ces sentimens lui sont communs avec d'autres Ecrivains, vénérables comme lui, par leur pieté aussi bien que par leurs hautes connoissances; mais qui n'avoient pas assez consideré non plus que lui ce qui convient à la Prédication. Aussi n'est-il d'accord sur cela ni avec les Peres qui ont traité cette matiere, ni avec lui-même. Je le dis

librement, perſuadé, ſur l'idée que j'ai de ſa vertu, que, s'il vit encore, il ne s'en offenſera pas; & je crois pouvoir aiſément montrer ce que j'avance, quand j'aurai marqué & l'étenduë qu'il donne à cequ'il appelle *maniere de prêcher*, & les bornes dans leſquelles je le renferme.

Anonyme.

Je ne comprens ſous ce mot ni *l'autorité*, qui ſied ſi bien à la Prédication; ni *la probité*, qui en fait ou la gloire ou le premier fondement; ni *la conſtance* qui l'anime, ni la *prudence* qui la régle. L'Auteur embraſſe toutes ces choſes ſous une même idée generale; & comme l'autorité n'eſt pas ſeulement une émanation du miniſtére, mais encore de la dignité du Miniſtre, il montre, dans ſa premiere partie, l'obligation où ſont les Prélats & les Curez de ſatisfaire non par d'autres, mais par eux mêmes, autant qu'ils le peuvent ſans ſe flatter, au miniſtére de la Prédication. L'Ecriture, les Peres, la Tradition, les Conciles, les Théologiens, la raiſon enfin & le zele ne lui manquent pas dans une ſi belle matiere. Je paſſe pourtant tout cela, parcequ'une matiere ſi propre à un Orateur qui voudroit prêcher, ne doit pas arrê-

Premiere & ſeconde partie de ſon Ouvrage.

Anonyme. ter un homme comme moi qui ne considére que les régles de l'Art oratoire. C'est pourquoi je passe de même tout ce que l'Auteur dit touchant la probité, le courage, & la prudence, qui sont ensemble si necessaires au Prédicateur. C'est assez qu'on sache que l'Auteur, puisant dans les mêmes sources, dit des choses très solides sur ces trois articles, aussi bien que sur le premier.

3. Partie. A quoi je m'arrête, c'est *la Composition & le style*, ou le soin de tourner, de polir, de perfectionner le discours. Et c'est sur quoi l'Auteur ne me paroît pas aussi éclairé, que sur les devoirs de la vie; de sorte neanmoins qu'en rejettant d'un côté ce qui est bon, il le rappelle d'un autre sans y penser.

Pref. p. 4. ad calcem. Pour nous en convaincre, remarquons que, de son aveu, *les Prédicateurs aujourd'hui annoncent encore le même Evangile, les mêmes veritez que les Apôtres ont prêchées :* & qu'il n'y a que deux choses à quoi il trouve à redire; l'une, que *les Ministres de la parole de Dieu ne sont pas les mêmes*; l'autre, que *leur maniere de prêcher est aussi bien différente.* (Ib. p. 5.)

Ibid. Les Ministres ne sont pas les mêmes; parceque *les premiers Prédicateurs étoient*

étoient vénérables, par leur mérite, par le rang illustre qu'ils tenoient dans l'Eglise & par la pureté de leur vie qui soûtenoit merveilleusement leur Prédication. C'est ainsi qu'il demande cette fermeté de courage, cette probité, cette prudence, & enfin cette autorité dans ceux qui annoncent l'Evangile. Anonyme.

La maniere aussi de prêcher est bien différente, parceque *les Apôtres & ceux qui ont marché sur leurs traces, n'apportoient guére d'autre prèparation à la Prédication, que la Priere; ils ne méditoient point un discours poli, mais ils parloient selon qu'ils étoient inspirez par le saint Esprit: ils exposoient simplement les mystéres de la Foi; ils annonçoient fortement aux Pecheurs les veritez terribles de la Religion chrêtienne.* C'est cette méthode qu'il a dessein de faire revivre: il s'en explique en ces termes. *Malheur à moi, si au lieu de défendre l'ancienne & véritable maniere de prêcher Jesus-Christ, que les Apôtres ont observée, je voulois en inventer une nouvelle, & encherir encore sur la politesse de la Prédication qui ne s'est que trop raffinée.*

Ibid.

Ibid. p. 6.

Qu'est-il besoin de discours? Il est clair que l'Auteur peche d'abord dans

Anonyme.

le principe. Il manque de cette prudence qui régle la Prédication selon les temps. Car encore qu'on doive toûjours s'y préparer par la priére, la voye néanmoins d'inspiration est aujourd'hui extraordinaire ; &, selon S. Augustin, il ne faut s'y attendre, ni pour les choses qu'on doit prêcher, ni pour la maniere dont on doit les prêcher ; il faut les apprendre des Maîtres, il faut les étudier, & composer.

L. 4 de Doct. Christ. n. 33.

A l'égard de ce que les premiers Prédicateurs ne méditoient pas comme il dit, un discours poli, le même Saint nous apprend que l'Eloquence se présentoit à eux sans qu'ils la cherchassent ; mais qu'aujourd'hui ceux qui veulent être éloquens, doivent la chercher ; & qu'il est utile qu'ils la cherchent, parceque sans elle ils font beaucoup moins de fruit. Où doivent-ils la chercher ? il n'y a point de doute qu'ils ne la trouvent dans les Livres Saints ; ce qui seul, quand même il n'y auroit point d'autre raison, les autorise suffisamment à l'employer. Mais il faut quelque précaution dans cette recherche. Car dans l'Ecriture il y a une Eloquence si propre aux Auteurs canoniques, qu'elle ne peut convenir à d'autres ; de

L. 4 de Doct. Christ. n. 8.

Ibid.

sorte que ce n'est point là, celle que le Prédicateur doit y chercher; il n'y auroit pas de prudence : mais il doit en imiter une autre qu'on y trouve aussi, qui leur est commune avec les Auteurs profanes, fondée sur les mêmes principes, qui instruit, qui plaît & qui touche, employant pour cela la simplicité du style, la politesse, & la force. Anonyme. *Ibid. n. 22.* *Ibid. n. 27.*

Voilà d'abord ce que l'Auteur ne démêle pas dans son principe. Il n'est pas surprenant que son Ouvrage présente de temps en temps de l'obscurité & de la confusion dans ses idées. *Je sai,* dit-il, *qu'il y a aujourd'hui un grand nombre de Prédicateurs excellens, mais je suis persuadé d'ailleurs qu'il y en a moins de bons que l'on ne pense.* Comment y en a-t-il *peu de bons*, s'il y en a *beaucoup d'excellens ?* Il n'a pas dû leur donner un titre si glorieux, si leurs Sermons ne sont pas de bonnes & solides Prédications. *Plusieurs*, dit-il, *font grand bruit par leur éloquence pompeuse & flateuse; mais très peu produisent du fruit : leurs pieces sont fort justes; mais peut-être qu'elles ne sont pas aussi solides que polies.* Pourquoi ? *C'est que la Composition des Sermons doit être sans aucuns ajustemens artificieux; que les ré-* *Pref. p. 2.* *Ibid. p. 3.* *Ibid p. 7.*

Anonyme. *primandes polies, raffinées, enveloppées de tant de traits d'éloquence ne touchent point, & n'opérent aucune conversion,* pag. 97. *qu'un Sermon qui est fait avec tant d'artifice, & qui est paré des ornemens d'une* pag. 118. *Eloquence profane, n'a point d'onction, & est incapable de produire du fruit.* Et afin qu'on ne croye pas qu'il ne condamne que l'excès ou la superfluité que les Payens mêmes ont condamnée, il s'exprime ainsi : *Puisque la fonction du* pag. 149. 150. *Prédicateur est toute spirituelle, & tout-à-fait éloignée des actions du Barreau & du Théatre, il s'ensuit évidemment que la methode des Ouvriers Evangeliques doit être différente de la maniere de haranguer des Orateurs séculiers.*

Qu'il s'en faut que Saint Augustin ne raisonne ainsi ! qu'il s'en faut qu'il n'ait vû si évidemment cette conséquence ! puisqu'au contraire, il pose pour principe qu'*un Orateur chrétien doit faire* L. 4. de Doct. Christ. n. 6. *tout ce que les Rhéteurs enseignent qu'il faut faire pour persuader ceux à qui l'on parle.* Et en effet, qu'enseignent-ils ? Qu'il faut conseiller le bien, & dissuader le mal ; se concilier les esprits ; encourager les timides ; réprimer les emportez ; faire comprendre de quoi il s'agit ; instruire les Auditeurs de ce

Anonyme.

qu'ils ne ſavent pas ; prouver ce qui a beſoin de preuves ; exciter les lâches, & les faire ſortir de leur engourdiſſement. C'eſt là, que ſont neceſſaires les ſupplications, les reproches, les figures marquées, vehementes, capables de donner du mouvement à ceux qui n'en ont point, & d'arrêter ceux qui en ont trop, en un mot d'enlever l'eſprit & de triompher du cœur.

Mais ce n'eſt pas Saint Auguſtin ſeulement qui penſe autrement que l'Auteur, c'eſt l'Auteur lui-même, puiſque, comme je l'ai déja dit, ce qu'il rejette d'un côté, il le rappelle de l'autre ſans y penſer. En effet après avoir chaſſé en quelque façon l'Eloquence de la Chaire, ne l'y rappelle-t-il pas de nouveau, lorſqu'il dit que *Saint Ambroiſe prêchoit éloquemment & avec beaucoup de fruit?* ou qu'au dernier Jugement Dieu demandera aux Eccleſiaſtiques qui ne prêchent pas, *à quoi ils ont employé ces talens, cette intelligence, cette excellente doctrine, cette Langue diſerte?* Et ne nous porte-t-il point à étudier les régles des Auteurs profanes, lorſqu'il reconnoît que Longin en a donné de bonnes pour la compoſition, & ſurtout pour le ſtyle ſublime & énergique.

pag. 69.

pag. 90.

Anonyme.

Il fait plus ; car ce que ce Maître fameux conseille de faire lorsque l'on compose, qui est d'avoir devant les yeux les Orateurs les plus fameux, pour s'animer par leur exemple à parler comme eux ; notre Auteur, à l'exemple de ce Rhéteur, le conseille à tous les Prédicateurs en ces termes.

pag. 93.

» Le même Rhéteur Longin exhor-
» tant les Orateurs qu'il avoit entrepris
» de former, à prendre de hauts senti-
» mens, & à se porter toujours à ce
» qu'il y a de plus sublime & de plus
» parfait dans l'art de parler, entre
» plusieurs motifs qu'il leur suggére
» pour les y engager, il leur présente
» celui-ci : Comment est-ce qu'Home-
» re auroit dit cela ? Qu'auroit fait Pla-
» ton, Démosthène, ou Thucydide s'il
» étoit question d'histoire ? Insistant da-
» vantage sur ce puissant motif : Que
» penseroient Homere & Démosthène,
» ajoûte-t-il un peu plus bas, de ce que
» je dis, s'ils m'écoutoient, & quel ju-
» gement se formeroient-ils de moi ?
» Leçon admirable, la plus efficace
» que ce Maître de bien haranguer pût
» jamais faire à ses Disciples, *& qui*
» *est d'une merveilleuse instruction pour*
» *les Prédicateurs*. Car voici comment

Anonyme.

» ils doivent agir lorſqu'ils ſe mettent » à compoſer un Sermon ; il faut qu'ils » ſe diſent : Comment eſt-ce qu'un Pro- » phete, qu'un Apôtre, qu'un des an- » ciens Docteurs & Evêques, traite- » roit cette matiere que j'ai preſente- » ment en main, s'il avoit à la prêcher? » Que diroit le Prophete Iſaïe, l'Apô- » tre Saint Paul, Saint Ambroiſe, Saint » Chryſoſtome, Saint Antoine de Pa- » de, Saint Vincent Ferrier, s'ils de- » voient parler à l'Auditoire devant le- » quel je vais prêcher, ou s'ils m'écou- » toient pour examiner ma manière » d'annoncer la parole de Dieu, ſi elle » eſt légitime & conforme aux régles » qu'ils m'ont laiſſées ?

Ainſi s'explique l'Auteur. On voit bien qu'il ne démêle point la différence des Prophêtes & autres Auteurs canoniques, d'avec les Prédicateurs ordinaires, comme il ne diſtingue point ailleurs la bonne Eloquence des Auteurs profanes, d'avec la mauvaiſe Eloquence *des Déclamateurs* : mais on voit que voulant bien qu'on prêche aujourd'hui, comme prêchoient autrefois Saint Ambroiſe, Saint Chryſoſtome, & avant eux Saint Paul dont nous avons des diſcours très-éloquens dans les

pag. 150.

Anonyme.

Il fait plus ; car ce que ce Maître fameux conseille de faire lorsque l'on compose, qui est d'avoir devant les yeux les Orateurs les plus fameux, pour s'animer par leur exemple à parler comme eux ; notre Auteur, à l'exemple de ce Rhéteur, le conseille à tous les Prédicateurs en ces termes.

pag. 93.

» Le même Rhéteur Longin exhor-
» tant les Orateurs qu'il avoit entrepris
» de former, à prendre de hauts senti-
» mens, & à se porter toujours à ce
» qu'il y a de plus sublime & de plus
» parfait dans l'art de parler, entre
» plusieurs motifs qu'il leur suggére
» pour les y engager, il leur présente
» celui-ci : Comment est-ce qu'Home-
» re auroit dit cela ? Qu'auroit fait Pla-
» ton, Démosthène, ou Thucydide s'il
» étoit question d'histoire ? Insistant da-
» vantage sur ce puissant motif : Que
» penseroient Homere & Démosthène,
» ajoûte-t-il un peu plus bas, de ce que
» je dis, s'ils m'écoutoient, & quel ju-
» gement se formeroient-ils de moi ?
» Leçon admirable, la plus efficace
» que ce Maître de bien haranguer pût
» jamais faire à ses Disciples, *& qui*
» *est d'une merveilleuse instruction pour*
» *les Prédicateurs*. Car voici comment

» ils doivent agir lorſqu'ils ſe mettent
» à compoſer un Sermon ; il faut qu'ils
» ſe diſent : Comment eſt-ce qu'un Pro-
» phete, qu'un Apôtre, qu'un des an-
» ciens Docteurs & Evêques, traite-
» roit cette matiere que j'ai preſente-
» ment en main, s'il avoit à la prêcher ?
» Que diroit le Prophete Iſaïe, l'Apô-
» tre Saint Paul, Saint Ambroiſe, Saint
» Chryſoſtome, Saint Antoine de Pa-
» de, Saint Vincent Ferrier, s'ils de-
» voient parler à l'Auditoire devant le-
» quel je vais prêcher, ou s'ils m'écou-
» toient pour examiner ma maniere
» d'annoncer la parole de Dieu, ſi elle
» eſt légitime & conforme aux régles
» qu'ils m'ont laiſſées ?

Anonyme.

Ainſi s'explique l'Auteur. On voit bien qu'il ne démêle point la différence des Prophêtes & autres Auteurs canoniques, d'avec les Prédicateurs ordinaires, comme il ne diſtingue point ailleurs la bonne Eloquence des Auteurs profanes, d'avec la mauvaiſe Eloquence *des Déclamateurs* : mais on voit que voulant bien qu'on prêche aujourd'hui, comme prêchoient autrefois Saint Ambroiſe, Saint Chryſoſtome, & avant eux Saint Paul dont nous avons des diſcours très-éloquens dans les

pag. 150.

Anonyme. Actes, il consent qu'on employe l'Eloquence la plus parfaite, que les Orateurs séculiers ont cultivée, puisque Saint Chrysostome suivoit les mêmes régles que Saint Ambroise ; que Saint Ambroise suivoit les mêmes que Saint Augustin, & Saint Augustin les mêmes que Ciceron, dont les régles se trouvent observées dans le discours de Saint Paul. Ce qui renverse ce que l'Auteur a avancé comme évident, *qu'il faut aux Prédicateurs une autre Eloquence que celle des Auteurs profanes.*

C'est ainsi encore, qu'on peut détruire par lui-même deux de ses propositions que j'ai rapportées ; l'une, que *les Prédications aujourd'hui ne font plus de fruit,* car il reconnoît ailleurs que *l'expérience montre le contraire* ; l'autre, que *le peu de fruit qu'elles font est une preuve qu'elles ne sont pas solides,* puisqu'il a soin de dire que *quand même il arriveroit que notre Prédication n'auroit persuadé personne, elle ne seroit pas pour cela infructueuse.* Et ce qu'il ajoûte, que l'Eloquence est un obstacle à la solidité aussi bien qu'au fruit qu'elle pourroit faire, se détruit par ce qu'il dit de S. Chrysostome, *qui s'animoit,* dit-il, *à prêcher toujours, quoiqu'on ne profitât point de*

pag. 184.
pag. 146.
pag. 141. 143.

ses Sermons, tout éloquens & tout solides qu'ils étoient. Anonyme.

Mais sans rapporter ses paroles, cette *simplicité* de style qu'il demande dans *les mysteres de la Foi*, cette *force* & ce *courage* qu'il exige dans *la Morale*, cette *prudence* qui fait discerner les temps, les lieux, les sujets, les personnes, & qui varie le style par rapport à toutes ces circonstances; qu'est-ce autre chose que tout cela, sinon la veritable Eloquence enseignée & cultivée par les Auteurs payens? Car quant aux *superfluitez & aux affectations de paroles, d'ornemens, ou de pensées brillantes*, qu'il recommande d'éviter, tout cela ne convient non plus à l'Eloquence profane, à qui il l'attribuë, qu'à l'Eloquence sacrée. Et toutes ces erreurs que je remarque doivent de plus en plus faire goûter les véritez opposées, qui deviennent plus claires, par la solution de ce qu'on dit de contraire.

Il faut donc s'en tenir au principe de Saint Augustin, qui dit qu'il y a deux sortes de Prédicateurs; les uns qui prêchent seulement avec sagesse, parceque tout ce qu'ils disent est bon; les autres qui prêchent de plus avec Eloquence, & qui profitent davantage, *L. 4. de Doct. Chr. n. 8.*

Anonyme. parcequ'ils ſuivent les préceptes de la Rhétorique. Auſſi ſuis-je perſuadé que le Traité dont je parle, ſeroit plus utile, non ſeulement, ſi ce qu'il dit de l'Eloquence étoit plus juſte, plus vrai & plus exact; mais encore, ſi les bonnes choſes de morale, qu'on y trouve ſans nombre, étoient dites d'un ſtyle plus poli & plus correct. Il y a beaucoup d'endroits négligez, quoiqu'il y en ait d'éloquens. Mais une choſe bien remarquable, c'eſt qu'il y en a même qui ſont aſſez fleuris! Tel eſt celui * dont l'idée m'a paru divertiſſante, & où le Prédicateur ayant prêché contre les Dames ſur le ſoin qu'elles prennent de s'ajuſter & de s'orner, les Dames à leur tour le prêchent auſſi ſur le ſoin qu'il prend lui-même d'orner ſes Sermons, & de les ajuſter. Voici les termes.

* *pag.* 213.

pag. 215.

» Ces Prédicateurs diſerts, dit-il, dé-
„ clament ſouvent contre le luxe des
„ femmes, parceque c'eſt un vice qui
„ engendre de grands maux, & qui eſt
„ la cauſe de la ruine de pluſieurs ames,
„ tant de celles qui donnent, que de
„ ceux qui reçoivent le ſcandale.
„ Mais croyent-ils que les Dames, qui
„ n'ont que trop d'eſprit, & qui ſavent
„ fort bien raiſonner, ne ſe récrient,

Anonyme.

„ pas contre leurs réprimandes, & ne
„ tournent pas contre eux tous les plus
„ forts argumens, qu'ils employent
„ pour combattre leur luxe? Vous criez,
„ Prédicateurs, disent-elles en elles-
„ mêmes, contre notre luxe; mais y en
„ a-t-il moins dans vos écrits que vous
„ nous prêchez ici? Vous condamnez
„ nos parures & nos ajustemens super-
„ flus, le fard, le vermillon & les au-
„ tres couleurs dont nous nous servons
„ pour relever la beauté de notre visa-
„ ge; & vos discours sont tout fardez,
„ tout remplis des fausses couleurs d'u-
„ ne Eloquence séculiere, dont vous les
„ parez pour nous plaire! Vous blâ-
„ mez nos cheveux empruntez; & vos
„ Sermons sont tous tissus & entrelas-
„ sez d'ornemens étrangers! Le tour
„ fastueux de nos têtes est-il plus con-
„ damnable, que le tour pompeux &
„ affecté de vos périodes arondies?
„ Vous nous reprochez que nous per-
„ dons beaucoup de temps à nous re-
„ garder & à nous ajuster auprès d'un
„ miroir: n'en mettez-vous pas autant
„ à toucher, à retoucher, à embellir
„ vos discours, sans pouvoir jamais
„ vous contenter? Otez donc tout l'ar-
„ tifice & tout le fard de votre style,

Anonyme.

„ vous ſerez alors en état de cenſurer le
„ fard & l'excès de notre luxe ; parlez-
„ nous ſimplement, & vous nous ap-
„ prendrez par votre maniere de prê-
„ cher ſimple & Evangelique, à nous
„ habiller avec modeſtie.

L'Auteur n'a pas pris garde que ſi c'eſt un défaut, qu'une diction ajuſtée, c'eſt un défaut où lui-même eſt tombé ici, en le décriant ; de ſorte qu'*il y eſt*, comme on dit, *éloquent contre lui-même*. Mais on pourroit rapporter des endroits de Saint Paul, où cet Apôtre paroît de même fort poli, quoiqu'il y ait encore moins penſé que l'Auteur. Et en général la maxime de Longin eſt vraye, qui dit, que *le brillant de la diction ou des figures n'eſt point vicieux, lorſque l'éclat de la penſée eſt encore aſſez grand pour obſcurcir celui de l'expreſſion.*

LE P. LAMY

de l'Oratoire,

Auteur du Livre qui a pour titre *la Rhétorique ou l'Art de parler*, imprimé pour la quatriéme fois en 1701.

C'Eſt un préjugé avantageux pour un Livre, de le voir paſſer quatre fois ſous la preſſe. Avant que l'Art de parler du P. Lamy fût arrivé à ce dégré d'honneur, avant même qu'il eût vû le jour, & lorſqu'il étoit encore ſur le mêtier, un Prélat * d'un rare merite, célébre Prédicateur, en ayant vû quelques eſſais, lui avoit donné de grands éloges. Depuis les premieres Editions M. Baillet * en a auſſi parlé avec beaucoup d'eſtime. Nonobſtant cet état de perfection où l'on jugeoit qu'il étoit d'abord, l'Auteur l'a toûjours retouché * lorſqu'il l'a fait r'imprimer ; & il nous donne * la quatriéme édition non ſeulement comme *une édition nouvelle*, mais comme *un Ouvrage tout nouveau*. *J'ai*, dit-il, *refondu l'ancien, je l'ai retouché par tout, augmenté de nouvelles réflexions, d'exemples*. Enfin il

* *Le R. P. Maſcaron nommé à l'Evêché de Tulle, depuis Evêque d'Agen, dans une Lettre à l'Aut. laquelle eſt à la fin de la 4. Edit.*

* *Jug. des Sav. T. 3. p. 3. 4.*

* *Voyez l'avis de l'Imprimeur, à la fin de la 4. Ed.*

* *Préf. p. 12. 4. Ed.*

Le P. Lamy de l'Orat.

nous le présente * comme *corrigé suivant les avis de ses amis, les sentimens du Public, & ce que lui-même pouvoit penser, ayant atteint un âge où il devoit être plus capable de juger, & ayant profité de plusieurs excellens Livres, qui avoient paru depuis la troisiéme édition*, ce sont ses termes.

* Ibid.

La recommendation du Livre est d'autant plus grande, que *l'Auteur étoit jeune * lorsqu'il publia cet Ouvrage la premiere fois*, & que tout jeune qu'il étoit, il se trouva pourtant en état d'apprendre à qui voulut le savoir, que * *les Maîtres ordinaires de Rhétorique donnent à leurs disciples la vaine esperance de les rendre éloquens par la seule connoissance de leurs préceptes*; qu'*ils font voir en cela qu'ils ne savent pas eux mêmes ce qu'ils se mêlent d'enseigner* *; que *de la maniere qu'ils traitent la Rhétorique, elle est presque inutile* *; qu'*ils sont coupables de ce que nous n'avons pas un plus grand nombre de bons Ecrivains*; * *puisque s'ils avoient découvert les véritables principes de l'Art de parler, ceux qu'ils avoient instruits, auroient écrit d'une maniere plus raisonnable*.

* Ubi supra

* Préf. p. 3. 3. Edit.

* Ib. 3. Edit. & 4. Edit. p. 2.

* Préf. 3. Edit. p. 5.

* Ibid. 3. Edit. p. 5. & 4. Ed. p. 4.

Ce fut une chose curieuse dans le temps des premieres éditions, de voir

débiter ces pensées par un jeune Auteur au milieu des Maîtres célébres qui remplissoient alors les Chaires de Rhétorique, & qui même de son aveu, ne donnoient à leurs disciples que les régles des Anciens, dont il ne parle point autrement que des Modernes. Le P. Lamy de l'Orat.

» * Les Maîtres de Rhétorique, dit-» il, ne se sont appliquez, qu'à donner » quelques préceptes pour persuader » des Juges en plaidant dans un Bar-» reau. Ils ne se sont attachez qu'à » suivre ce que les anciens Payens ont » écrit, qui n'ayant point d'autres » Orateurs que des Avocats, leur Rhé-» torique n'étoit occupée qu'à leur » donner des préceptes. Quoique je » ne juge pas ce qu'ils disent la-dessus, » fort utile aux Avocats mêmes, je » le rapporte sommairement.

* *Liv. 5. c. 1. p. 304. 3. Ed. & 366. de la 4.*

Il ne s'agit point ici du Paganisme. Le Pere Lamy pouvoit se dispenser de l'alléguer pour rabaisser & les Maîtres respectables de l'antiquité, & tous ceux qui ne se sont attachez qu'à les suivre. Personne ne s'y est plus attaché que Saint Augustin. * Ces manieres du P. Lamy tombent sur ce saint Docteur comme sur les autres. Il les rabbaisse d'ailleurs par une raison qui porte à

* *Liv. 3. de Doct. Christ.*

Le P. Lamy de l'Orat.

faux, qui est * *qu'ils n'ont instruit que des Avocats ; &*, qui pis est, *qu'ils ne disent rien là-dessus, qui ne soit assez inutile ;* qu'*ils ne leur ouvrent l'esprit que pour des choses triviales, lesquelles ils auroient pu ignorer & qu'il faudroit taire*. La lecture de leurs Ouvrages & la raison ont fait connoître à Saint Augustin *, que les préceptes qu'ils donnent sont excellens, & qu'ils comprennent si bien l'Art de persuader dans toute son étenduë, que les Prédicateurs n'en ont pas d'autres à suivre ; parcequ'ils ne doivent travailler qu'*à instruire, à plaire & à toucher* ; sur quoi on ne peut rien dire de meilleur, que ce qu'ont dit les Payens. Voici neanmoins comme le Pere Lamy s'explique encore. » On ne doit pas s'étonner, » dit-il, que je n'aye rien dit de la Pré» dication. Ce n'est pas la coûtume de » le faire dans des Livres de Rhétori» que. Tout ce qui se dit de cet Art » dans les Ecoles, est tiré des anciens » Rhéteurs. Ni les Grecs ni les Ro» mains ne faisoient point d'assemblées » pour l'instruction du Peuple, com» me on le fait parmi les Chrêtiens. » Leurs discours publics ne regar» doient que les affaites du Barreau ou

* *Préf. p. 2. Ed. 4.*

* *Ubi supra.*

* *L. 5. c. 22. pag. 433. 4. Edit. & 3 Ed. p. 366.*

» de l'Etat ; quelquefois ils donnoient » des loüanges à ceux qui avoient bien » ſervi la République. La Rhétorique » comme ils l'enſeignoient, & comme » on l'enſeigne aujourd'hui, n'avoit » point d'autre fin. Les préceptes qu'» elle donne ne ſont que pour ces » ſortes de piéces. La coutume n'ex» cuſe pas ; ainſi ſi c'étoit pour moi une » obligation de donner des préceptes » pour les diſcours qui ſe font pour » l'inſtruction des peuples, je ſerois » coupable, à moins que ce que j'ai dit » en général touchant l'Art de parler » & de perſuader, ne pût ſuffire ; & c'eſt » ce que je prétends. « Ainſi parle notre Auteur. Mais comment ce Pere a-t-il pu douter que ce fût une obligation pour lui de donner des préceptes pour les diſcours où l'on inſtruit le Peuple, dès qu'il s'étoit engagé à faire une Rhétorique ? Et comment a-t-il pu croire qu'il ſe fût acquitté de cette obligation en donnant les préceptes généraux de l'Art, ſans ſonger que les autres Maîtres ayant auſſi donné les préceptes généraux, avoient pareillement rempli les mêmes devoirs ?

Le P. Lamy de l'Orat.

Il eſt évident qu'en cet endroit, notre Auteur ne montre ni aſſez de juſteſ-

Le P. Lamy de l'Orat.

se, ni assez d'équité. En fait-il paroître davantage dans ce qu'il ajoûte ? *Nous aurions*, dit-il, * *un plus grand nombre de bons Ecrivains, si on avoit découvert les veritables fondemens de l'Art.* Il n'y pense-pas ; puisque nous pouvons remarquer ici, & avec lui, & en sa faveur, *qu'une Rhétorique peut être bien faite, sans qu'on en retire du fruit.* C'est lui-même qui le dit *, & la maxime lui est favorable, puisqu'elle donne à entendre que le peu de bons Ecrivains ou de bons Orateurs que son Ouvrage ou ceux des autres ont produit, ne conclut rien contre personne. Il faut en juger par ailleurs. Examinons donc sa Rhétorique par elle-même.

* Préf. p. 5. 3. Edit. & p. 4. 4. Edit.

* Préf. p. 2. 4 Edit. & 3. Edit. p. 3.

On ne peut douter qu'elle ne soit bien faite cette Rhétorique, puisqu'elle a les qualitez qui manquent aux autres comme il vient de le faire entendre ; car elle a *plus d'étendue* selon lui, & elle explique *les fondemens de l'Art.* Nous examinerons ces prétendus fondemens de l'Art. Considérons seulement d'abord, qu'elle a plus d'étendue, parcequ'elle a deux parties ; l'une en quatre Livres qui regarde *l'Art de parler ou la Grammaire* ; l'autre en un seul Livre assez court qui regarde *l'Art de*

persuader ou la Rhétorique. Que fait l'Auteur ? Dans la premiere il traite beaucoup de choses étrangeres au sujet même qu'il s'y propose ; dans la seconde il ne traite pas les points principaux de l'objet qu'il y a en veûe. De là, comme il est aisé de le voir, il résulte un Ouvrage, qui, à parler juste, n'est ni une Rhetorique ni une Grammaire, & qui neanmoins porte le nom de toutes les deux *. Le P. Lamy de l'Orat.

L'Auteur * croit que *dans une Rhétorique on ne peut traiter à fond l'Art de persuader.* Il déclare * qu'*il n'a pas eu dessein lui-même de le traiter dans toute son étenduë.* Cela ne l'empêche pas de dire, tantôt * qu'*il donne beaucoup plus d'étendue à son Ouvrage que n'en ont pas les Rhétoriques ordinaires*, parcequ'il s'étend beaucoup sur des choses de Grammaire ; tantôt qu'*il parle de la Prédication dont les autres n'ont pas parlé*; tantot * que *ce qu'il rapporte sommairement de ce que les autres ont dit en gros Volumes, est plus que suffisant* ; tantot * qu'*il en dit plus que ceux qui promettent de ne rien oublier*; tantot * *enfin, qu'il s'applique plus qu'un autre à donner les veritables moyens de persuader*, ce qui signifie que lors même qu'il s'é-

* *La Rhétorique, ou l'Art de parler.*

* *Préf. p.* 9. 4. *Ed.* & 3. *Ed. p.* 10.

* *L.* 5. *c.* 10. *p.* 394. 4. *Ed.* & 3. *Ed. p.* 330.

* *L.* 3. *c.* 1.

* *L.* 5. *c.* 22.

* *L.* 5. *c.* 1. & *dans la Préf p.* 9.

* *L.* 5. *c.* 10. *p.* 394. *Ed.* 4.

* *L* 5 *c.* 7. *p.* 366. 4. *Ed.*

Le P. Lamy de l'Orat.

tend moins que les autres, il a toujours l'avantage de penſer & de parler avec plus de juſteſſe & même avec plus d'étendue que les Maîtres ordinaires !

Je laiſſe beaucoup d'autres choſes que les connoiſſeurs pourront lire avec plus de plaiſir dans la Préface, & je m'attache à quelques régles qu'il nous y donne, parceque j'ai deſſein d'en profiter & de les ſuivre. Les voici,
» Cet Ouvrage, dit-il, * ſera donc uti-
» le aux jeunes gens, *qu'il faut accoutu-*
» *mer d'aimer la verité*, ce ſont ſes ter-
» mes ; de conſulter la raiſon pour pen-
» ſer & agir ſelon ſa lumiere. Les rai-
» ſonnemens que je fais ne ſont point
» abſtraits. J'ai tâché de conduire l'eſ-
» prit à la connoiſſance de l'Art que
» j'enſeigne par une ſuite de raiſonne-
» mens faciles ; ce que les Maîtres ne
» font pas avec aſſez de ſoin. L'on ſe
» plaint tous les jours qu'ils ne travail-
» lent point a rendre juſte l'eſprit de
» leurs diſciples ; ils les inſtruiſent
» comme l'on feroit de jeunes Perro-
» quets ; ils ne leur apprennent que des
» noms : ils ne cultivent point leur ju-
» gement, en les accoutumant à rai-
» ſonner ſur les petites choſes qu'ils
» leur enſeignent ; d'où vient que les

* *Préf.* p. 10. 4. *Edit.*

» sciences gâtent souvent l'esprit, au » lieu de le former. Le P. Lamy de l'Orat.

Ces avis sont trop salutaires pour ne vouloir pas en faire son profit. Ainsi consultons la raison pour penser, agissons selon sa lumiere; & nous accoutumant à aimer la verité, faisons la connoître telle qu'elle est, & dans la doctrine, & dans les promesses du Pere Lamy. Selon lui * aussi-bien que selon nous, *la fin de la Rhétorique est de persuader*, & il y a trois moyens de le faire *. *Les preuves*, parce que les hommes agissent par raison; *les mœurs*, parcequ'ils se laissent aller à la confiance qu'ils prennent en la personne qui leur parle; & *les passions*, parcequ'ils suivent aussi les mouvemens de leur cœur. Telles sont les régles fondamentales de l'Art, & telles sont les raisons que les Maîtres en ont toûjours données dans tous les temps.

* *Préf. p. 9. 4. Ed.*

* *L. 5. c. 1. p. 367.*

Pour commencer par les mœurs, où est-ce que le Pere les suppose ? dans la vie de l'Orateur *; & elles sont dans le discours ! Il les suppose dans la vie de l'Orateur, puisqu'il lui donne l'avis de l'Evangile, *de faire éclater ses bonnes œuvres* (1). Elles sont dans le discours,

* *L. 5. c. 11. p. 396.*

(1) Luceat lux vestra, &c.

Le P. Lamy de l'Orat.

parce qu'il faut distinguer *les mœurs rèelles* & *les mœurs oratoires*. Les premieres appartiennent à la Morale ; & les secondes à la Rhétorique. Le Pere a raison de recommander les mœurs réelles ; les Payens mêmes les ont recommandées : mais il ne donne point l'art de les exprimer dans le discours, ce qui fait les mœurs oratoires. Cet art est necessaire même à ceux en qui elles sont réelles. Il n'en faut point d'autre preuve, que l'exemple du Pere, qui a eu une grande attention à répandre sa modestie dans son Ouvrage. Il croit * cette vertu necessaire à un Orateur qui parle. Je suis persuadé qu'il ne la croit pas moins essentielle à un Auteur, & à un Prêtre qui écrit. „ Un sage Orateur, „ dit-il, ne doit jamais parler de soi a- „ vantageusement : Il n'y a rien qui soit „ plus capable d'éloigner de lui l'esprit „ de ses Auditeurs, & de leur inspirer „ des sentimens d'aversion & de haine, „ que cette vanité que font paroître „ ceux qui se vantent". Rien n'est plus vrai ; un Orateur qui se vante se rend odieux, quand même il auroit raison au fond. Que sera-ce, s'il se vante lorsqu'il prend le change ?

* *L. 5. p. 397. & 398. 4. Ed.*

Venons aux Passions, & voyons

comment le Pere les traite, lui qui, si on l'en croit, *s'applique plus qu'un autre à donner les véritables moyens de persuader?* „ Pour bien traiter, dit-il, * „ cette matiere, je serois obligé de parler au long, de la nature des passions, „ de les expliquer toutes en particulier, de dire quels sont leurs objets, „ quelles choses les excitent ou les calment: mais il faudroit pour cela comprendre dans cet art la Physique & „ la Morale, ce qui ne se peut faire sans „ confusion «. On voit comme il tient sa parole. Il promet d'en dire plus qu'un autre, ou du moins ce qu'il dira, de le dire avec plus de justesse. Cependant bien des Maîtres ont traité de toutes les passions, & lui, à peine parle-t-il de quatre, qui sont *l'admiration, l'estime, le mépris & le ris.* Il allegue pour prétexte qu'*il lui faudroit ici comprendre la Physique & la Morale*; & l'on peut assûrer qu'il faut moins de discours pour expliquer cette matiere, qu'il n'en a fait pour dire qu'il ne la traiteroit pas. Tout l'art d'exciter ou de calmer les passions consiste *à exposer, amplifier ou diminuer les biens ou les maux que l'on peut ou que l'on doit désirer ou craindre dans la vie.* Ce n'est pas l'explication du

Le P. Lamy de l'Orat.

* *Liv. 5. c. 15. p. 411. 4. Ed.*

Le P. Lamy de l'Orat.

précepte qui est difficile, c'est l'éxécution.

Le P. Lamy n'est pas plus heureux sur les Preuves, que sur les Passions ou sur les Mœurs. Il y a quatre choses à faire sur les preuves. Il faut les *trouver*, les *choisir*, les *ranger*, & les *traiter*. Les trouver est une chose assez aisée, quand on a un peu d'usage ; & ce qui embarrasse le plus, c'est de les traiter ou de les choisir, ou de les ranger. La maniere de les traiter consiste à les préparer, à les proposer, à les fortifier, à les orner, & à les conclure. C'est sur quoi le Pere ne nous dit rien. Il n'y a qu'à voir * son chapitre qui regarde la confirmation ou la réfutation. Ne nous attendons pas qu'il en dise davantage sur la maniere de les ranger. Afin même qu'on ne s'y attende pas, il s'en explique dès l'entrée de son Ouvrage. » C'est à ceux, dit-il *, qui traitent » l'Art de penser, à parler de cet ordre » naturel qu'il faut garder dans l'ar- » rangement de nos pensées. *Chaque » art a ses bornes, qu'il ne faut pas passer.* » Je n'entreprendrai donc pas de pres- » crire ici des régles touchant l'ordre » qu'il faut donner aux choses qui sont » la matiere du discours «. Cela est clair.

* *L. 5. c. 19. p. 425. 4. Ed.*

* *Liv. 1. c. 2. p. 6. 4. Edit.*

clair. Au lieu de traiter les choſes eſſentielles à l'art, il nous renvoye ailleurs pour les y apprendre, à la Morale & à la Phyſique pour ce qui regarde les Paſſions ; à l'Art de penſer pour ce qui regarde l'arrangement des matieres. Il ne faut pas s'en étonner : car, ſelon le Pere *, *ceux qui ſavent le ſecret de l'Eloquence ne s'amuſent jamais à rapporter un tas & une foule de raiſons, ils en choiſiſſent une bonne & la traitent bien :* Or, où il n'y a qu'une choſe, il n'y a rien à ranger. On voit donc que dans ſes principes il a eu raiſon de ne point parler de l'ordre.

Le P. Lamy de l'Orat.

* l. 5. c. 19. p. 427. 4. Ed.

Mais quand même cette maxime ſeroit vraye, *qu'un habile Orateur ne choiſit qu'une bonne raiſon, & s'arrête à la bien traiter*, on pourroit dire qu'il y a toujours un ordre à garder, ſi cette raiſon unique a un grand nombre de parties, comme les véritez que les Orateurs entreprennent de prouver, & qui ne peuvent être éclaircies que par un grand nombre de circonſtances, de l'aveu même du Pere *. C'eſt un ordre oratoire dont il s'agit ; il fait entre autres choſes *la véritable beauté du diſcours ;* il en fait ſouvent toute *la force :* il donne *du jour* à ce que l'on dit, & on

* Ib. p. 426

Le P. Lamy de l'Orat.

peut lui appliquer ce qu'Horace a dit (2) de l'ordre Poëtique. Il ne faut donc pas se dispenser d'en parler dans une Rhétorique.

Avec tout cela le P. Lamy fait profession de n'en point parler, de peur d'empieter sur l'Art de penser. C'est là sans doute entendre très bien les deux Arts ! On pourroit sur cela prendre patience, s'il nous instruisoit du moins touchant *le choix* que nous devons faire des preuves : mais assûrément il n'en développe pas les véritables caractéres, qui sont, par exemple, *d'être tirées du sens commun*, & non pas *des sciences*, comme il le suppose presque toujours ; *d'être exposées aux yeux de tout le monde*, & telles pourtant, *que personne ne les ait encore apperçûës* ; *d'être personnelles*, c'est-à-dire, d'être prises de ce que l'Adversaire a dit ou a fait, de maniere qu'on le prenne en contradiction, & autres semblables.

Les Rhétoriques communes traitent toutes les choses dont je viens de parler, & le Pere Lamy ne leur en fait point honneur. Il dit * que *ce qui fait le gros de ces Rhétoriques*, c'est *l'Invention*

* l. 5. c. 5. &c.

(2) Ordinis & virtus erit & venus. *Horat. de Arte.*

des preuves, ou *la Méthode des Lieux communs*, à quoi il rappelle la division des causes, & celle des différentes questions, traitant le tout fort cavalierement aussi bien que la Méthode. Il rejette cette Méthode : il a raison. Mais l'Auteur de l'Art de penser l'avoit rejettée * avant lui ; ceux mêmes qui l'ont donnée, Aristote, Ciceron & Quintilien en ont dit assez pour faire comprendre que leur avis n'est pas qu'on s'en serve. Cependant le Pere qui la juge inutile & dangereuse, sans songer si c'est raisonner conséquemment, la propose * aux Maîtres comme une chose utile aux jeunes gens, & cela par des raisons qui ont aussi peu de solidité, que celles qui la lui font regarder comme inutile. Une des raisons de cette derniere espece, c'est, dit-il *, que *les preuves sont foibles, qui sont communes aux accusez & à ceux qui accusent, dont on peut se servir pour détruire & pour établir*. Or, ajoûte-t-il, *celles qui se tirent des lieux communs sont de cette nature*. Ce raisonnement n'est point fondé sur un principe solide. Car si en général ce qui sert à détruire & à établir est foible ou ne vaut rien, telle est toute la Rhétorique & la Dialectique

Le P. Lamy de l'Orat.

* 3. *Part. c.* 16.

* *l.* 5. *c.* 6. *p.* 378. 4. *Edit.*

* *Ibid. p.* 377.

Le P. Lamy de l'Orat.

aussi, puisqu'elles établissent le *Pour* & le *Contre*. Que si l'on veut voir cette vérité dans quelque exemple particulier, l'Avare dans Horace * se justifie par l'exemple de la Fourmi, & le Poëte le confond par le même exemple. On ne peut pas dire que cette similitude soit foible, parcequ'ils s'en servent l'un & l'autre; mais l'Avare lui donne trop d'étenduë, au lieu qu'il faut s'en tenir aux termes du Sage (3). *Lâche, voyez la Fourmi*. La raison de rejetter la Méthode, est qu'elle rallentit le feu de l'esprit, * & conduit à une maniere de raisonner qui sent l'art, au lieu que les manieres de l'Orateur doivent être vives & naturelles.

* *Sat* 1.

* *Art de penser* p. 294.

La vraye methode de trouver les preuves, que tous les grands Maîtres ont dictée il y a long temps, c'est *la consideration attentive de son sujet*, aidée par *la lecture*, par *l'usage* & par *l'exercice*. Le Pere y joint *l'évidence* *, parceque les Philosophes nous la donnent pour la régle de nos jugemens dans la recherche de la vérité. Il nous recommande donc de prendre garde & à l'évidence des principes & à celle des conséquences. Cet avis peut recevoir un

* 5. 6. 7 & 8.

(3) I, piger, ad formicam.

bon ſens. Mais les véritez oratoires dépendent aſſez ſouvent des conjectures ; Quelle évidence peut-on alors y rencontrer ? C'eſt un principe auquel ce Pere lui-même n'a pas aſſez pris garde, non plus qu'aux conſéquences qu'il en faut tirer. Paſſons à d'autres articles. Le P. Lamy de l'Orat.

Après la diviſion des moyens de perſuader, rien n'eſt plus important que celle des devoirs de l'Orateur, qui ſont d'*inſtruire*, de *plaire*, & de *toucher* ; en latin, *docere*, *delectare*, *movere*. Notre Auteur dit * qu'en François c'eſt *inſtruire*, *gagner* & *toucher*, ſans conſiderer que ce qu'il appelle *gagner* eſt une partie de ce qu'il nomme *toucher*. Il ajoûte qu'en Latin c'eſt *docere*, *flectere*, *movere*, ſans ſonger que *flectere* & *movere* ſont ſynonymes. De telle ſorte, que tant en Latin qu'en François, cet Auteur penſant donner trois choſes différentes, n'en donne que deux ! Mais quoi que ce ſoit qu'on veuille entendre par *gagner ceux à qui on parle*, il n'y a point de Rhétorique où l'on n'en donne les moyens, ſur-tout en traitant de l'Exorde ; cependant écoutons le Pere Lamy : *Je ferai ici*, dit-il *, *quelques réflexions ſur les moyens de s'inſinuer dans les cœurs de ceux que l'on veut ga-*

* l. 5. c. 10. p. 394. 4. Ed.

* Ibidem.

Le P. Lamy de l'Orat.

gner. Dans les Rhétoriques ordinaires on ne fait point ces réflexions. Et afin qu'on ſache l'obligation qu'on lui a, il ajoûte que * *la ſcience de gagner les cœurs eſt bien au deſſus de la portée d'un jeune Ecolier pour lequel on fait des Rhétoriques. Elle s'acquiert*, dit-il, *par de ſublimes ſpéculations.... C'eſt le fruit d'une longue expérience... Cette ſcience ne peut s'enſeigner méthodiquement que dans la Morale.* Le Pere n'y fait pas aſſez d'attention. C'eſt une choſe de Morale de gagner les cœurs; mais c'eſt la Rhétorique qui nous donne les moyens de le faire par le diſcours. Elle nous apprend à parler avec modeſtie & avec ſageſſe; à marquer de l'eſtime, du reſpect, de la bienveillance; à montrer de la juſtice aux hommes; à dire quelque choſe d'obligeant; à donner une idée avantageuſe de notre cauſe, de notre conduite, de nos intentions. Voilà la ſcience de gagner les cœurs: la pratique en eſt difficile; mais la connoiſſance ne demande pas des *ſpéculations ſublimes.* Comme ce ſont des Leçons de Morale auſſi bien que de Rhétorique, Ciceron les donne dans ſes Livres des Offices. Que dis-je? Les meres mêmes les donnent à leurs enfans.

* *Ibid.*

Une troisiéme division importante est celle des styles. Que de choses l'Auteur me presente ici à observer si je voulois tout rapporter ! Il faut se contenter de quelques remarques. C'est la matiere la plus sublime de la Rhétorique ; c'est celle dont l'usage caracterise l'Orateur parfait ; & le Pere l'a placée dans la premiere partie de son Ouvrage qui regarde la Grammaire ! Si nous l'en croyons *, *il semble que ceux qui ont traité jusqu'à present de l'art de parler, n'ayent écrit que pour les Orateurs ; ils ne donnent des préceptes que pour leur style.* Cependant Ciceron, Hermogène, Denys d'Halicarnasse, beaucoup d'autres en ont donné pour toutes sortes de styles. Le Pere * pose pour principe que *le style historique doit être coupé, dégagé de longues phrases...* Si cela est, que devient ce que dit l'Orateur Romain (4), que *le style de l'Historien doit être diffus & étendu* ! Que devient Tite-Live le plus célébre des Historiens, dont les phrases sont si longues ? Le Pere * redit souvent que *la matiere du style simple n'a aucune élevation*, & ce sont les matieres sublimes

Le P. Lamy de l'Orat.

* l. 4. c. 12. p. 333. 4. Ed.

* Ib. p. 339.

* Ib. p. 326.

(4) Genus orationis tractum & fusum. 2. *de Orat. n. 64.*

Le P. Lamy de l'Orat.

qu'on traite en ce ſtyle, lorſqu'il ne s'agit que de les éclaircir. Démétrius, je l'avoüe, dit que le Magnifique & le Simple ne peuvent s'unir enſemble, & cela eſt vrai, ſi l'on ſuppoſe que l'un & l'autre ſoient tous deux en même temps ou dans la penſée, ou dans l'expreſſion: mais ſi le Simple eſt dans l'expreſſion, & le Magnifique dans la penſée, rien n'eſt plus commun que de les unir. C'eſt même en ſtyle ſimple qu'on exprime quelquefois les grandes choſes dans la paſſion. L'Auteur devoit d'autant plus entendre cette vérité, qu'il avoit lû & approuvé * ce que dit Longin, qu'*il y a du ſublime dans une expreſſion ſimple.* Car où eſt alors l'élevation, ſinon dans la penſée? Le grand Corneille nous en fournit deux exemples que le Pere Bouhours * a eu ſoin de remarquer. Le premier eſt dans les Horaces. Julie dit à Horace le pere, qui s'emporte contre ſon fils, parcequ'on diſoit qu'il avoit fui :

Que vouliez-vous qu'il fit contre trois?

Horace répond;

Qu'il mourût.

Le ſecond eſt dans ſa Medée. Une Confidente dit à cette Princeſſe.

Votre païs vous hait, votre époux eſt ſans foi.

* *l. 4. c. 10. p. 325. 4. Ed.*

* *Maniere de bien penſer. p. 125. 129. 130.*

M. Deſpreaux les remarque auſſi dans ſa dixiéme Réflexion ſur Longin. Voyez la 2. Partie de ſes Ouvr. Edit. de Gen. in 4°. p. 174.

Dans un si grand revers que vous reste-t-il. Le P. Lamy de l'Orat.

Medée répond ;

Moi,

Moi, dis-je ; & c'est assez,

Exprimez ce *Moi*, & ce *Qu'il mourût*, en style plus magnifique, & vous gâterez la pensée.

Je ne dirai rien, dit ce Pere *, du caractére médiocre, parce qu'il suffit de savoir qu'il participe du caractére sublime & du simple. Il seroit bien surpris si on lui montroit que c'est tout le contraire, & qu'il ne tient ni de l'un ni de l'autre! *Utriusque*, dit Ciceron *, *si verum quærimus, expers*. Mais non ; son sentiment peut se défendre. Sur quoi je pourrois insister, c'est sur ce qu'il dit *, que *tout est magnifique dans* (5) *l'Eneide* ; au lieu que le simple & le médiocre y sont aussi employez. Enfin il donne un exemple *d'un sublime sans défaut* *, & c'est une phrase enflée d'épithétes mal entendues, & de particules qui affoiblissent la pensée, ou qui en troublent l'économie. La voici : il

* *l.* 4. *c.* 11. *p.* 327. 4. *Ed.*

* *Cic. in Orat. ad Brut.*

* *Ubi suprà.*

* *l.* 4. *c.* 9. *p.* 323.

(5) Æneis est ut opus Homeri, in quo si quis opinatur unum modò genus esse sublime, (quod plerique sunt arbitrati) à rectâ viâ recedit, & turpiter aberrat. *Strebai Remen de elect. & colloc. verb. fol.* 125. *verso*.

Le P. Lamy de l'Orat.

Orais. Fun. de M. de L. p. 273. Ed. en 2. vol. in 12. Chez Etienne.

s'y agit des Juges qui ne s'acquittent que négligemment de leurs devoirs. *Qui renversant l'ordre des choses se font une occupation de leurs amusemens, & qui ne donnent à leurs Charges que les restes d'une oisiveté languissante, comme s'ils n'étoient Juges que pour être de temps en temps sur les fleurs de Lys, où ils vont peut-être rêver à leurs divertissemens passez dont ils ont encore l'imagination remplie, ou réparer par un mortel assoupissement les veilles qu'ils ont données à leurs plaisirs.* Me trompé-je? l'Epithéte *languissante* ne convient pas à une oisiveté, où l'on se fait *une occupation de ses amusemens.* C'est une oisiveté inquiéte, penible, tumultueuse, selon l'idée d'Horace & de Séneque (6). L'Epithéte *mortel* est impropre, l'adverbe *peut-être* affoiblit la pensée. Le premier *ou* est un adverbe de lieu; le second est une disjonction; ces deux *ou* si différens près l'un de l'autre ne troublent-ils pas un peu l'économie de la phrase?

En quelque style qu'on écrive, on peut dire que le discours a ses ornemens & ses figures. Le Pere Lamy a

(6) Strenua nos exercet inertia. *Hor. Epist. l. 1. Epist. 11.* Inquieta inertia. *Senec.*

cru * donner du relief à son Livre, à cause qu'il y parle au long des figures, de leur nature & de leur usage. Il ne s'avise point de dire sur cet article, que *c'est une des choses qui grossissent le plus les Rhétoriques ordinaires.* Il traite la matiere fort gravement comme importante, au lieu que l'Auteur de l'Art de penser la regarde justement * comme *la partie la plus basse de la Rhétorique.* On peut se dispenser de la traiter, à l'exemple d'Aristote & de Ciceron; & l'on ne peut la traiter avec plus d'étendue que le P. Caussin ou Vossius & plusieurs autres l'on traitée. Mais il y a bien des gens qui ne connoissent l'Art de persuader que par le nom général *des figures.* L'Auteur a eu égard à leur foiblesse, afin de mériter leur approbation, sans se mettre en peine de faire part de sa gloire à personne.

Le P. Lamy de l'Orat.

* Préf. p. 7. 4. Edit.

* 3. Part. c. 19. p. 356.

Disons mieux : le Pere Lamy fait profession *de donner les principes ou les raisons des préceptes*, & il dit, ou il fait entendre, que les autres Maîtres ne le font pas. » Je traite, dit-il *, des figu-
» res avec soin, ne me contentant pas
» de proposer leurs noms avec quel-
» ques exemples, comme on le fait or-
» dinairement : Je fais connoître la na-

Ibid.

Le P. Lamy de l'Orat.

» ture de chaque figure, & l'uſage » qu'on en doit faire «. Ainſi parle notre Auteur. Cependant il n'y a pas de Rhétorique ſi courte, juſqu'à celle de Farnabe *, qui ne faſſe la même choſe. Et en général, ou les préceptes ſont évidemment bons, & ils n'ont pas beſoin qu'on en rende aucune raiſon, ou s'il en faut rendre quelque raiſon; il y en a de naturelles qui ſont ſenſibles & aiſées, que tous les Maîtres ont ſoin de donner. Ils demandent par exemple, des preuves à l'Orateur, comme j'ai dit, parceque les hommes veulent qu'on les inſtruiſe. Ils demandent des mœurs dans le diſcours, parceque les hommes agiſſent par la conſidération de la perſonne qui leur parle. Ils veulent des mouvemens, parce que les hommes ſe conduiſent par paſſion. Ils exigent que l'Orateur ſoit touché, parcequ'autrement il ne toucheroit pas les autres; qu'il cache quelquefois ſon deſſein, afin qu'on ne ſe mette pas en garde contre lui; qu'il mette ſon diſcours dans la bouche d'un autre que lui, afin qu'il ait plus de force; qu'il l'adreſſe à certaines perſonnes, afin qu'il ſoit moins offenſant; qu'il ſe ſerve de métaphores, parceque

* *Index Rhetoricus. p. 38. &c.*

l'on manque de termes propres, ou parceque cette figure a plus de force, ou au moins plus d'agrément. Enfin ils rendent même raiſon du plaiſir que donne la Métaphore. Certainement ou le Pere ne dit rien de plus, ou s'il différe des autres, c'eſt qu'au lieu que les autres ne donnent aſſez ſouvent leurs raiſons qu'aprés leurs préceptes, lui au contraire ne donne les préceptes qu'aprés les raiſons; où pour ſe diſtinguer d'avantage, il prétend donner *des cauſes Phyſiques*. C'eſt de quoi il a rempli une partie de ſon Livre. Il y remonte juſqu'à examiner *la figure, la ſituation, le mouvement de la langue, de la bouche, de la trachée artére*, dans la prononciation des Lettres. C'eſt auſſi ſur quoi le loüe le Prélat dont j'ai d'abord parlé. *On ne peut pas*, dit* ce Prélat, *démêler avec plus de pénétration & de netteté les cauſes Phyſiques de l'art de bien dire.* Le Pere a cru que cet éloge lui feroit honneur: mais il devoit conſidérer que lorſqu'on dit *des cauſes phyſiques*, on dit *des cauſes étrangéres* à un traité de ſens commun, tel qu'eſt une Rhétorique, puiſque *chaque art a ſes bornes*, comme il l'a reconnu lui-même, *& qu'il ne faut pas les paſſer.*

Le P. Lamy de l'Orat.

* *Ibi ſuprà.*

Le P. Lamy de l'Orat.

Je finis, quoique je n'aye pas remarqué la dixiéme partie de ce que je pouvois rapporter. Je ne prétends pas dire pour cela qu'il n'y ait pas dans cet Ouvrage beaucoup de bonnes choses; mais on les trouve par-tout, ou ce sont des choses qui n'ont point de rapport à la Rhétorique.

Il s'ensuit de tout ce que j'ai dit, qu'encore que le Pere nous donne son Livre comme une Rhétorique plus propre à former l'esprit des jeunes gens, que ne le sont les Rhétoriques communes, néanmoins pour le regarder comme tel, il n'y a ni assez de verité dans les points capitaux, ni assez de justesse dans l'explication des principes, ni assez d'exactitude dans les conséquences qu'on en tire, ni assez de discernement dans les choses de goût, ni assez de considération pour les premiers Maîtres, ni assez de solidité dans l'idée qu'on nous donne de leurs Ouvrages. Cela pourtant ne m'empêchera pas de rapporter tout le bien qu'on en a dit, autant du moins que j'en aurai connoissance.

Ainsi M. Morhof* *fait état de l'Art de parler*. Il avoüe que *les préceptes qu'on y donne ne different pas des com-*

* *Polyhist. l. 6. n. 27 &c.*

muns, ce qui eſt à remarquer. Il dit néanmoins qu'on y trouve des détails ſinguliers, que l'Auteur eſt ſavant, qu'il a du jugement, qu'il parle de l'Invention dans la ſeconde partie, c'eſt-à-dire dans ſon cinquiéme Livre, qui eſt proprement ſon Art de perſuader; & qu'il traite des ſtyles, des figures & des autres ornemens dans la premiere, c'eſt-à-dire dans les Livres précedens, qui ne ſont, ſelon lui, que l'art de parler. Quelque avantageux que ſoit ce jugement, il ſert à établir la verité de mes remarques. On peut pourtant aſſûrer que M. Morhof n'avoit point examiné la matiere d'auſſi près qu'on la peut examiner. Le P. Lamy de l'Orat.

Je dis la même choſe, & du Prélat dont j'ai déja parlé, & des loüanges qu'il donne à l'Auteur dans une Lettre qu'il lui écrit, & que le Libraire nous préſente *comme une piéce d'Eloquence*. Voici les termes *; » par ce que le Pere » Malebranche m'a fait voir de votre » part, je ſuis tout convaincu que vous » êtes arrivé où les autres ne ſe trou» vent d'ordinaire qu'à la fin de leur » vie. Vous m'avez fait connoître la » théorie de cent choſes, dont je ne » ſavois que la pratique, & ce que je

* *Ubi ſuprà.*

Le P. Lamy de l'Orat.

» ne croyois que de la juriſdiction de » mes oreilles, vous l'avez porté juſ- » ques au tribunal de ma raiſon. Vous » êtes à l'égard des Eloquens de pra- » tique, ce que ſont ceux qui étant » éveillez, voyent marcher des hom- » mes endormis. Ils leur voyent faire » avec une raiſon diſtincte, ce que les » autres ne font que par le ſeul mou- » vement des eſprits qui les font mou- » voir. Nous n'allons que par les ſen- » tiers où l'inſtinct d'une Eloquence » naturelle nous fait marcher ; vous » allez, mon Pere, juſques à la ſource „ de cet inſtinct. Nous joüiſſons de la „ nature telle qu'elle eſt ; vous auriez „ été capable de la faire, ſi elle n'étoit „ pas. Enfin votre connoiſſance eſt „ celle du matin, & nous n'avons pour „ partage que celle du ſoir. C'eſt-là le plus fort de la Lettre du P. Maſcaron alors nommé à l'Evêché de Tulle, & depuis devenu Evêque d'Agen où il eſt mort.

* *Vbi ſuprà.*

A l'égard de M. Baillet, * il ſemble par tout ce qu'il dit de l'Ouvrage dont eſt queſtion, qu'il en a preſque cru l'Auteur ſur ſa parole dans ſa Préface, dont il n'a fait, en quelque façon, que copier une partie, & néanmoins il con-

firme aussi ce que j'en ai dit. „ Cet Ouvrage, dit-il, ne regarde pas moins la *Grammaire que la Rhétorique. On entreprend d'y traiter des organes de la voix, des principes de la parole, de l'origine des Sons*, des Lettres, des Mots, de la Prononciation, des styles, & de la pureté du langage, aussi-bien que des Tropes & des Figures. „ L'Auteur n'y propose pas une foule „ de préceptes qui ne font que charger „ & embarrasser l'esprit, comme il „ arrive dans la plûpart des autres Livres de Grammaire & de Rhétorique. Il tâche de faire connoître le „ fond de l'Art qu'il traite, & ses principes naturels, qui étant bien compris font qu'on n'a pas besoin d'une „ multitude de régles qui s'échappent „ de la memoire presque aussi-tôt qu'elles y sont entrées. Cet Ouvrage „ peut être utile particulierement aux „ jeunes gens, parceque l'Auteur y „ traite toutes choses dans un ordre „ naturel & qui conduit l'esprit des „ lecteurs à la connoissance de l'Art „ qu'il enseigne par une suite de raisonnemens faciles, ce que les Maîtres ne font pas avec assez de soin. „ *Il dit de lui-même* * qu'il est entré

Le P. Lamy de l'Orat.

* *C'est M. Baillet qui parle du P. Lamy & qui rapporte ses propres paroles.*

Le P. Lamy de l'Orat.

„ dans ces vûes, parcequ'on se plaint
„ tous les jours que ces sortes de Maî-
„ tres ne travaillent point à rendre
„ juste l'esprit des jeunes gens; qu'ils
„ les instruisent comme l'on feroit de
„ jeunes perroquets; qu'ils ne leur ap-
„ prennent que des noms; qu'ils ne
„ cultivent point leur jugement, en les
„ accoutumant à raisonner sur les pe-
„ tites choses qu'ils leur enseignent, &
„ qu'ils sont cause que les sciences
„ gâtent assez souvent l'esprit, & qu'-
„ elles corrompent le bon sens naturel
„ que l'on remarque plus ordinaire-
„ ment dans ceux qui n'ont point d'é-
» tude. Au reste il paroît par la netteté
» avec laquelle cet Auteur parle des
» choses & par le soin qu'il prend de
» les réduire à des principes généraux,
» qu'il a fort bien fait sa Philosophie *.
» Ce qui rend recommandable cet Art
» de parler, c'est que les principes sont
» fondez sur le raisonnement. On y
» voit plusieurs réflexions qui font con-
» noître comme les paroles agissent
» sur l'ame, & quel est le rapport du
» langage aux operations de l'esprit.

* *Ces paroles ne sont pas du P. Lamy, mais de M. Bayle.*

Ces dernieres paroles de M. Baillet, comme il nous en avertit lui-même, sont de l'Auteur des nouvelles de la

République des Lettres. Cet Auteur remarque * qu'il ſemble à la vérité qu'il ne ſoit pas néceſſaire d'être Philoſophe pour donner des préceptes de Rhétorique, & qu'il eſt néanmoins certain que les préceptes les plus importans ſont ceux qui ſont fondez ſur une exacte connoiſſance de la nature, & qui apportent avec eux leurs raiſons philoſophiques. Enſuite, avec les paroles que M. Baillet a rapportées, il ajoûte, que le P. Lamy a conſideré murement la différence des termes, la nature & l'origine des figures, & tout ce, en général, qui conſtitue la veritable Eloquence, & l'Art de perſuader. Le P. Lamy de l'Orat.

* Novembre 1684. p. 978.

Sur cela je ne puis me diſpenſer d'obſerver qu'il reſte à voir ſi de prétenduës *raiſons phyſiques* dans l'Art oratoire ſont *plus philoſophiques* que *des raiſons morales*, tirées de la fin, de l'objet, & de l'uſage de cet art. Il reſte auſſi à voir *ſi la nature* dont la connoiſſance eſt néceſſaire pour appuyer les régles de la Rhétorique, eſt autre choſe, que *la vie, les mœurs & les inclinations des hommes*. Cet examen eſt le ſeul moyen de juger s'il eſt vrai que les autres Maîtres ne donnent point les raiſons de leurs préceptes, & ſi, ſuppo-

Le P. Lamy de l'Orat.

ſé qu'ils les donnent, celles du Pere Lamy ſont meilleures.

L'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres n'entre pas dans un plus grand détail, croyant qu'on peut aſſez juger de ce que vaut cet Ouvrage par le nombre des Editions. On en étoit alors à la troiſiéme, & nous en ſommes aujourd'hui à la quatriéme, comme je l'ai déja dit. C'eſt un jugement reſpectable que celui du Public. Mais le Pere Lamy lui-même nous donne à cet égard une régle * qu'il emprunte de Longin. Cette régle nous apprend qu'il n'y a que l'approbation de la poſterité qui puiſſe établir le vrai merite des Ouvrages. Quelque éclat qu'ait fait un Ecrivain durant ſa vie, quelques éloges qu'il ait reçus, on ne peut pas pour cela infailliblement conclure que ſes Ouvrages ſoient excellens. De faux brillans, la nouveauté du ſtyle, un tour qui étoit à la mode, peuvent les avoir fait valoir, & il arrivera peut-être que dans le ſiecle ſuivant on ouvrira les yeux, &c.

* *l. 1. c. 3. p. 11. 4. Ed.*

Telle eſt la régle. Ne dit-elle rien qu'on puiſſe appliquer ici? L'Art de penſer venoit de paroître, il n'y avoit pas long-temps, lorſque l'Art de parler

parut aussi. Le titre de cet Ouvrage, imité d'aprés le titre de l'autre, fit croire que ces deux Ouvrages étoient enfans du même pere, ou de la même famille. Tout jeune qu'étoit l'Auteur, il crut pouvoir prendre à l'égard des Rhétoriques communes, les manieres que l'autre avoit prises à l'égard de la Philosophie ancienne. Il crut que la matiere le souffroit ; & il y a bien de la différence. On a fait & on fera encore des découvertes dans la Philosophie. Il y a long-temps qu'il n'y en a plus à faire dans l'Art oratoire. Le goût du siécle étoit & est encore pour la Physique Cartesienne. L'amour de la nouveauté la fit insérer partout, dans la Morale & dans l'Eloquence, aussibien que dans la Logique. Le Pere Lamy crut pouvoir l'introduire dans l'Art de persuader. La chose parut nouvelle. Un Prédicateur célébre la vanta. Il paroît par sa Lettre qu'un grand Philosophe l'appuyoit. Ces noms illustres, cette Physique, ces promesses de dire les raisons des préceptes, d'en dire plus que les autres, ce mépris des Maîtres anciens & modernes, enfin le bon succès de l'Art de penser, tout cela fut un astre favorable pour l'Art de parler.

Le P. Lamy de l'Orat.

Le P. Lamy de l'Orat.

L'influence durera-t-elle ? Ceux-là, pourront en juger, qui se trouveront au terme que la régle nous a marqué.

Je crois être obligé en cet endroit, d'avertir le Lecteur, que cet article touchant le P. Lamy de l'Oratoire, a été composé & approuvé par le Censeur des Livres, avant la mort de ce Pere. Cet avis m'a paru nécessaire afin qu'on ne croye pas qu'il me soit arrivé de faire le brave contre un homme qui ne vit plus. Il n'a point tenu à moi, que mon Ouvrage n'ait paru de son vivant, afin qu'il pût justifier le sien s'il le jugeoit à propos. Et si encore aujourd'hui quelqu'un vouloit prendre sa défense, je n'aurai garde de le trouver mauvais, puisque c'est la vérité & l'utilité publique que je cherche, & nullement la victoire.

Le P. Alexandre Dominicain.

INSTITUTIO CONCIONATORUM TRIPARTITA, &c.

Auctore R. P. F. Natali Alexandro, in Sacrâ Facultate Parisiensi Doctore Theol. & emerito Professore, Ordinis FF. Prædicatorum.

C'est-à-dire, *l'Instruction des Prédicateurs*. Par le P. Alexandre, *de l'Ordre de Saint Dominique*. 1702.

L'Ordre de Saint Dominique est particulierement destiné, par son Institution, à la prédication de l'Evangile. Il est donc convenable que les Habiles de l'Ordre s'appliquent, ou à prêcher, ou à aider ceux qui prêchent, afin de remplir leur vocation qui les oblige à se dire, ce que Saint Paul se disoit à lui-même, *malheur à moi, si je ne prêche l'Evangile, puisque je suis tenu de le faire* (1). Ils aident du moins ceux qui le font, en leur communi- *P. Alex. Prol. p. 1.*

(1) Væ mihi si non evangelizavero, necessitas enim mihi incumbit. 1. *Cor.* 16. *Instit. Conc. p.* 2.

Le P. Alexandre Dominicain.

quant leurs lumieres, comme fait le P. Alexandre, si connu par ses Leçons & ses Ouvrages de Théologie, en leur présentant cette *Instruction des Prédicateurs*, qui contient, ce semble, en abregé le fruit de toutes ses études.

P. Alex. in Prol.

Il l'a divisée en trois parties. La premiere contient des régles d'Eloquence; la seconde contient des idées ou des ébauches de Sermons pour les Dimanches de l'année & pour le Carême; & la troisiéme en contient pour les autres Fêtes; à quoi il promet d'ajoûter des Commentaires sur l'Evangile, très commodes pour les Prédicateurs, & qui étoient déja sous la presse. Ces Commentaires aussibien que la seconde & la troisiéme partie de son *Instruction*, quoique du moins aussi utiles que la premiere partie, ne sont pas du ressort de mon Ouvrage. La premiere même, qui entre dans mon dessein, toute sage & toute exacte qu'elle est, ne doit pas nous arrêter d'avantage. La raison est que l'Auteur, comme il le déclare lui-même, n'y donne point des régles qui soient de son invention, mais des régles qu'il a puisées dans les Livres des Saints Peres *, sur-tout, dans ceux de Saint Augustin

* *Ibid.*

gustin

guſtin & de Saint Charles Borrhomée. C'eſt en marchant ſur les traces de ces grands hommes qu'il marque d'abord les qualitez naturelles, néceſſaires avant toutes choſes, aux perſonnes qui ſe portent à la prédication, ou que les Superieurs y deſtinent. Il leur preſcrit les démarches qu'elles doivent faire pour recevoir leurs miſſions. Il leur donne un catalogue des Livres qu'ils doivent lire, afin de régler leurs études: & il y en a plus qu'il n'en faut pour devenir très habiles, s'ils veulent ſuivre ſon conſeil. Il indique les ſources où il faut d'ordinaire prendre le texte & le ſujet des Sermons: il marque la forme qu'ils doivent donner à leurs diſcours: quelles inſtrúctions on attend d'eux touchant les Sacremens; quel zéle à combattre toujours le vice, ou à faire fleurir la vertu; quelle préparation avant que de monter en Chaire; quelle bien-ſeance quand ils y ſont; quelles manieres de s'exprimer; quelle prononciation & quel geſte; quel ſoin enfin de regler eux-mêmes leurs mœurs, & de mener une vie innocente, irrépréhenſible. Il ſait toucher, ſur chaque article, ce qu'il y a d'eſſentiel; & il ſonge plûtôt à inſtruire par la

Le P. Alexandre Dominicain.

Le P. Alexandre Dominicain.

verité de ses préceptes, ou à se rendre facile par leur brieveté, qu'à se rendre agréable par des ornemens, ou à se faire valoir par une Eloquence qu'il n'a cru convenable ni à sa matiere, ni à son dessein. C'est aussi par cette considération qu'il donne d'une maniere très courte, l'idée des différens caractéres qu'on trouve dans le style des Docteurs & des Peres de l'Eglise, afin qu'on profite de ce qu'ils ont de meilleur, lorsqu'on les étudie.

Instit. Concion p 4.

LE BON GOÛT DE L'ELOQUENCE CHRÊTIENNE.

Par B. G. J. 1702.

Autrement

L'Eloquence Chrêtienne dans l'idée & dans la pratique. *Par le P. Blaise Gisbert Jesuite* 1715.

LEs deux titres que je mets à la tête de cet article, ne désignent qu'un même Ouvrage, dont on a fait deux Editions, toutes deux chez le même Libraire *, l'une en 1702 avec le nom

* *Boudet à Lyon.*

de l'Auteur en chiffre ; l'autre en 1715 avec ce nom dans toute ſon étenduë, & avec un titre, comme l'on voit, un peu différent. Ce qui la diſtingue d'avantage, ce ſont les augmentations que l'Auteur y a miſes, en y faiſant entrer preſque toute la Traduction Françoiſe de Longin.

Le P. Giſbert.

Ce qu'on demande par cet Ouvrage, à ne le conſidérer dabord que dans la premiere Edition, me paroît fort raiſonnable : mais quelque choſe me fait peine dans la maniere de le traiter. Peut-être cela vient-il de la matiere, parcequ'elle eſt difficile ; peut-être eſt-ce la faute de l'Auteur ; peut-être auſſi eſt-ce la mienne.

Quoi qu'il en ſoit, le deſſein de l'Auteur eſt d'expliquer ce qui eſt de bon ou de mauvais goût dans l'Eloquence de la Chaire ; ſon principe eſt d'en juger par la fin eſſentielle à ce miniſtére, qui eſt d'éloigner du vice & de porter à la vertu. Il s'enſuit que le Prédicateur ne doit avoir d'autre vûë que le ſalut des ames ; qu'il faut de plus, que ſon Eloquence remuë le cœur, comme elle éclaire l'eſprit ; qu'il ſente lui même, ce qu'il veut faire ſentir ; qu'il y ait un air de liberté dans ſes

Le P. Alexandre Dominicain.

quant leurs lumieres, comme fait le P. Alexandre, si connu par ses Leçons & ses Ouvrages de Théologie, en leur présentant cette *Instruction des Prédicateurs*, qui contient, ce semble, en abregé le fruit de toutes ses études.

P. Alex. in Prol.

Il l'a divisée en trois parties. La premiere contient des régles d'Eloquence; la seconde contient des idées ou des ébauches de Sermons pour les Dimanches de l'année & pour le Carême; & la troisiéme en contient pour les autres Fêtes; à quoi il promet d'ajoûter des Commentaires sur l'Evangile, très commodes pour les Prédicateurs, & qui étoient déja sous la presse. Ces Commentaires aussibien que la seconde & la troisiéme partie de son *Instruction*, quoique du moins aussi utiles que la premiere partie, ne sont pas du ressort de mon Ouvrage. La premiere même, qui entre dans mon dessein, toute sage & toute exacte qu'elle est, ne doit pas nous arrêter d'avantage. La raison est que l'Auteur, comme il le déclare lui-même, n'y donne point des régles qui soient de son invention, mais des régles qu'il a puisées dans les Livres des Saints Peres*, sur-tout, dans ceux de Saint Augustin

* Ibid.

gustin & de Saint Charles Borrhomée. C'est en marchant sur les traces de ces grands hommes qu'il marque d'abord les qualitez naturelles, nécessaires avant toutes choses, aux personnes qui se portent à la prédication, ou que les Superieurs y destinent. Il leur prescrit les démarches qu'elles doivent faire pour recevoir leurs missions. Il leur donne un catalogue des Livres qu'ils doivent lire, afin de régler leurs études : & il y en a plus qu'il n'en faut pour devenir très habiles, s'ils veulent suivre son conseil. Il indique les sources où il faut d'ordinaire prendre le texte & le sujet des Sermons : il marque la forme qu'ils doivent donner à leurs discours : quelles instructions on attend d'eux touchant les Sacremens ; quel zéle à combattre toujours le vice, ou à faire fleurir la vertu ; quelle préparation avant que de monter en Chaire ; quelle bien-seance quand ils y sont ; quelles manieres de s'exprimer ; quelle prononciation & quel geste ; quel soin enfin de regler eux-mêmes leurs mœurs, & de mener une vie innocente, irréprehensible. Il fait toucher, sur chaque article, ce qu'il y a d'essentiel ; & il songe plûtôt à instruire par la

Le P. Alexandre Dominicain.

Le P. Alexandre Dominicain.

verité de ses préceptes, ou à se rendre facile par leur brieveté, qu'à se rendre agréable par des ornemens, ou à se faire valoir par une Eloquence qu'il n'a cru convenable ni à sa matiere, ni à son dessein. C'est aussi par cette considération qu'il donne d'une maniere très courte, l'idée des différens caractéres qu'on trouve dans le style des Docteurs & des Peres de l'Eglise, afin qu'on profite de ce qu'ils ont de meilleur, lorsqu'on les étudie.

Instit. Concion. p. 4.

LE BON GOÛT DE L'ELOQUENCE CHRÊTIENNE.

Par B. G. J. 1702.

Autrement

L'Eloquence Chrêtienne dans l'idée & dans la pratique. *Par le P. Blaise Gisbert Jesuite* 1715.

LES deux titres que je mets à la tête de cet article, ne désignent qu'un même Ouvrage, dont on a fait deux Editions, toutes deux chez le même Libraire *, l'une en 1702 avec le nom

* *Boudet à Lyon.*

de l'Auteur en chiffre; l'autre en 1715 avec ce nom dans toute son étenduë, & avec un titre, comme l'on voit, un peu différent. Ce qui la distingue d'avantage, ce sont les augmentations que l'Auteur y a mises, en y faisant entrer presque toute la Traduction Françoise de Longin. Le P. Gilbert.

Ce qu'on demande par cet Ouvrage, à ne le considérer dabord que dans la premiere Edition, me paroît fort raisonnable: mais quelque chose me fait peine dans la maniere de le traiter. Peut-être cela vient-il de la matiere, parcequ'elle est difficile; peut-être est-ce la faute de l'Auteur; peut-être aussi est-ce la mienne.

Quoi qu'il en soit, le dessein de l'Auteur est d'expliquer ce qui est de bon ou de mauvais goût dans l'Eloquence de la Chaire; son principe est d'en juger par la fin essentielle à ce ministére, qui est d'éloigner du vice & de porter à la vertu. Il s'ensuit que le Prédicateur ne doit avoir d'autre vûë que le salut des ames; qu'il faut de plus, que son Eloquence remuë le cœur, comme elle éclaire l'esprit; qu'il sente lui même, ce qu'il veut faire sentir; qu'il y ait un air de liberté dans ses

Le P. Gisbert.

discours, qui ne nuise en rien à la justesse ; qu'il y ait une agréable varieté ; que ses pensées & ses expressions soient populaires ; enfin qu'il aille toûjours à l'usage, & à la pratique des veritez qu'il prêche, & qu'il ne les propose pas comme il feroit une matiere de spéculation.

Ce sont-là de bons principes ; la plûpart conviennent non seulement à l'Eloquence de la Chaire, mais encore en général à toute sorte d'Eloquence. Ce sont les régles que les Maîtres habiles ont toûjours données. Ce qui oblige l'Auteur à les rebattre, ce sont les défauts des Prédicateurs. Il leur manque selon lui, du mouvement, de l'onction, de la liberté, de la varieté, de la *popularité*, du pratique *. Tous ces termes sont de lui. Corrigez les défauts qu'il nous marque par ces termes, ayez les vertus contraires à ces défauts, & vous serez arrivé au goût parfait de l'Eloquence Chrêtienne.

* p 22. 114. 145. 195. 239.

Selon l'Avertissement » il n'y a rien » dans ces Réflexions qui ne soit pra» tique, c'est-à-dire fondé sur ce qui » se fait, ou sur ce qui doit se faire. » L'Auteur ajoûte qu'encore qu'elles » ne paroissent pas d'abord rangées

Le P. Gilbert.

» méthodiquement, il y a pourtant de
» l'ordre. En premier lieu, dit-il, on
» y voit quelles ſont les mauvaiſes ma-
» nieres de prêcher ; en ſecond lieu,
» quel eſt de nos jours le goût de la
» Chaire Chrêtienne ; en troiſiéme
» lieu, ce qui manque à ce goût, ce
» qu'il faudroit y ajoûter, ou en re-
» trancher pour le rendre parfait. C'eſt
» ſur ces trois chefs principaux que
» roulent ces Réflexions, toutes pui-
» ſées dans les bonnes ſources ; ſi on
» veut les voir d'un coup d'œil, la
» Table du Livre en eſt comme une
» eſpece d'abregé.

Voilà ce que j'ai tiré, partie de la récapitulation qui eſt à la fin de ce petit Traité, & partie de l'Avant-propos. Dans l'un & dans l'autre on voit le deſſein loüable de l'Auteur, voyons comment il l'exécute.

Dès l'entrée de ſon Ouvrage, il oppoſe la multitude de nos Prédicateurs au petit nombre de Prophétes qu'ont eu les Juifs, comme les ſeuls qui prêchoient à ce Peuple. C'eſt un fait qu'il avance. Cette multitude de Sermons eſt cauſe qu'il y en a beaucoup de mauvais, non pour la doctrine, mais pour la maniere de la débiter ; car c'eſt de pag. 2.

Le P. Gisbert.

quoi il est question. L'Auteur souffre ces mauvais Sermons, & pourquoi ? Parceque *parmi tant de zizanie*, dit-il *, *qu'on y séme, il ne laisse pas d'y avoir un peu de bon grain.* C'est ainsi qu'il s'exprime. Arrêtons-nous un moment & sur cette expression, & sur le fait qu'il avance touchant les Prophétes.

* pag. 36

La *zizanie* ne fut jamais prise dans le sens qu'il la prend. Elle ne peut même avoir cette signification, parceque la Sainte Ecriture & l'usage ont consacré ce mot à signifier ou la mauvaise doctrine, ou la corruption des mœurs. C'est donc ici un des endroits où je ne suis pas du goût de l'Auteur; & pour en dire ma pensée, je ne le trouve convenable, ce goût, ni à un Prédicateur tel que l'Auteur se représente *, ni à un Ecrivain qui fait un Traité du bon goût.

* p. 94.

D'un autre côté, les Prophétes n'étoient pas les seuls qui prêchoient aux Juifs; & ce Peuple n'étoit point sans Prédicateurs, lorsqu'il étoit sans Prophétes, comme l'Auteur le fait entendre. Les Prêtres, les Chefs des Synagogues * faisoient aussi cette fonction. Il paroît même que quelquefois on en déféroit l'honneur à d'autres person-

* Voyez M. le Tourneux, Ann. Chr. T. 12. 23 Dimanche.

Le P. Gilbert.

nes, qui vouloient bien l'entreprendre lorsqu'on les en prioit, ou qui se présentoient d'eux-mêmes pour le faire, parcequ'ils se sentoient capables de s'en bien acquitter. C'est ainsi qu'à Antioche de Pisidie *, les Chefs de la Synagogue déférent cet honneur à S. Paul & à S. Barnabé ; ce qui donne lieu de croire qu'il en fut souvent de même dans les autres Villes, où il est dit dans les Actes *, que ces Apôtres parlérent. Ce n'est aussi ce semble, que sur ce principe, que JESUS-CHRIST se léve pour lire dans la Synagogue de Nazareth *, & qu'il y prêche après avoir lû & fermé le Livre. L'erreur de fait que je remarque, n'est pas à mon sens, un début favorable dans le Traité dont nous parlons.

* Act. c. 13. 15.

* C. 13. v. 5. c. 14. v. 1. c. 17. v. 2. & 10. c. 18. v. 4 & 19. c. 19. v. 8. c. 10. v. 7.

* Luc 4. 16.

Je puis donner trois preuves encore de cette erreur. La premiere est, que Malachie fut le dernier des Prophétes de l'ancien Testament ; il fut quatre cens cinquante ans avant JESUS-CHRIST. Les Juifs furent-ils tout ce temps-là sans Prédicateurs ? On répondra qu'il y eut bien d'autres Prophétes que ceux dont nous avons les Ecrits. Saül en rencontra toute une troupe : il prophetisa lui-même avec

Le P. Gisbert.

eux. Mais cela étant, il n'y eut donc pas si peu de Prédicateurs dans ce temps-là ; d'autant plus qu'il y en avoit d'autres encore outre les Prophétes, selon Saint Gregoire * qui assure que Dieu n'a cessé en aucun temps d'instruire son Peuple, qu'il a toûjours envoyé des Ouvriers pour cultiver sa vigne, & que ces Ouvriers étoient des *Docteurs de la Loi* & des *Prophétes.* C'est la premiere de mes nouvelles preuves. La seconde se tire des reproches que le Prophéte Ezechiel * fait aux Pasteurs qui avoient soin d'eux mêmes, & qui n'avoient pas soin de paître leurs Oüailles, c'est-à-dire de leur expliquer la Loi. La troisiéme est dans les paroles de S. Mathieu * qui dit qu'on admiroit la Doctrine de JESUS-CHRIST, *parcequ'il enseignoit comme ayant le pouvoir, & non pas comme les Scribes & les Pharisiens !*

* *Homil. 19. in Evang. Dominic. in Septuag.*

* *C. 34.*

* *C. 5.*

Mais laissons cette erreur, quoique je pusse en remarquer d'autres, & attachons nous aux choses de goût, puisque c'est l'objet de l'Ouvrage. L'Auteur blâme les Prédicateurs * d'autrefois, qui citoient les Auteurs Payens, en quoi sans doute, à parler assez généralement, il a raison : mais il faut

* *p. 5. & 6.*

voir ſous quelle image il nous préſente ces citations. *C'étoit*, dit-il, *donner une pierre à un enfant qui demande du pain, lui préſenter un ſerpent lorſqu'il demande du poiſſon.* Ces expreſſions ſont les paroles de la Sageſſe éternelle ; mais ſont-elles ici en leur place ? Je ne fais point difficulté de dire qu'à moins de ſuppoſer une mauvaiſe doctrine dans les Citations dont parle l'Auteur, cette image qu'il en donne, n'eſt ni plus heureuſe, ni de meilleur goût, que celle de la *Zizanie* ; & pour la déſapprouver, il ne faut que ſe ſouvenir de l'exemple de Saint Paul, qui a quelquefois cité les Payens. Donnoit-il des pierres aux Fideles ?

Le P. Giſbert.

Trouvera-t-on quelque perſonne de bon goût, qui n'approuve Saint Auguſtin lorſqu'il montre que la nature toute ſeule inſpire aux hommes de s'intereſſer les uns pour les autres ? A ce propos il cite Térence, & en rapporte une penſée qui fait toûjours plaiſir à entendre. Car comme un homme dans ce Poëte, s'intereſſe à ce que fait ſon voiſin, & ſur-tout, aux peines qu'il ſe donne ; peu s'en faut que ce voiſin de mauvaiſe humeur ne demande de quoi l'autre ſe mêle ? Du moins lui deman-

Le P. Gisbert.

de-t-il si ses propres occupations lui laissent le loisir de s'informer de ce qui ne le regarde point ! Mais le premier, en homme sage, *Je suis homme, dit-il*, (1) *& comme tel, ce qui regarde les hommes, me regarde.* L'Histoire porte qu'à la réprésentation de la piéce tout le monde applaudit à ce sentiment *. S. Augustin rapporte donc & le mot de Térence, & l'approbation qu'on lui donne, comme une preuve qui montre que l'humanité même naturellement unit ensemble tous les hommes. Quel est l'homme qui pût blâmer dans un Sermon une pareille citation ? ou qui pût dire que le Prédicateur y presente une pierre, au lieu de pain ; ou un serpent, au lieu de poisson ? Le Lecteur doit sentir ici, combien il est à propos qu'un Auteur prenne garde à ce qu'il avance lorsqu'il écrit sur ces matieres, & combien il doit être instruit !

* *Voyez M. le Tourneux, 12 Dimanche après la Pent.*

Voici encore une image qui marque le goût de l'Auteur. Il parle des brillans dans le discours, & de l'amour qu'un Prédicateur a quelquefois soit pour ses propres pensées, soit pour ses expressions, ou pour le tour qu'il leur donne; ce sont des défauts, dont il est à

* *p. 63. 64.*

(1) Homo sum : humani nihil à me alienum puto.

propos de se défaire. Si on s'en défait, comment l'Auteur appelle-t-il cette action ? Il dit que, *selon l'avis du Prophéte, c'est écraser tous ces Petits contre la solidité de la pierre !* On voit à cette expression s'il est lui-même bien en garde contre les choses qu'il condamne, & s'il avoit le goût assez sûr pour faire un Traité du bon goût.

Le P. Gisbert.

Mais peut-être réüssit-il mieux à prendre les mots dans leur sens propre, qu'à les prendre dans le figuré. Pour concevoir de lui cette idée, il ne faut pas en juger par la maniere dont il employe le mot de *rêverie*. Il s'en sert en parlant des Prédicateurs de Paris & de la Cour ; il marque ce que ces Prédicateurs ont de bon ; il les préfére à ceux de Province, parceque ceux-ci, à ce qu'il dit, *semblent ne parler qu'aux sens & à l'imagination, au lieu que ceux-là ne parlent guéres qu'à la raison.* Cette différence n'est pas trop réelle, ni d'un côté, ni d'autre * : mais sans insister sur cela, voyons l'usage qu'il fait du terme dont je parle. *L'uniformité de style*, dit-il, *l'economie du discours, cette grande* REVERIE *qui en est l'ame ; tout cela marque que le Prédicateur n'a rien emprunté, qu'il ne doit son*

p. 15.

* On peut voir là dessus les Réflexions sur l'Eloquence contre M. du Bois & le P. Lamy Benedictin, dont on a parlé ci-devant

Le P. Gilbert.

Ouvrage qu'à la méditation, qu'il en est le Créateur.

Ce mot de *réverie* pris dans le sens qu'il le prend, ne lui est pas échappé par un effet du hazard ; puisqu'il dit ailleurs que le *Prédicateur s'efforce d'échauffer son imagination par une profonde* REVERIE. Et une troisiéme fois, *les Discours*, dit-il, *de la plûpart de nos Prédicateurs sont trop unis, & par là ennuyans. Pourquoi ? C'est qu'ils veulent tirer tout ce qu'ils disent de leur propre fond ; ils veulent que tout soit l'Ouvrage de leur méditation, de leur* REVERIE; *ils veulent créer.*

p. 106.

p. 194.

Tout le Livre n'est point de ce caractére : mais je suis trompé si le style, à parler généralement, y est jamais tel qu'il devroit être ; soit par rapport aux choses, soit par rapport aux personnes. L'Auteur en veut particulierement à des Prédicateurs qui ne parlent qu'aux sens ou qu'à l'imagination seule, ou à la seule raison sans aller au cœur. Ces Prédicateurs tels qu'il les peint, ne me paroissent guéres subsister qu'en idée. De sorte que ses pensées sur cela supposent faux premierement en quelque chose ; secondement, elles ne sont ni bien nettes ni bien suivies. Il semble

p. 7. 8. 9. 10.

Voyez les p. 15. 16. 17. 18. 19. 25. 27. 44. 46. 48. 50. 51. 52. 55. 152. 185. 188. 207.

Le P. Gisbert.

souvent établir en certains lieux, ce qu'il a combattu en d'autres, & surtout tomber lui-même dans les défauts du style, vrais ou faux, qu'il a blamez. C'est ainsi qu'il paroît blâmer d'un côté les *images*, les *passions*, les *portraits*, dont il reconnoît ailleurs la necessité, & dont il se sert même très souvent dans le sens qu'il les condamne *. Il croit pouvoir supposer qu'un Prédicateur qui a l'Art de toucher le cœur, rendra son Auditoire desert ; il croit même dire merveille, d'avancer que *sa solitude, en ce cas, lui fera plus d'honneur que la foule la plus nombreuse.* Je ne conçois pas comment un homme qui écrit de l'Art Oratoire, peut méconnoître jusqu'à ce point, ce qui est capable d'attirer ou d'éloigner les Auditeurs. Peut-on imaginer quelque chose qui donne plus de vogue à un Prédicateur, que le Pathétique, s'il est bien traité ?

p. 51.
* Et dans l'in 4°. p. 21.

Enfin le P. Gisbert fait profession d'avoir puisé sa doctrine dans Saint Augustin : mais il n'en prend pas toujours bien exactement les idées ; & une des pensées de ce Saint Docteur, qu'il a moins prise qu'aucune autre *, est celle

* pag. 192.

Le P. Gisbert.

qui dit, *que c'est ennuyer l'Auditeur* (2), *de lui rebattre ce qu'il sait.* Ma raison d'en juger ainsi, est qu'il ne la pratique point, & que souvent *ce qu'il pourroit dire en trois mots, il le dit en cent.* Ce sont les termes & la pensée de l'Auteur même, lorsqu'il reproche, tout le premier, ce défaut aux Prédicateurs. Car il critique bien des personnes ; ce qui fait croire qu'il ne trouvera pas mauvais que quelqu'un le critique aussi. Cette censure réciproque est entre les Auteurs un droit public qu'on peut exprimer par ce vers d'Horace :

Scimus, & hanc veniam petimúsque damusque vicissim.

Ce qu'on vient de voir ne regarde que la premiere Edition, & telles étoient mes observations lorsque la seconde a paru. Quelle est la nature de cette seconde ? On y voit les mêmes faits ; on y voit les mêmes principes ; on y voit dans les uns & dans les autres les mêmes erreurs ; on y voit les mêmes manieres dans tout l'Ouvrage.

En effet, l'Auteur y donne dabord à

(2) Sicut gratus est, qui cognoscenda enubilat ; sic onerosus est, qui cognita inculcat. *Aug. de Doct. Christ.*

entendre que dans la premiere, *on ne voyoit que l'idée de l'Eloquence de la Chaire*; mais *qu'on en verra l'idée & la pratique dans la seconde*. Et néanmoins j'ai rapporté en propres termes ce qu'il avoit promis de la premiere. *Il n'y a rien*, disoit-il *, *dans ces Réflexions qui ne soit pratique, &c.* Le voilà donc contraire à lui-même. Il n'y a qu'à relire ces dernieres paroles dans la premiere Edition; il les copie dans la seconde *, comme s'il ne les avoit jamais dites que de celle-là.

Le P. Gisbert.

* 1. Edit. p. 1.

* 2. Ed. p. 4.

Il y a un fait tout autrement singulier. Car il avertit ensuite le Lecteur, que s'il daigne jetter les yeux sur la datte de l'Approbation, *il s'appercevra qu'on ne s'est pas trop hâté de faire paroître cet Ouvrage*, mais *qu'on a suivi à la lettre* le précepte d'Horace, qui veut, quand un Ecrit est achevé, qu'on attende neuf ans pour le donner au Public. L'adresse du P. Gisbert est délicate, pour faire concevoir qu'il a longtemps limé son Ouvrage. On pourra penser qu'il dit vrai, si on s'arrête à la seconde Edition qui est de l'année 1715, & par conséquent postérieure de neuf ans à l'Approbation. Mais que pourra-t-on penser, si on prend garde à la pre-

Le P. Gisbert.

miere qui est de l'année 1702, & antérieure de deux ans à la même Approbation ? Jugera-t-on que l'Auteur a observé le précepte d'Horace, sur-tout, si l'on prend garde aussi, que dans sa seconde Edition, il ajoûte de nouvelles fautes à celles qui étoient déja dans la premiere, loin d'avoir employé cet intervalle de temps à la polir ou à la corriger, comme il le donne à entendre ? Parlons sans déguisement. Est-ce véritablement la datte de l'Approbation qu'il a voulu nous faire observer ? Et ne sont-ce pas plutôt les éloges que l'on y donne à son Ouvrage ? Eh bien, nous les verrons, ces éloges, pour le contenter : mais auparavant il faut encore voir, par deux endroits, quel fond on peut faire sur ce qu'il débite.

* 2. Ed. p. 9.

Il nous dit donc premierement que *Démétrius & Périclès ont été deux Orateurs Athéniens ; que le premier n'avoit qu'une extrême douceur, & que le second joignoit à cette douceur une force merveilleuse.* Ayant ainsi bien dit jusques là, il ajoûte qu'*Athénes fut charmée du premier,* mais *Athènes encore jeune & presque naissante, & qu'elle admira l'autre.* Il croit donc que Démétrius est plus ancien que Périclès, & qu'Athénes

n'admira sa grande douceur destituée de force, que parcequ'elle étoit encore jeune & presque naissante, au lieu que cette Ville, selon lui, dans un âge plus avancé, admira la force de Periclès. Et néanmoins c'est justement tout le contraire. Car Athénes admira premierement les foudres de Periclès, qui fut le premier ou le plus ancien des Orateurs Grecs ; & elle fut ensuite charmée de la douceur de Démétrius, que l'on regarde comme le dernier ou le plus jeune de ses Orateurs, qui même par ses manieres fit comme tomber l'Eloquence. Telle est en ceci l'erreur du P. Gisbert. Quelle en a été l'occasion ? C'est qu'encore que Periclès soit le plus ancien, *Athénes néanmoins n'étoit ni jeune ni naissante,* dit Ciceron, lorsqu'il parut ; ce qui fait dire à l'Orateur Romain, *que l'Eloquence a paru tard dans cette Ville.* Voilà la source de l'erreur. Car, à cause que le plus ancien & en même temps le plus fort a paru tard, notre Auteur a cru que le plus jeune & en même temps le plus foible avoit paru plutôt ; & ce que l'on voit que notre Auteur fait ici, on peut s'assûrer qu'il le fait presque partout, c'est-à-dire qu'il broüille & les faits &

Le P. Gisbert.

Le P. Gisbert.

la doctrine, même dans sa seconde Edition.

1. Ed. p. 9. 2. Ed. p. 4.

Une autre erreur de ce Pere, & bien plus grande, est de dire qu'un Sermon qui porte efficacement à la vertu, n'y porte pourtant quelque-fois que par machine; de sorte qu'un Pécheur qui l'a entendu, va se jetter aux pieds du Prêtre, restituë, se réconcilie, se convertit; & ensuite revenu à soi, rougit presque de s'être laissé mener à l'aveugle, & se repent d'avoir bien fait, parcequ'il n'a bien fait que *par machine*.

1. Edit. p. 12. 2. Edit. p. 5.

Pour moi je tiens qu'une si sainte conversion est impossible, à moins que l'Auditeur n'ait été suffisamment instruit; & s'il a été instruit, il n'agit plus par machine. J'ajoûte qu'en matiere de devoirs, rien n'éclaire plus que la pratique. Ainsi, quand un homme s'est porté efficacement à la pieté, loin d'en rougir, la paix de sa conscience acheve de le convaincre qu'il a bien fait. Traiter de *machinal* ce qu'il fait, c'est le traiter indignement. Peut-être, je l'avoüe, ne persévérera-t-il pas : mais est-çe la faute ou du Sermon ou du Prédicateur? C'est celle du Pécheur qui retombe.

On voit l'idée que je me suis formée

Le P. Gisbert.

de l'Ouvrage en question à le considérer par lui-même tant dans la premiere que dans la seconde Edition. Il seroit maintenant à souhaiter de savoir si les Auteurs des Memoires de Trevoux l'avoient examiné, lorsqu'ils nous ont donné l'Auteur comme un grand Maître dont ils font gloire de suivre & les idées & les principes. Pour moi je suis persuadé qu'ils entendent mieux toutes ces matieres que lui.

Mois de Decembre 1713. p. 2096.

A l'égard de l'Approbateur * qui lui donne de très-grands éloges ; le Lecteur doit considerer non seulement s'il avoit bien examiné le Livre pour le loüer comme il fait, mais encore si en le loüant il pratique lui-même ce qu'il y loüe. Pour en juger, voici l'Approbation toute entiere, quelque longue qu'elle soit.

* *M. Bertho Docteur de la Maison & Societé de Sorbone.*

» J'ai lû par ordre de Monseigneur
» le Chancelier cet Ecrit *de l'Eloquen-*
» *ce, &c.* Et il m'a paru ne laisser à
» desirer que l'application des Prédi-
» cateurs à en profiter. L'Auteur ne
» pouvoit former une idée plus juste
» d'un si beau sujet, ni aussi la mettre
» plus parfaitement en œuvre. Tout
» ce qu'il dit est puisé dans le bons sens,
» ses régles sont sures, les modeles

Le P. Gisbert.

» qu'il en donne ſont d'un choix ex-
» quis, ſoit qu'il reprenne ou qu'il
» veüille perfectionner, à peine l'a-
» t-on compris, qu'on eſt déja perſua-
» dé, qu'il n'a dû vouloir, ni repren-
» dre autre choſe. Il ne peut ſouffrir
» qu'à force de fard on gâte le naturel.
» Il veut que tout l'art aille à le rame-
» ner à ſa pureté. Il va toûjours droit
» au but. Il fait tout rouler ſur la fin
» du miniſtére. Entr'autres belles ma-
» ximes qu'il établit & ſolidement &
» agréablement, celle-ci eſt des plus
» certaines, qu'il ne faut pas eſperer
» d'être jamais bon Prédicateur ſans
» être homme de bien, & que celui-ci
» ne ſe remplace point par un exté-
» rieur hypocrite. Il faut en effet que
» le cœur parle au cœur. Il faut aimer
» la verité, pour en inſpirer l'amour;
» & quelque habile qu'on ſoit à con-
» trefaire, on ne réüſſit à faire ſentir
» que ce que l'on ſent ſoi même, &
» comme on le ſent. Enfin l'Auteur
» n'oublie aucune des perfections eſ-
» ſentielles à la Chaire. Il les peint tou-
» tes d'après la raiſon & la Religion
» avec dignité, avec délicateſſe, *&*
» *cœtera*. Cet *& cœtera* eſt de l'Appro-
bateur qui continuë en ces termes.

» Il passe si heureusement d'un caractére à l'autre, que bien loin d'ennuyer par un discours continu *il engage au passage par un nouveau plaisir à continuer.* Puisse-t-il recueillir des fruits dignes de son Ouvrage. Puisse bientôt arriver ce que la sainteté du ministére, ce que le zele des ames demande, que Dieu donne à l'Eloquence sacrée de nos jours, *de se renoncer elle-même, de s'occuper moins à briller, à plaire, d'immoler le beau, le brillant au vrai, au solide;* d'être plus populaire, plus pratique, & en même temps plus sublime, plus majestueuse; & se chargeant moins de fleurs & de parures qui ne sont bonnes qu'à attirer les yeux & les applaudissemens, d'avoir un peu plus de sentimens & d'onction pour toucher & pour convertir. En Sorbone ce 20 Avril 1704.

Le P. Gisbert.

Il ne manque à cette Approbation, pour couronner l'œuvre, que d'y voir approuver les faits ainsi que les principes contenus dans le Livre en question. C'est un plaisir d'y voir une Eloquence qui se renonce bien elle même, & qui préfére le vrai au brillant!

Diſpute ſur l'Eloquence.

DE LA VERITABLE ELOQUENCE.

Ou, *Réfutation des Paradoxes ſur l'Eloquence, avancez par l'Auteur de la Connoiſſance de ſoi-même*, 1703.

Réflexions ſur la Rhétorique, *où l'on répond aux Objections du Pere Lamy Bénédictin*, 1705.

L'Ordre des temps me met ici au nombre de ceux qui ont traité de la Rhétorique. Ai-je dû parler moi-même de mes Ouvrages, ne l'ai-je pas dû, la choſe paroît problématique, puiſqu'il eſt difficile en parlant de ſoi, de garder toute les bienſéances. Cela neanmoins n'eſt pas impoſſible. C'eſt par cette conſideration que je me ſuis déterminé à l'entreprendre, quoique ce ſoit un pas d'autant plus gliſſant, que je reconnois devoir rendre une juſtice exacte à un illuſtre adverſaire, ennemi de la Rhétorique, c'eſt le P. Lamy Bénédictin, contre qui j'ai ſoûtenu une diſpute ſur cette matiere dans les deux Ouvrages dont j'ai mis le titre à la tête

Dispute sur l'Eloquence.

de cet Article. Pour lui rendre cette justice, je garderai les mêmes mesures, que j'ai gardées dans tout ce Recueil de Jugemens ; & j'aurai d'autant moins de peine à le faire, qu'il y a eu entre lui & moi des témoignages d'amitié avant qu'il mourût, indépendemment desquels je ne laisserois pas encore d'honorer sa memoire. Pour quoi n'aurois-je pas ces sentimens ? Sa réputation m'a fait honneur dans cette dispute. C'est un avantage que je cheris, sans m'attribuer la victoire ; ravi de songer, que si on répréséntoit dans un tableau les Antagonistes & les Défenseurs de l'Eloquence, comme on avoit peint à Carthage, les ennemis & les Défenseurs de la Ville de Troye (1).

On m'y verroit aux mains avec les plus vaillans (2).

Une querelle literaire que j'avois avec M. Pourchot ancien Professeur de Philosophie au Collége de Mazarin, me jetta dans celle dont est question avec le P. Lamy. Je combattois cette proposition ci dans la Philosophie du

(1) Videt Iliacâs ex ordine pugnas, &c. *Æn.* 1. v. 460.

(2) Se quoque Principibus permixtum agnovit Achivis. *Æneïd.* 1. v. 492.

Dispute sur l'Eloquence.

Professeur (3), *la connoissance du mouvement des esprits animaux dans chaque passion est d'un grand secours à l'Orateur pour les exciter par le discours.* Cette premiere dispute, comme on le voit par ce qui en faisoit le sujet, à proprement parler n'étoit rien. Mais il ne faut rien pour remuer les esprits, sur-tout dans quelques Philosophes. Il y en a de fort patients; au lieu qu'il y en a qui sont aussi sensibles que les Poëtes (4). La querelle s'échauffa si fort, qu'elle auroit pu fournir un Poëme Epique, aussibien que le Lutrin, si quelque bon Poëte avoit voulu l'entreprendre: & quoique j'en aye marqué au vrai l'origine, je ne veux pas neanmoins en exposer ici tous les effets qui sont allez à des excès extraordinaires. Plûtôt que de les rappeller, ne vaut-il pas mieux que les deux Combattans ayent en eux mêmes quelque legere complaisance, d'avoir fait paroître sur un aussi petit sujet, une Discorde qui seroit

(3) Magnum affert adjumentum, *&c. T.* 3. *pag.* 379, *lig.* 2. *&* 3. *de la* 2. *Edit.* Non est alia affectuum causa quàm spirituum commotio. *Ibid. pag.* 387. *lig.* 23. Ad causas affectum, id est, ad spiritum motus est attendendum. *T.* 4. *p.* 356. *lig.* 27 *&* 28.

(4) Genus irritabile vatum. *Horat.*

presque

presque aussi grande, si on en faisoit une Déesse, que l'est celle d'Homere, qui a, selon le Poëte,

Dispute sur l'Eloquence.

La tête dans les Cieux, & les pieds sur la Terre ?

Les Cieux ici sont M. Pourchot, & c'est moi qui suis la Terre.

Comment le P. Lamy fut-il entraîné dans cette dispute ? Le Philosophe voulut couvrir son sentiment de l'autorité du Religieux, rempart à l'épreuve de tout, selon lui ; & selon moi, facile à forcer de tous côtez. Sur cette idée vraye ou fausse que je m'en étois formée après l'avoir examiné, j'entrepris non seulement d'attaquer la place par l'endroit où le terrible Philosophe se présentoit, c'est-à-dire par ce seul endroit qui regardoit ce qui pouvoit servir à exciter les passions ; mais encore de l'assiéger de toutes parts, résolu de la renverser de fond en comble, j'entends en tout ce qui concernoit la Rhétorique. Pour juger de mon entreprise, il faut entendre Le P. Lamy.

» J'ai regardé, disoit ce Pere *, l'étu-
» de de la Rhétorique & de la Poësie
» comme dangereuse aux solitaires,

* *T. 5. de la Connoiss. de soi-même.*

Dispute sur l'Eloquence.

» comme capable de leur corrompre » l'esprit & le cœur. J'ai toûjours bien » cru qu'on auroit peine à me passer » cette censure. Ces deux Arts ont » trop d'admirateurs pour manquer de » défenseurs. Mais je ne puis parler » des choses que sur les idées que j'en » ai ; & suivant les idées que j'ai de la » Rhétorique ordinaire & de la Poësie, » tout le Parnasse & tous les Colléges » dussent - ils se soulever contre moi, » je ne puis en former un jugement plus » avantagex. «

Voilà le centre de la Place. Elle est élevée, comme l'on voit, sinon jusqu'au Ciel, du moins plus haut que le Mont-Parnasse. Mais sur quoi est-elle appuyée ? Il est constant qu'il y a de vrayes & de fausses idées : *Qui donc vous a garenti les vôtres*, pouvoit-on dire au P. Lamy ?

Sur ce principe, je prétendis lui montrer que ses idées étoient fausses, lui en fournir de meilleures, & établir que la Rhétorique & l'Eloquence ne corrompent point l'esprit & le cœur, ni ne sont capables de les corrompre. Je prétendis aussi lui prouver, qu'en vain il accusoit l'Eloquence de tout gâter dans les Sciences, puisque c'est

une régle de Rhétorique de ne la point mettre à cet usage. Qu'en vain il vouloit paroître restraindre sa thése aux solitaires & à la fausse Eloquence, puisque ses principes l'étendoient à tous les hommes & à l'Eloquence la plus parfaite. En effet, s'il eût parlé de la fausse Eloquence & non de la vraye, se seroit-il attendu qu'elle trouveroit tant de Partisans, ou que quelqu'un la soutiendroit utile aux Solitaires ?

Dispute sur l'Eloquence.

Mais, à le suivre dans ses principes, il fallut lui montrer, que l'Eloquence n'amplifie pas toûjours ; que quand elle le fait selon les régles, elle n'altére point la verité ; qu'au contraire elle la développe & la fortifie ; que c'est à quoi lui servent les idées sensibles, les idées vives & touchantes ; qu'ainsi ces images & ces idées ne gâtent, n'altérent, ne falsifient point la verité ; qu'elles ne rétrécissent point la capacité & l'étenduë de l'intelligence, qu'elles n'affoiblissent point, n'enchaînent point, n'aveuglent point l'esprit, & qu'il en pouvoit juger par ses propres expressions, qui n'étoient qu'images vives & touchantes, ou qu'idées sensibles, sans lesquelles mêmes sa Philosophie n'est plus rien. Je fus obligé

Dispute sur l'Eloquence.

d'ajoûter que les passions qu'on excite par le discours, ne produisent pas non plus comme il le prétendoit, tous ces effets extraordinaires ; que l'Eloquence n'est nuisible ni à la justesse ni au bon goût de l'esprit, ni à la tranquillité qu'on doit demander dans le cœur, ni à sa pureté ; que le P. Lamy ne pouvoit tirer aucun avantage de la doctrine de Platon. Loin de cela, que cette doctrine devoit l'embarrasser dans ses principes ; qu'il appelloit sans fondement l'Eloquence, *l'Art de la Déclamation*, dans le dessein de la rendre méprisable ; que la Poësie n'étoit pas plus criminelle que l'Eloquence ; enfin que l'Harmonie étoit, dans un discours oratoire, une chose très-excellente. Car le Religieux avoit avancé les contradictoires de toutes ces propositions.

J'allai plus loin, & je prétendis montrer d'autres erreurs considérables dans ses Ouvrages. Je mis de ce nombre ces propositions : Que *la Rhetorique est inutile à ceux qui ont de l'acquis dans les sciences, & dont le jugement est formé :* que *l'homme sait naturellement l'art de parler, comme il sait celui de nager, & qu'il ne lui manque qu'une bon-*

nête assurance ; qu'*un homme d'esprit muni de l'amour & de la connoissance de la verité, persuade de son abondance, & que sans cela, ayant toute la connoissance de l'Art, il ne persuaderoit pas.* A ces propositions, j'en ajoûtois beaucoup d'autres, dans lesquelles le P. Lamy ôtant ses veritables traits à l'Eloquence, lui en prêtoit d'étrangers pour la défigurer.

Dispute sur l'Eloquence.

Sur quoi il s'appuyoit le plus, c'étoit sa prétenduë connoissance de l'homme, laquelle lui découvroit en nous deux facultez, *l'intelligence* & *l'imagination*, & en même-temps l'union de l'une & de l'autre. Au grand jour de ces connoissances, il croyoit voir très-clairement qu'un Orateur ne parlant que par images, ne pouvoit porter la verité jusqu'à l'intelligence, ni par elle jusqu'au cœur. En sorte que dans l'Eloquence on ne voit & on n'aime, selon lui, la verité que par l'écorce.

Je soûtenois au contraire, qu'il ne connoissoit point l'homme ; puisqu'il ne voyoit pas que les images sensibles sont très propres à faire concevoir par la pure intelligence les choses purement intelligibles ; ce que neanmoins il auroit dû bien entendre, puisque ne

Dispute sur l'Eloquence.

prétendant parler qu'à l'intelligence, il s'exprimoit toûjours par Métaphores, qui sont principalement ce qu'on appelle *images* en matiere de Rhétorique.

J'achevai cette premiere attaque, en lui prouvant qu'il avoit entrepris de justifier M. du Bois, sans répondre neanmoins, comme il auroit dû dans l'ordre, aux Objections de M. Arnaud; que les sens, l'esprit, les paroles mêmes des deux Ouvrages, du sien & de celui de M. du Bois, avoient ensemble une conformité parfaite, & qu'on ne pouvoit douter que l'un ne fût l'Apologie de l'autre, mais Apologie irréguliere parcequ'ayant eu connoissance des Objections, il n'y répondoit pas.

Voyez ci-devant pag. 340. 341 &c.

Au milieu de tout cela je répandis, ou j'éclaircis les préceptes de l'Art, qui revenoient à mon sujet, & je combattis en même temps la thése de M. Pourchot, tant par des raisons, que par les autoritez de M. Descartes & du P. Malebranche, qu'il m'avoit lui-même opposées, mais qu'assûrément il n'avoit point examinées.

Tel est le fond de mon Ouvrage qui a pour titre *De la veritable Eloquence.*

A l'égard de la forme, je donnai dans une erreur, & l'Adversaire donna dans une autre. Comme il blâmoit si fort l'Eloquence, je ne songeai qu'à fortifier mes moyens, sans les polir : Et l'Adversaire le blâmant par cet endroit, rétablissoit ce qu'il combattoit, qui est, qu'*avec la connoissance de la matiere que l'on traite, & avec l'attachement qu'on peut y avoir, il y a encore l'Art de la traiter, trés différent de la Dialectique ; que cet Art donne des graces au discours, qui ne viennent point si on ne les cherche*, comme le Religieux paroissoit lui-même les chercher avec excès, dans le temps qu'il les décrioit.

C'est ce que font bien des gens qui blâment d'ailleurs l'Art Oratoire ; parcequ'ils le blâment ou par politique, comme faisoit à Rome l'Orateur Antoine : ou par vanité, comme faisoit Platon à Athénes : & cela, afin de donner à entendre, que ce qu'ils ont d'éloquence, ils le tiennent de la force de leur genie. La conduite de Saint Augustin est plus loüable ; il faisoit profession de vouloir être éloquent, quand les matieres le meritoient. Démosthène & Ciceron avant Saint Augustin,

Dispute sur l'Eloquence.

avoient eu la même ſincerité. Elle eſt plus digne de la ſimplicé chrêtienne, que la conduite de Platon ou d'Antoine.

Mon Traité de la veritable Eloqu n·ce n'a donc pas la politeſſe que ce titre auroit merité, & que je pouvois lui donner ſi j'en avois pris la peine, comme je la lui donnerois ſi j'avois à recommencer. Quoiqu'après tout, un ſtyle qui n'eſt pas ſi orné, vaut bien encore celui qui l'eſt trop. Cet Ouvrage neanmoins n'eſt pas ſi mauvais que M. Pourchot l'a voulu dire. Il a avancé * *qu'il n'entendoit rien, & même qu'il ne vouloit rien entendre à l'Art, tel que je le répréſente* dans mon Livre. Ne dois-je pas craindre qu'on ne m'accuſe de vanité ſi je crois ſavoir mieux que lui ce qui eſt de ma profeſſion ? Cela me fait ſouvenir d'une choſe arrivée à feu M. Deſpreaux. Un Seigneur de la Cour lui montra un jour des vers de je ne ſai quel Poëte, & lui en demanda ſon ſentiment; difficile qu'il étoit comme l'on ſait, ſur la matiere, il répondit que les vers ne valoient pas grande choſe. *Madame la Dauphine*, dit le Seigneur, *les a pourtant trouvé bons. Madame la Dauphine*, repliqua M.

* *Dans un libelle qui a pour titre.* Defenſe du ſentiment d'un Philoſophe contre un Rheteur. *pag.* 42.

Despreaux, *est une très grande Princesse : mais je veux être pendu si elle s'entend en Poësie comme moi.* Le Roi & la Princesse qui le sçûrent, en rirent agréablement, & dirent que M. Despreaux ne risquoit rien.

Dispute sur l'Eloquence.

Je n'acquiesce donc pas à la censure du Philosophe, encore moins à celle d'un autre Partisan du P. Lamy. C'étoit un des Auteurs du Journal de Paris, du nombre des Approbateurs des Livres, mort depuis environ quatorze ou quinze ans, que je ne nomme pas par considération pour son fils, jeune homme qui se porte au bien, qui a été mon disciple depuis la mort de son pere, & que sa bonne conduite m'a fait aimer comme mon fils.

Cet Auteur soûtint dans le Journal que le P. Lamy avoit raison, & prétendit appuyer les propositions de mon Adversaire, par l'autorité de Petrone, comme si nous enseignions, ou comme si nous défendions l'Eloquence que Petrone paroît blâmer. Et ce qu'il y avoit de plus mauvais, il ne rapportoit point fidelement les passages sur lesquels il vouloit établir ce qu'il avançoit. Il prétendoit mal-à propos que Petrone n'approuvoit pas qu'on eût ré-

Dispute sur l'Eloquence.

duit la Rhétorique en Art ; & il lui faisoit dire avec encore moins de fondement, que Platon & Démosthène n'avoient jamais appris la Rhétorique ; enfin on ne voyoit en ce qu'il disoit, que des défauts d'exactitude. Ce que je ne manquai pas de relever en répliquant à la Réponse * que M. Pourchot m'avoit faite sur l'Article qui le regardoit.

* *Cette Réponse de M. Pourchot a pour titre.* Lettre d'un Juriste à l'Auteur du Livre de la véritable Eloquence. *Et ma Replique a pour titre.* Réponse à la Lettre d'un Juriste.

Les choses étoient en cet état, lorsqu'au bout de dix-huit mois, le Pere Lamy que je croyois tenir assiegé de toutes parts, comme j'ai dit, fit sur moi une sortie très-vigoureuse. Aussi déployai-je toutes mes forces à le repousser.

Ce Pere avoit avancé que *ses sentimens sur la Rhétorique ne pouvoient paroître paradoxes, qu'à ceux qui ne connoissant pas assez l'homme, ne distinguoient nullement entre penser & penser, c'est-à-dire entre l'imagination & l'intelligence.* Je lui avois répondu que *c'étoit lui-même qui ne connoissoit pas assez l'homme*, & *que c'étoit la source de ses erreurs.* Comme il avoit composé cinq gros Volumes sur la connoissance de soi-même, il fut sensible à ce reproche, & il y parut par sa Réponse.

Dispute sur l'Eloquence.

Il y déclare d'abord qu'*il ne veut pas ſe meſurer avec moi, à cauſe de la trop grande diſtance de ſes principes aux miens*; ailleurs, contre toute raiſon, il me donne *un démenti* en propres termes, & ſi je ne ſuis pas, ſelon lui, un homme de ténébres, *je ſuis* du moins *dans une ténébreuſe diſpoſition, qui me fait tirer des conſéquences à la Rhétoricienne; je raiſonne extravagamment, je ſai donner du travers à tout ce que je touche, je ſuis un pauvre homme.* En un mot le titre ſeul de ſa Réponſe doit faire juger de l'idée qu'il voulut donner & de moi & de mon Ouvrage. Il l'intitula *la Rhétorique de College trahie par ſon Apologiſte.*

Il me fallut répliquer, mais ſans imiter aucunement ni ſon titre, ni ſes manieres; parceque tout ne ſied pas à tout le monde. Je lui répondis en quatre Lettres. Dans la premiere, j'entrepris de faire voir que *l'Eloquence n'eſt à proprement parler que la raiſon même, quand elle ſait ſe faire entendre aux hommes, & ſe mettre dans un beau jour pour ſe faire ſentir & aimer*; & je prétendis démontrer que *c'étoit cette raiſon que le P. Lamy combattoit.* Je donnai enſuite la ſeconde, où je n'oubliai rien

Dispute sur l'Eloquence.

pour presenter *une idée claire, nette & distincte de la fausse Eloquence,* & je prétendis *en montrer des exemples dans les Ouvrages du P. Lamy.* Enfin je mis au jour tout à la fois la troisiéme & la quatriéme. Dans la troisiéme je fis entrer tout ce que je pouvois dire de plus beau *sur les images sensibles* que l'Eloquence employe, & qui sont ce qu'elle a de plus merveilleux : Et j'opposai celles que l'Art prescrit, à celles que le P. Lamy met en usage dans ses Livres ; pour montrer la différence d'un homme qui suit les régles & d'un autre qui ne les suit pas. Dans la quatriéme je parlai *des Passions* qui sont la force victorieuse de l'Eloquence ; j'en donnai l'Art, & en même temps je fis remarquer comment le Religieux se passionnoit pour nous défendre l'usage de ce moyen de persuader, le seul presque, selon moi, dont il se servoit.

En tout cela j'eus toujours devant les yeux une chose que j'avois lûë dans Ciceron, & je tâchai d'en exécuter l'idée dans mon Ouvrage, comme la plus convenable à toutes les circonstances où je me trouvois. » Vous me parlez de » l'Ironie, dit Ciceron (5), cette figu-

(5) Ego ironiam illam quam in Socrate di-

» re si familiere à Socrate, & dont ce » Philosophe se sert partout dans les » écrits de Platon, de Xenophon & » d'Eschine ! J'y trouve beaucoup de » charmes, & beaucoup d'élegance. » Oüi certes, il y a de l'habileté, il y » a de l'agrément, quand il s'agit, dans » une dispute, de savoir qui a plus de » raison, de convenir qu'on n'en a » point, & de la ceder toute à ceux qui » se l'attribuent. C'est ainsi que Socra- » te, dans Platon, éleve jusqu'au ciel » par ses loüanges Protagore, Prodi- » cus, Gorgias, & fait semblant de ne » rien savoir. Certainement en cela ce » Philosophe a bonne grace ; & je ne » suis point de l'avis d'Epicure qui y » trouve à redire «. Voilà, dis-je, précisément l'idée que j'ai voulu exécuter

Dispute sur l'Eloquence.

cunt fuisse, quâ ille in Platonis, & Xenophontis & Æschinis libris utitur, facetam & elegantem puto. Est enim & minimè inepti hominis, & ejusdem etiam faceti, cum de Sapientia disceptetur, hanc sibi ipsum detrahere, eis tribuere illudentem, qui eam sibi arrogant : ut apud Platonem Socrates in cælum effert laudibus Protagoram, Hippiam, Prodicum, Gorgiam, cæteros, se autem omnium inscium fingit & rudem. Decet hoc nescio quomodo illum ; nec Epicuro qui id reprehendit, assentior. *Cic. de Clar. Orat. n.* 292.

Dispute sur l'Eloquence.

dans mes quatre Lettres, & c'est pour cela que l'Ironie y est fréquente.

Il fut parlé de ma premiere Lettre dans le Journal de Paris du 14 Septembre 1705, & il me parut que si une main mal-veillante n'avoit pas fait tout l'article qui me regardoit, du moins elle y avoit touché. J'en fis quelques plaintes legeres dans la seconde; & dans l'extrait qu'on en fit, j'eus lieu d'être plus content de l'équité qu'on avoit pour moi.

On n'a point parlé dans le Journal de Paris, ni de la troisiéme, ni de la quatriéme, par des raisons que je ne puis publier, parcequ'elles ne sont imprimées nulle part. C'est tout dire, un de mes adversaires par ses intrigues, a procuré cette omission, parcequ'il est plus habile en pareilles négotiations, qu'en matiere de Rhétorique.

Voilà les deux Ouvrages dont la suite naturelle de celui-ci m'a obligé de rendre compte. Si le Public me sait quelque gré de ce Recueil de Jugemens des Savans, c'est ma dispute qui m'a mis en état de le composer, sans cela je n'y aurois jamais pensé. Il faut quelque chose qui anime les gens de Lettres: Et si leurs querelles sont une espece de

mal, parcequ'elles sont une espece d'incendie, on en peut dire ce qu'Ovide a dit de l'incendie excité par Phaëton: Que *ce mal même a son avantage*, & jette du jour sur des matieres importantes, ou qu'on n'avoit pas encore éclaircies, ou qu'on avoit oubliées.

Dispute sur l'Eloquence.

Incendia lumen.
Præbebant, aliquisque malo fuit usus in illo.

Ovid. Metam. 2. v. 331.

Je ne doute point que ce ne fût la vûe d'un grand Homme, aujourd'hui le premier Magistrat de France, lorsque me trouvant ferme dans mes principes, & point du tout d'humeur ni à les retracter, parceque je les croyois vrais; ni à les retirer des mains de mes Disciples, parceque je les leur croyois utiles; il me fit l'honneur de me dire en propres termes: *Qu'il me savoit bon gré d'agir avec autant de dignité que je faisois*, & ajoûta pour m'encourager, qu'il ne me tiendroit quitte, que quand j'aurois donné à la matiere de ma dispute, toute l'étenduë dont je la croyois capable. C'est un honneur, ce sont des termes que je n'ai point oubliez, & que je n'oublierai jamais. Que fit-il, après tout, en approuvant ma conduite dans les petites choses de ma profession, sinon, de me découvrir alors en parti-

Dispute sur l'Eloquence.

culier quelle étoit, dans les fonctions de sa charge, la disposition & la grandeur de son ame? grandeur, qu'il a montrée ensuite avec tant d'éclat aux yeux de toute la Terre dans les affaires les plus importantes!

Je dois observer en finissant cet article, que ma querelle avec le P. Lamy en est demeurée à mes Réflexions sur la Rhétorique, comprises en quatre Lettres, & que ce Pere en signe d'amitié & d'estime, sans me répliquer davantage, me fit present d'un Livre*, qu'il avoit composé depuis. Je lui ferois, en revanche volontiers present de ces Recueils de Jugemens, s'il vivoit encore. Je le voudrois de tout mon cœur; afin que notre dispute finissant comme a fini celle de M. Perrault & de M. Despreaux, finît aussi comme le combat d'Hector & de Menelas dans Homere.

* *Il a pour titre* Lettres Théologiques & Morales. *Ce fut M. Varignon son ami & le mien qui me le donna de sa part; c'est le célèbre Professeur de Mathématique connu & estimé pour son merite dans toutes les parties du monde.*

Clarmond ou Rudiger.

ADOLPHI CLARMUNDI

EXERCITATIO HISTORICO-CRITICA.

De præcipuis Topicorum Explanatoribus cùm antiquis, tùm recentibus, cui ipsorum elogia vitæque in fine adjectæ sunt.

C'eſt-à-dire. *Hiſtoire Critique des principaux Auteurs qui ont traité des Topiques ; à la fin de laquelle on a ajoûté leurs éloges & leurs vies.* Par Adolphe Clarmond. *A Leipſic* 1708.

L'Auteur de l'Hiſtoire Critique des principaux Auteurs qui ont traité des Topiques ſe dit *Adolphe Clarmond:* mais ce nom eſt un voile dont il ſe couvre. Son veritable nom eſt Jean-Chriſtophe Rudiger, qui a fait en Allemand les vies des Savans illuſtres, & autres Ouvrages qui concernent l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. Je dois cette découverte & la connoiſſance du Livre en queſtion, ainſi que celle de pluſieurs autres, à M. Hobé Regent de Troiſiéme au Collége de la Marche, Homme qui a autant de Politeſſe que de ſcience ; & autant de droiture pour la vie,

Clarmond ou Rudiger.

que de bon goût pour les Lettres. J'ai déja eu occasion de parler de lui dans mon second volume.

M. Rudiger a fait en abregé, sur les principaux Auteurs qui ont traité des Topiques, ce que je fais un peu plus au long sur ceux qui ont traité de la Rhétorique, dont les Topiques font partie, comme je l'ai expliqué en parlant de Ciceron. Il rapporte donc ce que les Savans en ont dit, & il en donne aussi son jugement; ce qui fait comme la premiere partie de son Ouvrage. Il touche aussi quelques particularitez de leurs vies; ce qui fait la seconde Partie. Par ce moyen ils paroissent, pour ainsi dire, deux fois sur la Scéne: premierement pour raison de leurs Ouvrages; en second lieu, pour ce qui regarde leurs personnes; deux choses que je n'ai pas jugé à propos de séparer dans mon Recueil, lorsqu'il y a eu lieu de toucher l'une & l'autre; outre que je n'ai eu proprement en vûe que ce qui concerne les Ouvrages de mes Auteurs. Mais les motifs qui m'ont porté à mon travail, ont aussi porté M. Rudiger à entreprendre le sien. Il a consideré* & le choix qu'il faut faire entre les Auteurs, lorsqu'on veut

* *Præf. p. 2.*

Ibid. p. 3.

* *Ib. p. 2.*

s'instruire ; & l'utilité de la matiere qu'ils ont traitée. Car, au lieu que beaucoup de gens regardent la doctrine des Topiques comme inutile, épineuse, désagréable ; lui au contraire y trouve des charmes (1) ; il y trouve du merveilleux, même pour ceux qui n'ont aucune teinture des Lettres ; enfin, il y trouve des grands avantages, en beaucoup d'occasions, pour les études. C'est l'idée qu'il nous en donne, & dans sa Préface en propres termes, & encore assez clairement dans le reste de l'Ouvrage, lequel est très-court en toutes ses parties, & ne contient guéres plus de trois feüilles d'impression d'un petit *in-8°*.

Clarmond ou Rudiger.

Cette brieveté ne doit surprendre personne ; l'Auteur indique plûtôt les sources, qu'il ne s'y donne la peine d'y puiser ; en quoi certes je le trouve très-raisonnable. Qu'auroit-il pu en extraire ? Quelques argumens tout au plus, tirez ou du lieu qu'on appelle *la cause*, ou de celui qu'on appelle *l'effet*, ou de

(1 Inter omnes constat quòd doctrina Topica plerisque literarum studiis conducat, verum facilémque inveniendi modum tradat, suavitate sua mulceat, & omnes etiam literarum expertes in admirationem rapiat. *Ibid. p.* 1. 2.

Clarmond ou Rudiger.

quelque autre, ce qui ne peut jamais avoir beaucoup d'agrément. C'eſt par une ſemblable conſidération, que je ne puis rien extraire de ſon Livre, puiſqu'il n'eſt composé que de jugemens bons à rapporter ſur les Auteurs dont il parle, & qui n'entrent point dans celui-ci, excepté quelques-uns ſur leſquels il ne dit preſque rien, que ce que j'en dis, & qu'il a puiſé dans les mêmes ſources.

Il ſuffit donc de dire deux choſes, l'une eſt, que cet Auteur eſtime tous ceux qui ont traité les Topiques avec ſoin & étenduë, ſoit qu'ils l'ayent fait dans le cours d'une Rhétorique, ſoit qu'ils l'ayent fait dans quelque Ouvrage composé exprès, pour ne contenir que cette matiere : au lieu qu'il n'eſt point du tout content de ceux qui en ont parlé legerement, ſoit par mépris, ſoit par pareſſe. Dans la premiere claſſe il met Ciceron, & il le place même avant Ariſtote ; il y met Gerard Jean Voſſius, Agricola, Ramus, le Pere Cauſſin, le P. Pajot, le P. du Cygne, Jean Hubner, &c. Dans la ſeconde il met Quintilien, Dreſſerus, l'Auteur de l'Art de penſer, &c.

La ſeconde choſe que j'ai à dire, re-

garde l'utilité des Topiques, sur quoi je suis un peu éloigné du sentiment de l'Auteur. Je crois cette doctrine ou de nul usage ou très peu utile, persuadé que la fécondité de l'Orateur dépend, non de la connoissance des Topiques, mais de la science des matieres, & du soin de s'instruire des circonstances : De la connoissance des matieres, pour ce qui concerne les questions ; du soin de s'instruire des circonstances, pour ce qui regarde les faits. Elle dépend aussi de la bonté de l'esprit, qui sur les unes & sur les autres sait faire ses réflexions. Enfin elle dépend de la peine qu'il se donne de méditer son sujet dans l'occasion. Et voilà ce qu'après tout nous recommandent les plus grands Maîtres, mêmes ceux que M. Rudiger loüe le plus, entre autres Ciceron, comme je l'ai observé en parlant de ses Topiques ; & Aristote pareillement, ainsi que je l'ai remarqué soit en parlant de ce Philosophe, soit en parlant d'Hermogéne. Peut-être pourrois-je sur cela prendre aussi M. Rudiger par lui même en quelques articles, ou le trouver en erreur (Eh ! quel est l'Auteur qui ne s'y trouve pas en quelque chose ?) Il y est peut-

Clarmond ou Rudiger.

Clermond ou Rudiger.

être sur Ciceron, sur le P. Pajot, sur l'Auteur nommé Thilon. Mais il n'y a rien en tout cela qui merite tant d'attention. Il vaut mieux dire à l'égard de la personne même de M. Rudiger, qu'il est habile, modeste, judicieux, ami de l'avancement des Lettres & des Sciences. Pour ce qui est des Topiques, il faut dire que c'est une doctrine séduisante. Car comme on ne rencontre point de preuve dans les Orateurs, qui ne se rapporte aux Topiques lorsqu'on l'a trouvée, on est porté à croire que c'est par leur moyen qu'on trouve les preuves. Mais c'est une erreur. Rien n'est plus capable de rallentir le beau feu de l'esprit qui trouve les preuves & les tourne de la maniere qu'il faut, que le recours qu'on a aux Topiques. Je veux appuyer, par exemple, avec Horace, ce qu'a dit ce Poëte. *Fuyez ceux qui sont curieux* (2) : Iraije, pour en venir à bout, parcourir seize ou tant de notions générales qu'on appelle *lieux de Rhétorique*, pour voir si quelqu'une me fournira ce que je cherche ? Ou si je ne m'attacherai qu'à considérer mon sujet pour y trouver

(2) Percunctatorem fugito, *Horat. Epist.* 18. *lib.* 1.

que *ces hommes si curieux sont* (3) *à coup sûr des babillards*, ce qui est la raison précise de les fuïr? Et si j'avance avec le même Poëte, Clarmond ou Rudiger.

Soyez court & précis dans vos enseignemens (4).

N'est-ce point encore par la considération de la brieveté & de la longueur, que je trouverai moyen d'ajoûter,

Afin qu'on les conçoive & retienne aisément (5).

C'est donc par la considération de l'idée particuliere, qu'on découvre les raisons, c'est-à-dire par la considération du sujet; & non par la considération des notions génerales qui sont les lieux de Rhétorique.

(3) Nam garrulus idem est. *Ibid.*

(4) Quidquid præcipies esto brevis. *Horat. de Arte.*

(5) ... ut citò dicta percipiant animi dociles, teneantque fideles. *Ibid.*

Anonyme.

MAXIMES SUR LE MINISTERE DE LA CHAIRE

Par *M****. *P. D. L. O.* 1711.

EXcepté les Dialogues de M. l'Archevêque de Cambray, dont je parlerai dans l'Article après celui-ci, l'Ouvrage le plus récent qui ſoit venu à ma connoiſſance touchant la matiere que je traite *, ſont les *Maximes ſur le Miniſtére de la Chaire*, Ouvrage d'un homme Apoſtolique, qui a vieilli dans l'emploi, & qui eſt auſſi reſpectable par ſa vertu & ſon bon eſprit, que par ſes manieres, ſoit dans ſon Livre, ſoit dans le commerce de la vie.

* *Car pour le Livre du P. Gisbert je le regarde comme étant de 1702. & non de 1715.*

Son deſſein, à ce qu'il dit *, *n'a pas été d'encherir ſur ceux qui ont déja donné des régles* aux Miniſtres de la parole. C'eſt la ſageſſe, c'eſt la modeſtie qui parle. Il y a deux choſes à conſidérer dans l'Eloquence de la Chaire: ce qu'elle a de propre, & ce qu'elle a de commun. Tant qu'on la conſidérera par ce dernier endroit, tous les gens ſages

* *Dans l'Avertiſſ. p. 1.*

sages, parleront comme a fait l'Auteur; puisqu'en effet on ne dira jamais rien de meilleur, que ce qu'ont dit les premiers Maîtres. Mais si l'on considére les régles de l'Art dans l'application qu'il en faut faire aux lieux Saints, aux temps destinez pour cela, aux matieres que l'on y traite; alors il y a, & des routes à suivre, & des défauts à éviter, dont l'homme de Dieu, qui a l'experience, est seul capable de nous avertir; de telle sorte qu'il peut encherir sur les autres. Mais rien ne sied mieux que la modestie. Elle fait encore dire à l'Auteur* qu'*il a voulu seulement resserrer les régles pour les rendre plus vives & plus aisées*. C'est pour cela qu'il les donne sous le nom de *Maximes**. Dans cette vûe il examine le Prédicateur & tous les talens qui le perfectionnent; il examine le Sermon & les parties qui le composent.

Anonyme.

* Ib. p. 2.

Ibid p. 1.

Qu'est-ce qu'un Prédicateur, selon lui? C'est un Orateur qui a mission de ses Supérieurs pour annoncer l'Evangile; qui s'est préparé à cette mission par l'étude, par la priére, & par la mortification; qui l'a attenduë sans empressement; qui l'a reçûe avec obeïssance; qui la remplit avec fide-

Anonyme.

lité ; qui l'exerce ſans jalouſie, ſans baſſe défiance, ſans vanité, ſans ambition ; enfin qui en conſerve la grace avec une attention particuliere.

Dans la voye extraordinaire, la miſſion opere, malgré les empêchemens naturels : car ou elle les fait diſparoître, ou elle les tourne à bien. Dans la voye commune, les talens ne donnent point la miſſion ; mais ils la ſoutiennent. Combien n'en faut-il pas aux Prédicateurs ? La pieté & le zéle ſont les principaux, il y faut joindre l'eſprit, le bon ſens, la ſcience, la memoire, la voix, le geſte, la répréſentation, toutes les parties qui compoſent l'homme éloquent. C'eſt donc ici principalement & par excellence *l'homme de bien qui ſait parler* (1).

L'eſprit que l'Auteur demande, eſt un eſprit dialectique, ou géométrique, ſi l'on veut. Il le deſire propre à pénétrer la doctrine de l'Evangile, à en développer les parties, à les choiſir, à les ranger, à les établir, à les traiter d'une maniere convenable. Rien n'eſt plus juſte. C'eſt ici, ou jamais, qu'eſt de ſaiſon cette exactitude rigoureuſe qu'un grand homme * demandoit dans

* *Platir.*

(1) Vir bonus dicendi peritus. *Quintil. ex Catone.*

l'Eloquence, ſur-tout lorſqu'il ne s'agit que d'inſtruire. L'eſprit du Prédicateur doit ſavoir encore ſe tenir lui-même dans ſon caractére, renfermer tout ce qu'il dit dans de juſtes bornes; y éviter la baſſeſſe, l'affectation de plaire, les faux brillans, la préſomption; obſerver toutes les bienſeances; ſupporter les fatigues de l'étude, de la compoſition, de l'action.

Anonyme.

Sa ſcience, c'eſt l'Evangile, la Tradition, les Peres; en deux mots, la Foi & la Morale. Il n'eſt guéres temps d'étudier lorſqu'il eſt néceſſaire de parler. Il faut étudier d'avance, & ſe ſervir de ſes lumieres dans le temps, ſans oſtentation, ſans ſubtilité. L'érudition puiſée dans de bonnes ſources, doit être ménagée avec prudence. Les hautes connoiſſances ſuppoſent celle de la langue, celle des humanitez, celle du monde, ou du cœur humain. Les ſpéculations Métaphyſiques ne ſont pas de l'uſage du Prédicateur. S'il ſait les Syſtêmes de Phyſique, c'eſt, dit-on, pour avoir droit de les négliger. L'Ecriture eſt un fond riche en choſes, en tours, en principes, en raiſonnemens, en ornemens, en tout.

Que peut-on dire des Mœurs de

Anonyme.

l'Orateur ſacré, ſi-non que ſa vertu doit être plus abondante? qu'elle doit par ſa bonne odeur, & préparer la perſuaſion avant le Sermon, & la confirmer encore après? qu'elle l'opére pendant le Sermon même, parcequ'elle ſe peint dans le diſcours, & qu'elle y répand l'onction? Elle dépend de l'intention. Ce qui la nourrit, c'eſt la priere; ce qui la conſerve, c'eſt la fuite du monde, l'étude, l'exercice des bonnes œuvres. Pleine de courage, elle a ſes hardieſſes: amie de la prudence, elle a ſes ménagemens. Elle prie pour le Peuple; elle parle pour Dieu.

Il ſeroit à ſouhaiter que le Miniſtre de la parole, ſans apprendre rien par memoire, ne parlât que de l'abondance du cœur. Mais où eſt l'homme qui puiſſe par cette voye remplir dignement le miniſtére! Le ſoin de compoſer & d'apprendre retranche bien des défauts; l'action aiſée cache un grand nombre de ceux qui reſtent. Que nous dit-on de meilleur, tant ſur l'Action, que ſur la Memoire? qu'*il faut les exercer*. L'Action comprend l'air, le geſte, la voix. On reduit en maximes pour la Chaire, les préceptes généraux qui regardent ces parties de l'Eloquence.

On fait un Chapitre exprès touchant *la véhémence*, parcequ'il eſt important que le Prédicateur ne ſoit point froid : mais auſſi avertit-on que la véhémence a ſes bornes, & qu'il ne faut l'employer que lorſque le ſujet le demande. Voilà déja la premiere partie du Livre ; elle regarde le Prédicateur & les talens qui le perfectionnent. Voyons maintenant la ſeconde, où il s'agit du Sermon & des parties qui le compoſent. Anonyme.

L'Orateur ſacré doit ſavoir quelles matieres il lui appartient de traiter, & par conſéquent les divers ſujets de ſermon. Ce ſont les Myſteres, les Panégyriques, la Morale. Il doit ſavoir pareillement les diverſes formes qu'il peut donner à ſes diſcours. Il peut les faire en Homelie, en maniere de controverſe, en Dialogues ; il peut les rendre plus réguliers. Il doit avoir une idée des occaſions qu'il a de parler. Ce ſont les inſtructions ou les Sermons ordinaires, les Vêtures, les Profeſſions, les Oraiſons Funébres. On montre comment dans l'étenduë de la Prédication on peut faire uſage des préceptes que la Rhétorique donne & ſur les trois genres de cauſes, & ſur les ſtyles.

Anonyme.

Le ſtyle ſimple convient à l'Homelie ; on n'y fait preſque que paraphraſer l'Ecriture ; on y change quelquefois d'inſtruction à chaque verſet ; on y peut garder l'unité ; il y a des matieres plus propres que d'autres à cette forme de diſcours.

L'Auteur a ſoin de propoſer ces matieres, ainſi que celles des diſcours moraux. Il montre l'uſage & les qualitez des Dialogues, ou des inſtructions qui ſe font par conférences. L'article qui regarde la maniere de prêcher les Myſtéres, eſt fort ſenſé ; celui du Panégyrique a ſon merite ; c'eſt l'idée qu'il faut auſſi avoir des Réflexions ſur les Vêtures, ſur les Profeſſions, ſur les Controverſes, ſur les Oraiſons Funébres. On trouve par tout des maximes dignes de la Religion.

Le Texte a ſes préceptes, auſſibien que l'Exorde qui le ſuit. La grande régle pour le premier, eſt qu'il ſoit pris dans le ſens propre, plûtôt que dans le figuré ; qu'il renferme le ſujet, & mêmes ſes parties, s'il eſt poſſible ; que la Traduction en ſoit fidéle & ſuccincte. Il a été un temps qu'on faiſoit deux Exordes, on ſe contente d'un aujourd'hui. On veut qu'il ſoit court, qu'il

méne au but, qu'il montre le ſujet par les endroits les plus intéreſſans, qu'il explique le texte, ou qu'il en faſſe l'application. Une verité, une penſée ſemble y ſuffire. Il doit être travaillé, ſans être trop brillant ; faire eſtimer le ſujet, ſans le vanter. Anonyme.

L'Auteur parle des complimens qu'on inſére dans un Sermon ; & quelques régles qu'on y garde pour les rendre ſupportables, il ſe range du côté des Auditeurs qui les condamnent, parcequ'ils ne conviennent pas à la Chaire, ſoit que les loüanges ſoient bien fondées, ſoit qu'elles ne le ſoient pas. Comment aprés cela conviendroit-il au Prédicateur de ſe loüer lui-même ? Il ne lui convient, ce qui eſt bien plus, ni de ſe plaindre, ni de ſe juſtifier, quoiqu'il ſoit obligé d'expliquer ce qui auroit été mal reçu.

La diviſion inconnuë aux Anciens eſt devenuë indiſpenſable, excepté dans l'Homelie. On peut lui donner différens tours ; mais la rebattre par des ſynonymes, c'eſt une puerilité. L'Auteur donne des lumieres pour la faciliter. Dans les diſcours de Morale, la neceſſité d'acquerir certaines vertus, ou de fuir certains vices ; les moyens

Anonyme.

d'y réüssir ; les marques du progrès ; les prétextes qu'on oppose, sont les divisions ordinaires. Dans les Panégyriques, elles se tirent des différentes vertus, ou des divers états du Saint qu'il s'agit de loüer ; dans les Mystéres, l'Esprit & la Lettre, les desseins de Dieu & la correspondance des hommes, les vertus qui y éclatent, les vices opposez, les fruits qu'on peut en recueillir entrent dans les divisions. Il est à souhaiter que le premier membre serve comme de degré pour arriver au second.

Le choix, l'ordre, l'enchaînement, la convenance des parties, la juste mesure du tout font la beauté du discours. Les Transitions n'y doivent pas être si marquées. Il faut ne prendre pour principe que ce qui est constant. C'est où paroit la justesse, l'équité, la modération. Les preuves ne doivent point garder la forme qui convient à l'Ecole. L'avis est necessaire, à cause de la Théologie d'où l'on passe à la Prédication. Il faut y éviter la sécheresse, & l'extrêmité opposée qui consiste en mauvaises amplifications, en figures forcées, en pointes, en jeux de mots.

On cite peu, quand on ne cite que

Anonyme.

par néceſſité ou par modeſtie, ou pour faire un agrément, puiſque les Citations font rarement la beauté de l'Eloquence ; elles en font quelquefois la force ; & quelquefois elles montrent la modeſtie, en faiſant honneur aux ſources où l'Orateur a puiſé. Dans le cours ordinaire un homme habile prend plûtôt la doctrine & les raiſons des Peres, que leurs termes.

Si dans tous les Ouvrages les penſées doivent être vrayes, ſolides, naturelles, comment en ſouffriroit-on d'autres dans la Prédication de l'Evangile ? Tout doit y être digne des Autels. Le grand art c'eſt de toucher, on le fait par les mouvemens qu'on nomme vulgairement Paſſions. L'Ange de paix y a beſoin de prudence. Il ne doit être ni malin, ni mordant. Il évite le ſcandale ; c'en ſeroit un, que de jetter des ſemences de ſédition.

Comme le miniſtére de la Chaire ſanctifie toute l'Eloquence, il ſanctifie les figures. La Religion s'en accommode quand elles ſont conformes au bon ſens. Il en faut dire autant des exemples, des ſimilitudes, de tout ce qu'on peut comprendre ſous les ſimilitudes & les exemples, comme ſont

Anonyme.

les paraboles, les fictions, les suppositions ou les hypotheses.

On traite de l'Elegance avant que de traiter du style ; elle y est comprise ; cela n'est pas de conséquence, non plus que l'étenduë plus grande que d'ordinaire, qu'on donne à ce terme La principale qualité du style c'est la clarté. Les autres caractéres sont aussi d'un trés grand usage, quand on les employe à propos. Il faut varier.

Trois choses ont cours dans les Sermons, les détails, les prétextes, les portraits. Qu'est-ce qu'un détail ! L'application d'un principe de pratique. On aimoit mieux autrefois une longue explication des principes ; on aime mieux un long détail. On va à l'usage. Il faut éviter dans les détails, de rendre le vice aimable par les peintures qu'on en fait, ou de rendre la censure odieuse, en attaquant les particuliers. Il vaut mieux proposer les moyens ou de fuir le vice ou de pratiquer la vertu. Les retours à l'Ecriture Sainte, les Réflexions rendent les détails plus beaux.

Attaquer & combattre les prétextes, est une des adresses les plus communes, les plus vives & les plus utiles

de l'Eloquence sacrée. Rien n'a plus de rapport à la Réfutation. Les prétextes qui imposent davantage sont les bienseances du rang, de la qualité, de l'âge, du sexe ; l'opinion des hommes, l'usage, l'exemple, les ménagemens, la tentation, l'occasion, la confiance présomptueuse en la bonté de Dieu.

Anonyme.

On aimoit autrefois les descriptions ; quel goût, s'il est vrai, comme le dit un homme de nom *, qu'il n'y ait rien de si pueril ! on a aimé les portraits, qui sont des espéces de descriptions. L'Auteur les regarde comme le plus grand effort de la Réflexion. Je crains qu'on ne les confonde avec l'expression des mœurs. Quoi qu'il en soit, on nous avertit que la malignité & l'humeur chagrine y ont beaucoup de part. Ils peuvent donc avoir des défauts qui les rendent indignes du ministére. Ils peuvent aussi avoir leur merite.

* Le P. Rapin.

L'Auteur donne des vûes utiles pour la Peroraison, qui est la Conclusion du Sermon ; mais outre qu'il n'y a guéres d'autres régles pour les Prédicateurs que celles qu'on donne aux Orateurs en général, la meilleure conclusion du Sermon est que le Prédicateur lui-même en profite, & qu'il pratique ses

Anonyme.

leçons d'humilité, de pénitence, de charité, de religion.

Ce détail prouve, que tout ce que l'Eloquence de la Chaire a de préceptes particuliers, ce sont des régles de Morale, apliquées aux personnes que l'on instruit & aux matieres que l'on traite.

Au reste, je crois avoir oüi dire que cet Ouvrage a été imprimé à l'insçu de l'Auteur. Aussi est-ce à quoi j'attribuë certaines choses qui m'ont fait de la peine.

* Max. sur le Min. p. 11. n. 5.

Je suis persuadé avec lui *, que *le talent de la Chaire est un assemblage de differentes qualitez propres à se faire écouter, à toucher, à persuader*; que cet assemblage est rare; & que si le nombre des Prédicateurs n'en est pas moins grand, c'est que plusieurs se flattent eux mêmes & croyent avoir tout ce qu'il faut pour contenter l'Auditeur.

Ib. p. 19 n. 22.

Mais aprés avoir accordé cette proposition à l'Auteur, comment croire encore avec lui, *qu'il n'y a presque point de Prêtre qui n'ait le talent de prêcher, s'il veut le mettre en œuvre; & que ceux qui s'en sont crus incapables, ont plus manqué de courage que de moyens?* Ces deux Ma-

ximes ſe contrediſent: la premiere étant vraye, la ſeconde ne ſauroit l'être. Et ce que Saint Paul dit de la diſtribution différente des dons du Saint Eſprit, empêche auſſi de croire que le don de la parole ſoit donné preſque à tous les Prêtres. Anonyme.

De même, l'Auteur dit d'une part * que l'Apôtre *déclare que l'Eloquence humaine anéantit le myſtere de la Croix*. Il dit de l'autre *, que quand l'Apôtre bannit de la Chaire l'élévation, la ſageſſe, l'Eloquence; c'eſt l'élévation des ſubtilitez philoſophiques, la ſageſſe des raiſonnemens humains, *l'Eloquence qui conſiſte en jeux d'eſprit, en arrangement de mots*. Ces maximes manquent toutes deux d'éxactitude. La ſeconde d'abord, parceque Saint Paul parle de l'Eloquence humaine la plus ſolide, & non d'une Eloquence frivole ſeulement. Cela étant, dira-t-on la premiere maxime eſt donc exacte? Ce n'eſt pas une conſéquence. Car Saint Paul dit bien qu'il n'a pas employé l'Eloquence humaine, & qu'il n'a pas dû l'employer, pour ne pas anéantir le myſtere de la Croix; mais il ne s'enſuit pas que ceux-là anéantiſſent le myſtére, qui y employent cette Elo-

* Ib. p. 22. n. 19.

* Ib. p. 42. n.

Anonyme.

quence. La raiſon eſt, que les temps ſont changez. D'abord le myſtére a dû s'établir par lui-même & par les miracles, ſans les ſecours humains; mais depuis ſon établiſſement il ſe maintient par les ſecours humains en même temps & par ſa vertu. Dieu tout ſeul a inſtruit les Apôtres par le Saint Eſprit; aujourd'hui il inſtruit les Fidéles par le Saint Eſprit en même temps & par les hommes; de ſorte que l'operation de la grace ſe cache ſous l'apparence des moyens humains, comme l'Auteur de la grace s'eſt caché ſous la nature humaine. Si ce n'eſt point là le veritable ſens de Saint Paul, il faut bannir toute Eloquence de la Chaire, puiſqu'il eſt viſible qu'il n'a pas voulu dire qu'*il n'eſt pas venu convertir le monde par des ſubtilitez, par des jeux d'eſprit, & par des arrangemens de mots*: mais qu'*il n'eſt pas venu le faire par l'Eloquence que le monde admire*, & qui eſt la plus ſolide; parcequ'il l'a fait par quelque choſe encore de ſuperieur. Mais ce ne ſont pas-là les ſeules maximes qui paroiſſent oppoſées, il y en a d'autres. Par exemple, *la memoire*, dit-on *, *eſt un don de la nature, où l'Art a peu de part: pour la perfectionner il n'eſt*

* *Ib. p. 80. n.*

Anonyme.

d'autre moyen que l'Exercice. Et presque dans la même page * on venoit de dire qu'*on peut se faire une memoire locale, fixant à des tableaux, à des Autels, à des piliers chacune des parties dont un point est composé, & les unissant toujours à ces objets durant l'étude.* Cette maxime est contraire à la précedente ; ce qu'elle dit n'est d'aucun usage; je crois que l'Auteur n'a proposé cette methode que par condescendance pour ceux qui la donnent.

* Ib. p. 79. ad Calc. n. 17.

Ce n'est pas tout. *Un beau naturel*, dit-on * encore, *quoiqu'irrégulier, vaut mieux que l'Art* ; & cependant on dit ensuite * que *les talens sont des défauts, si on ne sait pas les régler.* Enfin, on nous dit d'un côté * que *les Auditeurs de mauvais goût ne font pas le plus petit nombre, & qu'il est utile à la Religion qu'il y ait des Prédicateurs qui leur conviennent :* Et cependant on nous dit ensuite * dans le même chapitre, qu'*il ne faut jamais se négliger, non pas même au village : car outre qu'on doit ce respect au ministére, le peuple sent ce qu'il ne connoît pas, & il le goûte. Par-tout il y a quelque connoisseur, qui juge & qui décrie : son goût regle celui des autres, il entraîne la foule, la foule ne l'entraîne pas.* Ce sont deux

* Avertiss. p. 2.

* Dans le corps du l. p. 14. n. 11.

* Ib p. 13. n. 9.

* Ib. p. 21. n. 27.

Anonyme.

* M. Berthe Doct. de Sorb.

* Dans l'Approbation.

décisions bien contraires ! L'Approbateur * du Livre paroît * avoir goûté la premiere, qui souffre le mauvais goût: mais beaucoup de gens s'en tiendront, je crois, à la seconde, qui l'exclut même du Village, parcequ'il ne faut pas confondre le *mauvais goût*, qu'il est à propos d'exclure & de bannir de la Chaire, avec la *simplicité* qui peut y être non seulement utile, mais necessaire. A cela près, & excepté encore un petit endroit, je souscris à l'Approbation.

* Ibid.

» Les maximes qui composent le
» corps de cet Ouvrage, dit l'Appro-
» bateur * sont belles, judicieuses, plei-
» nes de lumieres, & d'un sens exquis.
» Le sujet en est important & auguste,
» & la maniere de le traiter vive &
» concise. L'expression est naturelle,
» & le tour délicat sur la necessité de la
» Mission, la grandeur du Ministére &
» les talens du Ministre, sur tout ce qui
» regarde l'Eloquence Sainte ; on y
» donne presque autant de sentences
» que de paroles ; *sans vouloir gêner les*
» *grands & heureux génies, dont les*
» *irrégularitez valent quelquefois mieux*
» *que l'art, on leur montre les fautes à*
» *éviter, & les régles à suivre pour at-*

Anonyme.

» *traper la perfection en chaque espece de* » *discours évangelique*. Nul défaut qui » déshonore la Chaire, nul avantage » qui en soutienne la dignité, n'est laissé » sans quelque trait qui frappe & » qui persuade. Des Comparaisons » également simples & riches semées » çà & là, portent un nouveau jour où » on les applique. En traçant le beau, » le parfait, on souffre volontiers ce » qui l'est moins, on applaudit au médiocre, » & *on croit même necessaires aux* » *Auditeurs de mauvais goût les Prédicateurs* » *qui leur ressemblent. On interdit* » *le plaisant & le ridicule, l'invective &* » *l'injure*, à ceux qui parlent aux hommes » de la part de Dieu ; on fait voir » l'indignité du trop grand détail, & le » danger des portraits. Bref le bon goût » regne dans les maximes de l'Auteur ; » quoiqu'en les lisant on pense beaucoup, » elles laissent cependant toujours » à penser. Que la pratique seroit » glorieuse au Ministére, & utile à la » sanctification des Fideles & des Ministres !

Ce que dit l'Approbateur, que l'Auteur *interdit de la Chaire l'Invective, le Plaisant & le Ridicule,* a besoin de quelque explication. Il interdit l'*Invective*

Anonyme.

personnelle, mais non pas *l'Invective générale :* Comment le pourroit-il ? Il interdit de même le ridicule d'une certaine espece, quand il avertit * que *la crainte d'être raillé n'a jamais arrêté une passion ardente.* Mais il y a telle espece de ridicule qu'il admet, puisqu'il dit entre autres choses, * que *tel craint moins de passer pour méchant que pour impertinent & pour ridicule.* Il y a en effet telle espece de ridicule qui a de la dignité, comme le ridicule que Dieu jetta sur le premier homme après son péché.

* *Ibid. p.* 35. *n.* 23.

* *Ibid. p.* 280. *n.* 19. *Voyez aussi p.* 228. *n.* 17.

Mais l'endroit que j'ai voulu particulierement désigner dans cette Approbation, très-juste d'ailleurs, est celui-ci : que l'*Auteur donne ses régles sans vouloir gêner les grands génies, dont les irrégularitez valent quelquefois mieux que l'art ; qu'on leur montre les fautes à éviter, & les regles à suivre pour attraper la perfection.*

Il est vrai que l'Auteur dit *, qu'*il ne prétend assujettir personne à ses Maximes* ; & il a pu le dire par modestie ; mais la raison qu'il en donne, que *l'asservissement aux préceptes contraint le génie*, ne conclut pas ; c'est une pensée de quelques personnes, qui n'exami-

* *Avertiss. pag.* 2.

Anonyme.

nant pas aſſez ce que c'eſt que l'art & les régles, croyent que tout cela ne ſert qu'à aſſervir le génie (2) ; ſi leur penſée étoit vraye, il faudroit bannir les régles. Mais il ne faut qu'avoir vû le peu que j'ai rapporté de ce qu'en diſent les Maîtres, pour être perſuadé que cette penſée n'eſt pas exacte. Auſſi le Diſcours de l'Approbateur ne ſe ſoutient-il pas en ce point ; car ſi l'on montre aux grands génies mêmes, aux génies heureux, & *des défauts à éviter, & des regles à ſuivre pour attraper la perfection* ; il s'enſuit que pour arriver à quelque choſe de parfait, ces grands génies mêmes doivent laiſſer leurs irrégularitez, & s'aſſujettir à ce que l'Art leur montre ; & qu'en même temps ce que l'Art leur montre vaut mieux que leurs irrégularitez. En effet, il ſemble qu'on ne doit reconnoître d'autres génies heureux, que ceux qui ſans régles peuvent arriver où les régles conduiſent les autres : s'ils trouvent autres choſes, ce ſont ou des exceptions du

(2) *Democrite avoit eu cette penſée des préceptes de l'Art Poëtique : & Horace s'eſt moqué de ſa penſée.* Ingenium miſerâ quia fortunatius arte credit, & excludit ſanos Helicone Poëtas Democritus, &c. *Ep. ad Piſon.*

Anonyme.

précepte, ou des preceptes nouveaux, qui ne peuvent contredire les premiers, si ces premiers étoient bons, & dressez, comme on dit sur le bon goût. Encore ces génies mêmes avec leur bonheur ont besoin de regles pour faire usage à propos de leurs talens.

En un mot, de deux parties qui font le Prédicateur, l'une qui se tire de la Morale & de la nature des sujets qu'il doit traiter; l'autre qui se tire de l'Eloquence en général, & de l'idée qu'il en faut avoir; on peut dire qu'il y a dans ce Livre quelque petite chose, particulierement sur la seconde, qui a besoin encore d'explication; au lieu que tout paroît assez juste & assez exact dans ce qu'on dit sur la premiere, qui après tout, est ici la principale sans contredit.

Il s'est fait à Toulouse une Edition de cet Ouvrage, qui le donne au P. Massillon*. C'est sur cela que M. De Gofridi, Baron de Trets, & Avocat Général au Parlement d'Aix, si connu par ses belles & grandes actions, si dignes de son Ministére, me fit l'honneur de m'écrire & de me demander le nom de l'Auteur, & mon avis sur l'Ouvrage. J'eus l'honneur de lui répondre ce que

* Aujourd'hui Evêque de Clermont.

je savois ; que le P. Massillon avoit désavoüé l'Ouvrage en le loüant, & qu'il est du P. Gaschies, Théologal à Soissons. Pour ce que je pouvois dire sur l'Ouvrage, j'ajoûtai un précis de ce qu'on voit dans ce volume. Anonyme.

Mre FRANCOIS DE SALIGNAC DE LA MOTTE-FENELON,

Précepteur de Messeigneurs les Enfans de France, & depuis Archevêque de Cambray, Auteur d'un Livre, qui a pour titre DIALOGUES SUR L'ELOQUENCE, avec une Lettre, &c. A Paris chez Etienne 1718.

FEu M. de Fenelon a un bon dessein dans cet Ouvrage, & l'Auteur qui en a composé la Préface, entre dans ses vûes le mieux qu'il peut. Ils en veulent tous deux au *bel esprit*, plus aisé à décrier qu'à bien connoître, mais plus facile à connoître qu'à éviter. On peut s'en convaincre par des traits que le Prélat en rapporte, tirez des Ecrivains p. 335. les plus fameux ; & mieux encore, par ceux qui lui échappent à lui même, ainsi qu'à l'Auteur de la Préface. Le

M. de Fenelon.

Lecteur ne les y méconnoîtra point, s'il en juge par ce principe du Prélat, que le bel esprit se montre en cent manieres differentes, soit dans l'expression, soit dans les pensées; mais entre autres, *par un goût, & par une passion aveugle de dire quelque chose de nouveau.*

p. 10. & 94.

p. 10 & 94.

N'est-ce point ce goût, qui a produit le début de la Préface? Celui qui l'a composée, parle d'abord de ceux qui ont traité de la Rhétorique; il prétend marquer leurs *differentes vues*, & il s'explique en ces termes. » Les Anciens, & les Modernes, dit-il, ont » traité l'Eloquence en Dialecticiens, » en Grammairiens, en Poëtes; il nous » manquoit un homme qui eût traité » cette science en Philosophe, & en » Philosophe Chrétien; feu M. de » Cambray, nous le fait trouver dans » ses Dialogues «. Voilà une division, qui présente, pour ainsi dire, à la suite de son Auteur, un pompeux cortége, Grammaire, Rhétorique, Poësie, Dialectique, Philosophie. Car il faut qu'il ait toutes ces connoissances, & qu'il voye l'usage qu'on en doit faire; il a trouvé que les premiers Maîtres de Rhétorique ne l'ont pas vû; il les méprise, par ce

que ils y ont manqué. Mais où sont ceux qui ont traité de l'Eloquence en Grammairiens, ou en Poëtes? Est-ce que le Philosophe n'est point Dialecticien, ou que le Dialecticien n'est point Philosophe? &, si feu M. de Cambray est le premier qui ait traité cette matiere en Philosophe Chrétien, Saint Augustin, & tous ceux qui l'ont imité, comment l'ont-ils traitée? seroit-ce en Philosophes Payens? C'est ainsi que pour vouloir se distinguer, l'on s'égare. M. de Fenelon.

A l'égard de M. de Fenelon, que doit-on penser de ce que cet illustre Auteur n'a pas lui même donné au Public ces Dialogues qu'il avoit composez dans sa jeunesse, & qui ne paroissent qu'après sa mort? Peut-être sont-ils une preuve, que de bonne heure il avoit envie de se rendre utile; n'en sont-ils pas une aussi de son bon goût en ce qu'il les a supprimez pendant sa vie, & cela sans doute, après y avoir fait de justes reflexions? Car enfin ne peut-on pas croire qu'il les avoit condamnez à ne jamais voir le jour, ou du moins qu'ayant dessein de les corriger, il n'en a jamais trouvé le loisir? Quoi qu'il en soit, il est vrai qu'il y dit beaucoup de belles & bonnes choses, & qu'il les dit Préf. p. 5.

M. de Fenelon.

d'une legereté de ſtyle qui fait plaiſir. Mais outre qu'on les trouve ailleurs *, il faut prendre garde, qu'à la faveur de ce qu'il dit de bon, il ne faſſe paſſer d'autres choſes fort contraires au deſſein loüable qu'il paroît avoir de contribuer au progrès & à la perfection de l'Eloquence.

J'obſerve donc, dans ces Dialogues, deux ſortes d'erreurs ; les unes de fait, & les autres de doctrine : Il y en a même qui ſont tout enſemble dans l'un & dans l'autre. Voyons-en quelqu'une de chaque eſpéce :

Parmi les erreurs de fait, je mets l'idée que le Prélat a d'Iſocrate, & qu'il croit avoir trouvée dans Platon. Il fait regarder ce fameux Maître d'Eloquence, comme un chetif *Rhéteur*, comme un *Déclamateur* mépriſable, comme un *froid Orateur qui n'a qu'une idée baſſe de l'Eloquence* ; & pour le confirmer, *jugeons-en*, dit-il, *par Platon ; l'en croirez-vous ?* A cet air d'aſſûrance, & ſans autre preuve, il ſe fait céder la victoire par ſes interlocuteurs. Que dira l'Auteur de la Préface ? Certainement il ne peut pas ignorer que, ſur cet article, Platon eſt préciſément l'antipode de M. de Fenelon. Ce Prélat

p. 16. 17. 18. *&c.*

pag. 20.

* *Dans Platon, Denys d'Halic. Hermog. S. Auguſt. Cic. M. Paſcal, &c. Il y a long-temps qu'on ne dit plus rien de nouveau en matiere de Rhétorique, du moins quand on dit ſur cet article quelque choſe de raiſonnable.*

lat n'avoit-il pas lû le Dialogue intitulé *Phédre* ? il l'avoit si bien lû, qu'il se le propose pour le modéle des siens, & qu'il en fait l'analyse. Comment a-t-il oublié l'Eloge que ce Philosophe y fait de cet Orateur qui lui paroît si méprisable ? On trouve cet éloge dans Ciceron ; on le trouve dans les Editions les plus communes d'Isocrate. Ce prétendu *Déclamateur* y est l'admiration de Platon, dans le temps que ce Philosophe se déclare contre tous les Orateurs ; *Exagitator omnium Rhetorum hunc miratur unum* *. A son exemple Ciceron même a pour ce Rhéteur une haute estime, une amitié tendre. *Que ceux*, dit-il, *qui n'aiment point Isocrate, souffrent que je m'égare avec Platon* *. Comment feu M. de Cambray nous appelle-t-il ainsi sur ce point, au jugement de ce Philosophe ? N'est-ce point par un trait de cet esprit qui veut briller, non dans les mots, mais dans les décisions ; non par la doctrine & la science, mais par les airs & les manieres ?

Ce n'est pas tout, le Prélat nous appelle à Denys d'Halicarnasse, qui fait néanmoins un éloge encore plus magnifique d'Isocrate *, puisqu'il le pré-

M. de Fenelon.

* *Préf. p. 5. & 1. Dialog. p. 59. &c.*

* *Termes de Cic. dans son Orateur.*

* *Ces paroles de Ciceron ne sont qu'un trait de politesse, pour dire que ce n'est ni Platon ni lui, mais Brutus, qui s'égare; parceque'il n'aime point Isocrate, non plus que M. de Fenelon.*

pag. 17.

* *On peut le*

M. de Fenelon.

voir dans les jugemens de Denys rapportez au commencement des Ouvrages d'Isocrate, ou à la tête de chacun de ces Ouvrages dans les Editions communes.

ſere plus d'une fois à tous les Philoſophes, ſoit pour l'élevation des ſujets qu'il a traitez, ſoit pour leur utilité dans toutes les parties de la Morale. M. de Cambray ſupprime cet éloge : cela n'eſt-il pas ſurprenant ? il dit même que cet Orateur * *ne rapporte point l'Eloquence à la Morale* ; & c'eſt pourtant ce qui domine dans ſes Ouvrages, & ce que Denys y loüe le plus ?

* *p. 21.*

pag. 19.

Long. T. du Sublime dans Boil. ch. 31.

Mais le Prélat nous appelle auſſi à Longin, qui pour lui être plus favorable, ne blâme néanmoins dans Iſocrate, que des défauts, qui ſelon lui, ne viennent que d'un bon principe, & qui n'ont point empêché Denys de loüer cet Orateur comme il a fait. Peut-on ſe flatter de trouver la doctrine des grands Maîtres dans un Livre, où l'on voit dabord leurs jugemens ſi mal rapportez ?

pag. 17.

J'ajoûte que M. de Fenelon mépriſe ou raille Iſocrate, pour avoir mis dix ans à polir ce fameux diſcours qui a pour titre *le Panégyrique*, & qui roule ſur les beſoins de la Grece. *Voilà*, dit-il, *un ſecours bien foible & bien lent pour la République contre les entrepriſes du Roi de Perſe! Démoſthène parloit bien autrement contre Philippe.* Mais ſur cela

M. de Fenelon.

il est aisé de lui répondre. Car le Roi de Perse ne fondoit point alors sur la Grece, comme Philippe du temps de Demosthène. Ce n'étoit donc pas un besoin pressant. Notre Orateur après ce fameux discours qu'il avoit addressé aux Athéniens, en fit un autre sur le même sujet, qu'il addressa à Philippe. Et il ne persuada point encore ce Prince; il persuada enfin son fils Alexandre, qui en effet abbatit l'Empire des Perses. Ainsi le Panégyrique même, écrit dès auparavant dans le même goût, n'avoit point été un secours qui fût trop foible, ou qui fût venu trop tard. Où est donc le fondement, soit de la raillerie, soit du mépris que l'on fait d'un Ouvrage & si estimé & si estimable, au lieu de savoir quelque gré à l'Auteur, de la peine qu'il s'y est donnée? Si quelqu'un faisoit aujourd'hui un ouvrage, & qu'il y employât dix ans, pour persuader aux Princes Chrétiens de s'unir contre les Turcs (1), y auroit-il quelque grace à dire, *que*

(1) *Dans un Recueil d'Actes concernant l'Université, p. 12, on trouve que le Cardinal Bessarion fit sur ce sujet plusieurs Oraisons qu'il dédia en 1470 à Guillaume Fichet, Docteur de Sorbonne.*

M. de Fenelon. *c'est un secours trop foible ou trop lent?*

Mais *Aristote*, dit le Prélat, *voyant*

pag. 156. *qu'Isocrate avoit transporté l'Eloquence de l'action & de l'usage, à l'amusement & à l'ostentation, & qu'il attiroit par là les plus considerables Disciples, lui appliqua un vers de Philoctete, pour marquer combien il étoit honteux de se taire, & d'entendre ce Déclamateur.*

Ainsi parle feu M. de Cambray; cependant tout est défiguré dans ce récit.

pag. 155. & 156. Le Prélat cite Ciceron pour son garant, & c'est justement le nôtre *. Aristote ne traita point Isocrate de *Déclamateur*; il ne dit point qu'il fut honteux de l'entendre. Il fut jaloux de sa gloire, ce qui le porta à enseigner aussi la Rhétorique. Et comme il se flattoit d'y mieux réüssir, il dit qu'il seroit honteux de ne le pas entreprendre, puisqu'Isocrate le faisoit. Une preuve au reste qu'ils convenoient dans leur doctrine, c'est que Ciceron dit avoir donné les principes de ces deux grands hommes dans sa Rhétorique (2). Il dit encore les avoir suivis en polissant un de ses Ouvrages & il le dit d'une

* *de Orat. l.* 3. *n.* 141.

(2) Omnem Antiquorum & Aristoteleam & Isocrateam rationem complectuntur. *Epist. L.* 1. *ad Lent. Epist.* 9. *num.* 6.

maniere à faire croire que le Philoſophe portoit les ornemens encore plus loin que le Rhéteur. *J'y ai*, dit-il, (3) *épuiſé tous les ſecrets d'Iſocrate & de ſes Diſciples. J'y ai même employé toutes les couleurs d'Ariſtote.* Qui ne voit pas, qu'il n'eſt point poſſible après cela que ce Philoſophe ait traité ſon Emule de *Déclamateur*, ou qu'il ait dit qu'*il fût honteux de l'entendre ?* Comment eût-il été honteux d'entendre le Pere de l'Eloquence (4), ou le plus grand de tous les Maîtres (5), dont la maniere d'enſeigner étoit excellente, & de il'Ecole duquel on vit ſortir ce que la Grece a eu de plus illuſtre pour le talent de la parole, comme du cheval de Troye on vit ſortir ce qu'elle avoit de plus vaillant ? Enfin puiſque Démoſthène eut l'ambition d'être ſon Diſciple, quoiqu'il ne l'ait pas été, faute de pouvoir le payer ; à qui eût-il été honteux de l'entendre ?

* M. de Fenelon.

Plut. Phot. &c.

Il eſt vrai, comme le dit Ciceron,

(3) Meus autem liber totum Iſocratis μυροθήκιον atque omnes ejus diſcipulorum arculas, ac non nihil etiam Ariſtotelica pigmenta conſumpſit. *Ad Attic. L. 2. Ep. 1.*

(4) Eloquentiæ Pater Iſocrates. *de Orat.* 2. *n.* 10.

(5) Iſocrates doctor ſingularis. *de Orat.* 3. *n.* 36.

M. de Fenelon.

qu'Isocrate transporta l'Eloquence de l'usage à l'ostentation ; mais cela ne signifie autre chose, sinon, que n'ayant ni la force de corps, ni la hardiesse necessaire pour parler en public dans le Senat ou devant le peuple, il se borna à faire des écrits que nous appellerions des discours Académiques, & qui néanmoins renferment toute la Morale & toute la Politique. Ce sont des Ouvrages que les habiles Maîtres rangent quelquefois sous le même genre avec les œuvres de Platon, avec les Poëmes, avec d'autres écrits, qui bien qu'excellens, comme le sont ceux de M. Nicole, ou comme le seroit une histoire bien travaillée, ne conviendroient point à l'action ; c'est-à-dire, ne sont pas propres à déclamer. Mais pour s'être renfermé à ne composer que de ces sortes d'Ouvrages, & à enseigner la Rhétorique, Isocrate n'a pas laissé de s'acquerir une réputation dont on ne voit guéres d'exemples (6). Tels sont

Cic. Hermog. &c.

(6) Isocrates cujus domus cunctæ Græciæ quasi ludus quidam patuit atque officina dicendi, magnus Orator & perfectus Magister, quanquam forensi laude caruit intraque parietes aluit eam gloriam quam nemo quidem meo judicio est posteà consecutus. *Cic. in Bruto n. 32.*

les hommes que M. de Fenelon, dans sa jeunesse, traitoit *d'Orateurs froids*, lui qui dans presque tous ses Ouvrages ne s'est étudié dans la suite, qu'à être doux & insinuant, comme s'il eût eu envie de devenir un autre Isocrate. Il les traitoit aussi de *Déclamateurs*, terme qui ne convient guéres qu'à des Orateurs qui donnent dans une vaine affluence de paroles, ou dans des passions mal entenduës. M. de Fenelon.

Mais ce grand Maître de l'antiquité, que le Prélat a jugé à propos de tant mal-traiter, a pour lui encore deux témoignages qui le justifient des deux accusations principales formées ici contre lui, dont l'une le charge de ne point *rapporter l'Eloquence à la Morale*, l'autre le traite de méprisable *Déclamateur*.

Le premier de ces témoignages se trouve dans un *petit Recueil tiré de l'Institution du Prince Chrétien, composée par Erasme*. Car dans la Préface, où sont citez plusieurs Traitez faits, en divers temps, pour l'instruction des Rois de France, il est dit que *Louis le Roi*, autrement *Regius, fit sous le Roi Charles IX. divers Traitez de Politique; mais entre autres, qu'il mit ensemble la Traduction de Grec en François de l'Oraison*

M. de Fenelon.

d'Isocrate à Démonique qu'il dédia à Madame Marguerite de France Duchesse de Berry ; les Enseignemens du même Isocrate & de Xenophon pour bien regner, qu'il dédia à Charles IX. avec le Symmachique d'Isocrate du devoir des Princes & des sujets. Cet Auteur appelle *Symmachique* l'Oraison sur la Paix, qui roule sur la Modération & la Justice, que les plus forts, ainsi que les plus foibles, doivent religieusement observer dans le gouvernement de leurs Etats; Ouvrage que pour le style comme pour la Morale, on peut du moins mettre en parallele avec le Roman de Telemaque. Voilà le premier témoignage pour justifier Isocrate sur la premiere accusation qui regarde la Morale.

A l'égard du second qui le met à couvert du reproche qu'on lui fait d'être un pauvre *Déclamateur*, je le tire de Lucien, & il n'est pas moins formel. En effet cet Ecrivain dans son *Rhéteur*, introduit un Maître ridicule qui donne des préceptes, mais des préceptes tels qu'on peut les attendre d'un homme qu'il veut rendre méprisable. Parmi ces préceptes on trouve entre autres, celui de *ne point lire* (7) *ce fou d'Isocra-*

(7) ἀλλὰ ϗ ἀναγί- | γνωσκε, τὰ παλαιὰ μὲ

te, ni ce Démosthène qui n'a rien de gracieux, ni ce Platon qui est un Orateur froid. D'où je conclus que selon Lucien il n'y a pas plus de raison à mépriser Isocrate, qu'à mépriser ou Démosthène ou Platon. M. de Fenelon.

Mais un fait encore à peu près semblable aux précedens, c'est que Ciceron, & après lui Saint Augustin, distingue trois sortes d'Eloquence, une *simple*, une *sublime*, & une *qui tient le milieu.* Saint Augustin ajoûte que les acclamations qu'on fait à un Orateur, ne prouvent pas qu'il ait atteint à la force de la grande Eloquence, parceque les beautez de l'Eloquence modérée, ou la pénétration d'esprit qui paroît à développer une chose difficile dans l'Eloquence toute simple, peuvent lui procurer cette gloire (8). Mais non : au lieu d'une chose si sensée, M. de Fenelon fait dire à Saint Augustin ; *Que les jeux d'esprit du plus bas genre, & les*

Cic in Orat.

Aug. L. 4. de Doct Christ. n. 53.

Lett. sur l'Eloq. p. 267.

μὴ σύγε, μὴ δ' εἴ τι ὁ λῆρος Ἰσοκράτης, ἢ ὁ χαρίτων ἄμοιρος Δημοσθένης, ἢ ὁ ψυχρὸς Πλάτων, &c. *Idest*; Proinde Tu ne prisca legas, neque quæ nugator Isocrates, vel gratiarum expers Demosthenes, vel Plato frigidus scripta reliquêre. *Luc in Reth. Præcept. T. 2. p. 453.*

(8) Hoc enim & acumina submissi generis & ornamenta faciunt temperati. *Ibid.*

M. de Fenelon.

ornemens du genre temperé, peuvent exciter ces acclamations. Voilà en même temps une erreur de fait & une erreur de doctrine. L'Eloquence simple n'a rien *de bas :* elle n'a point de *jeux d'esprit*, & S. Augustin ne lui en attribuë point (9). Sur quoi donc se fiera-t-on après cela à M. de Fenelon ? Sera-ce sur la doctrine ou sur les faits ? Dira-t-on avec l'Auteur de la Préface, que ce Prélat dans sa Lettre & dans ses Dialogues *ramene tout au vrai & au solide* ? Mais il est à propos de voir quelque chose de plus sur la Doctrine, puisque c'est par là principalement que les Lecteurs doivent juger si en faisant imprimer les Dialogues en question, on a assez menagé & la gloire de leur Auteur, & l'interêt de la jeunesse qui étudie l'Eloquence.

pag. 95. Pref. p. 1.

Le Prélat donc, par une division qu'on trouve & dans le corps de son Ouvrage & dans la Préface, réduit toute l'Eloquence à *prouver*, à *peindre*, à *toucher* ; ou, ce qui est formellement la même chose, aux *preuves*, aux *pein-*

(9) Submissum est genus in quo documenta non ornamenta quæruntur. *C'est l'idée qu'on prend de la simple Eloquence dans S. Aug.* L. 4. de Doct. n. 38.

tures, & aux *mouvemens*. Ariſtote qui vouloit remarquer les moyens de perſuader, a donné une diviſion où il fait entrer les *preuves*, les MOEURS, & les *mouvemens*. Ciceron qui a voulu indiquer les trois devoirs de l'Orateur, *inſtruire*, *plaire*, & *toucher*, a mis dans ſa diviſion, avec les *preuves* & les *mouvemens*, les AGREMENS DU DISCOURS (10). Feu M. de Cambray avoit vû cette diviſion de Ciceron, propoſée, approuvée, établie dans Saint Auguſtin; il y avoit vû que c'eſt à quoi ſe rapportent les trois genres d'Eloquence, le *ſimple*, le *moderé*, le *grand*; il admet ces trois genres; il reconnoît que le ſecond a la douceur & les graces en partage. D'où vient donc qu'au lieu de dire comme Ciceron, que l'Eloquence ſe réduit à *inſtruire*, à *plaire*, à *toucher*; il a mieux aimé dire à *inſtruire*, à PEINDRE, à *toucher*? On ne peut douter que cela ne vienne de cette paſſion de dire quelque choſe de nouveau. Mais à quoi cette paſſion le conduit-elle? à ôter de ſa diviſion les *ornemens* qui comprennent les peintures, pour y mettre les *peintures* qui ne ſont qu'-

M. de Fenelon.

L. 4. de Doct. Chriſt.

pag. 264.

(10) Docere, delectare movere. *In Orat. ad Brut.*

M. de Fenelon.

une espece d'ornemens. Ce qui tout à la fois rend sa division vicieuse, & le distingue lui-même, non seulement d'Aristote & de Ciceron, mais encore de Saint Augustin qu'il fait pourtant profession de suivre comme nous apprenant *les regles d'une Eloquence serieuse & efficace.*

Il se distingue bien davantage, lorsque venant à s'expliquer il paroît confondre les passions avec les preuves, & les preuves ainsi que les peintures avec les passions. Car selon la Préface, il enseigne que dans les preuves on excite les mouvemens, que dans les mouvemens on range & on enchaîne les preuves, & que les peintures ne tendent qu'à émouvoir. Peut-on, pour un Philosophe, concevoir une division plus étrange, que celle où trois membres sont tous renfermez dans un seul (11) ?

Préf. p. 1. 2. Dial. 2. p. 89. & 90.

Mais quoiqu'il donne lieu d'avoir cette idée de lui, son erreur néanmoins, selon moi, n'est pas tant d'avoir confondu les passions avec les preuves, que

(11) C'est-là quelquefois tellement le sens de l'Auteur qu'il dit p. 85. que *l'Eloquence consiste toute à émouvoir* : Ce qu'il prétend même appuyer par l'autorité de Ciceron qu'il cite mal *pag.* 81.

d'avoir confondu les *preuves Philosophiques* avec les *preuves Oratoires*, comme si elles ne differoient que par la maniere de les proposer, en ce que l'Orateur s'anime, au lieu que le Philosophe demeure tranquille, lorsqu'il établit ce qu'il a avancé. Mais il y a plus ; car les preuves qui sont bonnes pour un Philosophe, ne le sont pas pour un Orateur, par cette consideration, que le premier se contente d'instruire, & que le second veut de plus interesser & ne pas géner.

M. de Fenelon.

pag. 87. 88. & 89.

Après cela une autre de ses erreurs sur ce point, est de ne faire consister les mouvemens que dans les paroles & dans l'action. *Ces mouvemens*, lui dit l'Interlocuteur, *en quoi les faites-vous consister?* Et il répond, *dans les paroles & dans les actions du corps.* Après quoi quelle explication donne-t-il de sa réponse ? Il donne un seul exemple d'une phrase pathétique qui se réduit à celle-cy : *Où irai-je pour ne pas voir mon malheur?* Et avec cet exemple, il donne des préceptes de Déclamation. Rien n'est plus mince, sur les passions, qu'une pareille doctrine. Le Prélat ignoroit-il qu'elles consistent dans l'ampli-

pag. 105.

Ibid.

M. de Fenelon.

fication, qui ſubſiſte ſans action dans un diſcours ſur le papier ? Avoit-il oublié qu'il les fait lui-même conſiſter encore dans les peintures ? Mais quand il s'en ſeroit ſouvenu, c'eſt encore une troiſiéme erreur de dire, comme il fait, *que pour exciter les paſſions il faut les peindre*, & que, *ſans les peintures on ne ſauroit échauffer*. On peut voir dans tous les Orateurs, que *peindre* les paſſions & les *exciter* ſont bien differents l'un de l'autre, & qu'il y a des peintures qui ne ſervent qu'à plaire, comme il y en a qui ne ſervent qu'à inſtruire.

Préſ. p. 2. Dial. p. 95.

Il n'y a rien de plus familier au Prélat, que le défaut que je viens de remarquer. On trouve preſque dans tous ſes Ouvrages, de quoi établir qu'il eſt d'un ſentiment, & qu'il n'en eſt pas. Cela vient d'une imagination vive, qui pour briller s'écarte des routes communes, & qui y rentre, parceque la vérité l'y rappelle ; mais qui ſe cache à elle-même ſes contradictions.

Préſ. p. 2 & 3.

Ainſi ſelon la Préface, M. de Fenelon condamne *les penſées fines, les ſons harmonieux, les antithèſes étudiées, les périodes arrondies & autres ornemens artificiels*. Cependant examinez les en-

M. de Fenelon.

droits * qui lui plaisent dans les Auteurs, tous ces ornemens s'y rencontrent.

* Premiere Philip. de Demost. Lett. de Brut. à Cic. Harang. de Manlius. cap. Tit. Liv. L. 6. c. 18. &c.

Il regarde la *Poësie*, la *Musique*, & la *Danse*, comme capables de conduire à la Sagesse par le plaisir (11) ; & il blâme les charmes d'Isocrate, comme s'ils n'y conduisoient pas ? Il aime mieux loüer Platon, lequel pourtant n'est pas moins orné, & qui a des défauts essentiels, dont on ne voit point de vestiges dans Isocrate !

Le Prélat distingue trois sortes d'Eloquence, l'une qui *persuade la vérité*, l'autre qui *persuade aussi le mensonge*, & la troisiéme qui *sert à plaire*. Il se trompe, c'est l'Eloquence en général qui sert à plaire ; c'est la même précisément dont on use bien ou mal. Il veut pourtant bannir celle qui plaît, comme ne songeant point à instruire : Mais que ferons-nous de la sienne, qui loin de nous instruire nous jette toujours dans l'erreur.

p. 23.

p. 40. &c.

Sa maniere de nous égarer est sensible sur un Article. Saint Augustin par-

(11) *Tous ces Arts, sous l'apparence du plaisir, entroient dans les desseins les plus serieux des Anciens, & pour la Religion & pour la Morale*. p. 30. 31.

M. de Fenelon.

le *des ornemens que l'art enseigne pour rendre le discours agréable* (12). Il dit qu'ils sont dans Saint Paul, quoique l'Apôtre ne les ait pas recherchez ; il dit qu'*ils y sont d'une maniere si palpable, que ceux mêmes qui dorment s'en apperçoivent* (13) ; & il les articule. Feu M. de Fenelon avoit lû l'endroit ; il avoit vû l'exemple tiré de Saint Paul ; il cite * les paroles de Saint Augustin ; mais il les détourne de leur vrai sens. Il leur fait signifier qu'il y a dans Saint Paul une Eloquence qui est dans les choses, qui instruit & qui touche : Et elles signifient ; qu'il y a aussi une Eloquence qui consiste dans *les figures de diction*. Il décide que *l'art de rendre le discours plus poli pour plaire, est une vanité qu'il faut ôter des Sermons, comme indigne de l'Eloquence, à plus forte raison du Ministére Apostolique*. Et puis, comme si de rien n'étoit, il exhorte les Prédicateurs à suivre la doctrine de S. Augustin * ; il les exhorte à imiter, & même à prendre l'Eloquence de S. Paul, & des autres Auteurs canoniques ! Que dire sur cette méthode de M. de Fenelon ?

* pag. 163.

p. 167. & 179.

pag. 168.

* p. 164.

(12) Hæc in elocutionis arte traduntur. *De Doct. Christ. L.* 4. *n.* 11.

(13) Et qui stertit advertit. *Ibid. n.* 12.

Ce Prélat veut justifier *, par l'exemple de Brutus, ses dégouts pour les ornemens : mais Brutus haïssoit aussi les passions; d'où vient qu'il ne le suit pas sur ce point, comme sur l'autre ? Il veut se justifier par l'exemple de Démosthène, lequel neanmoins a les éclairs, ainsi que les foudres de Périclés. Il veut enfin se justifier par l'exemple d'autres Auteurs, qu'il prétend trés-simples, & qui ne le sont pas ; ce qui est une preuve certaine qu'il n'a pas une idée juste, ni de la *simple Eloquence*, ni de *l'Eloquence ornée*, non plus que des *mouvemens*. Car Platon qu'il donne pour simple, a peigné ses discours jusques à sa mort, & un caractere dominant dans Démosthène, c'est le tour periodique *.

M. de Fenelon.

* p. 170. 179. 180. 187

pag. 274.

pag. 169.

p. 180. & 181.

* Selon Hermog. sur le style de Démosthène. p. 316.

Afin de nous faire entendre, prenons pour exemple ces vers d'Horace, justement loüez par le Prélat.

Quâ pinus ingens albaque populus
Umbram hospitalem consociare amant
Ramis ; & obliquo laborat
Lympha fugax trepidare rivo.

Ils ne sont point simples. Une vraye simplicité diroit seulement, *j'ai un Pin & un Peuplier qui font de l'ombre l'un près de l'autre, & tout auprès est un*

pag. 317.

M. de Fenelon.

ruisseau qui fait du bruit. Horace dit quelque chose de plus. Il fait une peinture & du Pin & du Peuplier ; il en fait deux associez unis ensemble pour exercer l'hospitalité ; il fait entendre le gazoüillement du ruisseau ; il montre sa précipitation & sa fatigue parmi ces cailloux qui embarassent son chemin oblique ou tortueux. C'est ainsi qu'Horace, comme Virgile, anime & passionne tout. Dans leurs vers (pour parler comme M. de Cambray) tout pense, tout a du sentiment, tout vous en donne, les arbres mêmes, les rivieres & les rochers. Et qu'on ne vienne pas nous donner ces choses pour le style simple, c'est le style orné, dont il faut reconnoître & la nature & la destination, qui est de plaire. Les peintures y entrent, mais il a plus d'étenduë ; il ne faut donc pas, dans une division, les substituer à sa place. Et qu'on ne décrie point ce style dans Isocrate, sous le nom de *jeux de mots*, ou de *jeux d'esprit* ou de *jeux de pensées*. Il faut seulement avertir que de la même source que vient le bien, on voit aussi venir le mal. Ainsi Corneille, anime le fer avec succès, quand il dit,

p. 316.

Même selon l'Auteur. pag. 264.

Long. dans Boil. c. 31.

Dans le Cid.

Et toi, de mes exploits glorieux instrument
Fer jadis tant à craindre, &c.

Théophile au contraire l'a animé impertinemment dans ces vers, M. de Fenelon.

Ah! voici le poignard qui du sang de son
Maître,
S'est soüillé lâchement ; il en rougit, le
Traitre! *Pyrame & Thisbé.*

Ce que je dis de cette espece de figure, je le dis de beaucoup d'autres, fort familieres à Isocrate, telle qu'est *l'égalité* des membres, la *répétition* des mots, leur *opposition*, leur *symmetrie*, toutes choses, qui loin d'affoiblir le discours, le fortifient, lorsque l'éclat de la pensée soûtient l'éclat de la diction, comme dans cette admirable réponse du Fils de Dieu à ceux qui vouloient le surprendre, *rendez à César, ce qui est à César, & à Dieu, ce qui est à Dieu*(14).

M. de Fenelon blâme * une antithése d'Isocrate comme un mauvais *jeu d'esprit*, & qui n'est pourtant pas vicieuse. *Je ne vois point*, dit l'Orateur, *qui pouroit blâmer Paris, d'avoir voulu vivre avec une femme pour qui tant de*

* p. 153.

(14) *Ce qu'il y a de figures dans cette réponse, est plus sensible dans le Latin & dans le Grec. L'Auteur reconnoit les figures dans les discours de J. C. & néanmoins il dit qu'ils sont simples, d'une simplicité qui est du goût antique.*

M de Fenelon.

demi Dieux voulurent mourir. Car il en faut juger par la nature du ſujet & par le genie de ceux qui peuvent s'y interesser, puiſque l'Eloquence ne cherche que ce qui convient aux choſes & aux perſonnes. Qu'eſt-ce qui fait, ſelon les hommes paſſionnez, la gloire d'une femme ? N'eſt-ce point, entre autres, que bien des gens ſoient diſpoſez à ſe battre & à mourir pour ſes querelles ? N'eſt-ce point quelque choſe de grand, que l'Europe & l'Aſie ſoient en feu à ſon occaſion ? Et quoi de plus glorieux, à ce qu'ils croyent, pour quelqu'un d'eux, que de vivre avec elle ! Ajoûtez que cet endroit d'Iſocrate eſt moins une antitheſe qu'un argument, & tout des plus naturels.

Il faut *être inſtruit pour perſuader*, comme l'obſerve le Prélat ; mais dans la matiere qu'il a traitée, il ne nous donne point l'exemple, quoique la ſcience ſoit encore plus neceſſaire dans une diſſertation, que dans une piéce d'Eloquence. Il ſe donne neanmoins pour bien inſtruit. Car, ſur ce qu'en un endroit, l'Interlocuteur lui cede, & avoüe qu'il a été en bien des erreurs, *vos erreurs*, réplique M. de Cambray, *ſont celles des honnêtes gens qui n'ont point ap-*

p. 85.

profondi ces matieres. C'eſt faire entendre que pour lui, il les a approfondies; mais il eſt viſible par tout ce que je viens de dire, qu'il eſt lui-même du nombre *de ces honnêtes gens* dont il parle. M. de Fenelon.

Une des choſes qui m'a le plus frappé dans ſon Ouvrage, c'eſt la maniere dont il varie ſur l'Eloquence des Peres de l'Egliſe. Il dit d'abord que *cette ancienne forme de Sermons étoit la plus parfaite, & qu'on n'a rien pû trouver de meilleur*. p. 214. & 215. Mais tout à coup il décide que *tout étoit gâté dans leur Eloquence, & qu'on n'eſt pas encore ſorti de cette corruption de goût*. p. 226. 224. 291. Que nos Prédicateurs pourtant ſe conſolent. Feu M. de Cambray défend enſuite les Peres, par des principes qui juſtifient tous ceux qui pourroient donner dans le bel eſprit. Les Peres, à ce qu'il dit, brilloient pour ſe rendre utiles; ils s'accommodoient au goût de leurs ſiécles; ils concilioient le ſolide avec les brillans. Qui des Prédicateurs n'en poura pas dire autant pour ſa défenſe?

Mais ſur ces articles & ſur tous les autres que j'ai obſervez, on peut auſſi excuſer feu M. de Fenelon parceque ce n'eſt pas lui qui a fait imprimer ſes

M. de Fenelon.

Dialogues, & qu'il a eu bonne intention, voilà pour sa personne. A l'égard de l'Ouvrage, je conviens, comme j'ai dit, qu'il est bien écrit, & qu'il y dit de belles & de bonnes choses; après tout pourtant, c'est le fruit d'une imagination brillante, & non d'une mure réflexion; c'est l'écrit d'un homme qui veut devenir Académicien, mais qui ne l'est pas encore; si deslors il l'avoit été, il eût trouvé gens parmi Messieurs ses Confreres qui l'auroient redressé par leurs avis sur bien des endroits, & ne lui auroient pas passé bien des choses dont je n'ai pas cru devoir parler.

On peut appliquer à ces Dialogues, ce qu'on y lit touchant les Prédicateurs, qui au fond ne sont pas assez habiles, mais qui ont pourtant de la vogue. » Il est vrai, dit le Prélat, qu'ils » sont applaudis par des femmes, & » par le gros du monde qui se laisse ai- » sément éblouir : mais cela ne va ja- » mais qu'à une certaine vogue capri- » cieuse, qui a besoin même d'être » soûtenuë par quelque cabale. Les » gens qui savent les régles, & qui » connoissent le but de l'Eloquence » n'ont que du dégout pour ces dis-

» cours en l'air, ils s'y ennuyent.

M. de Fenelon.

Voilà ce que dit M. de Cambray, & c'est ce que j'applique à ses Dialogues. Mais je remarque neanmoins avec Ciceron, que tel Orateur (je ne dis pas tous) mais ; tel Orateur qui plaît au peuple, ne peut déplaire à ceux qui sont habiles dans les régles, parceque les régles sont de plaire au commun des hommes, & que c'est-là le but de l'Eloquence, en même temps qu'elle vise à persuader. Au lieu qu'une Dissertation telle, qu'est celle des Dialogues, doit plaire aux Savans, qui ont droit de la censurer, lorsque le peuple l'approuve, & même l'admire. Ainsi qu'on suppose tant qu'on voudra, que des Dames ou d'autres personnes respectables, ou qui plus est, que des hommes savans, intéressez en cette cause, applaudiront à l'ouvrage en question, ce ne sera pas à dire pour cela, qu'il soit tel qu'il auroit dû être, parcequ'il est visiblement plein d'erreurs considérables.

Feu M. de Fenelon dit encore qu'il y a des *Orateurs qui vivent au jour la journée* ; ce sont ceux qui ne s'instruisent des matieres qu'à mesure qu'ils en ont besoin. Et moi, je crois pouvoir pag. 76.

M. de Fenelon.

dire avec autant de verité, qu'*il y a des Maîtres ou des Ecrivains qui vivent au jour la journée*; ce ſont ceux qui ſe font des principes arbitraires, & qui en changent à meſure qu'ils en ont beſoin pour ſe diſtinguer, ſans ſe mettre en peine s'ils ſe contrediſent, ou ſi l'on peut les contredire. Ils écrivent bien d'ailleurs; ils ont un ſtyle leger; il ne faut point de contention pour les entendre, ils amuſent ceux qui n'approfondiſſent rien. Mais, comme certaines liberalitez, au ſentiment d'Horace, ne produiſent que des ingrats, ainſi certains Ouvrages ne produiſent que des ignorans.

Dans Horace, *Ingratos.*

Hæc ſeges *indoctos* tulit & feret omnibus annis.

SUPPLE-

Fichet & Delphe.

SUPPLÉMENT
AU SECOND VOLUME.

GUILLAUME FICHET ET MARTIN DELPHE, *Tous deux Docteurs de la Maison & Societé de Sorbonne ; le premier, Auteur d'une Rhétorique en trois Livres vers l'an 1461 ; & le second, Auteur d'un Traité qui a pour titre*, De instituendo fermè ab uberibus Oratore, *c'est-à-dire, de l'instruction de l'Orateur, en 1482*,

JE donne avec plaisir ce Supplément à la gloire de la Maison & Societé de Sorbonne, & à la Lettre que j'ai reçûe de M. Salmon, Docteur de merite, & Bibliothécaire de cette Maison, dans la persuasion où je suis, que le Nom & de la Societé & de son Bibliothécaire ne peut que donner un nouveau lustre à mon Ouvrage. Voici les termes de la Lettre.

J'ai l'honneur, me dit M. Salmon, de vous écrire, Monsieur, pour vous remercier, comme Bibliothécaire, du present que vous avez fait à notre Bibliothéque. Il nous est précieux, & la

Fichet & Delphe.

Sorbonne que vous appellez votre Mere, doit se glorifier d'avoir un fils qui lui fait tant d'honneur : mais puisque vous vous intéressez à sa gloire, & que vous y contribuez vous même, ne puis-je pas vous faire quelque reproche de sa part, de ce que vous ne mettez aucun de ses Eléves parmi les grands Maîtres qui ont traité des préceptes de l'Eloquence ? Seroit-ce que la Rhétorique n'eût été cultivée par aucun de ses membres ? Mais si vous êtiez en peine d'en trouver qui eussent donné des régles sur la Rhétorique, je vous nommerois *Martinus Delphus* Allemand de nation... Je mettrois au nombre de ces Auteurs *Guillaume Fichet* ... Enfin je citerois un autre Ecrivain, qui ne peut vous être inconnu, sur-tout, depuis qu'on a sa vie, faite par M. Baillet, & imprimée depuis peu ; c'est M. Richer qui a fait plusieurs Ouvrages sur ce sujet.

Telles sont les paroles de M. Salmon, & tels sont les reproches qu'il me fait, accompagnez de beaucoup de politesse. Ils partent du zéle qu'il a pour la gloire d'une Societé respectable ; & ce qui l'a mis en état de me les faire, ce sont les recueils qu'il a com-

posez sur les Auteurs de la Maison & Societé de Sorbonne. Fichet & Delphe.

J'ai pris mes leçons de Théologie en Sorbonne sous les fameux Messieurs Despériers & Pirot ; j'y ai soûtenu ma thése de Bachelier ; je n'ai point d'autre Doctrine que celle de cette Maison ; c'est par cette considération que je me regarde comme un de ses enfans, que je l'honore comme ma mere ; & j'ai d'autant plus d'inclination à répondre au desir de son digne Bibliothécaire, qu'il m'en fournit lui-même le moyen, puisque le seul morceau de sa Lettre que je rapporte, répare heureusement mon omission. Ce morceau fait connoître les Ecrivains en question, & ce qu'en pense un habile homme, tel que l'Auteur de la Lettre.

Mon omission neanmoins n'est pas tout-à-fait si grande qu'elle paroît d'abord ; puisque j'ai donné un article exprès à Richer dans mon second Volume * ; c'est pourquoi je ne l'ai pas mis à la tête de ce Supplément avec Fichet & Delphe. J'avoue que je n'ai point marqué qu'il fût de la Maison & Societé de Sorbonne. C'est une circonstance qui m'est échappée , comme

* Pag. 377.

Fichet & Delphe.

l'article qui le regarde, est échappé, dans mon Ouvrage, aux yeux de M. Salmon.

A l'égard de Martin Delphe, je conviens ne l'avoir connu que par la Lettre de M. Salmon ; & il est à présent trop tard pour me mettre sur son Ouvrage & en tirer la quintessence. La raison est, que ce Volume-ci est déja gros, c'est une considération qui me force, avec quelques autres, que je déduis dans la conclusion de cet Ouurage, à omettre un grand nombre d'Auteurs en ce genre, dont je ne pourrois entreprendre de parler encore sans me rendre ennuyeux.

Il doit donc suffire à la Maison de Sorbonne si Illustre par les grands hommes qu'elle a portez, recommendables & par leur éloquence & par une connoissance solide des belles Lettres, & par les qualitez les plus éminentes en matiere de Religion ; il doit dis-je lui suffire, que j'aye ici fait mention de Martin Delphe avec honneur. Le témoignage que lui rend M. Salmon en vaut beaucoup d'autres, quoiqu'il dise dans sa Lettre, *qu'il ne veut pas prévenir le jugement que j'en porterai.*

A son jugement neanmoins j'en

joins un autre qu'il me fournit. Il est de l'Illustre Gaguin, Bibliothécaire des Rois Charles VIII. & Loüis XII. & on le trouve dans une Lettre qu'il écrivit à l'Auteur. » J'ai lû, dit-il, » votre petit Traité avec attention, & » je trouve que vous y avez recueilli » des choses très-utiles & très-nécessaires. J'ai été ravi d'y voir en racourci une si belle, si vaste matiere. » Ciceron & Quintilien l'ont traitée & » fort au long & avec beaucoup d'ordre, ils y ont déployé toute leur éloquence. Mais vous l'avez si bien ramassée, qu'on peut s'en instruire en » très peu de temps. C'est un Recueil » que les amateurs de l'Eloquence ne » doivent jamais quitter. Il faudroit copier toute la Lettre de Gaguin, comme le dit M. Salmon, pour montrer tous les éloges qu'il donne à Delphe.

Fichet & Delphe.

Pour ce qui est de Guilleaume Fichet, j'en avois connoissance avant que M. Salmon m'en eût écrit. Sa Rhétorique en trois Livres est à la Bibliothéque du Collége Mazarin. Elle est *in* 4°. comme l'exemplaire de la Bibliothéque de Sorbonne, & d'une impression ancienne, mais qui pourtant commençoit d'être assez belle; ses pré-

Fichet & Delphe.

ceptes ſont les regles ordinaires, puiſées dans Ciceron & dans Quintilien, exprimées en ſtyle ſimple & didactique, chargées d'un grand détail ſur les figures & ſur les lieux de Rhétorique, accompagnées d'une explication très-raiſonnable du nombre & de l'harmonie du Diſcours ſelon les principes de Ciceron, & generalement de tout ce qui appartient à l'Art oratoire, avec des preuves certaines que l'Auteur entendoit fort bien la matiere.

Cet Ouvrage lui fut demandé avec beaucoup d'inſtance, & il fut reçû avec applaudiſſement.

Mais ce qui fait particulierement à la gloire de l'Auteur, c'eſt qu'il paroît avoir, ou établi, ou du moins rétabli à Paris l'étude de la Rhétorique, qu'un trop grand attachement à la Philoſophie avoit juſques-là empêchée, ou en quelque façon étouffée. De ſorte que Fichet fut en France de ſon temps, ce qu'Iſocrate avoit été à Athenes, c'eſt-à-dire, qu'il y fut & Orateur & Maître habile, & le Pere de l'Eloquence. Avec cela, il fut employé par le Roi en des affaires importantes. Il fut ſon Ambaſſadeur vers ſes ennemis, & Auteur de la Paix qui fut concluë avec le Duc

de Bourgogne. Il enſeigna l'Art oratoire tous les jours aprés midi pendant l'eſpace de vingt-deux ans, tant que ſes grands emplois lui en donnerent le loiſir ; &, pendant le même temps, il enſeignoit le matin tantôt la Philoſophie, & tantôt les Lettres Saintes ; en ſorte que c'étoit un homme infatigable, qui ſoûtenoit ainſi parfaitement & ſa qualité de Docteur en Théologie, & celle de Docteur aux Arts dont il ſe fit honneur toute ſa vie. Bien plus ; au milieu même de la Cour, il inſtruiſoit & les Princes & leurs enfans par ſes Ouvrages ; il inſtruiſoit les Cardinaux avec tant de réputation, que la Cour Romaine voulut le poſſeder & l'attirer par l'eſperance des plus grands honneurs dont elle vouloit le combler.

Fichet & Delphe.

Je trouve dans les Actes de l'Univerſité que Guilleaume Fichet fut élû Recteur au mois de Juin de l'année 1467. J'y trouve auſſi qu'il étoit à Rome quatre ans aprés, d'où il fit ſavoir à M. le Recteur en Charge, de quelle maniere le Pape l'avoit comblé d'honneurs & de biens en conſidération même de l'Univerſité. En effet, comme Fichet le dit dans ſa Lettre, le Pape lui avoit donné un Bénéfice de

Recueil d'actes &c. p. 11.

Fichet & Delphe.

cinq cens livres, revenu alors considérable, & l'avoit de plus fait son Camerier, de quoi l'Université fit des remercimens au Pape.

N'oublions pas d'ajoûter que Monsieur Chevillier ancien Bibliothécaire de Sorbonne, dans son Livre *de l'origine de l'Imprimerie*, met l'Ouvrage de notre Auteur, comme l'a observé M. Salmon, dans la premiere Liste des Livres imprimez en Sorbonne, où fut le premier hospice de l'Imprimerie à Paris. On peut voir par les Lettres que Fichet a écrites, & qu'il a reçûes, qu'elle étoit sa réputation. On le voit aussi par ce qu'en dit M. Chevillier dans le même Livre. Je me contente d'observer sur cela, que le Cardinal Bessarion lui dédia en 1470 ses Oraisons par lesquelles il excitoit les Princes Chrétiens à faire la Guerre au Turc.

pag. 39.

Il y a, à la fin de l'exemplaire dont je me sers, une trentaine de vers à sa loüange, de la composition de Gaguin sur l'obligation qu'on lui a du rétablissement d'une étude qui contribuë si fort à polir les hommes, & sur les avantages qu'on peut pour cela tirer de son Livre : Et j'ai aussi pris garde que Gaguin, à la tête de ses vers, ap-

pelle Fichet son Pere & son Maître.

Fichet & Delphe.

Enfin au bas de ces vers, Gabriel Naudé a écrit de sa main, que Gaguin fait mention avec honneur de notre Fichet, & dans son Histoire, & dans ses Lettres; & que c'est d'après cet Auteur, qu'il en fait mention lui-même dans son addition à l'Histoire de Loüis XI.

Quelque obligation neanmoins qu'on ait à Guilleaume Fichet pour avoir fait en son temps revivre l'étude de l'Eloquence, il ne faut pas oublier que environ cent ans avant lui Nicolas de Clemangis avoit fait la même chose, selon le témoignage que lui rend du Boulai * qui pour cela l'appelle le *Restaurateur de l'Art Oratoire*, & il ne faut pas douter que de temps en temps il ne se soit trouvé des hommes semblables dans l'Université, qui ont relevé cette étude que l'amour de la scholastique avoit fait tomber, comme après Fichet on voit Omer Talon & d'autres dont les Traitez sont estimables.

* *T. 4. p. 891.*

Voilà ce que je me suis fait un plaisir de dire, pour répondre, autant qu'il est en moi, au juste desir de M. Salmon.

CONCLUSION
DE CET OUVRAGE
COMPRIS EN TROIS TOMES,
Et qui concerne les Rhéteurs.

VOilà enfin bien des Traitez de Rhétorique, que j'ai parcourus, & dont j'ai donné l'idée dans ce Recueil, soit par les jugemens que les Savans en ont faits, soit par le précis de ce qu'ils contiennent, soit par ce qui m'en a paru dans la lecture que j'en ai faite : n'est-il pas à propos que je finisse, quoiqu'il y en ait beaucoup d'autres dont je pourrois encore parler ? Certainement le Lecteur, je crois, commence à s'appercevoir que la matiere est épuisée ; & après m'avoir sû quelque gré du soin que j'ai pris de faire connoître ce que tant d'Auteurs ont de bon ou de mauvais, il pourroit se lasser si je continuois.

En effet le bon est borné, & le mauvais est infini. Il s'ensuit que sur le premier, les Maîtres enfin ou se copient, ou se rencontrent les uns les autres ; &

que ce ne ſeroit jamais fait ſur le ſecond, ſi on vouloit tout relever. Il en eſt en cette matiere comme en toute autre ſemblable : l'idée du vrai, jointe à celle de quelques erreurs, ſuffit à ceux qui ont du génie, pour ſe conduire ſûrement. Conclusion.

Ajoûtons que je puis compter de n'avoir oublié aucun des excellens Maîtres, qui ſe réduiſent à un petit nombre d'Auteurs célébres dans l'antiquité. C'eſt une verité qui ſe fait ſentir au milieu de tant d'opinions & de tant de ſuffrages que j'ai ramaſſez. Avec eux, il y en a encore de bons, qui les ont ſuivis ; de mauvais, qui ont voulu parler de ce qu'ils ne ſavoient pas ; de médiocres, qui n'ont entendu la matiere qu'à demi. Ceux dont il me reſteroit à parler, ſeroient dans quelqu'une de ces trois claſſes. Qu'eſt-il beſoin que je m'arrête à le montrer ? Quiconque les lira muni de la connoiſſance des autres, jugera d'eux par le plus ou le moins de conformité qu'il trouvera dans leur doctrine avec celle des premiers. Et ce qui confirme cette régle, eſt, que la plûpart des Auteurs s'y ſont eux-mêmes ſoûmis, dès qu'ils font profeſſion de prendre pour guides les anciens

Conclusion. Maîtres. Cela a paru dans le cours de ce Recueil, cela paroîtra encore par la liste que je me contente de donner de ceux dont je ne dirai rien. On la trouvera après la Table des matieres.

L'observation que je viens de faire, m'autorise à dire que dans le genre dont est question, les Anciens sans difficulté l'emportent sur les Modernes. Je n'en voudrois pas dire autant de toute autre matiere ; mais dans celle-ci, la chose paroît démontrée par ce Recueil. La conclusion qu'on doit en tirer, est toute naturelle : c'est qu'il faut s'instruire dans les Originaux ; & ne se servir parmi les Modernes, que de ceux qui nous donnent la vraye intelligence des Anciens. Je crois neanmoins qu'il est utile de voir les égaremens de plusieurs, pour se confirmer de plus en plus dans les bons principes ; & il est aisé de se donner cette satisfaction, puisque, comme je l'ai dit dans ma Préface, on n'a jamais tant écrit d'aucun Art, que de celui de persuader ; à quoi il faut ajoûter que dans ce grand nombre d'Ecrivains, on peut, en certains points, convaincre d'erreur ceux mêmes qui sont les plus célébres, & qu'on a le plus vantez.

C'eſt une des raiſons pourquoi je ne me rends point à bien des ſollicitations qui me viennent de pluſieurs endroits & de bonne part, tant de Paris, que des Provinces & des Païs Etrangers, pour me porter à faire une Rhétorique Françoiſe dans les formes, à quoi l'on tâche unanimement de m'encourager, comme s'il n'y avoit plus *qu'à ramaſſer les préceptes répandus dans cet Ouvrage, les ranger, & y joindre des exemples, parceque*, dit-on, *il n'y a point de régles qui n'y ſoient touchées.* Telles ſont les vûes de ceux qui me propoſent ce deſſein. Pour moi, je regarde un pareil Ouvrage comme un écueil où il eſt preſque impoſſible de ne pas échoüer, quand on voudra que cet Ouvrage ſoit digne d'un ſiécle auſſi poli & auſſi éclairé que le nôtre, & propre à ſe faire lire tant de ceux qui y chercheroient principalement l'utile, que de ceux qui n'y chercheroient guéres que l'agréable. Quelles que ſoient les avances que je puis avoir pour cela, je conçois qu'il me faudroit encore beaucoup d'autres avantages.

Conclusion.

Qu'il ſuffiſe donc au Public que je lui donne cet Ouvrage tel que je l'ai annoncé dans ma Préface. Je l'ai promis

Conclusion. *comme un corps de Rhétorique* ; & l'on peut dire en quelque façon que c'en eſt un, à cauſe des régles qu'il contient, quoique ce ne ſoit pas une Rhétorique en forme. J'ai promis de plus, que ce ſeroient comme *des Memoires que je fournirois à ceux qui voudroient encore écrire ſur cette matiere.* Et qui peut nier que ces trois Tomes ne donnent des lumieres à quiconque, par exemple, aura plus de courage que moi pour entreprendre ce qu'on me demande? Je ne doute point qu'il ne s'en trouve qui l'entreprennent : mais je doute qu'un homme y réuſſiſſe s'il n'a que ce ſecours, non plus que moi. Enfin, (Et c'eſt ici une raiſon déciſive pour ne pas me charger de compoſer une Rhétorique) j'ai fait eſperer que cet Ouvrage-ci ſeroit *le fondement de ce que je dois dire des Orateurs.* Et en effet, c'eſt en conſéquence des préceptes dont j'ai tant parlé, que je preſenterai inceſſamment au Public l'idée de ceux qui les ont pratiquez, n'en eſt-ce pas aſſez pour m'occuper? Mon deſſein eſt dans ce nouvel Ouvrage de me borner à ceux dont les diſcours ſont imprimez. Je commencerai par les Grecs, & ce que j'ai à dire d'eux, eſt fort avancé.

Je pafferai de là aux Latins, fans que je puiffe dire encore fi les uns & les autres ne me feront qu'un volume, ou s'ils m'en occuperont plufieurs. Je viendrai enfuite aux François, & je ne fai pas non plus jufqu'où je pourrai ce travail, finon que je me propofe de me tenir dans de juftes bornes. Je donnerai ce nouvel Ouvrage, par Tome premier & fecond, &c. avec le titre de *Jugemens des Savans fur les Orateurs*, titre qu'on voudra bien ne pas confondre avec celui des trois volumes fur les Rhéteurs, qui eft comme on le voit, *Jugemens des Sçavans fur les Maîtres d'Eloquence*. J'ai entendu par *les Maîtres* ceux qui ont donné les régles, & j'entends par *les Orateurs* ceux qui les ont mifes en ufage. Lorfque je donnerai le premier volume de ces derniers, je pourai éclaircir fur les autres, ce qui pourroit par hazard avoir befoin d'éclairciffement. Conclufion.

TABLE

DES MATIERES CONTENUES dans ce troisiéme Volume.

A

ACadémie Françoiſe en ſon inſtitution, 105, 114

Accius (Le Poëte) ne veut être Avocát, & pourquoi, 82

Action, plaiſant Traité de l'Action, 139

Agréables (manieres) de dire les choſes, 206, &c.

Alphabetiques (Periodes) ridicules, 123

Ambroiſe (Saint) 160

Ame, ſon excellence, 221

Analyſes (bonnes) des harangues de Ciceron. 63, 69

Anciens (Maîtres) s'ils fourniſſent des régles pour l'Eloquence de la Chaire, 192. Si les Modernes en donnent d'autres, 248

Anciens (Orateurs) vrais modéles, 109, utiles aux Prédicateurs, 253

Anciens (Querêle ſur les) du temps d'Horace, différente de celle de nos jours, 110, 279

Antoine (l'Orateur) ſauve un coupable ſans y employer le menſonge, 157

Apôtres; s'ils fuyoient les lieux où ils réüſſiſſoient, 195

Ariſtote, juſteſſe de ſa Rhéthorique, 6, 10. Sa penſée ſur le Pathétique des Plaidoyez, 86. Sa doctrine ſur les moyens de perſuader mal priſe par le P. Rapin, 179. Sur Iſocrate, 484

Arnaud (M.) Docteur de Sorbonne. Sur l'Eloquence, 317, 322, &c.

Arrangement (regles de l') 148

Art, neceſſaire à tout Orateur, ſacré & profane, 252

Augustin (Saint) sur les préceptes de Rhétorique, 222, 224.
Avocats; leur profession difficile, 81. Comparez aux Prédicateurs, 86. Quelles sont leurs causes, 87, 267, 274. Avis pour eux, 146. adresses dont quelques uns se vantent, 287, &c.
Avocats François égalez aux Romains, 145. Leur défaut, *ibid.* Comparez aux Anciens, 273. Bons & mauvais, 274
Auteurs (comment les) doivent corriger leurs Ouvrages, 102

B

B*Ayle*; ce qu'il dit du P. Rapin, 177
Baillet (M.) sur l'Art de parler, 400
Barbarie; abondant sans barbarie, 271, 281
Barreau ancien & nouveau, 267
Berthe (M.) Docteur de Sorbonne & Censeur de Livres, 427, 472
Bienseances, (l'Eloquence des) Traité du P. Rapin, ce que c'est, 175
Boissimon (M. de) ses bévûës, 294, 296, 297, 298, 332, &c.
Bouffon, different du naïf, 350, 353
Bouhours (le Pere) 199, son Art de bien penser, &c. Partie de l'Art de penser, 200, &c. De la Rhétorique d'Aristote, 205. Son foible, 216. Son idée sur la Délicatesse, 217. Son état ne paroît point à ses Ouvrages, 219
Bretonnier (M.) Avocat, son Ouvrage, 293. Eloge qu'il fait de M. Gillet, *ibid.*
Brillans de figures & de Diction: belle pensée de Longin sur cela, 332
Brossette (M.) homme de merite, 343, 351
Burlesque inconnu aux Anciens, 345. Proscrit, *ibid.* & 348. &c.

C

C*Apitaines* & Orateurs, 227
Capitolinus (Manlius) 158
Catilinaire (endroit de la seconde) examiné, 235, &c.
Caussin (le Pere) sa Rhétorique pleine de défauts, 36, Pourquoi si souvent imprimée, 43. Dangereuse, 43. 49. Sa comparaison de Ciceron & de Demosth. vaut

mieux que celle du P. Rapin, 183, &c.
Censeur ou Critique ; son devoir, 102
Chaire (Rhétorique de la) dans les Anciens & dans les Modernes, 192. Dans le P. Rapin, 191. Ses préceptes & son style, 192, 456, &c.
Chrysostome (Saint) son Eloquence modéle de tous les styles, 47
Ciceron. Comparaison de son Eloquence avec celle de Demosthène, difficile, évitée, entreprise, mal executée, 178, &c. Si son style conviendroit aujourd'hui, 267. Orateur dans les grandes & petites causes. 268
Citations dans les Plaidoyez, 88. &c, 107, 150, 151. Citations des Auteurs Payens dans les sermons, 417. Regles generales, 465
Cœur (le) sert à persuader l'esprit, 263
Comparaison de Ciceron, &c. Voi *Ciceron*. *Caussin* &c. des grands hommes par le P. Rapin, 174. Selon Keckerman, 185
Complimens dans les Sermons, blâmez, 463
Connoissances necessaires à l'Orateur, 111
Connoître (le précepte de se) grand, peu pratiqué, 178, 198
Considerations sur l'Eloquence, il y a 80 ans, 94
Conversion (si la) peut être efficace & machinale, 426
Coqueterie, (peinture de la) mal placée, 277
Coupable. Il est permis de défendre un coupable, & comment, 152, &c.
Crassus (l'Orateur) caracteres de ses pensées, 208.
Critique (la) des Auteurs n'est pas l'Ouvrage des novices, 37. Corps de critique du P. Rapin, & son utilité prétenduë, 174, &c.

D

Dames qui prêchent leurs Prédicateurs, 370
Dauphine (Madame la) 441
Délicatesse du Discours ; sa nature, 217
Démetrius ; anacronisme sur cet Orateur, 425
Démosthène (comparaison de) Voi *Ciceron*. *Caussin* ; s'il entend les passions, 182. Plus convenable à nos moeurs, 268
Despreaux (M.) 322, 350, 440, &c.

Détails dans les Sermons, 466
Digressions; ne sont plus goûtées, 149
Dilemme (erreurs sur le) 197
Dire (la gloire de bien) 274
Discorde; sa grandeur, 433
Disputes des gens de Lettres; leur utilité, 446, &c.
Divisions; aujourd'hui indispensablès dans les Sermons, 463. Autrefois inconnues, *ibid.* Vicieuses, 73. Regles, 464.
Docteurs; différens des Prophetes chez les Juifs, 414
Dubois (M.) ses fausses idées, 334
Duvair (M.) sur l'autorité de Cic. 268

E

ECclesiastiques (Orateurs) 75. Voy. *Prédicateurs.*
Ecossois; leur éloquence & leur bravoure, 144
Editions multipliées, quelle preuve, 404
Eloges ou complimens dans un Sermon, 357
Eloges donnez aux Livres, quelle preuve, 126
Eloquence; ses avantages, 226. Qualitez qu'elle demande, 227. Se montre encore, 274. Blâmée même par des Orateurs; mais par politique ou par vanité, 439. Combien ancienne dans les Gaules, 131. Comment traiter ses Corrupteurs, 22, 32. Ancienne & moderne, 133. Sa chûte, 149, 187. Vraie & fausse, 320, 330. Leur source, 328. Difficiles à discerner, 327. Echantillons de la fausse, 31. Eloquence coquette. 278
Eloquence du Barreau, ne veut tant de citations, 44. Ne nuit à la Justice, 145. Préférée à la Philosophie, 144
Eloquence de la Chaire; sa dignité, 45. Comparée à celle du Barreau, 77. Autorisée dans l'Ecriture, 242. N'est nuisible, 365. N'anéantit point le mystére de la Croix, 469. En dignité en tout temps, 140
Eloquens (Discours) s'ils servent plus que les préceptes. 322
Enéide, attaquée & défenduë, 231. Son style, 393
Enrichir la Langue Françoise, ce que c'est, 282
Erudition énorme, contraire à l'Eloquence, 11, 145, 150, &c.

Esprit, n'en point tant avoir, 125. Bon esprit, 336. Bel esprit, 477, &c.
Etude des Langues mortes, son usage, 132
Exacte raison & le bon goût, 201
Exactitude ; si quelquefois elle n'est pas necessaire, 203
Exemples; utiles en Rhétorique, 223. Necessaires, 224. d'où les tirer, 56
Exordes ; leur source & leur usage, 147

F

Fabius, 159
Fabricius, 161
Fait : il est à propos de le traiter plutôt que les Questions, 146
Fanfaron (Auteur) 373
Fenelon (M. De) écrit contre le bel esprit & ne s'en garantit point, 479. Ses erreurs, 480, &c.
Flatterie, difficile à éviter, 357
Flavien (Saint) d'Antioche, 160
Fleuri, le style du Palais moins fleuri, 266
Fleuri (M. l'Abbé) 88, 223
France ; dégoûtée d'érudition, occupée de sa Langue, 114
François ; leur éloquence, 96, 145
Françoise (la Langue) son génie, 267, 270, 275, 279

G

Gaschies (le Pere) Theologal à Soissons, son éloge, 456, &c. 476
Gêne à polir un Ouvrage, 103
Genies heureux en fait d'Eloquence, 475
Gens du Roy (Messieurs les) 276
Geometrique (ordre) 370
Geste ; methode plaisante du geste, 139. Poëme, 142 Pourquoi on ne peut en donner des régles par écrit, 142
Gisbert (le Pere) contraire à lui-même, 423. Sa vanité, *ibid.* Fait un anacronisme ridicule, 424
Goût ; ne souffrir le mauvais dans la Prédication, 471
Grec ; son utilité, 105. Sa beauté, 112

H

Harlay (M. de) Avocat Général, témoigne qu'on peut avec honneur défendre un coupable, 156
Harmonie & beauté des Pé-

riodes, depuis quand trouvées pour le François, 96
Histoire; son style, 391
Hobé (M.) Professeur au Collége de la Marche, 449
Homelies & sermons suivis, 309. Idée de l'Homelie, 315
Honnête homme; l'être, & le paroître dans le discours, sont différens, 180. Le premier ne suffit pas pour le second, *ibid.* Le second n'est pas l'art d'imposer en politique, *ibid.*

I

JArry (M. l'Abbé du) son Ouvrage est moins un recueil de préceptes que de sentimens du cœur, 244. Son goût & ses idées, 245.
Idées sensibles mal confonduës, avec des impressions importunes, 328. Necessaires dans un Sermon, 335. Aident la pure intelligence, 437
Imagination; terme équivoque, 329
Imitation; idée de la vraye, 16, 17
Ingénieuses (Pensées) objet de la Rhétorique, 206. En quoi elles consistent, 206, 210, 211, Leurs qualitez, 207, 209. Leurs défauts, 208
Instruire. Qualitez d'un discours fait pour instruire, 312
Intelligence & imagination. Pitoyable raisonnement fondé sur leur distinction, 326, 437.
Invective; comment excluë des Sermons, 473
Inversions des mots dans notre Poësie, images de celles du Latin, 272
Insinuer; s'insinuer dans les cœurs; si l art en est aisé ou difficile à expliquer, 389.
Ironie, familiere à Socrate, 444. Son utilité, 445
Irrégulier; ce qu'il y a d'irrégulier dans un discours, lui donne quelquefois de la force, &c. 104
Isocrate mal traité & défendu, 480, &c.
Juge. Différence du Juge & du Prince, 160

L

LAllemand (le Pere) Chancelier de Sainte Genevieve, 79, 81.
Lamy (le Pere) Benedict. soûtient une mauvaise

cause, 320. Encherit sur M. du Bois, 321, 341. Sa Dispute, 433

Lamy (le Pere) de l'Orat. manque d'équité, 377. Idée de son Ouvrage, 379. Ses fanfaronnades, *ibid.* N'entend rien à l'art de persuader, 381, &c. Ce que c'est qui a fait valoir son Livre, 404

Langues mortes ou étrangeres (l'étude des) 269

Langue Françoise, si elle est exempte des dépoüilles du Latin, 284

Latin, à deux de jeu avec le François, 270. Etude du Latin, 132

Lettres (l'Art des) objet de la Rhétorique, 302, leur style, 303

Liberté des anciens plus tombée que leur Eloquence, 97. Liberté genereuse de l'Orateur, 103. Liberté de parler bornée par les Loix. 275. Ces bornes n'ont point étouffé l'Eloquence, *ibid.*

Lieux de Rhétorique peu utiles, 258, 453, &c.

Literature excessive, 16

Livie (l'Imperatrice) sa gloire, 160

Livre; ses premiers succès, de quelle considération, 125. La Posterité seule en décide, 404

Livres Saints (les) ont deux sortes d'Eloquence, dont une convient aux Prédicateurs, 362, &c.

Longin; mal entendu, 182. Ses régles applicables aux Sermons, 365. Sur les brillans de diction. 323, 372

Lucien sur Isocrate, 448

M

Magistrat; premier Magistrat de France, & sa grandeur d'ame. 447, 448

Maitres, qui promettent l'art sans le savoir, 198. Anciens & Modernes ont expliqué toute sorte d'Eloquence, 373. Mal traitez tous par un jeune homme, 375

Marillac (M. de) 88

Marot, son style, & le Burlesque, 350

Marville (M. de Vigneul) 114

Maximes sur le Ministere, 456. Ouvrages du P. Gaschies, 476

Masene, ses idées, son goût, 59. &c.

Mascaron (le Pere) outre l'Eloge du P. Lamy, 399

Maucroix (M. de) 345
Mediocre (ſtyle) ſa nature, 399
Memoire (preceptes ſur la) 63, 460.
Menſonge; non permis à l'Avocat, 154
Metaphyſique; ne convient à l'Orateur, 122
Miſſion neceſſaire au Prédicateur, 458
Modeles d'Eloquence, 109 110, 228, 245
Modernes (Orateurs) ne peuvent prendre l'autorité de Ciceron, 267
Modernes (Maîtres) ainſi que les anciens donnent la Rhétorique de la Chaire, 193
Mœurs Oratoires, différent des Portraits, 190. Sont neceſſaires, 109
Morale du Prédicateur n'eſt une Philoſophie Payenne, 194. Celle d'Iſocrate, 482. 486, 487
Morhof; ſur les Comparaiſons du P. Rapin, 183
Mots (choix des) 98. Défaut qu'il y faut éviter, 99, 100.
Myſteres des penſées délicates, 217

N

NAïf (le) & le Bouffon, 353
Narration; ſes qualitez, 147
Nature (la) & l'art concourent, 252, 362, &c. La nature capable d'unir les hommes, 417
Naudé ſur Marot, 351
Négligence, quelquefois louable, 99
Nombre & harmonie utile dans un ſermon, 248
Norbanus, 157

O

ORateurs; comment proceder aux jugemens ſur les Orateurs, 74 Orateurs Eccleſiaſtiques de l'ancienne Egliſe, 75. Cauſe du petit nombre d'Orateurs, 198. Qualitez neceſſaires, 227
Ornemens (les plus grands) de l'Eloquence mal confondus avec les petits brillans, 189 Ce ſont, non ces ornemens qui font l'Orateur; mais les bienſeances, 268
Orſi (M. le Marquis d') ſon idée ſur la délicateſſe, 217

P

PAſſions (les) ſe prennent en bonne & mauvaiſe

part, 329. Par qui bien traitées, 53, 63, 65. Sur cela deux grands préceptes, 5. La fausse Eloquence ne peut les exciter, 343. Pourquoi necessaires, 261. même au Plaidoyé, 85. Non étrangeres à l'Avocat, 86

Paul (Saint) son Eloquence toute sensible, 496

Pedant (idée d'un) 307. Tel l'est qui ne le croit pas, 306

Peletier (M. Le) de Souzi, 88

Peintures dans l'Eloquence, 491

Pensées; les dernieres ne sont pas toujours les meilleures, 109

Penser (l'Art de) Logique, 200. Utile à l'Orateur, 203. N'est point une Rhétorique, 204. Il y a des choses à redire, 220, 221

Penser (l'Art de bien) dans les Ouvrages d'esprit; partie de la Rhétorique d'Aristote, 205. Pourquoi distingué de l'Art de penser, 202. Ses défauts, 214

Peres de l'Eglise, leur Eloquence, 501

Periodes (regles sur les) 101, 102, 104. Celles des Anciens & les nôtres, 136

Peroraison; ses qualitez, 149. Vraye Peroraison des Sermons, 467

Persuader (moyens de) mal pris, 179, 389

Physiques (causes) étrangeres à la Rhétorique, 397, 403

Platon sur Isocrate, 481, &c.

Plutarque. Quel est l'Auteur François qui en approche le plus 113. Sa Comparaison de Cic. & de Demost. 178, 184

Portraits mal confondus avec les mœurs Oratoires, 190

Pourchot (M.) Sa querelle sur les Passions, 432. 440

Préceptes (utilité des) 222, 224, leurs fondemens, 396, 397

Prédicateur (qualitez du) 46, 172, 359, 457, 458, 460. S'il doit être Eloquent, 78, 83, 84. Qui lui fournit les préceptes, 242. Si l'Avocat est plus rare, 78. Comment il fixe son sujet, 117. Ce qui le rend utile & agréable, 169. Sa constance à prêcher. 361. Ne s'attend point à l'inspiration des Apôtres, 360, &c. 470. Talent peu commun, 468

Preuves

Preuves ; il en faut plusieurs 147. Moyen de les multiplier, *ibid.* de les separer, 148. De les traiter, 384, 464. Leurs qualitez, 386, 493
Prophetes (les) ne sont les seuls qui prêchoient les Juifs, 413

R

Raillerie ; par qui bien traitée, 54. Si elle a lieu dans un Sermon, 473
Raisons : idées des meilleures, 261
Rapin (le Pere) sur la Litterature, 16. Ses Ouvrages 174. Comment il les vante, 175, son goût, ses méprises, 177, 197
Recompense de l'Orateur, 274
Réfuter en nommant, 95
Réplique penible aux Avocats, 80, 82
Réflexions sur l'Eloquence, par le P. Rapin, 174, &c. 187. par M. Arnaud & de Silleri, 317. Sur la Rhétorique, par l'Auteur, 430
Rhétorique, son origine, 130. Commune, toujours & partout, 128, 131, 133. Ne dit rien de nouveau. 57. Peut être bonne sans qu'on en profite, 378
Romans, 106, 107, 230, 278, 280

S.

Salmon (M.) Docteur de Sorbonne, sa Lettre à l'Auteur, son merite, &c. 505
Savoir. Idée plaisante d'un grand savoir, 126
Sermons ; régles pour en juger, 316. Vieux Sermons, 310. Divers goûts, 311. Sermons suivis, 314. Leur matiere & leur forme, 461
Scholastique ; nuisible à l'Eloquence, 72, &c.
Siécles, leur goût, 15, &c.
Silleri (M. de) Evêque de Soissons, 318, 319
Simplicité de style, 325, 326, 472. Se concilie avec le Sublime, 391. En quoi elle consiste, 497
Style ; difficile à connoître, 37. Ses varietez, 48. Style concis, 104
Sublime de Longin, n'est point une vaine apparence, 189. Propre aux Prédicateurs, 193. Sa force, 252
Succes des Livres, 125
Syllogistique (forme) son usage, 148

T

TEmps, prescrit aux Avocats, 276
Texte des Sermons, 463
Topiques; leur peu d'usage, 453
Tourbillon de l'imagination, 323
Traductions, 107, 269
Transpositions du Latin, 272
Turnus; maniere dont Enée le tuë, 233

V

VArignon (M.) 448
Vehemence, 26, 461
Unité de dessein plus necessaire au Poëte qu'à l'Orateur, 93

Z

ZIzanie, usage de ce terme, 414

Fin de la Table des Matieres.

MVSEVM
BRITAN
NICVM

LISTE,

Des Auteurs dont on n'a pas cru devoir parler.

COmpendium Rhetoricæ ex veteribus recentioribusque ejus artis Scriptoribus, concinnatum in usum scholarum trivialium. Colon. apud KINCK. 1613.

Rhetoricæ Libri duo: quorum prior de Tropis & de Figuris; posterior de voce & gestu præcipit. Edit. 5. Londini apud Henric. Fetherston. 1622.

Rhetorica bonis & utilibus exemplis ex S. Scriptura & Cicerone potiss. sumptis illustrata. Lips. 1595.

Gasparis ALMARINI, Artis Rhetoricæ viridarium ex Aristotele, Cicerone, Quintiliano, & aliis Rhetoribus. Ven. apud Societ. 1609.

Jo. Henr. ALSTEDII Rhetorica, quatuor Libris proponens universum ornatè dicendi modum. Herborn. Nass. 1616.

Ejusdem Orator, sex Libris informatus, 1612.

Benedicti ARIÆ Montani Hispalensis Rhetoricorum Libri quatuor, cum

Annotationibus Anton. MORALII Episcopi Meschuaranensis, quæ rem omnem quàm brevissimè explicant. Apud Plant. Antverp.

Andreæ BALTHAZARI Rhetorica. Parisiis apud Viduam Mauritii à Porta.

Gasparis BARTHOLINI Rhetorica. Argentinæ, 1624.

Marci BEUMLERI Elocutionis Rhetoricæ. L. 2. Tiguri. 1598.

Matthæi BADÆI Institutiones Rhetoricæ ex Melanthone & Crusio.

Zach. BRENDELII, pro veterum technologiâ Rhetoricâ adversus P. Rami sectatores Disputatio.

ERASMUS, de Copia verborum & rerum.

Adriani BORLANDI Rhetorica.

Benedicti de BENEDICTIS, de Arte Rhetor. L. 3. Ven.

Michaëlis BERINGERI. Tubing.

Georgii BERSMAUNI Erotemata Rhetorica. Lips. 1602.

Joannis B. BERNARDI Thesaurus *

* C'est un Dictionnaire où l'on trouve par ordre alphabetique toute la Rhétorique ; c'est-à-dire les termes de l'Art avec leurs définitions, & les préceptes des meilleurs Maîtres, sur les matieres, même avec des exemples tirez des Anciens & des Modernes, Ouvrage certainement inutile à qui veut ap-

Rhetoricæ ex antiquis & recentibus Oratorum monumentis congeſtus. Venet. 1500.

Joan. BILSTEIN Rhetorica : ex Phil. Melanctone, Audomaro Thaleo, & Claudio Minoe ſelecta, atque exemplis Philoſophicis & Théologicis illuſtrata, 1591.

Thomæ BLEBELII Rhetoricæ artis progymnaſmata, exemplis tàm Sacris, quàm Philoſophicis illuſtrata. Lipſ. 1599.

Cenobii BONACCURSII Inſtitutio Oratoris, ſive de Arte Rhetoricâ, ab omnibus qui rectè de illa ſcripſerunt, artificioſa collect. Apud Soc. Venet. 1603.

Jacobi BROCARDI Partitiones Orat. quibus Rhetorica omnia Ariſtotelis præcepta explicantur. Venet. apud Joan. And. 1658.

M. Caroli BUMANNI Rhetoricor. Commentariorum L. 2. 1601.

Jo. CÆSARII, Pariſiis.

Mathæi CAMARIOTHÆ SynopſisRhe-

prendre la Rhetorique: mais qui peut être d'uſage comme un autre Dictionnaire, pour ſavoir la ſignification des mots, & où les matières ſe trouvent traitées.

toricæ, Augustæ Vendelicorum, 1595, Græcè.

Nathanis CYTHRÆI, ἤθη ϗ πάθη ex Aristotel. 2°. Rhetoric. doctrina accuratè explicata 1586.

Jo. CAMERARII Elementa Rhetorica, Lipſ. 1600, & anteà Baſileæ 1544.

Jacobi CAPELLI Rhetorica, multis exemplis tàm ex Scriptura quàm aliundè petitis illustrata, 1623.

Georgii CASSANDRI per Tabulas Rhet. *Georges Caſſandre, en 1543, fit imprimer à Paris ſes Tables de Rhétorique, qui contiennent peu de choſes ſur toutes les parties de l'Art, elles ſont par interrogations & réponſes, comme les partitions de Ciceron. Par l'Epitre Dédicatoire, qui eſt de 1542, il paroît que l'Auteur étoit à Bruges, & peut-être qu'il y enſeignoit.*

Matthæi CARDENI Rhet.

Jo. CASELLI ῥήτωρ, ſive de Magiſtro dicendi, 1596.

Rhetorica Tropologica Othonis CASMANI.

Simonis CAULERII Rhetoricorum L. 5. Pariſiis, 1600 & 1609.

Conradi CELTIS.

Davidis CYTHRÆI præcepta de Elocutione & de figuris, 1574.

Natalis DE COMITIBUS, de terminis Rhetoricis.

Raphaelis CYLLENI Tabulæ Reth. Venet. 1571. *J'ai dit quelque chose de cet Auteur dans mon premier Tome en parlant de Demetrius.*

Martini CRUSII quæstionum, &c. *J'en ai parlé dans le second Tome, en l'article de Melancthon.*

Augustini DATI Isagogicus Libellus, ad Eloquentiæ præcepta recusus, 1608.

Jo. DUFLOS Tabulæ Rhetoricæ. Paris.

La Rhétorique Françoise d'Antoine FOUQUELIN, *de Chauny en Vermandois, dédiée à la Reine d'Ecosse,* 1557. *L'Auteur y pose pour principe, que cet Art n'a que deux parties, l'Elocution & la Prononciation, & en consequence il ne parle que des figures, de la voix & du geste.*

Anatolii FRONTINI Tabulæ Rhetorices.

Friderici FURII Rhetoricâ. Lovanii. 1554.

Ducandi GASSANI. Tholosæ.

Rod. GOCLENII problemata Rhetorica.

Pet. GUNSHERI de Arte Rhet. L. 2. 1568.

Jo. HAMMERICI Quæſtionum Rhetoricarum. L. 2. 1602 & 1613.
Georg. HENISCHII Præceptiones Rhetoricæ tabulis, &c. 1613.
And. HYPERII Rhetorica. *J'en ai parlé T. 2, en l'article de Villavicentius.*
Jo. INGOLSTEHERI Iſagoge in Rhetoricam Ariſtotelis.
L. Jacobi KIRCHNERI Medulla præceptionum Rhetoricarum, 1594.
Alberti LEONINI à Grenevoude Rhetorica, 1588.
Georgii MAJORIS Rhetorica.
M. And. KREBS, Praxis Rhetorica, 1611.
M. Jo. MERCLINI Quæſtion. Rhetoricar. L. 2. 1559.
D. Laur. NEIDECCERI Rhetoricarum inſtar Oratoriarum Inſtitutionum. L. 3. 1600.
Joan. NELDELII Schediaſmata, &c.
Jaſonis de NORES Summa præceptorum, &c.
Vincentii OPSOPOEI Rhetorica.
Jani PARRHASI.
Laurentii PARMICENI.
Othonis POMPONII, &c.
Ant. POSSEVINI Cicero, &c.
Antonii RABERI Tabulæ Rhetoricæ.
Philippo - RAMEUM Rhetoricæ artis

Syſtema ex præceptis Rami 1606.

P. RAMI Scholæ Rhetoricæ , ſeu Quæſtiones Brutinæ.

Nicolai REUSNERI Elementor. artis Rhetoricæ 1578, 1588 & 1602.

Emerici REGII Iſagoges Rhetoricæ. L. 2. 1612.

Jo. RHENII Compendium Rhetoricæ. 1621.

Ejuſdem Sylloge Rhetorica 1621.

M. Nicolai ROMANI de Arte Rhetorica. L. 4. 1581.

Hieron. RUBEI Rhetorica. Toloſ.

Joan. RUSTII Rhetoricæ. L. 2. 1612.

Joann. SCHOLLII Praxis Rhetorica. 1612.

Petri SEYNET.

Adami Theodori SIBERI

M. Georg. STAMPELII Tabulæ Rhet. &c.

Jo. TAULANI Rhetorica.

D. Conr. THEODORICI Inſtitutiones ex Ariſt. &c.

D. Conr. THEODORICI Epitome præceptorum , &c.

M. Chriſtia. THOLDII Rhetorica præceptis , theorematis , ac canonibus methodicè diſpoſitis conſcripta , exemplis ſacris & profanis , Oratoriis & Poëticis illuſtrata , 1623.

Corn. VALERII Tabulæ in universam dicendi rationem, &c. 1567

Jo. Ant. VIPERANI, Lib. 3. de componenda Oratione, 1581. *C'est une Rhétorique assez courte ; l'Auteur entendoit la matiere, & l'a traitée selon les principes des Anciens.*

Lud. CARBONIS à Costiario, seu, Costacciaro : Divinus Orator, aut Bonus Orator, 7. Lib. de Rhet. Divina, 1595 ; *qui montre l'habileté de l'Auteur, tout occupé du soin d'appliquer à la Prédication les préceptes de Rhétorique.*

Didaci VALADIS Rhet. Christiana.

J'ai tiré cette Liste de la Bibliotheque Classique de M. Georges Draudius. p. 1437, &c. & p. 1476, &c. où l'on peut voir encore un grand nombre d'Auteurs ou d'Ouvrages sur la Rhétorique, que je n'ai pas cru necessaire de marquer ici. Ce que j'en ai pris suffit pour montrer qu'il y en a pour lasser le Lecteur le plus patient.

J'en laisse encore plusieurs autres. Tels sont le P. André LE FE'E *Docteur & Professeur en Theologie de la Faculté de Paris, ci-devant Prieur du Grand Convent & College général de S. Jacques de l'Ordre des Freres Prêcheurs,*

Auteur d'un Livre qui a pour titre, IDE'E DES PRE'DICATEURS, *où ils pourront voir la dignité, les devoirs & les abus de leur Ministére, &c.*

Paulus ARESIUS, Arte di prédicar bene, *loüé par Crassus,* in Elogiis Litteratorum, parte 2. pag. 90.

Leo ALLATIUS, de Erroribus magnorum virorum in dicendo. Dissertatio Historica, quam hausit ex Claudio Verderio.

SIGONIUS, de Dialogo.

Sebastianus MACCIUS, de Historia scribenda.

Joann. TESMARUS Rhetoric. Exercitation. L. 8.

Jean CARAMUEL, *qui a fait l'Encyclopedie du Predicateur. M. Morhof dit ne savoir ce que c'est. L. 7 p. 292. n.* 8.

RICHESOURSE.

RIOLAND.

La Rhétorique de M. TAVERNIER, *ancien Recteur de l'Université, qui me paroît bonne & utile.*

Le P. COLONIA.

*Une Rhétorique de feu M. *** Curé de Saint Hypolite; imprimée à Paris chez Dupuy.*

La véritable maniere de Prêcher ſelon l'eſprit de l'Evangile, par le P. ALBERT *de Paris, Capucin Miſſionnaire,* 1701.

Le Parnaſſe réformé.

Remarques ſur deux Diſcours prononcez à l'Académie Françoiſe ſur le rétabliſſement de la ſanté du Roi, le 27 Janvier 1687, imprimées en 1688.

De la Sainteté & des Devoirs du Prédicateur, avec l'Art de bien prêcher, par un Religieux Benedictin de la Congrégation de Saint Maure.

Conradas DICTERICUS, &c.

Valentinus THILON. *Cet Auteur a fait l'Analyſe des Harangues de Q. Curſe, un Rudiment de Rhétorique ſur les Périodes, l'Amplification & les Liaiſons, avec l'art de ſe ſervir des lieux Dialectiques, & un Traité des Paſſions.*

Je laiſſe enfin, avec quantité d'autres, Auguſte BUENER, *qui a écrit un Traité de Rhétorique, où l'on dit qu'il y a à la vérité des choſes remarquables ſur les figures, mais plus ſur celles de Grammaire que ſur celles de Rhétorique; comme auſſi* BALBINI Quæſita Oratoria, *vanté par le Journal de Trevoux, mois de Decembre 1713.*

APPROBATION.

J'Ay lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, ce troisiéme Volume *des Jugemens des Savans sur les Auteurs qui ont écrit de la Rhétorique, &c.* Et j'ai cru qu'il ne feroit pas moins de plaisir au Public que les deux autres. A Paris ce 22 de Mars 1719.

SAURIN.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT, Notre bien amé BATAZARD GIBERT, ancien Recteur de l'Université de Paris, l'un des Professeurs de Rhétorique au Collége de Mazarin, Nous ayant fait exposer qu'il a composé un Livre qu'il desireroit faire imprimer, sous le titre

de *Jugemens des Savans ſur les Orateurs, & ſur les Auteurs qui ont traité de la Rhétorique, avec un précis de la doctrine de ces Auteurs*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires ; Nous avons permis & permettons par ces Preſentes audit Expoſant de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, par tels Imprimeurs ou Libraires qu'il voudra choiſir, pendant le temps de quinze années conſécutives, à compter du jour de la datte deſdites Préſentes : Faiſons défenſes à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, ou debiter, ni contrefaire ledit Livre, en tout ni en partie, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des

contrevenans, un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interests ; à la charge que ces Presentes seront enregistrées sur le Registre de la Communauté des Libraires de Paris, & ce dans trois mois du jour de la datte d'icelles ; que l'impression dudit Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caractéres, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'exposer en vente il en sera mis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Presentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Exposant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun empêchement. Voulons que la copie qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenuë pour bien & duëment signifiée, & & qu'aux copies collationnées par l'un

de nos amez & feaux Conſeillers Secretaires foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandant au premier Huiſſier ou Sergent du faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion; nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & autres Lettres à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le vingt-ſeptiéme jour de Mai, l'an de Grace mil ſept cens treize, & de notre Regne le ſoixante-onze.

Par le Roy en ſon Conſeil,

PAJOT.

Regiſtré ſur le Regiſtre n. 3. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris page 611, n. 687. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arreſt du 13 Aouſt 1703. Fait à Paris ce 31 May 1713.

L. JOSSE, Syndic.

[illegible]

[illegible] du [illegible] pour l'[illegible]
[illegible] tous [illegible] Marquis & [illegible]
culiers, sans demander autre permis-
sion ; pour [illegible] de Haro
[illegible] Lettres à
[illegible] plaisir.
Donné à Paris [illegible]
de Mil, l'an de Grace mil sept cens
[illegible], & de notre Regne le [illegible]

Par le Roy en son Conseil.

[illegible]